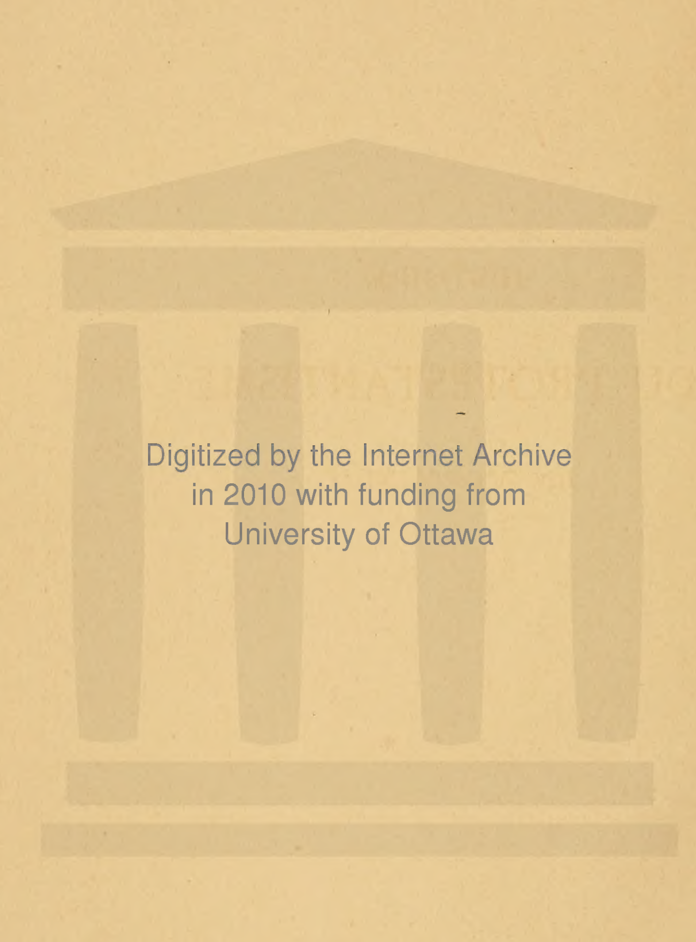




HISTOIRE

DU PROTESTANTISME

EN NORMANDIE.

TIRÉ A CCC EXEMPLAIRES

SUR PAPIER VERGÉ DE HOLLANDE.

CAEN, IMP. GOUSSIAUME DE LAPORTE.

HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME

EN NORMANDIE

DEPUIS SON ORIGINE

JUSQU'A LA PUBLICATION DE L'ÉDIT DE NANTES

PAR G. LE HARDY

DOCTEUR EN DROIT

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE.

CAEN

E. LE GOST-CLÉRISSE, ÉDITEUR

RUE ÉCUYÈRE, 36

—

1869.

AVIS AU LECTEUR.

Cette histoire du protestantisme en Normandie a, entre autres défauts, celui d'être la première, et par conséquent on doit craindre qu'elle ne soit pas complète.

Celui qui entreprend le premier de mettre en œuvre des matériaux épars et que nul n'a pris encore le soin de réunir, évite difficilement que bien des renseignements n'échappent à ses recherches. D'autres, plus heureux, les trouveront et les rattacheront au faisceau commencé.

Au moins puis-je dire que je n'ai voulu négliger, omettre ou dissimuler aucun des témoignages que j'ai pu recueillir.

L'histoire ne s'invente pas, et le rapporteur des grands débats du passé ne peut suppléer aux dépositions des témoins qui se sont tu. Quelquefois les renseignements abondent sur un point de détail et manquent sur d'autres plus importants. En suivant les fluctuations des sources historiques, les justes proportions du récit ne se retrouvent pas toujours. Loin de là. Les lacunes, si regrettables qu'elles soient, sont-elles des motifs suffisants d'abréger

les passages où l'on peut être à peu près complet? Je ne l'ai pas cru. L'harmonie du livre en souffre, mais la connaissance des faits n'y aura pas perdu.

J'ai fait mes efforts, pour que les événements d'une importance générale servissent de cadre au tableau des péripéties que la Normandie a traversées et en donnassent l'intelligence. — Je me suis permis souvent de longues citations, empruntées de toutes mains. Pourvu qu'elles n'interrompent pas la marche du récit, j'ai cru que la parole des témoins, et des auteurs spéciaux, valait mieux que mon style.

L'œuvre de l'historien, si petit qu'il soit, est avant tout une œuvre de vérité.—L'amour de la justice doit le mettre au-dessus des passions qui ont agité le passé, comme au-dessus de celles qui, non moins ardentes, mais plus hypocrites, frémissent encore autour de lui.—Il doit être impartial.

Si l'on appelle impartial, l'homme qui veut avant tout être véridique, je me flatte d'être impartial. Si l'on appelle impartialité l'insouciance des vérités absolues, je préviens que je n'estime pas assez ceux qui se targuent de leur indifférence entre le vrai et le faux, surtout quand il s'agit des questions suprêmes, pour avoir voulu les imiter.

Rots, le 20 Juin 1869.

G. LE HARDY.



INTRODUCTION.

Au XVI[e] siècle, la France, après plus de cent années de douleurs et de combats, venait enfin de constituer son unité et d'affranchir son territoire. L'Église, elle aussi, retrouvait le calme de son intégrité, longtemps compromis par le schisme, et travaillait activement au rétablissement de sa discipline. En quinze siècles, elle avait amené l'humanité au temps de Léon X, de Christophe Colomb et de Raphaël. Elle avait fait l'éducation des peuples européens ; partout les sciences, les lettres, les arts se développaient et florissaient. L'imprimerie allait hâter l'élan des forces intellectuelles et répandre l'uni-

versel progrès ; Dieu venait d'ouvrir les portes d'un nouveau monde. Quelle carrière large et glorieuse s'ouvrait alors aux pacifiques conquêtes, aux nobles entreprises de l'activité européenne ! Qui sait ? L'humanité allait, peut-être tout entière, retrouver le sentiment de l'universelle fraternité, au sein de l'Église universelle ! Certes, c'était là un moment de grandes et belles espérances pour toute la terre.

Pourquoi sont-elles pleines de sang et de larmes, les pages consacrées à l'histoire des temps qui suivirent ? — Elles auraient pu être si brillantes et si belles !

L'inclination de la nature humaine vers le mal est un fait qui ne peut être contesté que par l'ignorance et l'irréflexion. L'histoire n'est guère que le récit des combats entre cette propension funeste, et les éléments de salut que Dieu a accordés à l'humanité. Partout où l'humanité a vécu, partout son sang a coulé, et coulé dans des luttes où l'instinct de révolte s'efforçait contre le principe de l'autorité, quand il n'essayait pas de le pervertir en une source de tyrannies.

Au XVIe, les pères de la Réforme vinrent, comme

tant d'autres déjà, comme bien d'autres depuis, répéter le cri de guerre du premier des révoltés : *Non serviam !* Nous ne voulons plus obéir. A nous d'enseigner et de diriger.

Ces rivaux de la sainte Église catholique, apostolique et romaine promulguèrent leurs dogmes et entreprirent de refaire la vérité à leur gré. S'ils ne s'entendaient déjà que dans leurs haines contre l'Église, il n'y paraissait encore que dans les pays où ils avaient triomphé. Là, ils se déchirèrent terriblement jusqu'au jour où, suivant la parole d'un de leurs héritiers : « Ils se sont unis dans la nullité (1). »

En France, ils semblèrent d'accord, parce qu'ils y restèrent à l'état de révoltés. Le néant des oppositions malsaines et coupables n'éclate ordinairement jamais plus que dans leur triomphe. Mais, heureusement pour notre patrie, cette épreuve où les novateurs eussent eu à tenir parole à toutes les passions, tous les orgueils, toutes les convoitises par eux allumés, cette épreuve leur fut épargnée, grâce à l'énergique fidélité de nos pères.

(1) HÉGEL, *Apud Ranke,* Introd., p. LIV.

Les premiers réformateurs apportaient des doctrines séduisantes et commodes qui abaissaient les barrières devant les plus violentes passions, et délivraient l'homme des jougs de l'obéissance. Chacun devenait son propre docteur et par conséquent son seul juge.

Ils devaient trouver beaucoup de partisans, et ils en eurent beaucoup. Mais l'immense majorité de la nation sut se défendre d'eux, et, malgré leur force et leurs violences, la France demeura fidèle à l'Église.

L'hérésie ébranla l'unité à peine reconstituée, ramena les étrangers au sein de la patrie, recommença les guerres et les massacres, ravagea les campagnes, décima les peuples et faillit repousser le monde dans la barbarie (1).

Au moment où elle s'attaqua à la France, elle

(1) L'invasion anglaise, qui a duré cent ans, a moins affaibli l'État et la province que ces trente années de désordres. DELALANDE, *Hist. des Guerres religieuses*, p. 249.

> Par qui sont aujourd'hui tant de cités désertes,
> Tant de grands bâtiments en masures changés,
> Et de tant de chardons les campagnes couvertes
> Que par ces enragés.
>
> MALHERBE (*Ode à Louis XIII*).

avait déjà déchiré l'Allemagne, l'Angleterre, la Suède et la Norwége. Partout là, elle avait su mettre dans ses intérêts les puissants, les rois et les princes, puis les peuples violentés avaient été courbés de force sous son joug (1).

L'exemple des malheureux catholiques de ces pays, tous ensanglantés par les guerres civiles et les persécutions, instruisait nos pères du sort qui les attendait, s'ils laissaient prendre pied aux novateurs.

La France échappa à leurs efforts, mais ce ne fut pas sans une lutte douloureuse et terrible. Ses rois, ses grands seigneurs la secondèrent peu, ou mal ; au milieu de sa glorieuse résistance, plus d'un la trahit ; mais la nation avait une foi profonde et vivante, elle sut la défendre, la garder, et, comme on l'a dit :

(1) Genève, les Suisses, les républiques et villes libres, les électeurs et les princes de l'empire, l'Angleterre et l'Ecosse, la Suède et le Danemark ont employé l'autorité du souverain magistrat pour abolir le papisme et établir la réforme (*Lettres du ministre* JURIEU, l. VIII, p. 490).

Et cette autorité ne s'est pas resserrée à donner pleine liberté aux réformes ; elle a passé jusqu'à ôter les églises aux papistes et à briser leurs images, à défendre l'exercice public de leur culte, et cela généralement partout ; et même, en plusieurs lieux, cela est allé jusqu'à défendre par autorité l'exercice particulier du papisme (*Idem, ibidem*).

ce qui sauva la France, ce fut la France elle-même.

C'est à la Cour que les premiers symptômes du mal se montrèrent ; et quoi d'étonnant à cela, puisque cette Cour était la Cour des Valois ?

La sœur du roi, Marguerite de Navarre, cette faiseuse de romans obscènes ; l'impure Anne de Pisseleu, que François I[er] eut la honte de faire duchesse d'Etampes, et qui le vendit à Charles-Quint, voilà deux des premières conquêtes de l'hérésie en France, et c'est par ces deux femmes qu'elle commença à y devenir à la mode.

Tous les beaux esprits ambitieux, les savants vagabonds en quête de bénéfices, aventuriers de l'esprit et pédants faméliques, se groupèrent autour de ces deux protectrices. L'esprit de ce siècle, pédantesque jusqu'à la puérilité, trouvait que des gens capables d'écrire correctement en latin, de comprendre un peu de grec ou d'hébreu, de parler de mythologie et de l'ancienne histoire profane, étaient en tout des docteurs sans appel et parfaitement capables d'aborder et de résoudre toutes les questions religieuses (1).

(1) Voir dans les biographies de presque tous les réformateurs, comme les études de linguistique furent leur principale et souvent

Et quand l'orgueil des savants les a-t-il laissés muets devant la naïve crédulité de leurs admirateurs ? — Ils étaient à la mode, et mirent à la mode leurs opinions, leurs réformes ; et d'abord, entre autres, leur fameuse réforme de la messe, dite messe à sept points (1), qu'ils inventèrent à Pau, sous les auspices de la galante reine de Navarre.

D'un autre côté, les folles prodigalités de François Ier et de ses misérables descendants ruinaient la France et la désorganisaient. Les dilapidations royales exerçaient une influence déplorable sur les affaires de l'Eglise. En effet, les efforts des papes et des conciles pour rétablir la discipline ecclésiastique étaient sans cesse contrariés et combattus par un pouvoir besoigneux et tracassier, qui voulait trouver dans l'Eglise place pour ses favoris, et les familles de ses favoris et de ses favorites ; qui envahissait de sa corruption les rangs du clergé, et cherchait dans

unique occupation, jusqu'au jour ou quelqu'intérêt de coterie ou de passion les transformait tout à coup en théologiens dogmatisants.

(1) Voici ce qu'était la messe à sept points; une messe : 1° avec communion publique; 2° sans élévation d'hostie ; 3° sans adoration ; 4° avec oblation du pain et du vin; 5° sans commémoration de la Vierge ni des saints; 6° avec rupture du pain à l'autel, d'abord pour le prêtre, puis pour les fidèles ; 7° célébrée par un prêtre marié.

la simonie un secours pour ses âpres besoins. Courtisans, guerriers, serviteurs de toute espèce, ne semblaient voir dans les évêchés, les abbayes et les bénéfices qu'une proie à se partager.

Et cependant, malgré un clergé si étrangement recruté, malgré les ambitieux, malgré les courtisans et les courtisanes, malgré les pédants idolâtres du grec ou du latin, l'Eglise n'abandonna jamais son œuvre et lutta sans trêve contre les maux qui l'accablaient.

Avant que les novateurs ne fussent nés, cette réforme qu'ils demandèrent avait été fortement entreprise et se continua toujours malgré eux. Sans doute, cette réforme n'était pas l'œuvre violente qu'ils firent, cette œuvre « d'opposition et de haine qui devint elle-même l'explosion du scandale » et dont un poëte a pu dire avec justice :

Le centième décembre a les plaines ternies
Et le centième avril les a peintes de fleurs,
Depuis que parmi nous leurs coupables manies
Ne causent que des pleurs.

MALHERBE (*Ode sur le siége de La Rochelle*).

Elle était, au contraire, « pleine de la vue et de

l'espérance du bien, et avançait par voie d'obéissance et d'amour ; le renouvèllement qu'elle opère n'est que la manifestation même de la vie toujours ancienne et toujours nouvelle (1). »

L'une peut montrer ses grands hommes ; tous ont du sang aux mains ou des taches au front. L'autre se fit par des hommes non moins grands et plus purs ; mais elle se fit surtout par les saints, tels que les Ignace de Loyola, François Xavier, Charles Borromée, Louis de Gonzague, Philippe de Néri, Pie V, Jean de La Croix, Thérèse, etc., etc...

L'impulsion donnée par les grands conciles de Latran, avait été suivie partout ; et, pour ne parler que de la province de Normandie, après le concile provincial tenu en 1445 par Raoul Roussel, archevêque de Rouen, Georges d'Amboise, héritier de son œuvre, réunissait de nouveau, en 1522, ses suffragants et ses docteurs, pour continuer l'œuvre incessante du rétablissement de la discipline ecclésiastique.

Ainsi étaient maintenus et renouvelés les anathèmes contre toute simonie, et la rigoureuse obligation de

(1) Introduction à l'*Histoire de la Papauté,* de Léopold RANKE, par A. DE SAINT-CHÉRON, p. XXXIV.

la résidence pour tous les bénéfices à charge d'âmes. Le bon choix des prêtres, la surveillance de leur conduite, l'établissement de maîtres et de maîtresses d'écoles, étaient recommandés; on s'efforçait d'assurer ou de rétablir la règle dans les ordres religieux ; on rappelait à tous les fidèles les devoirs de la vie chrétienne, et en particulier les obligations de la charité et de l'humilité (1). Vingt-trois ans plus tard, c'était l'Eglise universelle qui réunissait à Trente tous ses docteurs. Après, en 1580, Grégoire XIII donnait au cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, l'ordre de convoquer un nouveau concile, qui continua la lutte contre les maux anciens et contre les maux nouveaux.

Mais entre le concile de Rouen, de 1445, et celui qui se réunit dans cette ville en 1581, que de malheurs avaient déjà passé sur notre pays ! Les doctrines des novateurs avaient pénétré par toute la France, et y avaient fait Dieu sait quels ravages.

François Ier, après avoir fait appliquer deux ou trois fois les anciennes lois contre l'hérésie, était

(1) Voir les Conciles de Rouen de Dom Bessin.

entré, en 1535, en correspondance avec Melanchton. « La Réforme, enhardie par la protection de la reine de Navarre, les louanges de quelques lettrés, les menées de la duchesse d'Etampes, la ligue menaçante de Smalkade, et tous les embarras intérieurs et extérieurs où le royaume était jeté, ne se cachait plus. Elle était devenue railleuse, disputeuse, insolente ; au lieu de joindre les mains pour prier, elle les levait pour frapper ou pour maudire. Elle affichait ses erreurs, elle dénigrait nos gloires, calomniait nos évêques, outrageait nos prêtres, créait des mots pour désigner les catholiques au mépris public, et les appelait papolâtres et théophages (1). »

La France fut inondée de libelles, colportés par les marchands forains, ou affichés sur les murs des maisons et des églises. Le peuple commença d'apprendre combien il pouvait alléger le joug de la religion. L'abolition de l'abstinence, des jeûnes et de la confession était faite pour trouver succès près de tous. Aux prêtres, aux moines, aux religieuses, la réforme offrait la faculté de se marier et l'abolition de leurs

(1) AUDIN, *Hist. de Calvin*, t. I, p. 95.

2

serments. Aux nobles, aux seigneurs, elle montrait les richesses des églises et des abbayes. A tout esprit remuant et ambitieux, elle ouvrait une carrière où l'on venait de voir des princes tripler leurs domaines, des moines qui n'avaient eu qu'à déserter les austérités du cloître et à prendre femme pour trouver honneurs et appuis, des aventuriers devenus grands seigneurs, de simples ouvriers passés rois et porphètes.

La Réforme, offrant de telles perspectives, devait séduire bien des âmes. A l'honneur de la France, disons qu'elle n'y séduisit que le petit nombre, et de ceux-là surtout dont la conquête n'était qu'un mince honneur. Calvin, que l'on peut croire sur la valeur de ses succès, a écrit ces lignes : « Dans le petit nombre de ceux qui se sont séparés de l'idolâtrie papiste, le plus grand nombre est plein de parjure et de tromperie. Ils font bien mine d'avoir du zèle, mais, quand on y regarde de près, on les trouve pétris de faussetés et d'artifices (1). » — « Sur dix évangéliques, vous en trouverez à peine un seul qui ne

(1) Calvin, *in Petr.*, 2. 2.

soit devenu évangélique pour pouvoir s'adonner plus librement à la crapule et à la débauche (1). »

Mais la crapule et la débauche ne sont point, hélas! les seules passions du cœur humain, et Calvin aurait pu en nommer d'autres non moins terribles qui aidèrent aussi puissamment à son œuvre.

A la mort d'Henri II, en 1559, une révolution de palais fit bon nombre de mécontents parmi les principaux seigneurs de la cour. Les deux princes de la maison de Bourbon, Antoine, roi de Navarre, et Louis, prince de Condé, le connétable de Montmorency, les trois Coligny, Charles comte de La Rochefoucauld, François de Vendosme, vidame de Chartres, Antoine de Croy vicomte de Portien, irrités de voir leur influence éclipsée par celle des princes de la maison de Lorraine, se réunirent sous divers prétextes à Vendosme.

Tous ces conjurés, qui, moins le connétable, devinrent les héros du protestantisme, étaient liés par une communauté d'intérêts et de parenté. Le prince de Condé se trouvait au milieu d'eux entre tous parents

(1) Calvin, *in Daniel*, 2, v. 34.

et alliés. La Rochefoucauld était son beau-frère ; les trois Coligny, neveux du connétable, étaient les oncles de sa femme ; le vicomte de Portien avait épousé sa nièce, et le vidame de Chartres était un Vendosme, c'est-à-dire le dernier de cette puissante famille dont la branche de Bourbon, à laquelle Condé appartenait, avait épousé l'héritière, et portait encore le nom.

Dans ce premier conciliabule, il fut décidé que le roi de Navarre se rendrait à la cour, et essaierait de rétablir les affaires de ses alliés. Son naturel timide et indécis le rendait peu propre à faire réussir l'entreprise. Il fut joué et éconduit par la reine-mère et les Guise. On l'envoya conduire au roi d'Espagne la sœur du roi, et il fut, pour un temps, séparé de ses associés.

Son frère, « Prince en qui la valeur et le courage suppléaient au défaut des biens de la fortune (1), » animé tant par la haine des Guise que par « son peu de fortune et les remontrances continuelles de sa femme et de sa belle-mère, l'une et l'autre ambi-

(1) Davila, l. II.

tieuses et violentes (1), » le prince de Condé n'abandonna pas si facilement la partie.

Il réunit de nouveau ses alliés à La Ferté en Champagne, leur rappela tous leurs communs griefs, et conclut à une révolte à main armée. De religion, il n'en était encore question entre ces ambitieux mécontents, quand l'amiral de Coligny représenta (2) : « Qu'il leur fallait recourir à la ruse et à l'industrie, puisqu'apparemment ils manquaient de force... Que tout le royaume était plein de religionnaires qui avaient embrassé les opinions de Calvin... Qu'assurément, il n'y avait point de parti, quelque difficile et dangereux qu'il fût, dans lequel ils ne se jetassent sans marchander, pour peu qu'on leur donnât tant soit peu d'aide et quelque espérance de pouvoir se délivrer des grands malheurs qui les menaçaient... Qu'il jugeait très-expédient d'encourager cette mul-

(1) DAVILA, *ibid.*

(2) Ce récit est emprunté à Davila, historien contemporain, et l'auteur protestant de l'histoire de l'Édit de Nantes le confirme pleinement. Il dit, en parlant des premiers chefs de son parti : « Toutes ces liaisons n'étaient, dans leur origine, que des intrigues de cour, et la religion n'y entra que par accident. (*Hist. de l'Édit de Nantes*, t. I, p. 19.)

titude (1) qui ne demandait qu'à remuer, d'en former un parti... Que c'était le vrai moyen de mettre hors de danger les princes du sang et les autres seigneurs de leur faction, d'accroître leurs forces par le nombre des gens qui les suivraient, et de joindre à leur ligue la reine Elizabeth et les princes protestants d'Allemagne, qui soutenaient tous ouvertement et protégeaient cette religion; qu'en y procédant de cette sorte, leur cause en serait meilleure et le prétexte de la guerre plus honnête; qu'en un mot, on se déchargeait ainsi sur autrui d'une si hardie entreprise, joint qu'à l'avenir, cela ferait croire à tout le monde que la guerre civile aurait été allumée et suscitée, non pour les intérêts des princes, ni pour les prétentions du gouvernement, mais pour les discordes et les controverses de la religion (2). »

Les avis de l'amiral prévalurent. D'ailleurs, il se trouvait dans cette assemblée plus d'un adepte secret ou avoué des doctrines nouvelles. Coligny d'Andelot avait déjà été dénoncé comme hérétique. Le vidame

(1) Cette multitude était moins grande qu'on ne pourrait le croire, puisque les conjurés durent accueillir non-seulement les religionnaires, mais encore tous les mécontents qu'ils purent trouver.

(2) DAVILA, *Hist. des Guerres civiles*, l. II.

de Chartres, connu comme perdu de débauches et de libertinage, se déclara calviniste. Tous deux furent délégués pour s'entendre avec les religionnaires ; la conspiration s'organisa et s'étendit.

On trouva un misérable, Jean ou Godefroy de Barry, baron de La Renaudie, jadis échappé de France à la suite d'une condamnation pour crime de faux, et revenu de Genève depuis peu. Le comte de La Rochefoucauld maria un de ses parents à la fille de l'aventurier (1), et La Renaudie devint l'agent actif des conjurés. Nous ne raconterons pas ici l'histoire du complot d'Amboise. On sait qu'à force de démarches, de recherches, de promesses, d'audace et d'habileté, La Renaudie organisa, au milieu d'un secret merveilleux, une vaste et redoutable révolte.

Heureusement, elle ne réussit pas, et les destinées de notre patrie échappèrent aux mains ambitieuses qui espéraient s'en faire les arbitres, et les coupables subalternes furent punis, reniés par les grands seigneurs qui les avaient mis à l'œuvre.

Le complot d'Amboise échoua ; mais la guerre

(1) Voir Moreri. *Généalogie de La Rochefoucauld,* branche des barons de La Renaudie.

civile, la guerre religieuse se trouvait organisée, commencée, et la France, pendant de longues et terribles années, allait se débattre dans le sang.

La Normandie eut une large part dans ces malheurs. Cette étude a pour objet le récit des épreuves que nos pères eurent alors à traverser; mais auparavant d'en venir à ce qui est particulier à notre province dans l'histoire de ces temps, nous avons cru bon de rappeler d'abord la situation générale au milieu de laquelle ont vécu les personnages et se sont déroulés les événements que nous cherchons à faire connaître.





HISTOIRE
DU PROTESTANTISME
EN NORMANDIE.

COMMENCEMENT DU PROTESTANTISME
DEPUIS SES DÉBUTS
JUSQU'A LA MORT DE HENRI II
1530-1559.

En Normandie, l'hérésie fut importée du dehors, peu à peu, et d'abord sans éclat. Quelques gentilshommes, en rapport avec la Cour et liés aux intérêts des princes l'introduisirent dans leurs châteaux et au sein de leur entourage. Quelques-uns s'étaient trouvés dans les armées en contact avec les seigneurs d'Allemagne ou d'Angleterre, et avaient appris ce que la noblesse

pouvait gagner à l'abolition des abbayes, et à la sécularisation des biens de l'Église.

L'influence de Coligny, grand amiral de France, ne fut pas sans effet sur une province maritime, non plus que l'autorité de la maison de Navarre, qui tenait encore d'importants domaines dans les environs d'Alençon et d'Argentan (1).

Dans le Cotentin, François de Bricqueville, baron de Coulombières, qui s'enorgueillissait d'une lointaine parenté avec la princesse de Condé (2) ; les Aux-Epaules (3), les Sainte-Marie d'Aigneaux, ses alliés, firent de leurs châteaux les premiers foyers de l'incendie qui allait dévorer le pays.

Dans le Bocage, ce fut aussi dans un château que le calvinisme trouva son berceau. Le récit de son commencement autour des seigneurs de La Poupellière, alliés des Aux-Epaules, est aussi curieux qu'instructif. « Tout proche du château de La Poupellière, il y avait une chapelle, qui existe encore de nos jours. Une nuit, Guillaume Payen en fait sonner

(1) *Histoire d'Ecouché*, par M. A. de Caix, et le P. Anselme.

(2) Moreri, v. *Bricqueville*. Sa mère d'ailleurs ne tenait-elle pas à la Cour ? Françoise Blosset, veuve de Jean de Briqueville, fut la maîtresse de François d'Orléans-Rothelin, et lui avait donné un bâtard.

(3) Ce fut chez le sieur de Sainte-Marie du Mont-aux-Epaules que le cardinal de Chatillon vint chercher refuge, après son apostasie, avant de passer en Angleterre (*Histoire de l'élection de Carentan*, p. 76).

la cloche à toute volée. Réveillés par ce bruit, les habitants du pays croient à un incendie. Ils accourent en foule au château. Et qu'y trouvent-ils? Un ministre protestant venu tout récemment de Jersey. Il se nommait Germain Berthelot, et cette nuit-là il fit son premier prêche. A Berthelot, se joignit un vicaire de Vassy ; puis, l'exemple de Guillaume Payen gagnant de proche en proche, Jean de Saint-Germain, sieur de Rouvrou ; Jacques de Sarcilly, sieur de La Frésengère ; Pierre du Pont, bailly de Condé ; le sire de Vassy, de la Forêt-Auvray, s'avouent ouvertement protestants. Se sentant ainsi fortement appuyé, Berthelot se multiplie ; il va prêcher au bourg de Sainte-Honorine, dans les villages, dans les paroisses voisines, à Athis, à Berjou, à Ronfeugerai ; et, tous les ministres commençant par prendre femme, Berthelot fit comme les autres et épousa Mlle de La Rémagerie. Voilà donc le culte protestant en plein exercice dans quatre communes, rayonnant déjà à Saint-Pierre-du-Regard et ayant pied à Condé-sur-Noireau. D'abord, il se fait modeste et veut attirer à lui ; dès qu'il sera le plus fort, il prendra l'offensive, comme nous allons voir (1). »

Voilà, à peu de chose de près, ce qui dut se répéter autour de chaque seigneur pris de goût pour les idées nouvelles.

(1) *Hist. d'Athis*, par M. le comte DE LA FERRIÈRE, p. 31.

D'un autre côté, le mouvement commercial de notre riche province établissait des communications avec les pays où l'hérésie florissait. Ces rapports lui donnèrent accès dans les villes, et tout d'abord dans la capitale normande.

Dès 1531, dans une assemblée du chapitre de Rouen, l'inquisiteur de la foi signala l'introduction des doctrines luthériennes dans la province (1). Elles n'y prirent pas encore pied. Cependant, deux ans plus tard, Etienne Le Court, curé de Condé, au diocèse de Séez, fut accusé et convaincu d'avoir embrassé et prêché publiquement l'hérésie (2). Il fut dégradé solennellement par Georges d'Amboise, le second de nos archevêques de ce nom ; puis le Parlement de Rouen le condamna à être étranglé et brûlé sur la place du marché. Il subit son supplice en 1533, la même année où Calvin, après avoir recueilli les avis approbatifs de presque tous les chefs de l'hérésie, fit brûler tout vivant l'anti-trinitaire Michel Servet.

En ces temps-là, la société regardait la religion comme le fondement de sa propre existence ; et nul ne lui contestait en principe le droit de punir ceux qui s'attaquaient à sa base. Les hérétiques, à

(1) Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. II, p. 227.

(2) Il était curé de Condé-sur-Sarthe, aux portes d'Alençon.—Parmi les soixante propositions qui lui furent reprochées, en voilà trois que cite l'auteur de la *France protestante* : « L'Extrême-Onction est une invention humaine. — La Vierge Marie n'est pas mère de Dieu. — Le Pape n'est pas le chef de l'Eglise.

leur début et durant leur faiblesse, parlaient bien de clémence, de liberté de conscience et de tolérance ; ils essayaient de poser en martyrs, ceux des leurs que la justice frappait ; mais, au fond, ils savaient que la punition des doctrines subversives est le droit et le devoir du pouvoir civil, et que c'est la sainteté de la cause et non le supplice seul qui fait le martyr (1). Calvin écrivit un traité *ex professo de Hæreticis Puniendis;* Luther, le doux Melanchton et tous les autres ministres ne pensaient pas autrement.

Les indifférents disent que tout consiste à bien vivre, mais bien croire en est le fondement, dit Bossuet, et si Calvin eût fait triompher partout la théorie de l'inamissibilité de la justice, en même temps que la non-existence du libre arbitre, la destruction de toute morale eût certainement entraîné la destruction de tout droit et de toute société (2). Socin, en enseignant que le meurtrier qui est digne de mort, et ne saurait avoir part à la vie éternelle n'est pas celui qui a tué un seul homme, ou commis un seul homicide, mais celui qui contracte l'habitude de si grands crimes (3), Socin inquiéterait des sociétés plus indif-

(1) *Esse martyr non potest, qui in Ecclesia non est.* (SAINT CYPRIEN, *de unitate Ecclesiæ.*)

(2) Aux guerres civiles, ce n'est point comme aux guerres étrangères, vu qu'on demeure sous le même toit, il faut être maître ou valet. (MONTLUC, *Lettre à Charles IX,* citée par M. le comte de La Ferrière-Percy, Rapports sur sa mission à Saint-Petersbourg, p. 225.)

(3) SOCIN, *in Capit.,* 3-1.

férentes aux questions religieuses que celles du XVIe siècle ; et si, après avoir vu les funestes effets de son triomphe chez les nations voisines, une nation le voyait s'attaquer à elle, qui sait si le dogme moderne de la tolérance religieuse respecterait jusqu'au bout sa doctrine, et laisserait librement enseigner que les habitudes criminelles sont seules blâmables, et non les crimes isolés?

Quoi qu'il en soit, les progrès de l'hérésie semblent avoir été nuls pendant de longues années. Cependant les religionnaires d'Angleterre, de Genève et de Lyon, qui faisaient du commerce avec la Normandie, tentèrent d'envoyer à leurs correspondants des pamphlets contre le catholicisme, en les cachant au milieu de leurs ballots de marchandise. Le goût populaire, toujours naturellement porté à rire des gens d'Église, faisait lire ces libelles, comme il fait encore aujourd'hui lire plus d'un inepte écrit du même genre (1).

Les protestants se créèrent ainsi quelques relations dans la province ; ils y eurent des affidés auxquels ils expédiaient des ballots de leurs livres, mêlés à des paquets de marchandise.

(1) FLORIMOND DE RŒMON, p. 859, cite la fin d'un des placards qui fut affiché à Paris, où Farel, son auteur, l'avait envoyé, après l'avoir fait imprimer à Neufchâtel. — « Tous les évêques et prêtres sont de faux prophètes, damnables, trompeurs, apostats, loups, faux pasteurs, idolâtres, séducteurs, menteurs, blasphémateurs, exécrables meurtriers des âmes, renonceurs de Jésus-Christ, traistres, larrons, ravisseurs de l'honneur de Dieu, plus détestables que les diables. » Cela vaut presque les lettres de Garibaldi.

Un matin de décembre 1537, la ville de Rouen se réveilla comme jonchée de ces petits livres. Il y en avait dans les rues, dans les maisons, jusque dans les églises et dans le prétoire des divers tribunaux. Le Parlement fit fermer les portes de la ville, qui restèrent closes plusieurs jours, pendant qu'on recherchait l'auteur de cette étrange distribution. Il finit par être trouvé ; c'était un enthousiaste qui se faisait appeler *le Promis en la loi* et qu'on arrêta à Dieppe, au moment où il s'embarquait pour l'Angleterre (1). Il paya son audace de sa tête ; mais déjà il était loin d'être le seul dans Rouen que les idées nouvelles eussent séduit.

Bon nombre de jeunes gens (2) s'étaient laissé entraîner à l'appât des promesses dont jamais les novateurs n'ont manqué d'être prodigues. « Du commencement, ils n'étaient pas plus de vingt ; c'étaient des plus hardis, et celui qui était le ministre était toujours de quelque métier. » — Et, bientôt après, « ils avaient carteniers, anciens, centeniers et dizainiers, et faisaient faire leurs semonces nocturnes, quelquefois avec un sublet (sifflet) à moutardier, quelquefois avec une lanterne où était empreinte une lune (3).

(1) *Floquet*, t. II, p. 233.

(2) Relation de ce qui s'est passé à Rouen pendant les troubles, dans la *Revue rétrospective normande*, 1842.

(3) Relation des troubles de Rouen, *id.*

La Réforme, en s'adressant aux nombreux ouvriers de Rouen, établissait entre ses adeptes un lien assez analogue à celui que créent les sociétés secrètes, et, comme elles, usait d'une séduction de vanité en faisant de chaque affilié un personnage à ses propres yeux. D'un autre côté, pour augmenter son influence, enhardir ceux que la timidité eût pu retenir, et au besoin intimider ses adversaires, elle essayait de faire croire au grand nombre de ses adhérents. Comme toutes les minorités violentes, elle cherchait à faire illusion sur le petit nombre de ses membres, par son audace et son activité.

François Ier envoya, le 24 décembre 1538, des lettres closes au Parlement de Rouen, par lesquelles il ordonnait de « faire justice roide et rigoureuse des hérétiques » qui compromettaient l'ordre public.

Déjà le mal s'étendait dans les autres villes de la province, et les recommandations du frère Laurentin à l'officialité de Bayeux montrent qu'il s'était répandu dans Caen (1).

D'ailleurs, malgré les efforts des conciles et des synodes provinciaux, des désordres déplorables affligeaient l'Église.

Les abbayes, les prieurés, tous les bénéfices tenus en commende par des favoris de la Cour avaient souffert les maux qu'un tel ordre de choses devait

(1) Floquet, t. II.

entraîner. François Ier avait donné l'évêché de Bayeux au cardinal Trivulce. Le cardinal qui ne vint jamais dans son évêché, donna le prieuré de l'Hôtel-Dieu à Jean-Baptiste Pechioni, un de ses gens, et l'Hôtel-Dieu presque désert tombait en ruine. Dans un autre prieuré de la même ville, à Saint-Vigor, les moines sans discipline avaient fini par se mettre ouvertement en révolte et arrachèrent des prisons ceux des leurs que la justice des grands jours y avait enfermés (1).

A Caen, dans les maisons des Carmes et des Jacobins, des désordres de toute espèce venaient commencer ou révéler l'hérésie. Le P. Delanda réforma les Carmes, avec le secours de deux conseillers du Parlement, Le Sueur et Pétremol, qui rétablirent ainsi à grandes peines un peu de régularité chez les Jacobins (2).

Dès 1531, Nicolas Roussin, gardien des Cordeliers de Caen, avait prêché publiquement les doctrines luthériennes ; l'Université de la ville, après avoir déposé l'audacieux prédicant, le fit enfermer dans son monastère (3).

Partout, le Parlement s'efforçait de lutter contre le mal croissant. Il envoya d'autres commissions

(1) Floquet, *Hist. du Parlement*, t. II.

(2) *Idem, ibidem.*

(3) *Histoire de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen*, par M. Hippeau, p. 181.

dans les villes de son ressort ; Postel des Minières et Bigot, au Havre, et une seconde fois, en 1542, deux députés à Caen (1).

Mais ces commissaires ne faisaient guère que constater les progrès du mal. A Rouen même, les religionnaires, dont l'audace s'accroissait rapidement, osèrent enlever la custode de l'église Saint-Godard, et renverser un beau calvaire qu'on venait d'élever aux portes de la ville. En mai 1545, ils forcèrent l'église de Bon-Secours, profanèrent et ravagèrent le cimetière de Saint-Maur, abattirent plusieurs images de saints, et entre autres la statue de la Sainte-Vierge, dans la rue Notre-Dame (2).

François Ier venait de créer une chambre spéciale pour connaître du crime d'hérésie, dans chacun de ses Parlements. Mais, il faut le dire, malgré les édits sévères, malgré quelques exemples de rigueur, malgré l'animadversion des populations, les religionnaires jouissaient d'une liberté presque complète (3).

L'amiral d'Annebault, envoyé par le roi pour ac-

(1) Un certain Denys Le Vayr, de Fontenay, en Basse-Normandie, prêtre apostat, qui s'était d'abord réfugié à Genève, était rentré plusieurs fois en France avec des ballots de livres et de pamphlets qu'il répandait partout. Il avait fini par s'établir à Guernesey, d'où il avait de faciles communications avec notre province. L'influence de Marie-Tudor le chassa de son refuge; il s'aventura en Normandie, et finit par être arrêté à Périers, d'où il fut envoyé à Rouen, où le Parlement le fit périr, en 1554, sur un bûcher (*France protestante*, art. Le Vayr).

(2) Floquet, t. II, p. 240.

(3) *Relation des troubles, loc. cit.*, p. 8.

tiver les poursuites du Parlement de Rouen, lui avait pu dire : « On a opinion au Conseil que le Parlement est bigarré, et que les uns sont pour Dieu, et les autres gauches, pour ne pas dire pirement. Si la Cour ne garde justice en cet endroit, que feront les juges inférieurs (1) ? »

Aussi, les sectaires ne se contentaient plus de lire en secret des livres nouveaux. On les voyait, ainsi qu'Erasme les a dépeints, revenant de leurs assemblées « avec un air farouche et des regards menaçants, comme gens qui viennent d'ouïr des invectives sanglantes et des discours séditieux (2). »

En 1547, Calvin écrivit à l'église de Rouen une lettre d'exhortation et d'encouragement. Le Parlement dut exercer quelques actes de rigueur contre ses disciples ; mais cette répression intermittente avait peu d'effet. Déjà, peut-être, était-il bien tard pour étouffer une secte qu'on avait laissé grandir, et

(1) Floquet, t. II, p. 238, 22 avril 1545.

(2) Floquet, t. II, p. 238.—La citation d'Erasme, *Epistola ad Vultur*, Ep. l. xxxi, ch. 59, est empruntée à Bossuet, *Histoire des variations*, l. i, § 34, et Bossuet ajoute : « Peut-être que les ministres nous avoueront bien que les prêtres des juifs et ceux des idoles donnaient lieu à des satires aussi fortes que les prêtres de l'Eglise romaine, de quelques couleurs qu'ils nous les dépeignent. Quand est-ce qu'on a vu, au sortir de la prédication de saint Paul, ceux qu'il avait convertis aller piller les maisons de ces prêtres sacriléges, comme on a vu si souvent, au sortir des prédications de Luther et des prétendus réformateurs, leurs auditeurs aller piller tous les ecclésiastiques, sans distinction des bons ni des mauvais ? »

qui, si elle avait contre elle les lois et la vérité, avait pour elle de hautes influences et l'intérêt de bien des passions.

Le 27 août 1547, l'archevêque de Rouen, faisant la visite du couvent des Augustins, y trouva trente-deux moines suspects d'adhésion à l'hérésie. Presque tous s'enfuirent à Genève, refuge de tous les apostats de cette espèce (1).

L'année suivante, « Voyant que l'âpre supplice accoutumé d'user envers les calvinistes s'amollissait (2), » un nouveau fanatique, nommé Jean Filleul, « français d'origine, et se disant arrivé de Flandres, » essaya de soulever une sédition ouverte. Il se proclamait : Apôtre et envoyé de Dieu ; il se disait en commerce habituel avec les anges, avec Dieu lui-même, et prenait aussi le nom de : Ange de Dieu. « Des dupes, en grand nombre, l'allaient trouver, dans des lieux à l'écart, près de Rouen, où, par ses visions, il leur tournait la tête, au point qu'ils n'avaient plus le moindre doute sur sa céleste mission et n'attendaient qu'un signal pour se livrer à tous les excès (3). » — « Ses auditeurs se prosternaient à genoux devant lui (4), » et quand il fut arrêté, par l'ordre du Parlement, ses disciples tentèrent de l'en-

(1) FLOQUET, t. II.
(2) *Relation des Troubles*, p. 8.
(3) FLOQUET, t. II, p. 264.
(4) *Relation*, p. 8.

lever, à main armée, de sa prison. Ils furent repoussés, et les plus violents, arrêtés. L'ange fut condamné au feu, deux de ses disciples pendus et sept autres subirent la peine du fouet et du bannissement.

« En 1552, le 1er novembre, comme on célébrait, aux Augustins de Rouen, la solemnité de la Toussaint, le prédicateur en chaire étant venu à parler du Purgatoire et de la vénération due aux saints, quelques personnes affectèrent de quitter bruyamment leurs places, et de sortir avec précipitation de l'église, témoignant hautement que ces discours n'étaient point de leur goût ; d'où s'ensuivit un schisme, et sédition populaire. » Le lendemain, jour des Morts, comme par l'ordre exprès du cardinal de Vendôme, archevêque de Rouen, le prédicateur voulait de nouveau traiter cette matière, de rechef et avec plus de bruit encore que la veille, sortirent en hâte de l'église « quelque nombre d'hommes qui, arrivés au portail, crièrent : Au fol ! au fol ! » En même temps, une foule d'enfants qui jouaient là auprès, et auxquels on avait fait la leçon, se mirent à crier et à imiter le miaulement des chats. Tout cela se passait dans le quartier le plus populeux de la ville. Le cardinal de Vendôme avait, assez mal à propos, envoyé là son écuyer et son maître d'hôtel, qui voulurent prendre au collet ceux qui avaient crié : Au fol ! Mais assaillis d'une grêle de pierres, ces deux officiers n'eurent que le temps de se réfugier dans le

monastère, où un religieux les cacha dans sa cellule... Tout le monde cependant, dans cette bagarre, était sorti en hâte de l'église, laissant l'office inachevé. Les catholiques émus provoquaient (1) les religionnaires, ceux-ci résistaient, et il y eut comme une émeute dans la ville. »

La nuit, les catholiques étaient réveillés en sursaut par les religionnaires chantant dans les rues, sur les places et jusque dans les parvis de Notre-Dame, les psaumes de Marot et de Bèze mis en musique (2).

Plusieurs fois, à la faveur des ténèbres, des sectaires tentèrent de délivrer leurs coreligionnaires enfermés dans les prisons de l'officialité du Bailliage ou du Parlement, et, de jour même, ils réussirent parfois à les arracher au supplice.

Des échauffourées sans nombre témoignaient de leur audace croissante, et *l'on n'aurait jamais fini de les dire*. Chaque jour, dans les lieux les plus apparents, étaient trouvés *des placards pleins d'abomination*, des chansons infâmes contre les cordeliers

(1) Cette expression, au moins singulière dans la circonstance, est de Floquet, comme l'ensemble du récit.

(2) Le premier musicien qui composa les airs des psaumes traduits par Marot, fut Guillaume Franc, appelé à Lausanne, par Calvin, en 1543. — Les œuvres de Claude Goudimel ne parurent qu'en 1561, à Strasbourg. — Les psaumes s'étaient d'abord chantés sur les airs ou branles les plus populaires, et ce fut ainsi qu'ils furent chantés à Granson, le 1er décembre 1540. — Goudimel, un des maîtres de Palestrina, et Bourgeois n'y travaillèrent que plus tard. (*France protestante*, Art. GOUDIMEL et FRANC.)

et les autres religieux de cette ville, des pamphlets outrageux et menaçants (1). »

Vers le même temps, le chapitre de Coutances, en l'absence de l'évêque, était obligé de porter plainte au métropolitain de Rouen et de lui dénoncer les mouvements et les entreprises que les religionnaires tentaient dans le diocèse, particulièrement dans les environs de Sainte-Marie-du-Mont. Les puissants seigneurs Aux-Epaules avaient fait venir des prédicants de Genève ; ils avaient, à force d'avanies, expulsé les véritables pasteurs et fait que, dans bon nombre d'églises, on n'osait plus célébrer l'office divin. — Le comte de Matignon obtint, dans ces circonstances, de lever quelques troupes, cent arquebusiers à cheval et deux cents à pied, entretenus aux frais des églises, et destinés à protéger leur sécurité (2).

La corruption finit par pénétrer jusque dans le Parlement. Le 28 janvier 1554, le conseiller Raoullin de Longpaon avait, en pleine séance, accusé Antoine de Croixmare, conseiller clerc, d'être hérétique. On étouffa l'affaire, mais un jour il fallut bien reconnaître que, parmi ces magistrats qui, chaque année, renouvelaient en plusieurs circonstances leur serment de fidélité à l'Eglise catholique comme au Roi,

(1) Floquet, t. II, p. 257 à 260.
(2) Delalande, *Histoire de la Manche*, p. 24.

cinq au moins n'étaient que des hypocrites et des parjures. Le 3 novembre 1556, le Parlement expulsa comme calvinistes Jean de Quiévremont, Jérôme Maynet, Antoine de Civile qui se repentit plus tard, Charles Le Verrier et Robert Le Roux.

L'amiral de Coligny venait cependant de montrer l'intérêt qu'il portait à la secte. Au mois de juillet 1555, Nicolas Durand de Villegagnon, natif de Provins en Brie, et chevalier de Malte, avait reçu, grâce à l'appui de Coligny, la mission de fonder une colonie française dans ces nouveaux pays que les progrès de la navigation venaient de faire retrouver à la vieille Europe, et où le pieux Christophe Colomb avait voulu porter la lumière de l'Évangile. « Mais, dit l'historien de Thou, Villegagnon s'était secrètement entendu avec Coligny, et comme il savait que l'amiral favorisait sourdement les sectateurs de la religion des Suisses et de Genève, dont il y avait déjà un grand nombre en France, il lui avait fait espérer qu'il établirait cette religion dans les pays dont il se rendrait maître (1). »

Villegagnon, ayant reçu une commission de la Cour, fit appel aux sectateurs des doctrines nouvelles, les réunit au Havre où ils séjournèrent longtemps, développant par leur présence les progrès de l'hérésie dans cette ville et dans celle de Dieppe où ils séjournèrent aussi.

(1) De Thou, *Histoire universelle*, l. xvi.

Villegagnon partit au mois de juillet 1555 avec trois grands vaisseaux, et aborda au Brésil où ses compagnons commencèrent par bâtir une forteresse à laquelle ils donnèrent le nom de Coligny.

L'amiral et Calvin y envoyèrent deux ministres, Pierre Richier et Guillaume Chartier, qui partirent également du Havre, en 1557.

Villegagnon connut bientôt que des moines apostats ne sont guère propres à faire de bons missionnaires. Les disputes théologiques ne tardèrent pas à surgir, et mirent le désordre dans la colonie. D'ailleurs, la vie était dure dans ce nouvel établissement, et beaucoup moins commode qu'à Genève. Les espérances de fortune, que l'histoire du Pérou mêlait à toute idée d'établissement dans les pays lointains, ne se réalisaient pas. Le découragement et les désordres ébranlèrent les plus fermes, et Villegagnon, en face de la conduite et des disputes des ministres, revint au catholicisme. Les ministres repartirent pour l'Europe, irritèrent l'amiral contre son ancien protégé, et bientôt celui-ci, délaissé et ne recevant plus aucun secours de la mère patrie, dut revenir en France avec ses compagnons abandonnant son entreprise, qui, sans ces misérables dissensions, eût pu devenir le commencement d'établissements importants pour notre marine.

Cependant, en France, les progrès de la secte étaient tels, qu'à peine connue une vingtaine d'an-

nées auparavant, les assemblées de ses adeptes commençaient à effrayer les catholiques dans quelques villes, là surtout où de hautes influences les pouvaient soutenir, comme à Dieppe et au Havre. Dans la première de ces villes, les religionnaires se constituèrent en église, dès l'an 1557 ; cette même année aussi, les ministres La Jonchée et Jacques Trouillet des Roches établirent l'église de Rouen (1).

A Dieppe, Jean Venable, un de ces colporteurs de libelles qui propagaient l'œuvre de Genève, avait fourni une certaine quantité de disciples. Dès le 10 septembre 1557, il avait constitué un prêche. Le sanglant révolutionnaire écossais, Jean Knox, vint à son aide, et, en 1569, Charles Martel de Bacqueville et ses deux fils apostasièrent entre ses mains. Une partie de la population suivit cet exemple, et des envoyés ramenèrent de Genève un nommé Saint-Paul, qui, le 7 mai 1560, fort de l'appui de Coligny, tint publiquement un prêche (2).

A Caen, « les troubles pour la religion furent grands en l'an 1558. Parce que celle qu'on appelle prétendue réformée permet que l'on vive en une trop grande liberté, et que toutes choses nouvelles plaisent, le commun peuple fut assez facilement séduit. Joint que les impôts et subsides étaient si excessifs qu'en plusieurs villages, on ne faisait plus aucune assiette de tailles.

(1) Floquet, *Histoire du Parlement*, t. II, p. 276.

(2) *France protestante*, art. Martel, Saint-Paul et Causse.

Même, les décimes étaient si hauts que les curés et vicaires se rendaient fugitifs, pour crainte d'être emprisonnés, et ne se disait plus le service en grand nombre de paroisses prochaines de cette ville de Caen, comme aux bailliages de Plumetot, Périers, Secqueville, item Soliers, et autres plusieurs. Quoi voyant, d'aucuns prédicants sortis de Genève, se saisissaient des temples et églises; et, entre autres prédicants, y prêchèrent un nommé La Barre; un autre, nommé Cousin (1), flamand de nation, et depuis, maître Vincent Le Bas et un nommé Pierre Pinchon, deux des régents de cette ville (2). »

Cette même année 1558, un docteur en théologie de Caen, Gilles Bigot, fut poursuivi par l'évêque de Bayeux comme auteur de trente propositions hérétiques, qui furent déférées au jugement de la Sorbonne (3).

Spifâme, évêque de Nevers, de Bèze, prieur de Longjumeau, auteur de poésies infâmes, tous les deux victimes de la luxure, avaient déjà donné le scandale de leurs apostasies et s'étaient enfuis à Genève. L'un devait y trouver la mort sur l'échafaud, l'autre y trouva fortune. Leur exemple fut peu

(1) Cousin, Jean, envoyé de Genève à Caen, y trouva déjà beaucoup de protestants. En 1560, ils s'étaient emparés, pour tenir leurs prêches, de deux églises (*Fr. protest.*).

(2) DE BRAS, p. 240, *Recherches sur Caen*.

(3) *France protestante*, art. BIGOT.

à peu suivi par presque tous les membres du clergé de France, compromis dans quelque scandale. Ces apostasies, qui épouvantaient les fidèles et ne faisaient qu'épurer l'Église, se multiplièrent.

Des religieuses s'enfuirent de leurs couvents et quelques-unes coururent aventures jusqu'à Genève; des môines, des prêtres s'allèrent marier en Suisse et revinrent secrètement prêcher le pur Évangile.

Guillaume Husson, dans ses martyrs calvinistes, garde le nom de ceux de ces étranges apôtres qui furent arrêtés et punis. Il nomme Jean Rabec, de Cerisy ou de Montpinçon, frère mineur à Vire, qui s'enfuit à Lausanne, puis revint en Normandie et se fit enfin arrêter à Angers, où il fut dégradé et condamné au feu (1). Guillaume Néel, Augustin d'Evreux, dégradé et exécuté à Rouen. Parmi ces martyrs de l'apostasie, il cite encore Geffroy Guérin, natif de Pont-Audemer, et deux frères, l'un médecin, et l'autre apothicaire ; Philippe et Nicolas Le Cène, nés à Saint-Pierre-sur-Dives, suppliciés en 1557, le premier à Dijon et l'autre à Paris.

Ces quelques exemples de sévérité n'avaient fait que reculer le moment où l'œuvre de Calvin, suffisamment répandue, allait employer d'autres moyens que les prédications et les affiliations mystérieuses.

Pendant le règne d'Henri II, le pouvoir royal avait

(1) Guillaume Husson, *Les Martyrs Calvinistes*, p. 791.

encore pu contenir, par son prestige, les esprits turbulents et ambitieux de la cour et du pays. Longtemps occupé au dehors par des guerres étrangères, le roi avait cependant négligé l'administration intérieure de ses États. On prétend qu'il se préparait à mettre ordre aux semences de discorde et de révolte qui s'étaient peu à peu répandues par toute la France. Plusieurs fois, notamment en 1547 et en 1548, il avait renouvelé les édits sévères contre ceux qui propageaient ou professaient publiquement les doctrines hérétiques. Le dernier acte de son règne fut un acte de vigueur contre eux.

Le 15 juin 1559, il fit arrêter, en plein Parlement, le conseiller Anne du Bourg, qui avait soutenu la cause des religionnaires, au milieu d'une séance où Henri II s'était rendu. Ce fut le comte de Montgommery qui accomplit l'ordre royal, et conduisit du Bourg et trois de ses collègues à la Bastille. Les protestants, déjà en relations avec les princes allemands, essayèrent par leur entremise d'intervenir en faveur des prisonniers. Néanmoins, le roi ordonna d'instruire activement leur procès, qui fut commencé le 19 juin 1559.

Dix jours après, le règne d'Henri II prenait brusquement fin.

Un accident fameux mit, pour longtemps, la France entre les mains d'une odieuse italienne, et la jeta dans de sanglantes traverses. L'innocent auteur de

ce malheur joua un rôle trop important dans l'histoire que nous entreprenons, pour qu'il ne soit pas utile de le faire connaître dès à présent.

Le comte de Montgommery, rejeton des comtes d'Egland, branche anglaise de la puissante famille des Montgommery normands, Gabriel de Montgommery était le fils aîné de Jacques, sieur de Lorges, capitaine des gardes du roi. En 1530, Jacques de Lorges avait failli, par un coup imprudent, donner la mort au roi François I[er] (1). Resté néanmoins en faveur à la cour (2), il avait acheté, de François d'Orléans-Rothelin, le comté de Montgommery. Son fils aîné en porta le titre. Il était né à Ducey,

(1) Le roy, sachant que M. de Saint-Pol avait fait un roi de la fève, en son logis, délibéra avec ses suppôts d'envoyer défier ledit roi, ce qui fut fait. Et parce qu'il faisait grandes neiges, mondit sieur de Saint-Pol fit grandes munitions de pelottes de neige, de pommes et d'œufs, pour soutenir l'effort. Etant enfin toutes armes faillies pour la défense de ceux du dedans, ceux de dehors forçant la porte, quelque maladvisé jeta un tison de bois par la fenêtre, et tomba le tison sur la tête du roi, de quoi il fut fort blessé, de manière qu'il fut quelques jours que les chirurgiens ne pouvaient assurer de sa santé. (*Mémoires de Martin du Bellay*, l. I; voir aussi *Mémoires de Louise de Savoie*, à la date du 6 janvier 1521, et dans les *Œuvres d'Etienne Pasquier*, t. II, p. 76.)

(2) François I[er] l'envoya en Ecosse, en 1535, pour y veiller aux intérêts français, compromis par les querelles du comte de Lennox et du cardinal de Saint-André, et, bien qu'ennemi personnel de Lennox, il sut l'appuyer et lui faire rendre la faveur de la cour française; ce que l'historien de Thou, l. III, relève comme un notable trait de générosité.

près d'Avranches, et le coup fatal que porta sa main dut rappeler le vieux dicton du XIe siècle :

> De Cotentin iessit la lance
> Qui abattit le roi de France.

« Le comte de Montgommery était un grand et roide jeune homme, lieutenant du sieur de Lorges, son père (1) », « aimant ses aises et le jeu, mais quand il avait une fois le cul sur la selle, le plus vigilant et le plus soigneux capitaine qu'on eut seu voir ; au reste, si vaillant qu'il assaillait tout, faible ou fort, qui se présentait devant lui, aussi a-t-il fait de belles guerres et y a été très-heureux (2). »

Montgommery avait déjà fait ses preuves de bravoure et d'habileté. Il avait été envoyé en Ecosse, comme son père, pour commander les troupes françaises employées à soutenir les Stuarts contre l'Angleterre. Ses services, son habitude des armes, sa belle tournure lui avaient attiré la faveur d'Henri II. Aussi sa place était-elle marquée au milieu des fêtes chevaleresques qui eurent lieu à la cour, à l'occasion du mariage d'Elisabeth de France avec le roi d'Espagne Philippe II.

Le second jour du tournoi, le roi, qui aimait pas-

(1) Mémoires de Vieilleville, l. VII, ch. 28.
(2) BRANTÔME.

sionnément ces jeux violents, joûta d'abord avec le duc de Savoie et le duc de Guise. Montgommery « prit le rang de la troisième course, qui était la dernière que le roi dut courir. Tous deux se choquent à outrance, et rompent fort dextrement leurs bois. M. de Vieuxville, auquel appartenait de courir, se présente et veut entrer en lice, mais le roi le pria de le laisser faire encore cette course contre le jeune Lorges; car il voulait avoir sa revanche, disant qu'il l'avait fait branler et quasi quitter les étriers. M. de Vieuxville lui répond qu'il en avait assez fait, et avec très-grand honneur, et s'il se sent intéressé, qu'il en allait pour lui tirer raison. Sa Majesté, cependant, voulut faire encore cette course contre ce Lorges, et le fit appeler. Lorges se voulut excuser aussi, disant qu'il avait fait sa course, et que les autres ne permettraient pas qu'il fît sur eux cette anticipation. Mais Sa Majesté l'en dispensa, lui commandant d'entrer en lice. A quoi, par très-grand malheur, il obéit et prit une lance.... Ayant tous deux fort valeureusement couru, et rompu d'une grande dextérité et adresse leurs lances, ce mal habile Lorges ne jeta, selon l'ordinaire coutume, le tronçon qui demeure en la main, la lance rompue, mais le porta toujours baissé, et en courant rencontre la tête du roi, duquel il donna droit dedans la visière, que le coup haussa (1), et lui creva un œil; ce qui contraignit

(1) L'impatiente ardeur du roi n'avait pas permis qu'on mît le cro-

Sa Majesté d'embrasser le col de son cheval, lequel, ayant sa bride lâchée, paracheva sa carrière, au bout de laquelle le grand et le premier écuyer se trouvèrent pour l'arrêter, et ôtèrent au roi son habillement de tête, après l'avoir descendu de cheval, pour le mener en sa chambre, leur disant avec paroles fort faibles qu'il était mort (1). »

Henri II expira le 10 juillet 1559, après avoir ordonné de ne point inquiéter Montgommery. Mais la haineuse italienne qu'il laissait veuve, fut implacable, et, au bout de seize années, elle fit périr en place de Grève le vaillant capitaine, que son aveugle ressentiment avait précipité dans les bras des protestants.

En effet, aussitôt après l'accident funeste, Montgommery prit la fuite et passa en Angleterre. Le Roi mort, il vit sa patrie à toujours fermée pour lui, autant du moins que durerait le pouvoir de Catherine de Médicis. Alors, il se laissa gagner à la cause des protestants, et bientôt le banni innocent rentra en France, apostat et révolté, moins coupable que d'autres, mais plus que personne attaché et comme condamné à la révolte.

chet à la visière, dit Gaspard de Tavannes, chap. XIV; mais Vieilleville, qui avait eu la charge de vêtir le roi de ses armes, se garde de rappeler ce détail.

(1) CARLOIX, *Mémoires du maréchal de Vieilleville*, l. VIII.

RÈGNE DE FRANÇOIS II

1559-1560.

Le nouveau roi était un jeune homme faible et maladif, bien peu fait pour régner au milieu d'une si rude époque. Il n'avait que seize ans, et l'année précédente il avait épousé la belle et infortunée reine d'Ecosse, Marie Stuart, nièce des princes lorrains.

Les brillantes qualités de François de Guise l'avaient mis fort en faveur sous Henri II. Il était maintenant l'oncle de la reine de France, et ses talents, sa chevaleresque bravoure, son noble et généreux caractère, lui créèrent une position plus grande que jamais. Avec son frère, le cardinal de Lorraine, l'illustre orateur du concile de Trente, il se trouva bientôt à la tête de la Cour et de tout le royaume. Que de haines et de calomnies ne soulevèrent pas leurs grandeurs! L'écho en fausse encore aujourd'hui l'histoire. Cependant, peu de vies aussi pures, aussi remplies et aussi glorieuses ont jamais

mérité à un homme le titre de héros. Sa valeur avait brillé à Montmédy, Landrecy, Saint-Dizier, Boulogne où il combattit presque seul un bataillon anglais. A Metz, en 1553, il avait soutenu tout l'effort de l'empire de Charles-Quint, et contraint l'empereur lui-même à abandonner le siége de cette ville, et ses grands projets d'invasion. L'année suivante, il triomphait encore des Impériaux à Renty. En Italie, son épée rétablit pour un temps les affaires du Saint-Siége. La France le rappela en hâte après le désastre de Saint-Quentin, et ce fut lui qui eut la gloire d'arracher aux Anglais leur dernière place sur le sol français. En dix jours, il leur prit Calais, qu'ils tenaient encore en ce temps ; il enleva Thionville, Guines, Ham, etc..., aux Espagnols. Le débile François II le créa lieutenant général du royaume, et le Parlement lui donna le nom de *Conservateur de la Patrie*.

Nous aurons à voir la suite de ses exploits. Les princes et les courtisans jaloux lui reprochèrent de n'être pas Français ; le prince lorrain était du pays de Jeanne d'Arc, et nous le verrons enlever aux révoltés français Rouen et Bourges ; Rouen, où Jeanne d'Arc avait péri, on sait de quelle mort, et que ces bons Français avaient rouverte, ainsi que le Havre, aux armées d'Angleterre.

Dans ce grand caractère, ce qu'il n'importe pas moins de faire remarquer que sa valeur, c'est sa

douceur, son humanité envers les faibles et les vaincus (1). En ces temps rudes et violents, ce vaillant soldat se souvint toujours d'être loyal chrétien ; après chaque combat, il s'occupait des blessés, amis ou ennemis, les faisait souvent recueillir et soigner à ses frais, et donnait toujours les ordres les plus précis et les plus sévères pour ménager les populations. Avant que Poltrot ne réussît à l'assassiner, plus d'un fanatique avait songé à ce crime, et le duc de Guise est tout entier dans la chrétienne réponse qu'il fit à l'un de ces misérables, arrêté, convaincu et tremblant devant lui : « C'est ta religion, dis-tu, qui t'a porté à m'assassiner ; va, la mienne veut que je te pardonne. » Les poëtes inventent ou déplacent de telles paroles ; les héros seuls les trouvent, et les soutiennent.

On accusa François de Guise d'une ambition extrême. On jugera de la valeur de ce reproche répété plus tard avec plus de violence encore contre son fils. Les protestants répétèrent cette accusation avec acrimonie et persistance. On verra qui, des princes de France apostats, ou de Guise, usurpa un jour le titre de roi et fit battre monnaie à l'effigie de Louis XIII (2).

(1) Voir presque tous les mémoires du temps, notamment ceux de F. de Rabutin.

(2) Le prince de Condé fit frapper des pièces à son effigie avec cette étrange exergue : *Ludovicus XIII. Dei gratia Francorum rex primus christianus.* (Daniel, t. X, p. 332.)

Les princes de la maison de Bourbon, fort abaissés, et presque ruinés depuis la trahison du trop célèbre connétable, les Montmorency et les Châtillon ne purent supporter l'éclat que les Guise s'acquéraient par leurs services. Réduits au rôle de chefs de l'opposition, ces princes et ces courtisans mécontents formèrent une coalition de tous les éléments de résistance, et les protestants leur furent un appoint considérable qui fit bientôt toute leur force.

La vieille ennemie de la France leur offrit son appui qui fut accepté. Dès le 22 août 1561, Trockmorton, l'ambassadeur anglais, avait à Saint-Denys, de secrètes intrigues avec Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et lui faisait savoir le désir que la reine Elizabeth avait « de former avec lui une alliance pour l'honneur de Dieu et l'avancement de la religion (1). »

Aussi, malgré le renouvellement des édits d'Henri II, le roi de Navarre, son frère le prince de Condé et d'Andelot, osaient favoriser ouvertement les protestants (2). Et, dès lors, ceux-ci enhardis commencèrent à braver ouvertement les populations catholiques. On ne vit plus bientôt par toute la France que querelles, collisions et luttes violentes, qui ne pouvaient tarder à amener la guerre civile ouverte.

(1) *Histoire d'Angleterre*, de LINGARD, et *Mémoires de Castelnau*, l. XLIV-L.

(2) FLOQUET, t. II, p. 281.

En Normandie, le Parlement de Rouen essaya de lutter contre ces éléments de désordres ; mais ce fut en vain.

Vers la fin de 1559, il avait envoyé des commissions, composées de quelques-uns de ses membres, dans les différents bailliages. C'est ainsi que le conseiller de Bordeaux et l'avocat du roi Pericard, furent envoyés dans le Cotentin. Mais il se forma contre eux de tumultueuses assemblées, qui osèrent adresser des huissiers aux commissaires pour leur déclarer « qu'on ne voulait point les reconnaître pour juges, et qu'on les récusait au nom de tous. »

« Dans un faubourg de Saint-Lo, arrivaient de toutes parts des gens inconnus, à l'air hagard, suspect et menaçant. Dans une seule maison, réputée n'être habitée que par trois personnes, il y avait plus de trente ou quarante *horsins, tous garnis d'armes*. Par quelques paroles qu'entendirent les deux magistrats, ils comprirent que ces rebelles avaient des intelligences avec les Anglais ; et en effet la reine Elizabeth les favorisait sous main (1). » La justice dut céder à la force, et les deux commissaires, réduits à l'impuissance, menacés même dans leur sûreté personnelle, durent rentrer à Rouen.

Mais, dans cette ville même, les factieux commen-

(1) Floquet, t. II, p. 282. — Sous la reine Marie, la France avait, elle aussi, excité les troubles et les conspirations en Angleterre. Et cette politique a duré.

çaient à se donner libre carrière. « On les voyait s'attrouper, menaçants et hurlants, autour du palais lorsqu'on y jugeait quelqu'un des leurs, dont le crime, trop éclatant, n'avait pu rester impuni. Bientôt ils osèrent plus encore : le Parlement venait de condamner un nommé François Le Monnier, *hérectique, schismatique sacramentaire et perturbateur de la république.* » On le conduisait au supplice, quand des inconnus, armés jusqu'aux dents, se jetèrent sur le lugubre convoi, délivrèrent le patient, forcèrent les gens de justice à fuir et les poursuivirent même, après les avoir presque tous blessés, ainsi que les bourgeois qui avaient voulu leur prêter main forte. Le Parlement se réunit en hâte, le condamné fut repris et exécuté le lendemain.

A Caen, où les religionnaires s'étaient emparés de deux églises pour y tenir leurs prêches (1), les deux commissaires Le Georgelier du Bois, conseiller, et l'avocat du roi d'Amours, furent assaillis, dans leurs maisons, par des gens *armés et embastonnés* qui, sur les dix heures du soir, tentèrent d'enfoncer les portes, frappèrent de leurs épées les voisins et les serviteurs venus au secours des deux magistrats, brisèrent les fenêtres à coups de pierre et couvrirent les murs de placards menaçants et séditieux (2).

« Le lieutenant d'Orbec, au même temps, fut tué

(1) *Fr. protest.*, Art. COUSIN.
(2) FLOQUET, t. II, p. 283.

d'un coup de pistolle. Raven Morel, élu à Falaise, fut aussi meurtri d'un autre coup de pistolle, comme il allait en sa terre de Torps, près ledit Falaise (1). »

Les protestants « tenaient leurs prêches publiquement, avec armes et pistolles, soit hors la ville, soit en pleine ville, et en revenaient en chantant le long du chemin, tombant à coups d'épée sur ceux qui faisaient mine de les en empêcher. Un jour, ils rencontrèrent le cardinal archevêque de Rouen qu'ils insultèrent et traitèrent d'Ane rouge et autres mots en leur jargon (2). »

Au mois de mars 1560, ils abattirent la croix devant l'église de la Ronde, à Rouen, et détruisirent quantité de statues et de tombeaux. Un dimanche, ils assaillirent l'église cathédrale elle-même pendant l'office.

Dans le reste de la province, les troubles n'étaient pas moindres. Les calvinistes de Saint-Lo se ruèrent sur l'église de Saint-Louet-sur-Lozon, la pillèrent et la profanèrent par le meurtre d'un nommé du Fresne (mai 1560) (3).

Le farouche Knox était encore à Dieppe, et y avait gagné une partie considérable de la population (4).

C'était partout « assemblées sans cesse en grandes

(1) De Bras, p. 224.

(2) *Relation des troubles de Rouen*, p. 10.

(3) *Histoire militaire*, Seguin, p. 349.

(4) *France protest.*, art. Saint-Paul.

troupes sous ombre de religion, tant de jour que de nuit ; ils chantaient et faisaient prière, contre la coutume, par les rues et places publiques de Rouen, aucuns couverts d'armes, saisis de bâtons de guerre (1) ou de pierres, commettant chaque jour grands excès et insolences (2). » « Nul doute que ces mutins ou leurs chefs, tout au moins, ne fussent dans le secret de la conjuration d'Amboise, qui courait alors (3).

Dès avant le sacre de François II, qui eut lieu le 18 septembre 1559, les seigneurs mécontents s'étaient rassemblés à Vendôme (4). Leur résolution définitive ne fut cependant prise qu'à La Ferté, et Trockmorton alla immédiatement en Angleterre pour en prévenir la reine (5).

Aucun des grands ne voulut se mettre ouvertement à la tête de l'entreprise, qui avait pour but ostensible de tuer le duc de Guise et le cardinal son frère, puis de s'emparer de la personne du jeune roi. S'il n'est pas prouvé qu'ils eussent l'intention de sacrifier ce prince et ses frères, pour faire place à Antoine de Bourbon ou au prince de Condé, ils en furent assez généralement soupçonnés (6).

Le chef ostensible de la conjuration fut La Re-

(1) On appelait ainsi les mousquets.
(2) Floquet, t. II, p. 288.
(3) Floquet, t. II, p. 289.
(4) Davila, l. i.
(5) Davila, l. i, et Castelnau.
(6) Dupleix, p. 578. — Brantome, Belleforest, etc.

naudie, aventurier jadis condamné pour crime de faux. Revenu de Genève, il se rendit en Angleterre pour solliciter les secours de la reine Elizabeth, et fut facilement entendu de l'ambitieuse princesse. La France était alors même en guerre avec elle à cause du royaume d'Ecosse (1); elle joignait d'ailleurs au titre de reine d'Angleterre, le titre de reine de France, et conserva toujours sur ses écussons les fleurs de lys, comme armes de prétention.

La Renaudie parcourut la France, en se cachant sous de faux noms, forma un noyau des mécontents catholiques ou protestants, et les réunit tous, secrètement et sous divers prétextes, dans la ville de Lyon, puis dans celle de Nantes.

« Il s'en trouva d'assez furieux dans cette conférence pour proposer d'exterminer le Roi et ses trois frères, et de faire régner le prince de Condé. Sur quoi le sieur de Saint-Romain, gentilhomme normand, s'éleva et s'emporta contre ceux qui avaient eu l'âme assez noire pour concevoir un semblable dessein; et, après en avoir fait connaître l'énormité, il fit résoudre l'assemblée à insérer dans leur cahier qu'ils n'attenteraient jamais contre la vie du Roi ni contre celle des princes du sang (2). »

Presque toutes les provinces furent représentées dans ces conciliabules par quelque seigneur mécon-

(1) P. Daniel, t. X, p. 47.
(2) Masseville, t. II, p. 125.

tent et avide d'aventures. Robert de Sainte-Marie-du-Mont, de la vieille famille Aux-Epaules, se chargea de propager le complot en Normandie, où sa famille était puissamment alliée, et conduisit les adhérents qu'il réunit au rendez-vous général fixé d'abord au château de la Frédonnière, dans le Blésois, pour le 10, puis pour le 16 mars.

Les docteurs protestants consultés approuvèrent le projet des révoltés, et décidèrent que le parti fournirait hommes et argent *afin que la force lui demeurât*, et de Bèze témoigne un regret extrême que le complot ait échoué (1).

On sait quelle fut l'issue de cette vaste machination. Les princes lorrains avertis par l'avocat des Avenelles et par plusieurs messagers venus de l'étranger, transférèrent la Cour de Blois dans le château fort d'Amboise, et se mirent en mesure de résister.

La Renaudie et une partie des conjurés périrent les armes à la main. Quelques autres furent arrêtés, jugés et exécutés. La Bigne, secrétaire de la Renaudie, et originaire de Caen, fut fait prisonnier et passa des aveux confirmés par ses complices, le capitaine Mayère et Raunai.

Les Normands et Sainte-Marie ne sont nommés ni parmi les morts, ni parmi les prisonniers. Sans

(1) Bossuet, *Histoire des variations.*

doute ils étaient parvenus à s'échapper et à regagner la Normandie.

C'est alors que le duc de Guise fut nommé lieutenant général du royaume. Le Roi proclama une amnistie qui dut être bientôt révoquée devant la persistance de la sédition. Le prince de Condé, qui était à la Cour, fut arrêté. Mais la révolte ayant échoué, ses principaux auteurs la désavouèrent, tout en continuant secrètement à la fomenter.

Les protestants répandirent à Paris et à Rouen des libelles anonymes où ils essayèrent de justifier leur coup manqué. Ils en firent parvenir des exemplaires aux Parlements de ces deux villes (1). Les magistrats normands envoyèrent un de ces factums à Amboise, où les Guise dédaignèrent de l'examiner, ayant déjà adressé à tous les Parlements du royaume un récit des événements.

L'amiral de Coligny et d'Andelot étaient encore à la Cour. Catherine de Médicis, dont toute la politique n'allait qu'à se maintenir par de dangereux ménagements, se rapprocha, par jalousie des Guise, de ces deux ennemis de ses fils. Elle les fit même envoyer en Normandie pour calmer la province.

Ce choix étrange et peut-être perfide eut les effets qu'on en devait attendre. « Bien loin de prêcher aux Normands l'obéissance, Coligny les exhorta à per-

(1) De Thou, l. xxa.

sister dans ce double schisme de religion et d'État, si bien que, se voyant soutenus par un homme de cette force-là, ils levèrent le masque et firent hautement le prêche à Caen, à Saint-Lo, à Alençon, à Dieppe, au Havre-de-Grâce. Ils voulurent en faire autant à Rouen, où ils avaient gagné quelques conseillers du Parlement. Mais la principale partie de ce sénat demeurant toujours catholique, leur audace fut réprimée pour le coup (1).

L'édit de Romorantin, donné en mai, eut beau défendre les assemblées, les prêches et les séditions, en Normandie, « il n'y avait quasi bonne ville ni bon bourg où il n'y eut église dressée à l'exemple de Rouen, comme entre autres lieux, à Dieppe, à Luneray, Caen, Vire, Saint-Lo, Evreux (2). »

L'historien du Parlement de Rouen à qui nous empruntons cette citation, ajoute naïvement : « Chose remarquable ! les religionnaires maintenant avaient partout presque des prêches publics ; nous venons de le dire, et jamais toutefois on ne les avait vus si séditieux. » N'est-ce pas le propre des révolutions d'augmenter de violence en raison de la faiblesse de la résistance qu'on leur oppose ?

Le prince de Condé avait réussi à s'échapper et s'était retiré en Guyenne ; il y chercha de nouveau à organiser une prise d'armes. Jacques La Sague, qui

(1) MASSEVILLE, t. V, p. 128.
(2) DE BÈZE, t. I, l. 220, édit. de 1580.

allait reprendre le rôle de La Renaudie, fut arrêté porteur de ses dépêches qui étaient très-compromettantes. Mais on ne put arrêter que le vidame de Chartres, et les principaux séditieux échappèrent encore à toute punition.

Aussi les dangers étaient-ils chaque jour plus menaçants. On apprit vers ce temps que les protestants de Paris avaient organisé un complot pour incendier la ville (1).

Dans de telles circonstances, une assemblée de notables fut convoquée pour le 21 août, à Fontainebleau. L'amiral de Coligny revenu de l'étrange mission que la reine-mère l'avait envoyé accomplir en Normandie, Coligny, le pacificateur, n'avait pas perdu son temps dans notre province.

Au milieu de l'assemblée il présenta au roi une requête au nom des protestants normands, ajoutant que, si elle n'était pas signée encore, il se faisait fort de la faire signer par cinquante mille hommes du pays. Puis deux prélats, Charles de Marcillac, archevêque de Vienne et Jean de Montluc, évêque de Valence, vinrent se faire les champions de l'hérésie, encouragés et soutenus par la cauteleuse Catherine de Médicis.

Devant tant de périls et de telles complications, les Guise surent prendre un grand parti. La con-

(1) Dupleix, t. III, p. 587, et d'Aubigny, l. 2, ch. XIV.

vocation d'États généraux fut résolue et indiquée à Meaux pour le 23 décembre. L'assemblée des notables fut dissoute après avoir exprimé le vœu de la réunion la plus prochaine d'un concile général ou national ; en outre, conformément à ses conseils, on donna une ordonnance statuant qu'il ne serait dorénavant informé ni procédé contre personne pour fait de religion. La tolérance était donc conquise par les novateurs et formellement établie. Nous allons en voir les premiers fruits.

« A Rouen, dit de Bèze (1), les protestants furent d'abord retenus par l'instante prière de quelques présidents et conseillers qui les favorisaient, et exhortaient à se porter le plus couvertement, sans rien attenter de nouveau, ains à se contenter de leur état paisible. De vray cette Cour passait sous connivence leurs assemblées, et n'était aucun contraint d'aller à la messe, ni de rien faire contre sa conscience. »

Vers le milieu de l'année 1561, un nouveau ministre était arrivé à Rouen. C'était Pasquier Marlorat, apostat de l'ordre des Augustins, né à Bar-le-Duc, en 1506, et qui avait prononcé ses vœux en 1524. Il eut des succès comme prédicateur dans les villes de Bourges, de Poitiers et d'Angers ; il était même désigné pour venir prêcher une station de carême à

(1) *Apud* Floquet, t. II, p. 292-293.

Rouen quand il déserta tout à coup son couvent. « Aimant mieux être marié que forniquer, il avait pris femme au pays de Berne, » dit de Bèze, et il devint l'un des ministres les plus notables de la nouvelle Eglise.

Le plus souvent c'était le soir, ou même la nuit, qu'il prêchait en public. « A la chute du jour, des hommes enveloppés dans de grands manteaux, et dont les visages étaient cachés sous des chapeaux à larges bords, se formaient silencieusement en groupes au pied des hautes tours de Notre-Dame; bientôt on les voyait se réunir en cercle autour du savant et éloquent ministre qui les allait prêcher, puis leurs voix s'élevant toutes ensemble chantaient les psaumes de Marot (1). »

L'attrait du mystère, le charme de la parole, les secrètes révoltes de l'orgueil contre l'autorité, la foi et les lois de pénitence ou de chasteté, l'extérieur grave des sectaires, étaient des séductions auxquels bien des hommes irrésolus, bien des consciences chancelantes ou chargées devaient se laisser prendre. Des membres du clergé eux-mêmes se laissèrent entraîner, et, pasteurs infidèles, aidèrent à répandre le mal au lieu d'y porter remède.

La liberté de ces réunions ne suffisait pas longtemps aux nouveaux sectaires. Ceux que de Bèze

(1) Floquet, t. II, p. 307.

nomme les étourdis voulaient autre chose. Le prêche fini, ils parcouraient bruyamment la ville poussant des cris effrayants, « jettant des pierres, cassant les verrières, commettant autres forces, insolences, crimes et délits (1). » Bientôt ils trouvèrent un prédicant capable de leur plaire. C'était un nommé Cottin, fanatique né à Gisors, qui avait été à Genève, et d'où il s'était fait chasser comme anabaptiste, disent les protestants qui jugèrent bon de les désavouer.

Il se mit à prêcher dans un terrain voisin des murs de Rouen, et condamna hautement la prudente modération des autres ministres. Il disait que Dieu lui révélait des choses admirables, que l'Antechrist serait renversé de son trône par la force des armes, que le Seigneur l'avait choisi pour chef de ses armées, et qu'il ferait périr tous les méchants, ayant l'ordre d'exterminer les mauvais princes et les magistrats iniques ; que Dieu lui avait accordé de ne mourir qu'après avoir réformé le monde ; qu'on ne devait pas s'étonner de l'échec d'Amboise, car cet échec n'avait eu lieu que parce qu'on avait négligé de l'associer à cette entreprise. En parlant, il se livrait aux grimaces et aux contorsions les plus extravagantes, et se roulait à terre dans des accès d'épilepsie ou de possession (2).

(1) *Relation des Troubles.*
(2) Voir DE THOU, t. XXV, *in fine.*

5

Ces folies odieuses ne dégoûtaient point ses auditeurs dont le nombre s'accrut rapidement. « On les voyait en grand nombre, couverts par le visage de leurs chapeaux et manteaux, rentrer dans Rouen par dessus le pont, en ordre comme de procession, chantant et submurmurant les psaumes de David traduits en langage vulgaire, et rimés par Clément Marot. » L'audace du sectaire croissait chaque jour avec le nombre de ses disciples. « Il exhortait chacun de prendre les armes, disant que, pour certain, ses prédictions adviendraient en bref (1). »

Le Parlement fit prévenir le cardinal de Bourbon, alors archevêque de Rouen, et le cardinal fut insulté par ce misérable. Le Parlement s'adressa alors au bailly Jean d'Estouteville sieur de Villebon, qui arriva bientôt avec une compagnie de cinquante lances, et Cottin fut arrêté. Le Parlement le condamna au feu. Deux de ses parents, complices de ses excès, furent condamnés à être pendus à côté de son bûcher. Follement abusés jusqu'au dernier moment, ils ne reconnurent, dit-on, leur erreur qu'en voyant Cottin consumé par les flammes. Jusque-là ils avaient cru à son immortalité (2).

Le Parlement espérait peut-être, par cet acte de vigueur, arrêter le cours des séditions et des tumultes. Il était trop tard.

(1) Manuscrit contemporain cité par FLOQUET, t. II, p. 304.
(2) FLOQUET, t. II, p. 305.

Au mois de juin de cette même année 1560, le sang coula dans les rues de Rouen. Les catholiques exaspérés par les insultes avaient assailli les maisons des protestants qui étaient faciles à reconnaître en ce qu'elles n'avaient point été tendues et ornées au jour de la fête du Saint-Sacrement. Ils les envahirent et les ravagèrent. Il y eut de part et d'autre nombre de morts et de blessés. Le Parlement envoya des troupes qui arrêtèrent indistinctement les protestants et les catholiques. Le lendemain de l'émeute trois ou quatre mille protestants s'attroupèrent dans la cour du palais, et réclamèrent justice à grands cris. Le Parlement embarrassé fit demander des instructions au Roi, et le Roi accorda, le 9 juillet, une amnistie générale, pour tous les faits de cette fatale journée du 13 juin.

Pendant ce temps, une autre rencontre avait eu lieu à Luneray. Une procession avait été attaquée et dispersée par les religionnaires réunis pour le prêche qui se faisait en cet endroit, et les catholiques avaient perdu une douzaine d'hommes. Les religionnaires leur avaient en outre fait des prisonniers qu'ils firent mener dans les prisons publiques, d'où le Parlement les fit sortir.

Enhardis par leurs succès et leurs forces croissantes, les religionnaires présentèrent une profession de foi rédigée au nom des habitants de Rouen, de Dieppe, du Havre et autres lieux. Ces manifestes

furent brûlés en grande cérémonie par la main du bourreau, « mais les assemblées continuèrent publiquement et multipliaient avec armes dans la ville de Rouen et autres villes de ce pays (1). » Et le mois d'août 1560 fut à Rouen et dans toute la Normandie l'époque de grands désordres.

Jacques de Brèvedent, lieutenant général du bailliage de Rouen, fut poursuivi en plein jour dans les rues de la ville par les religionnaires qui voulaient le contraindre à relâcher un des leurs, qu'il avait dû faire arrêter.

Les officiers du roi ni les prêtres ne purent plus sortir sans être insultés. Les maîtres drapiers ayant refusé d'employer des ouvriers protestants, il y eut une sanglante sédition; les deux partis sonnèrent le tocsin, et en vinrent aux mains dans les rues. La justice voulut intervenir et informer contre les plus violents, ses agents furent assaillis par la populace.

La population de la ville, exaspérée, prit les armes contre les auteurs de tous ces troubles, et, dans une émeute, deux ministres furent tués et leurs livres brûlés. Les religionnaires, de leur côté, forcèrent des églises, souillèrent les autels et profanèrent les vases sacrés.

Le 25 août, la sédition recommença plus violente encore. La justice, réduite à l'impuissance, ne pou-

(1) Floquet, t. II, p. 318.

vait que faire de vaines protestations qui demeuraient forcément sans effet au milieu de ce choc des passions les plus violentes qu'on avait laissé soulever.

Prévenu de ces funestes collisions, la Cour résolut d'envoyer des troupes pour rétablir l'ordre dans la province. Villebon fut envoyé dans la Basse-Normandie avec les compagnies d'Elbeuf, d'Annebault et de la Meilleraye. Le maréchal de Vieilleville fut chargé de pacifier la Haute-Normandie. Il partit de la cour avec de pleins pouvoirs, à la tête de sept ou huit compagnies d'hommes d'armes et de bandes françaises.

Soudard vaniteux et sans scrupules, Vieilleville se conduisit cependant avec un certain tact dans ces difficiles circonstances. Il logea ses soldats dans les environs de Rouen, pour épargner à la ville les malheurs qu'une entrée de troupes entraînait presque toujours en ce temps.

Il sut profiter de l'effroi que la nouvelle de son arrivée causa tout d'abord, et désarma les habitants. Tous, sans distinction, catholiques ou religionnaires, nobles ou bourgeois, durent porter immédiatement toutes leurs armes à l'hôtel de ville, « sous peine de la hart et sans miséricorde. » La ville fut investie, et trente des plus séditieux « d'une et d'autre religion » furent arrêtés et jugés par le prévôt Genton. Dix-huit d'entre eux, les plus coupables, furent pen-

dus sur la place du Vieux-Marché, les autres condamnés au fouet, au bannissement ou à la prison.

Vieilleville défendit à son prévôt « d'employer, en la sentence que l'on prononce au pied de l'échelle, le mot de religion ; mais seulement qu'ils ont porté les armes contre les ordonnances du roi, n'étant soldats, — lesquels, après s'être enivrés, se sont battus et tués, et, par un débord désespéré, en leur ivrognerie, ont entré aux églises et ravagé en icelles ce qu'ils ont pu prendre et voler. — S'ils eussent été exécutés pour avoir pollu les autels, foulé aux pieds les choses sacrées, et les autres pour avoir tué deux ministres et brûlé une infinité de bibles, nouveaux testaments français, avec d'autres de leurs livres censurés, c'eût été pour animer les uns contre les autres à en tirer vengeance, faire des parties et entreprises pour y parvenir, et toujours recommencer ;... mais chacun craint cette réputation d'être dit sujet au vin, et à s'enivrer, et mourir avec cette honteuse marque, et non pas pour sa conscience, et pour soutenir, en vrai chrétien, sa religion (1). »

Nous verrons si cette misérable finesse eut grand succès.

Treize des condamnés exécutés à Rouen étaient originaires de Dieppe. Dans cette ville aussi, les sectaires avaient causé de grands désordres ; l'amiral

(1) Carloix, l. viii, ch. xi.

de Coligny les soutenait depuis longtemps, et leur avait fait bâtir un temple magnifique. « C'était un fort brave édifice, ressemblant au théâtre de Rome qu'on appelle Colysée, ou aux arènes de Nîmes. »

Vieilleville reçut une députation de cette ville et déclara à ses envoyés que le temple devait être démoli. « Car le Roy s'estomaquait bien fort qu'ils avaient eu la hardiesse de le faire construire en plein cœur de ville, sans sa permission, et qu'ils savent bien qu'un gentilhomme n'oserait élever en sa terre un colombier seulement sans le congé du seigneur duquel il la tient. Vous deviez, comme officiers de Sa Majesté, vous y opposer de vive force, et y perdre plutôt la vie. — Ils protestèrent qu'il avait été bâti par le commandement exprès de l'amiral, qui avait avancé les premiers deniers, et souvent contribué aux dépenses (1). »

Vieilleville ne laissa pas le temps aux députés d'aller prévenir leurs concitoyens de sa réponse; il partit subitement de Rouen, et, d'une traite, arriva devant Dieppe, où il entra, moitié de bon gré, moitié par surprise et par force. Toute la population effrayée dut travailler à la démolition du temple, qui dura trois jours. Deux jours après, Vieilleville entra dans Rouen et repartit bientôt pour la cour, qui était alors à Orléans, et où s'assemblaient les États généraux.

(1) Carloix, l. viii, ch. xiii.

A peine Vieilleville parti, les troubles recommencérent. Le duc de Guise avait envoyé l'ordre de rétablir le guet de nuit, mais les résistances du conseiller de ville Gruchet de Socquence, gagné par les religionnaires, l'emportèrent, et encore une fois *la justice demeura à Rouen sans la force du roi* (1).

Deux prisonniers catholiques, Robert Le Berceur, meunier du moulin de Saint-Ouen, à Rouen, et un bonnetier nommé Heudier, avaient été condamnés à mort par le Parlement, pour crime de sédition. La multitude, un instant intimidée par l'arrivée de Vieilleville, avait été indignée des supplices qu'il avait infligés indistinctement aux catholiques et aux religionnaires; elle était résolue à ne plus souffrir qu'on donnât la mort à des hommes dont elle partageait les passions comme les croyances.

Le 2 décembre, la potence où Le Berceur devait être pendu fut dressée sur la place de la Croix-de-Pierre. Mais Le Berceur fut délivré par la foule. En vain le Parlement mit sa tête à prix, il fut sauvé et put échapper de la ville. Les magistrats furent pris de peur et firent exécuter l'autre condamné, Heudier, clandestinement dans sa prison. C'était avouer à la populace un triste état d'impuissance à lui tenir tête.

Aussi ce ne fut plus qu'attroupements menaçants aux carrefours, sur les places et jusque dans les ave-

(1) FLOQUET.

nues du palais de justice. Les magistrats n'osèrent bientôt plus sortir qu'armés et escortés.

Les religionnaires, de leur côté, se préparaient ouvertement à la guerre civile. Des inconnus, à l'air suspect, affluaient à Rouen. Il fallut établir un *guet* fort de quatre cents hommes, qu'on plaça sous les ordres d'un capitaine nommé La Trie, et des mesures de police contraignirent les vagabonds sans nombre qui avaient envahi la ville et l'épouvantaient, à se retirer.

Le prince de Condé semble avoir été le secret instigateur de toutes ces agitations (1). A cette époque, il venait de faire une tentative pour se rendre maître de Lyon. Il travaillait aussi cette ville et avait essayé de s'y faire des partisans en y introduisant des aventuriers de son parti. La résolution de l'abbé d'Anchon, neveu du maréchal de Saint-André, alors commandant de la ville, et la fidélité courageuse des habitants sauvèrent cette place des mains du prince (2). Le maréchal de Termes eut ordre de réunir des troupes contre lui, et de le resserrer dans le Béarn, avec son frère, le faible et vacillant Antoine de Navarre.

Le comte de la Rochefoucault-Rendan fut envoyé en Normandie, où l'on redoutait une descente des vieux ennemis de la France, et il vint protéger les

(1) La Popelinière, 2-6.

(2) *Histoire* de Jean Le Fèvre, liv. V.—Davila, liv. II, p. 49.

côtes à la tête de sa compagnie et des compagnies de Charni, du Lude, de la Vauguyon, de Villebon, d'Elbeuf, d'Annebault et de la Meilleraye (1).

Condé et son parti n'étaient point encore en mesure de tenir tête contre les mesures énergiques que les Guise firent prendre. Il espéra même pouvoir encore dissimuler ses complots et ses machinations. Pressé d'ailleurs par les troupes du maréchal de Termes, qui le resserrait chaque jour de plus en plus, et sur le point de se voir acculé et comme bloqué dans le Béarn, il résolut de payer d'audace, et se décida à partir, avec son frère, pour Orléans, où se réunissaient les États généraux. Bientôt les deux princes rencontrèrent le maréchal de Termes, qui les reçut avec honneur, mais qui, sous prétexte de leur fournir une escorte, les conduisit, avec d'étroites précautions, jusqu'à la cour (2).

Le 30 octobre, ils arrivèrent à Orléans. Ils ignoraient sans doute encore les révélations faites par leur agent La Sagne. Condé fut immédiatement arrêté et traduit devant des commissaires qui le condamnèrent à mort. La fin soudaine de François II lui sauva la tête, et, le 8 mars suivant, les affaires avaient assez changé pour qu'il pût faire réviser son procès et proclamer bien haut son innocence. Depuis, sa conduite ultérieure se chargea de montrer qui, de

(1) *Hist.* de DANIEL, t. X, p. 31.
(2) DAVILA, l. II. p. 53.

ses premiers juges, ou des seconds, avaient été justes et impartiaux envers lui.

Les députés des États généraux s'étaient réunis au milieu de ces circonstances orageuses. Dans une séance solennelle, tous avaient commencé par prêter serment de fidélité à la religion catholique; mais soudain la mort du roi vint proroger leurs sessions.

François II mourut le 5 décembre 1560, après dix-huit mois de règne, et à peine âgé de dix-huit ans. « Comme la reine mère avait un désir extrême de régner, elle n'attendit pas que François fût expiré pour assurer sa puissance. Elle envoya le prince dauphin d'Auvergne au roi de Navarre, pour le prier de se rendre dans son cabinet. Après une assez longue conférence, la reine et ce prince se jurèrent, l'un à l'autre, une foi réciproque, et se promirent de s'unir étroitement contre les Guise (1). » Telle fut cette mère. Telle fut cette reine.

(1) De Thou, l. xxvi.

RÈGNE DE CHARLES IX

JUSQU'A LA PACIFICATION DE 1563

1561-1563.

CHARLES, duc d'Orléans, frère puîné de l'infortuné François II, lui succéda. Il n'avait que dix ans et demi. Les troubles n'étaient pas près de finir.

La Cour était pleine de divisions et de complots. La forte main des Guise était désarmée. L'ambition mesquine et inintelligente de l'italienne Catherine de Médicis allait se développer librement. Prenant la duplicité pour de l'habileté, l'esprit d'intrigue pour de la politique, et l'absence de principes pour une force, cette femme que ses contemporains purent soupçonner d'avoir empoisonné deux de ses enfants, François II et Charles IX, afin d'arriver à mettre son incapable main au gouvernail des affaires, cette malheureuse femme sut encore compliquer les terribles difficultés du temps par sa pusillanimité, son égoïsme et ses perfidies.

Dès la fin du règne de François Ier, son ambition intimidée par le génie des Guise l'avait fait se rapprocher du prince de Condé et de Coligny. Aussitôt son fils aîné mort, grâce à elle le prince sortit de prison pour entrer au Conseil et son frère le roi de Navarre reçut le titre de lieutenant général du royaume. A ce prix, elle-même réussit à se faire proclamer régente.

Un des premiers gages qu'elle donna à ses alliés fut de choisir pour prédicateur de la Cour un de leurs amis, l'évêque apostat de Valence, et de laisser les princes faire tenir publiquement des prêches dans leurs logements dépendants du palais. « C'était en carême, et l'on vendit publiquement de la chair partout sans scrupule quelconque. Bref, la Cour ne retenait rien des anciennes marques des rois très-chrétiens, fils aînés et protecteurs de l'Église catholique (1). »

Les États généraux s'étaient réunis le 13 décembre. Dans la session qui fut très-courte, ils s'étaient plaints du clergé dont la malheureuse composition était la conséquence du favoritisme et des choix scandaleux et simoniaques de la Cour. Les rangs de ce corps auguste s'étaient remplis de courtisans avides de bénéfices et insoucieux de leurs devoirs vainement rappelés par les conciles. Une ordonnance rétablit, malgré le concordat, le principe de l'élec-

(1) Dupleix, t. III, p. 607.

tion ; mais on n'observa pas longtemps cette réforme irrégulièrement introduite, et d'ailleurs, les autres bénéfices ecclésiastiques, les commendes d'abbayes et de prieurés, les charges et les dignités de l'Eglise furent encore en proie aux avidités et aux intrigues de la Cour.

On proclama une amnistie générale, tous les prisonniers furent relâchés, et les édits contre l'hérésie furent suspendus.

Les troubles ne firent que puiser dans ces mesures des forces nouvelles et s'accrurent de toutes parts. Le cardinal de Lorraine dut bientôt se plaindre que les prêtres ne pouvaient plus dire la messe ni monter en chaire sans être insultés ; que les magistrats, sans pouvoir, n'osaient plus agir, et qu'on ne voyait plus partout que discordes, séditions, massacres et embrasements (1).

Le connétable de Montmorency, attaché au fond à la religion de ses pères, se rapprocha du duc de Guise, avec le maréchal d'Albon de Saint-André, et bientôt ils formèrent ensemble cette célèbre association connue sous le nom du triumvirat, dont la force arrêta les ambitions de Condé et les efforts des sectaires.

Il était besoin d'y pourvoir. Il n'y avait pas quinze jours que le nouveau règne était commencé, quand

(1) DAVILA, liv. II, p. 74.

les religionnaires normands, sentant le progrès qu'avaient fait leurs affaires, commencèrent de nouveau à assaillir le Parlement de Rouen de leurs requêtes menaçantes, présentées, disaient-ils, « au nom de cinq cent mille hommes épars dans le royaume, sans compter les femmes et les enfants (1). » Ils reniaient leurs dernières séditions, mais ils ajoutaient : « Qu'ils n'entendaient permettre ni souffrir que l'on appréhendât aucuns fidèles désirant vivre selon la réformation de l'Evangile (2). »

Le Parlement sentit que de tels actes « tendaient à une rébellion et sédition, » et informa contre ces libelles qu'il dénonça à la cour. Alors les calvinistes adressèrent au roi de Navarre une requête toute humble et douce, en même temps qu'une autre aussi fière que la première et scellée d'un cachet portant cette devise : *Veritas necat*, *Vérité tue*, était envoyée au Parlement normand (3).

On chercha vainement les auteurs de ces inquiétants manifestes. Partout presque en Normandie les calvinistes pratiquaient leur religion en public. A Neufchâtel, par exemple, « c'était chaque jour des assemblées nouvelles pour ouïr prédicants contre les prohibitions. Les officiers du roi, bien loin de l'empêcher, y donnaient les mains, et le prédicant était

(1) Floquet, t. II, p. 354.
(2) Floquet, t. II, 361.
(3) Floquet, II, 362.

un ancien moine de Rouen, ce qui ajoutait encore au scandale (1). »

L'irritation s'était rapidement accrue, de part et d'autre. Le 26 juillet, parut un nouvel édit, dit l'Edit de Juillet, ou Edit de Saint-Germain-en-Laye, « par lequel il fut ordonné aux catholiques et aux calvinistes de ne se molester en aucune façon les uns les autres, et de s'abstenir des noms et sobriquets odieux qu'ils se donnaient mutuellement. Toutes assemblées furent défendues aux calvinistes, toutes levées de gens de guerre et toute ligue ou révolte. Il fut enjoint aux prédicateurs, sous peine de mort, de ne mêler dans leurs sermons aucuns traits séditieux. Il fut défendu d'administrer les sacrements autrement que selon l'usage de l'Église, et le crime d'hérésie fut réservé aux juges ecclésiastiques, et ne put être puni que par eux. Les délateurs, convaincus de fausseté, furent menacés des peines les plus graves. Enfin, une amnistie fut proclamée pour tout le passé.

Les sectaires, furieux de se voir ainsi arrêtés dans leurs progrès, soulevèrent une sédition, à Rouen, quand le Parlement enregistra le nouvel édit. Ils firent retentir le palais de justice de vociférations et de menaces (2). Théodore de Bèze déclare que « trois jours après, ceux de la Religion recommencèrent leur exercice accoutumé, » et les registres du Parle-

(1) Floquet, 364.
(2) Floquet, t. II, 364.

ment attestent que l'on continua publiquement les prêches *en plus grande assemblée qu'auparavant* (1).

L'édit avait été accueilli, par les populations catholiques, avec une joie extrême. A la première nouvelle que l'on en eut à Rouen, aussitôt « furent rendues grâces et louanges à Dieu, et chanté le *Te Deum laudamus* au chœur de l'église cathédrale de Notre-Dame de Rouen, en musique et aux orgues, toutes les cloches d'icelle église sonnant, ce qui fut fait pareillement par toutes les paroisses de Rouen, quasi en un instant (2). » Joie prématurée.

Les calvinistes, eux, se réunirent sous les yeux mêmes du Parlement, et tinrent publiquement leurs prêches, aux grandes halles de la vieille tour. Leur secte, suivant Théodore de Bèze, comptait alors dans cette ville « quatre ministres, vingt-quatre anciens et dix mille fidèles au moins, parmi lesquels il y avait plusieurs gentilshommes et gens de grand état. »

La cour, instruite de l'état de la Normandie, y envoya le duc de Bouillon, gouverneur de la province, pour faire exécuter l'édit. Ce choix était digne de Catherine de Médicis. Une fois déjà, pour contenir les protestants normands, elle avait trouvé bon de leur envoyer l'amiral Coligny, on sait avec quel succès.

(1) Floquet, t. II, 364.
(2) *Id. Ibid.*

Au reste, « elle avait secrètement promis aux princes de Bourbon d'ouvrir peu à peu aux huguenots un chemin à la liberté de conscience, » et c'était en ce temps qu'elle venait de décider la réunion du fameux colloque de Poissy. Les questions religieuses qui mettaient l'Europe en feu allaient être débattues et discutées sous la présidence d'un Roi de douze ans, et devant un aréopage de femmes et de courtisans.

Cette étrange assemblée eut lieu le 9 septembre 1561. Le ministre de Rouen, Pasquier Marlorat, et l'évêque de Séez, Duval, y assistèrent. Il ne paraît pas que le poids de leurs raisons, ni de leur éloquence, ait eu une grande influence dans ces disputes qui eurent au moins pour effet de montrer les désaccords déjà nombreux entre les réformés eux-mêmes, et de détacher de la secte un des chefs du parti. Ce fut à la suite du colloque de Poissy qu'Antoine de Bourbon, le roi de Navarre, revint au catholicisme et se rallia au triumvirat.

Le duc de Bouillon venu pour faire exécuter l'édit de juillet, qui interdisait les réunions des calvinistes, trouva bon d'envoyer aux baillis de la province « un mandement faisant défense aux habitants catholiques et huguenots de s'offenser ni injurier l'un l'autre, ni aller aux assemblées les uns des autres, sous peine de la hart. » C'était abroger implicitement l'édit, les calvinistes eurent toute liberté de continuer leurs prêches et leurs menées.

Cependant, le Parlement fit arrêter, juger et exécuter un intrigant, nommé Quitard, né à Bourges. Cet aventurier parcourait depuis un certain temps la Normandie, en cherchant des affidés et des recrues pour un complot, dont le vrai but demeura un secret. De Bèze prétend que c'était l'œuvre des Guise et de la reine mère, et qu'il ne tendait à rien moins qu'au massacre de tous les protestants. Cette folle accusation des sectaires tombe d'elle-même, quand on songe aux rapports qui existaient entre Catherine et les princes lorrains. Si cette malheureuse femme eut la main dans cette affaire, demeurée mystérieuse, et quelques raisons pourraient porter à le croire, les Guise y étaient certainement étrangers. La haine que de Bèze leur portait a seule pu lui suggérer l'idée de joindre leur nom à celui de leur ennemie, sans alléguer d'ailleurs aucune preuve, ni aucun indice qui ait pu l'y autoriser. Tout aussi bien serait-on admis aujourd'hui à rejeter les menées de Quitard sur le compte des huguenots, assez coutumiers de ce genre de manœuvres, et alors alliés de l'Italienne. Quoi qu'il en soit, on doit remarquer que, plus tard, Catherine de Médicis vengea la mort de celui qu'elle laissa condamner alors, et fit périr ses dénonciateurs (1).

Quelque temps après la mort de cet aventurier,

(1) Floquet, II, 370.

les protestants de Rouen arrachèrent des mains de la justice un des leurs, nommé Pasquin Guibout, condamné à mort « pour abattement d'images. » Les magistrats impuissants durent subir cet outrage, comme, malgré tous leurs efforts, ils ne purent empêcher le prêche de se réunir dans les grandes halles, au milieu d'un quartier populeux et continuellement en émoi.

La position de la Normandie, comme celle de la France, s'aggravait tous les jours, et notre ambitieuse voisine à qui le duc de Guise avait arraché, il y avait peu de temps, son dernier point d'occupation sur le sol français, l'Angleterre espérait, à la faveur de nos malheurs, reprendre pied dans notre patrie. Dès ce temps-là, elle accueillait avec faveur les chefs de parti vaincu, et en menaçait la France. Hugues Pawlet, gouverneur de Jersey, vers 1550, avait déjà commencé à ménager des relations avec les calvinistes de Normandie. Il leur offrait dans son île un facile refuge, d'où ils pourraient, en toute sécurité, attendre les moments favorables et choisir les occasions de rentrer, à main armée, dans leur pays.

Le règne de Marie Tudor, qui voulut relever le catholicisme proscrit par Henri VIII, fit aussi refluer les protestants des îles anglaises sur les côtes normandes. Mais, à partir de la mort de cette princesse, Jersey et Guernesey furent un foyer de propagande et d'insurrection permanent, d'où sortirent bien des

fois, pour nos contrées, l'incendie et le ravage (1).

Montgommery, banni par la haine aveugle de Catherine de Médicis, s'était jeté dans le protestantisme. Il y avait entraîné ses frères et une partie de sa famille, avec bon nombre des principaux gentilshommes du Cotentin et de l'Avranchin.

Les Aux-Epaules et leurs alliés les d'Orglandes et les Pierrepont, les d'Aigneaux et les Sainte-Marie-d'Aigneaux, les Bricqueville-Coulombières, les Guiton, etc., s'étaient attachés au parti nouveau et faisaient prêcher dans leurs domaines des ministres catholiques qu'on leur envoyait du dehors ; tels étaient ce Le Vayr et ce Soler, jacobin apostat, échappé d'un couvent espagnol, un instant pasteur de Saint-Clément à Jersey, et qui finit par s'établir à Saint-Lo.

Le jour de la fête du Saint-Sacrement, 1561, Jean de Sainte-Marie d'Aigneaux, lieutenant de Saint-Lo, pour le capitaine du Bois de l'Epine, s'empara à l'instigation de Montgommery, alors à Jersey, du commandement de la ville. Enhardis par ce succès, les calvinistes en armes forcèrent les portes de la cathédrale de Coutances et y firent solennellement prêcher leur ministre.

Ce fut au milieu de telles circonstances que Catherine de Médicis jugea bon de révoquer l'édit de juillet et de le remplacer par un autre connu sous le

(1) M. Le Cerf, *Hist. des Iles anglaises.*

nom d'édit de janvier. Par cet édit, toute liberté était donnée aux calvinistes, à la seule condition de ne pas tenir leurs assemblées dans les villes fermées, et de rendre celles des églises dont ils s'étaient emparés. En même temps, la reine fit une secrète démarche auprès des principales églises protestantes « pour ce que, d'autant qu'elle prévoyait que le Roi en les soutenant acquerrait des ennemis, elle voulait savoir d'eux combien d'hommes, tant de pied que de cheval, ils pourraient fournir, et pour combien de temps (1). » Les ministres de Rouen lui promirent six cents cavaliers et six mille hommes de pied.

L'édit de janvier 1561 (vieux style) ne fut enregistré par les Parlements qu'avec une vive répugnance, et après une longue résistance. Ils connaissaient assez l'audace et la violence des religionnaires pour savoir ce qu'amènerait infailliblement le droit de réunion qu'on leur concédait. Mais cela même entrait dans les plans de l'Italienne.

Aussi dès la fin de ce même mois de décembre, les calvinistes de Rouen envahirent la cathédrale et s'y livrèrent au tumulte le plus effrayant. — Le chapitre dut faire acheter des armes et prendre des mesures de défense pour assurer désormais sa sûreté et celle de la métropole.

(1) Floquet, t. II, p. 373.

Au reste, l'anarchie se répandit promptement partout, et, pour notre province, voilà ce que Masseville nous dit de son Etat : « La Normandie avait en ce temps-là pour gouverneur le duc de Bouillon qui favorisait les protestants, étant dans le fonds de leur parti (1), quoiqu'il affectât extérieurement de suivre les ordres du Roi. Toutefois il se trouva suspect aux deux partis, car la Cour étant informée qu'il donnait dans la nouvelle opinion, envoya les ducs d'Aumale et d'Etampes en Normandie pour soutenir les catholiques, et, d'un autre côté, la plupart des protestants ne voulurent plus obéir au duc de Bouillon, parce qu'il les bridait trop à leur fantaisie, et qu'il prétendait que leur révolte n'allât que jusqu'à un certain degré (2). »

« De sorte que cette province se vit partagée en trois sortes de gouvernements : celui des catholiques, qui avait pour chefs les ducs d'Aumale et d'Etampes, les seigneurs de Matignon et de Villebon-Estouteville, le baron de Clère et les seigneurs de La Haye du Puis et de Grimouville-Larchant ; celui des protestants, qui avait pour chefs l'Amiral, le comte de Montgommery, le vidâme de Chartres (3), gouver-

(1) C'est ce que personne n'a jamais pu savoir au juste, et je croirais au fond que ce n'était qu'un homme sans conviction et qui n'agissait qu'en vue d'intérêts personnels.—Il était en avant de trois siècles sur ses contemporains.

(2) On le voit, Bouillon était digne d'un politique du XIXe siècle.

(3) Ce vidame de Chartres était le neveu par sa mère du dernier

neur du Havre-de-Grâce, et les seigneurs de Coulombières-Bricqueville, d'Aigneaux, de Rouvray, de Brecey (Vassy), de Pierrepont et de Jucoville; enfin celui du duc de Bouillon, qui avait pour lui plusieurs villes, et une partie des gentilshommes tant catholiques que protestants, et entre autres les seigneurs de Fervacques et de Pellevey-Tracy. Ces trois partis s'entre-faisaient une cruelle guerre, et chacun des trois était ennemi déclaré des deux autres (1). »

On le voit, tout était prêt pour la guerre civile ; elle allait éclater horrible et formidable.

Les chefs des deux partis, Condé et le duc de Guise, étaient convenus de quitter la Cour. Le duc de Guise s'était retiré à Joinville; Condé était resté à Paris, d'où il suivait ses intrigues à l'intérieur et à l'étranger.

La reine-mère, dont toute l'habileté consistait à s'attacher à la remorque des partis, et à les trahir l'un après l'autre, quelquefois même simultanément, Catherine fut épouvantée de la tournure menaçante que prenaient les affaires. Hésitante au milieu de ses perfidies, et ballottée entre ses amis nouveaux et anciens, elle allait enfin se jeter, et avec elle jeter le jeune roi dans les bras des sectaires. Les calvinistes, grâce à la liberté qu'on leur en avait donnée, avaient

Vendôme qui avait porté ce titre et appartenait à la famille de Ferrière-Maligny.

(1) MASSEVILLE, t. VI, p. 132-333.

en effet achevé leurs préparatifs et étaient disposés pour la guerre. Le retour du duc de Guise, rappelé par le roi de Navarre, sauva du moins cette honte au petit-fils de saint Louis, et la foi de l'immense majorité de la France ne fut pas trahie et attaquée au nom de son roi lui-même.

On a prétendu que l'affaire de Vassy (28 février) fut la cause de la guerre civile. Au plus, en fut-elle le prétexte. Cette rixe, dans laquelle on voulut voir une attaque avec préméditation de massacre, fut un accident regrettable que la violence des passions alors soulevées n'explique que trop naturellement. La considération du noble caractère de François de Guise, comme l'étude sérieuse et impartiale des contemporains, ne laissent même pas de doutes sur ce point (1).

Quand ce déplorable incident ne se serait pas produit, Condé et les Châtillon étaient dans une position où ils ne pouvaient plus reculer. Le prince forcé de quitter Paris, tant par l'attitude hostile des habitants que par un ordre formel de la Cour, s'était retiré à Meaux, d'où il revint sur Paris, le 19 mars, avec assez de troupes pour faire peur aux Parisiens; puis il se dirigea par Monthléry sur Orléans que d'An-

(1) Voyez La Popelinière, l. VII, 283;—Brantome, qui était présent à Vassy et au lit de mort du duc de Guise;—Les mémoires de Mergey, etc... Dès le 19 février, les calvinistes se mettaient en armes au son du tambour. (Ménard, *Histoire de Nîmes*, t. IV, preuves 6.)

delot était chargé de surprendre. Il s'en rendit maître, moitié par surprise, moitié par force, et la malheureuse ville fut une des premières à subir ce sort terrible que les nouveaux barbares allaient infliger à toutes les cités où ils pénétrèrent.

La guerre était commencée, l'horrible et néfaste guerre de 1562.

Après quelques conférences, des négociations, des pamphlets, et quelques marches et contre-marches, Condé jeta à tous les huguenots de France son appel aux armes (8 et 25 avril). En même temps il envoyait d'Andelot en Allemagne et Briquemault de La Haye en Angleterre pour demander des secours. Les vieux ennemis de la France ne lui en refusèrent pas.

Le signal tiré de la rixe de Vassy ne surprit nulle part les calvinistes. Dans beaucoup d'endroits on ne l'avait même pas attendu.

Dès le mois de mars, à Saint-Lo, les réformés couraient sus aux prêtres et aux magistrats catholiques de la ville. Ils brisèrent toutes les statues qui ornaient l'intérieur et l'extérieur de l'église Notre-Dame, pillèrent la bibliothèque que Bouchard, évêque d'Avranches, avait fondée, et détruisirent la chapelle de sainte Pernelle de la Vaucelle, lieu de pèlerinage célèbre aux environs. Ils dévastèrent l'hôpital, coupèrent le nez et les oreilles des prêtres qu'ils y

saisirent, et brûlèrent la maison de Lucas du Chemin, sieur du Perron, qu'ils tentèrent d'assassiner (1).

Ces premiers succès, mieux que l'incident de Vassy qui devait être encore inconnu en Normandie, exaltèrent les sectaires des environs. Ils mirent à sac l'abbaye de Cerisy, pillèrent le trésor de la cathédrale de Coutances, et incendièrent la maison de Jacques Le Marquetel, curé de Monthuchon et de Vely.

Dans l'Avranchin, l'abbaye de Savigny fut pillée et brûlée; son abbé, César de Brancas, saisi peu après, fut attaché à une colonne et martyrisé à coups d'épées et de hallebarbes.

L'abbaye de Montmorel fut pillée par la famille de Lorges-Montgommery; l'abbé Pierre Cornille ne dut la vie qu'à une fuite précipitée et se sauva au Mont-Saint-Michel.

Le lundi 8 mars, du Touchet, sieur du Tilleul, introduisit traîtreusement les calvinistes dans Avranches, et tout ce que la cathédrale, les églises et les couvents n'eurent pas le temps de faire porter au Mont-Saint-Michel, fut détruit ou pillé (2).

C'était le commencement. Toute la Normandie allait subir les mêmes ravages.

A Dieppe, le 22 mars, les sectaires s'étaient rendus maîtres de la ville et avaient chassé le sieur de Ric-

(1) DELALANDE, p. 30 et suiv. — Lucas du Chemin était un des arrière-neveux de la Pucelle-d'Orléans.

(2) DELALANDE, p. 30 et suiv. — SEGUIN, *Histoire militaire*, etc.

carville que le duc de Bouillon leur avait donné pour gouverneur. Ils le remplacèrent par Des Forts, lieutenant de l'amiral de Coligny. Puis ils saccagèrent les églises, et, peu de temps après, envoyèrent à l'aide de leurs coreligionnaires de Rouen deux cents hommes sous la conduite de Rouvrai.

Riccarville s'était retiré à Arques et de là inquiéta quelque temps les Dieppois. Mais bientôt René de Provanes-Valfénières et le sieur de Lunerai l'y attaquèrent et l'obligèrent à se tenir renfermé dans le château qui protégeait le bourg (1).

Les calvinistes de Rouen ne restèrent pas en arrière. Après avoir assassiné un capitaine du Roi, nommé Maze, et son lieutenant Le Gras du Bois, ils s'armèrent, s'organisèrent par bandes, appelèrent à leur secours les coreligionnaires des environs, et dans la nuit du 15 au 16 avril 1562, ils commencèrent leurs attaques.

Ils assaillirent d'abord le couvent des Célestins, et enfoncèrent les portes, maltraitèrent les religieux, blessèrent le prieur, pillèrent la maison et l'église, puis s'y établirent comme dans un poste avantageux qui leur assurait la porte Saint-Hilaire.

La même nuit, ils se présentèrent devant l'Hôtel-de-Ville où siégeaient deux de leurs complices, Cotton de Berthouville et Gruchet de Socquence, qui les

(1) De Thou, l. xxix, p. 148. — Floquet, t. II.

firent secrètement entrer dans les bâtiments. Là, les insurgés s'emparèrent des armes qui y avaient été entassées lors du désarmement général de la ville par le maréchal de Vieilleville. Puis après s'être saisis de divers autres postes, ils allèrent assiéger le le lieutenant du roi d'Estouteville-Villebon qui s'était renfermé dans la citadelle avec sept ou huit domestiques pour toute garnison.

C'était un vieillard, particulièrement odieux aux calvinistes, à cause du zèle qu'il avait plusieurs fois montré contre leur secte ; ils l'appelaient le capitaine Boutefeu, et il venait de traiter publiquement de rebelles tous ceux qui allaient à Orléans rejoindre le prince de Condé. — Sans armes, sans garnison, sans vivres, Villebon fut obligé de se rendre, et fut immédiatement chassé de Rouen, laissant aux mains des insurgés le château, très-fort alors, et le Vieux-Palais, d'où ils chassèrent le capitaine de la Londe, pour le remplacer par un sieur Des Champs.

Tous les religieux et toutes les religieuses furent ensuite expulsés de leurs demeures, et leurs maisons et couvents convertis en corps-de-garde et en postes militaires.

Comme en d'autres temps, une minorité audacieuse et violente avait mis sous le joug une majorité immense, sans courage et sans énergie pour se défendre (1).

(1) Il est vrai que cette majorité avait été préalablement désarmée

Le Parlement ne put qu'une chose : envoyer un de ses membres, le prieur de Baudribosq, porter à la Cour la nouvelle des événements qui venaient de s'accomplir.—La Cour envoya à Rouen le duc de Bouillon, sans troupes, sans force et sans escorte. Bouillon donna l'ordre de publier à nouveau l'édit de janvier.

Dans la nuit qui suivit cette publication, une nouvelle émeute éclata. Plusieurs catholiques furent tués et d'autres traînés aux prisons par les émeutiers.

Bouillon voulut donner des ordres; les insurgés lui répondirent, le 20 avril, par un manifeste rédigé dans le sens de ceux du prince de Condé, qu'ils firent imprimer et parvenir à la Cour. Le duc ayant voulu entrer dans le vieux château, les huguenots refusèrent de l'y laisser pénétrer avec plus de six hommes d'escorte.

Après ce dernier affront, Bouillon se retira, abandonnant la ville, y laissant seulement son lieutenant, Martel de Bacqueville qui, bientôt et sous le prétexte de quelques affaires domestiques, imita la prudente retraite de son chef (1).

C'est ainsi que tous deux laissèrent « entre les mains de ces dits mutins calvinistes, loups ravissants, le pauvre peuple catholique chrétien, lequel fut, par

par le gouvernement, et que ses armes étaient aux mains de ses persécuteurs. Mais cela non plus n'est pas rare dans l'histoire des partis et de leurs modérateurs.

(1) De Thou, l. xxix.

eux, en après, accoutré en toute façon, Dieu le connaît (1)! »

Cependant, au milieu des scandales, des lâchetés et des violences, le clergé de Rouen restait courageusement à son poste et n'avait pas déserté ses fonctions sacrées.

Dès le 16 avril, les réformés, rôdant en armes autour des églises, avaient commencé à l'attaquer. Ils avaient brisé à coups de pierres les verrières de la cathédrale, renversé les statues qui décoraient les portes, et démoli tout ce qu'ils purent au dehors, « en attendant qu'ils pussent faire aussi leur volonté au dedans. »

Mais, le 3 mai, le culte catholique cessa entièrement dans la métropole normande, et y demeura suspendu pendant six mois.

En ce jour, qui était un dimanche, entre dix et onze heures du matin, « après le retour d'un prêche, tenu hors la porte Cauchoise, » nous dit de Bèze, toutes les églises de Rouen, c'est-à-dire avec les trente-six églises paroissiales, toutes les églises collégiales et conventuelles, sans nombre, furent, au même instant, envahies par des hordes armées qui se précipitèrent sur les autels, les reliquaires, les châsses des saints, les chaires, les stalles, les orgues, les statues, les tableaux, les vases sacrés, tous les

(2) *Relation des troubles de Rouen*, p. 18.

chefs-d'œuvre de l'art entassés depuis de longs siècles par la piété des générations passées, et que les Anglais eux-mêmes avaient respecté au moment où on les leur arrachait ; tout cela fut renversé, mutilé, brûlé, brisé et mis en pièces.

Théodore de Bèze ajoute joyeusement : « Ils firent tel ménage, qu'il n'y demeura image ni autel, fonts ni bénitiers, qui ne fût tout brisé, en telle diligence que jamais on n'eût pu estimer qu'en vingt-quatre semaines se pût démolir ce qu'ils ruinèrent en vingt-quatre heures, en plus de cinquante temples, tant de paroisses que d'abbayes et couvents. »

Le Saint-Sacrement fut jeté à terre, foulé aux pieds, indignement insulté et profané.

A tous les coins de la ville, on fit d'immenses bûchers où furent jetés pêle-mêle les crucifix, les livres, les ornements d'église, les bancs, les coffres, les images et tableaux enlevés dans toutes les maisons des catholiques, où les pillards s'étaient introduits à main armée.

Sur toutes les routes des environs, on ne voyait que soldats huguenots vêtus de chapes, de chasubles et autres ornements d'église. tenant même de saintes hosties et criant : « Voilà le trépassement de la messe, et pour faire enrager et crever les papaux dans le ventre. »

A l'église cathédrale, lorsque les ravageurs entrèrent, la messe n'était point encore terminée. Le

chanoine Martin chantait la préface. Ni les vociférations, ni le bruit de la chaire, des confessionnaux volant en éclats, des statues précipitées de leurs niches, et se brisant sur les dalles, ni les cris des catholiques qu'on chassait, ne purent intimider les chanoines et les autres officiers de la cathédrale, qui tous restèrent intrépidement à leurs postes. Les belles grilles de cuivre doré qui ceignaient le chœur, avaient été fermées, et lorsque les sectaires furieux vinrent les ébranler pour entrer dans le chœur et le dévaster, il y eut des chanoines assez intrépides pour aller « soutenir l'effort » contre eux, pendant que les sacristains enlevaient en hâte les magnifiques tables d'argent ciselé qui paraient l'autel. Enfin, il fallut fuir. Mais quelle sûreté au dehors, et où trouver asile ? Le sac de la Normandie tout entière accompagnait et surpassait même en infernales horreurs le sac de la métropole.

Le saccagement des propriétés particulières accompagna naturellement la dévastation des églises. Les maisons, les fermes catholiques furent pillées et détruites. Les magistrats, menacés de mort, insultés et volés, furent contraints aussi à s'enfuir (14 mai).

De Bèze dit résolûment que « pas aucun d'entre eux n'avait reçu aucun dommage en ses biens ou en sa personne. » Plus prudent, *l'impartial historien* de Thou se tait sur ce point particulier. Il se contente de consacrer les lignes suivantes au sac de

Rouen. « Enflés de la prise du fort Sainte-Catherine (qu'ils ne prirent que plus tard), les protestants pensèrent à détruire le parti opposé (1). Pour cela ils excitèrent la nuit suivante une émeute, ils en tuèrent quelques-uns, et en mirent d'autres en prison. Peu de temps après, la populace étant devenue plus insolente, commença à courir aux églises, à renverser les autels et à briser les images, et depuis ce jour, qui fut le 3 mai, jusqu'à celui où la ville fut prise, l'exercice de la religion y fut entièrement interrompu. Ils prirent ensuite deux belles galères bien équipées et bien armées, qui étaient nouvellement revenues d'Ecosse, et ayant fait une levée des habitants, il se trouva 4,000 hommes (2) sous les armes (3). »

La Cour envoya encore une fois le duc de Bouillon, mais il n'osa même rester dans Rouen, malgré ses accointances bien connues avec les sectaires, et la ville demeura aux mains de ces derniers sans gouverneur, sans magistrats, sans administration municipale et sans culte. Bientôt, c'est de Bèze qui l'avoue, il y eut « cessation de marchandises, et de tout autre artifice qui s'y exerce pendant la paix (4). »

(1) Ce parti était toute la France fidèle à sa vieille foi.

(2) Ne pas oublier devant ce chiffre que Rouen comptait alors 200,000 âmes.

(3) De Thou, l. xxix, traduction de Duplessis-Mornay, p. 146.

(4) Tous les détails ci-dessus relatifs au sac de Rouen sont extraits

Une telle anarchie ne pouvait durer. — Une fois débarrassés de la présence de Bouillon et de son lieutenant Martel de Bacqueville, les calvinistes s'étaient emparés du fort Sainte-Catherine ; puis ils organisèrent un gouvernement révolutionnaire.

Condé leur envoya d'abord le sire de Lanquetot pour gouverneur, remplacé bientôt par Launoy de Morvilliers, qui s'occupa de faire fortifier la ville et essaya, mais avec peu de succès, d'y rétablir un peu d'ordre.

« Les meneurs de l'insurrection installèrent à l'Hôtel-de-Ville un conseil de notables, qui ne fut, bien entendu, composé que de huguenots. Ces nouveaux magistrats prirent possession de leurs fonctions : *Au nom du peuple de Rouen*. Parmi eux étaient : Du Bosc d'Emandreville, Gruchet de Socquence, Noël Cotton de Berthouville, le ministre Pasquet Marlorat, et les trois autres ministres de Rouen.

« Un de leurs premiers actes fut d'aller rechercher les reliquaires les plus riches, et les choses les plus précieuses que le clergé de la cathédrale avait d'abord réussi à soustraire aux pillards, et que l'on retrouva dans leurs caches. Ces objets furent brisés, et on s'en servit pour battre monnaie.

« Outre les principaux chefs que nous venons de

presque textuellement de l'*Histoire du Parlement de Normandie* de Floquet.

dire, le manuscrit du bourgeois de Rouen que nous avons plusieurs fois cité, nomme encore : Michel Bouchard, sieur de la Vieuxrue; Nicolas Nagerel; le sieur de Saint-Aignen ; le sieur de Saint-Laurent ; Jean Boquemare, mercier, et son frère, marchand de vin ; Alleaume Caucler, marchand de toile; Vivien Lallemand ; Pierre Buquet, brossier ; Jean Bigot, marchand de poisson; Etienne Mignot, tavernier; Charles Yon, avocat ; Guillaume Pauger, sous-greffier à l'Hôtel-de-Ville ; Jean Le Boulenger et Jean Des Hommets, fermiers du poids.

« Tous les dessus dits se firent conseillers de la ville de Rouen au lieu de ceux qui avaient été déboutés par eux et leurs semblables. Or, quand ils se virent au-dessus de tout le peuple d'icelle ville de Rouen, ils firent sonner le tambour, et lever gens par les capitaines Louis, Des Champs, Valfenières, Moulin et Rouvère, et de tous côtés ils en faisaient venir de ceux de leur secte. Il y en vint de Genève. Quand ils se sentirent forts pour soudoyer les gens, après avoir fait forger les calices, croix et chandeliers, et autres ustensiles servant à la sainte Eglise catholique, ils en payèrent en testons leurs soldats, et se firent faire sur la rivière de Seine un boulevard de terre, aux dépens des marchands de bois. Ils firent ledit fort avec celui de Sainte-Catherine, et celui de Saint-Michel qui leur fut à la fin bien nuisible.—Et cela fait, ils faisaient faire de nuit courses

et saillies jusqu'à cinq à six lieues à la ronde entour ladite ville (1). »

Ainsi furent ravagés tous les environs de Rouen, aussi loin que les hordes de pillards osèrent aller, et bientôt « il n'y eut églises, villages, ni maisons qui ne portèrent leur marque. »

Le 12 mai, l'antique et magnifique abbaye de Jumiéges fut ravagée et ses moines chassés, quelques-uns même torturés (2).

Le 5 juin, ce fut le tour de la ville de Darnétal. Il y avait une vieille et extrême jalousie entre les habitants de Rouen et ceux de cette ville, au sujet de leurs manufactures, qui étaient les mêmes, et se faisaient concurrence. D'ailleurs les habitants de Darnétal étaient catholiques et riches ; la première résolution prise par le conseil de ville insurrectionnel, avait été de raser les murs de la cité rivale (3). Les calvinistes habillés d'ornements volés aux églises, et taillés en chausses et en pourpoints, entrèrent de force dans Darnétal après un combat vainement soutenu par les habitants. Les envahisseurs brûlèrent deux églises, et une quarantaine de maisons, dans l'une desquelles il y avait sept ou huit personnes enfermées (4).

(1) *Relation des Troubles de Rouen*, p. 18.
(2) *Idem*.
(3) De Thou, l. xxix.
(4) *Relation des Troubles*, p. 21.

Le seigneur de Blainville, Jean Prévost, fut assiégé dans son château par les bandes calvinistes à leur retour de l'expédition contre Darnétal; il leur tint vaillamment tête, et réussit même à repousser leur attaque sur le bourg de Ry. Mais, dans ces moments de désastres, les hommes de cœur et de tête sont toujours rares, et les sectaires trouvèrent trop peu souvent une résistance énergique.

Ils entrèrent à Elbeuf, et y allumèrent l'incendie. Deux églises et plusieurs maisons furent détruites. Ensuite le pillage et des assassinats nombreux.

Jean d'Estouteville-Villebon, après avoir été chassé de Rouen, s'était uni au baron de Clère, aux sieurs d'Auzebost et d'Alègre, et s'était emparé de Pont-de-l'Arche, pour couper les communications de la ville révoltée avec la Haute-Seine. Les calvinistes essayèrent en vain de reprendre cette place. Les capitaines Guion et Mazet ou Maze, leur firent subir un échec assez sérieux.

Pour les en consoler, un des nouveaux magistrats rouennais, le sieur de Saint-Laurent, les conduisit à Caudebec dont ils s'emparèrent par surprise et trahison. On ne leur ouvrit la ville que sur leur promesse de ne pas faire de désordres et de respecter les églises. A peine entrés, ils se saisirent des portes, occupèrent militairement les places, mirent le feu aux églises et pillèrent les maisons particulières. En se retirant, ils laissèrent une garnison dans la ville;

mais presqu'aussitôt les habitants la chassèrent et sous les ordres du capitaine Manybasse, « homme de guerre et bon chrétien, » ils surent depuis se défendre contre une nouvelle attaque, où les calvinistes, revenus une seconde fois, furent repoussés malgré leur nombre, et bien qu'ils eussent de l'artillerie.

Quillebœuf, Barentin, Limesy, etc....., furent saccagés, incendiés, et chaque jour on voyait des bandes de sectaires rentrer dans Rouen où ils rapportaient les trophées de leurs expéditions, et le fruit de leurs pillages. « Les uns avaient des chasubles vêtues, et tenaient des calices qu'ils avaient pris aux églises, les autres des encensoirs, les autres des custodes, les uns des corporaliers, les autres des clochettes, des croix et bannières des églises, des aubes. Et après venaient quelques-uns qui portaient en leurs mains du pain de la sorte qu'on le sacre dans les églises, et entrant dans la ville de Rouen, ils disaient des blasphèmes si énormes, que j'aurais horreur de les réciter, et allaient disant : Voici le trépassement de la messe (1). »

Ensuite les commandants militaires de Rouen voulurent faire des approvisionnements. Nouveaux pillages, nouveaux ravages, et le butin fut entassé dans les églises dévastées de la ville.

Puis il fallait de l'argent. « Ils appréhendèrent

(1) *Troubles de Rouen.*

plusieurs marchands de Rouen pour avoir de leur argent; en firent tenir en prison plusieurs longtemps, qui n'avaient de quoi leur mettre aux mains. Dieu tout puissant connaît de quelles tenailles ces antechrists pincèrent les pauvres chrétiens de la ville de Rouen (1). »

Tel fut le triomphe de la Réforme dans la malheureuse capitale normande. « Les catholiques tant absents que ceux qui demeuraient furent *entièrement pillés*, leurs maisons remplies de soldats de la religion, qui y furent sustentés et nourris tant et si longtemps que les catholiques eurent de quoi y subvenir (2). »

« Au reste, les affaires des protestants étaient en bon état, et ils avaient de grandes forces dans le pays de Caux, » dit de Thou.

Le prince de Condé avait envoyé le vidame de Chartres, et son beau-frère, Jacques de la Fin de Beauvoir, en Normandie, pour y faire des levées de troupes et d'argent. Quelques bourgeois du Havre vinrent au devant d'eux jusqu'à Rouen, et les engagèrent à pousser jusqu'à leur ville, où ils entrèrent sans coup férir. Jean de Croses, lieutenant de Coligny, y commandait.

(1) Ce qui précède et les citations ci-dessus sont tirés du récit déjà plusieurs fois cité qui a été publié dans la *Revue rétrospective de Rouen en* 1842.

(2) *Reg. de l'Hôtel-de-Ville de Rouen* cité par FLOQUET, t. II, p. 407.

Une fois maîtres de la place, les calvinistes songèrent pourtant à se défaire de lui, lui reprochant son avarice et sa rudesse. « Mais, nous dit de Thou, ayant depuis embrassé la Réforme, il se distingua beaucoup dans la défense de Rouen où il périt. »

Beauvoir fut gouverneur du Havre, et le prince de Condé envoya le vidame en Angleterre, pour presser les secours qu'il en attendait (1).

Dans le reste de la Normandie, comme partout où elle eut un instant la force en main, la Réforme produisit les mêmes fruits qu'à Rouen.

A la suite de l'édit de janvier, à Caen, les ministres Pierre Pinchon, Vincent Le Bas et Cousin avaient d'abord tenu leurs prêches dans la halle au blé et dans une grange de la rue Guillebert. — Bientôt, ils eurent fait assez de progrès pour se saisir de quelques églises. Enfin, ils arrivèrent à se rendre maîtres de la ville ; Sainte-Marie-d'Aigneaux se mit à leur tête (2), et ils assiégèrent le château où commandait le baron de Hugleville. — Jacques de Matignon, lieutenant du roy en Basse-Normandie, accourut à son secours, Bouillon arriva aussi de Rouen, où il venait de faire sa dernière et triste visite. L'ordre matériel fut encore sauvegardé pour quelque temps.

« Cependant, deux habitants de Caen, qui étaient à Rouen, durant le saccagement des temples, arri-

(1) De Thou, l. xxix.

(2) Masseville, vi, 136.

vent en cette ville, et animent ceux de leur religion à faire semblables saccagements qu'on avait faits à Rouen. Ainsi que la justice est avertie de ces choses, et que telle entreprise avait été conclue et arrêtée entre les protestants, elle mande les ministres en la chambre du conseil, leur fait remontrance qu'ils n'eussent à rien entreprendre d'autorité privée sur les églises, et qu'il pourrait s'ensuivre résistance, et causer une sédition. Néanmoins, Cousin, l'un des ministres, supporté d'aucuns des juges, se mit à faire des prières en ladite chambre du conseil, dit qu'on a trop souffert cette idolâtrie, et que tout sera abattu comme à Rouen. Le vendredi, la nuit, et le samedi en suivant, tout le jour, huit et neuvième jour de may 1562, tous les temples, églises et monastères de cette ville furent pillés et saccagés. »

« Les méchants qui commirent tels et si énormes actes, par l'autorité des ministres (suivant l'avertissement que dessus), les diacres, surveillants et principaux de leur religion, furent si téméraires de venir en la chambre du conseil, en armes tant d'arquebuses, hallebardes qu'épées demander à la justice le salaire de leurs peines (1), d'avoir fait tels saccagements et ruines, qui leur fut accordé par un des juges qui était de leur religion. »

« Si je voulais décrire, continue de Bras, décrire et référer par le menu les choses exquises qui furent

(1) Les Septembriseurs de 1792 touchèrent également salaire.

démolies, brisées et brûlées aux susdits temples, un bon mois n'y suffirait. »

Les magnifiques tombeaux de Guillaume-le-Conquérant et de la reine Mathilde, ceux de Charles de Martigny, évêque de Castres, et d'Alain de Matignon, les verrières splendides, les orgues, les rétables magnifiques, chaires, stalles, statues, tout fut brisé ou brûlé. Les ministres tinrent leurs prêches dans les églises dévastées, et le culte catholique fut suspendu.

Le dimanche suivant, ce fut le tour de Bayeux. L'évêque Charles de Humières, les doyen et chanoines purent d'abord se sauver au château avec les vases sacrés, les reliquaires et les joyaux les plus précieux, pendant que deux ou trois cents arquebusiers envahissaient la cathédrale, y faisaient des décharges d'arquebuse, violaient les sépultures, enfonçaient les dalles des tombeaux, brisaient les orgues et faisaient un bûcher de tout ce qu'ils ne pouvaient emporter. Ils pillèrent ensuite le palais épiscopal et « *firent toutes insolences* (1). »

A ce premier sac de Bayeux (10 mai 1562), les calvinistes étaient conduits par un de leurs ministres, et les sieurs Le Vicomte et de l'Escalley, avocat du roy à Bayeux. François de Bricqueville-Coulombières y assistait et s'empara des dépouilles de l'évêque, qui réussit à s'enfuir avec Germain du Val, doyen

(1) Ce qui précède est extrait, souvent textuellement, des *Recherches sur Caen*, de M. de Bras.

de la cathédrale (1). Il gagna Port-en-Bessin, d'où il trouva une barque qui l'emmena en Picardie.

Après le pillage, le massacre. « Grand nombre de gens d'églises, bourgeois et citoyens de Bayeux, furent meurtris et occis. » Les bourreaux se jouaient de leurs victimes, les forçaient à souffler dans le canon de leurs pistolets et les leur déchargeaient dans la bouche. « Aux autres ils coupaient la gorge, les autres jetaient par dessus les murailles, dedans les fossés de la ville, qui, en ce faisant, étaient rompus, meurtris et tués, etc... (2). »

« Ont, le dit Colombières et ses adhérents, pendu et étranglé Me Thomas Noël en une fenêtre de sa maison, lequel était citoyen et avocat du dit Bayeux; ont coupé la gorge à Denys Heuste, sieur de la Motte, entre les bras de sa mère, du sang duquel ils auraient souillé et maculé le visage de la dite mère du sieur de la Motte, et fait infinis autres exécrables cas et crimes en la dite ville de Bayeux (3). »

Les protestants se rendirent presqu'en même temps maîtres de Honfleur, de Pont-Audemer, de Lisieux, d'Argentan. de Sées, de Falaise, de Vire, de St-Lo, de Coutances, de Carentan, de Valognes et d'Alençon.

(1) De Thou, l. xxix, prétend que l'évêque fut amené prisonnier à Caen, mais il se trompe et nous avons préféré suivre ici Béziers, *Histoire de Bayeux*, qui ne confond pas ce premier sac de la ville avec le deuxième qui n'eut lieu que plus tard, et sous les ordres de Bricqueville-Colombières et d'Aigneaux.

(2) *Histoire de Bayeux*, de l'abbé Beziers, discours préliminaire, p. xxxvii. Citation d'un acte judiciaire.—Et p. 24.

(3) *Idem, ibidem.*

Dans cette dernière ville, malgré la présence d'une garnison que Matignon y avait laissée l'année précédente, et qui fut contrainte de se renfermer dans le château, les protestants réussirent à se rendre les maîtres. Comme partout, les églises furent ravagées et pillées. Le ministre Grégoire David en chassa les catholiques à coups de fouet, disant qu'il *fouettait la messe*. Les couvents furent saccagés, les moines maltraités et les religieuses infâmement outragées par les prétendus réformés.

Cependant celles de la maison dite de l'Ave-Maria, purent se sauver dans la demeure d'un parent de l'une d'elles, qui était de la noble famille d'Aché.

Pendant ce temps, une certaine Catherine Gervaiseau, femme d'Erard Houssemaine, et quelques autres mégères, montaient dans les chaires pour y prêcher le meurtre et le pillage. « Seuls ou presque seuls, Guillaume Jouenne de Glatigny, conseiller à l'Échiquier, et du Bouchet, sieur de Malèfre, osèrent résister ouvertement. Le premier, à la tête de quelques hommes déterminés, s'enferma dans l'église Saint-Léonard et la défendit longtemps contre les pillards. L'autre, patron du corps des bouchers, les rassembla armés de leurs couperets, de leurs assommoirs et suivis de leurs chiens, pour escorter la procession de la Fête-Dieu. Aussi la procession des bouchers armés se fit-elle depuis, à Alençon, en commémoration de cet événement, jusqu'à la Révolution (1).

(1) *Orne archéologique*, p. 281.

A Lisieux, depuis le 5 mai, que Guillaume de Hautemer, sieur de Fervacques, Louis d'Orbec, bailly d'Evreux, les sieurs de Cerquigny et de la Cressonnière s'étaient emparés de la ville, elle fut en proie au pillage et à la dévastation. Fervacques en bannit tous les ecclésiastiques, après les avoir pillés et rançonnés, disant « qu'on ne serait tranquille que la vermine (1) de prêtraille ne fût dehors, et qu'on ne cessât de dire la messe. » Plus tard il ajoutait : « S'il vient gens pour entrer en cette ville, je ferai rempart de la prêtraille, des rasés (des moines) et des papauls (des papalins ou catholiques). » Bientôt il envoya Faulcon et du Longchamp saccager Honfleur (2).

Les plus humbles églises de campagnes n'échappèrent point aux mains des réformés. Mais au milieu d'un désastre aussi général, l'histoire n'en parle guère (3). L'exemple suivant tiré de la monographie de M. de La Ferrière-Percy sur le canton d'Athis peut servir à montrer quel fut alors le sort des campagnes. « Menacés de mort, les deux curés de Sainte-Hono-

(1) M. Guéroult de l'*Opinion nationale* n'est pas l'auteur de cette injure.

(2) Du Bois, *Histoire de Lisieux*, p. 160 et 164.

(3) M. Bouet, le savant archéologue et l'éminent artiste qui connaît si bien la Normandie, croit pouvoir attribuer aux dévastations des protestants la démolition de presque toutes les églises où l'on voit maintenant des tours à flèche tronquée ou à toit en bâtières. Le nombre n'en est pas petit.

rine-la-Chardonne, M. Pigeon et M. Halley n'eurent que le temps de s'enfuir pour éviter le sort des trois prêtres de Clécy et du curé de Villers qu'on venait de massacrer. La pauvreté de l'église de Sainte-Honorine ne la défendit pas des insultes et des mutilations, et durant près d'un an le service divin y fut interrompu (1). »

Cependant le gouverneur de la Normandie, ce misérable duc de Bouillon, que l'histoire rencontre si rarement où son devoir l'appelait, Bouillon était à Caen. Là, il sut dépasser en infamies les criminels auteurs des ravages qu'il avait charge d'arrêter.

Il fit publier, à Bayeux et à Caen, l'ordre d'apporter au château de Caen tous les reliquaires, joyaux, châsses et ornements précieux des églises et monastères. « Même les pièces d'artillerie des autres petites villes de son gouvernement, pour éviter qu'elles soient prises, ou que aucuns s'en fortifiassent. » — Et, quand les infortunées populations eurent apporté de toutes parts leurs trésors sacrés et les eurent confiés à sa garde, il fit fondre l'or et l'argent des reliquaires et autres objets précieux, jeta les reliques à la voirie et battit monnaie (2).

(1) Du Bois, *Histoire de Lisieux*, p. 34.

(2) C'est de cet homme que l'impartial de Thou écrit (l. XXX, p. 186) qu'il ne pouvait se départir des sentiments de justice et d'équité qui lui étaient naturels. — Brantôme le proclame : « fort homme de bien et d'honneur, et de foy et de parole. » — Brantôme et de Thou ont fourni le fond de bien des histoires. — Voilà comme de Thou raconte

Il ne garda que les joyaux convenables à son usage, et se les appropria. Voilà ce que devinrent les richesses entassées dans les églises de Caen, de Bayeux et des environs, par les anciens conquérants de l'Angleterre, et qu'on avait pu soustraire au premier pillage des huguenots.

Les ornements, « tant de satin que de damas, » furent abandonnés aux soldats pour s'y tailler des vêtements. « Quant aux plus précieux, qui étaient de draps d'or ou d'argent, de velours cramoisis, enrichis de fleurons d'or et de pierreries, cela fut réservé à faire des ciels de lit, et autres ouvrages domestiques ; chose piteuse à référer qu'il faille qu'on applique ce qui servait au service de Dieu, à l'usage des hommes et des femmes, qui n'en demeureront impunis (1). »

Bouillon leva deux compagnies de chevau-légers qu'il mit sous les ordres de Jean de Pellevé, sieur de Tracy, et de Guillaume de Hautemer-Fervacques, le pillard de Lisieux. Ces soldats lui servirent à garder ses nouvelles richesses, et ne se mêlèrent de longtemps aux affaires du pays.

l'affaire de Caen : « Le duc de Bouillon fit enlever toute la grosse artillerie des places trop faibles pour soutenir un siége (Falaise, Bayeux, Saint-Lo, Vire, ont tenu contre des armées régulières) pour la transporter dans le château de Caen. Il fit faire aussi l'*inventaire* de l'argenterie, et des meubles précieux des églises, et il les emporta avec lui. » (L. xxx, p. 180.)

(1) De Bras.

Cependant, un homme d'honneur luttait avec courage contre les fléaux qui accablaient la Normandie.

Le comte Jacques de Matignon, fidèle à Dieu et au Roi, avait envoyé à la Cour un mémoire sur l'état de la Normandie et les moyens de la défendre. Il demandait des ordres et des troupes. « Il ne faut pas avoir égard, disait-il, à ce qu'on mettait de forces en Basse-Normandie aux guerres passées, parce que, aujourd'hui, les Anglais ont partie des gens du pays pour eux, qui leur feront connaître les descentes, et les favoriseront de vivres.—La ville de Cherbourg qui n'est guère forte, aurait besoin que le Roi y envoyât quelques hommes de bien. Ceux qui y sont, sont bien fidèles pour son service, mais ils ne sont pas gens de guerre. Les troubles étant comme ils sont aujourd'hui, il est besoin dans toutes les places du pays où il y a château, y laisser à tout le moins à chacune trente hommes, comme à Alençon, Falaise, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Vire et Pontorson (1).

Matignon reçut l'ordre d'agir et commença par s'assurer de l'importante place de Granville, où il laissa le breton de Brueil pour commandant (2). Puis il occupa ou reprit Pontorson, Avranches, le Mont-

(1) *Histoire de Matignon* de Caillères, p. 54.
(2) De Thou, l. xxix.

Saint-Michel, Cherbourg, Domfront, Argentan, Séez et Alençon. Il mit Valognes sous les ordres de François Le Geay, sieur de Cartot, à la place de La Guette, et lui donna l'ordre de lever des troupes.

Le 11 juin, une émeute éclata dans cette ville, « par la faute de deux brouillons, » dit de Thou, les nommés Jean Auger et Robert Poulain (1). Les protestants s'étaient réunis dans la maison d'Etienne l'Esney, où s'était tenu le prêche et où se trouvaient encore cinq ou six personnes, restées pour souper avec le ministre, nommé Pierre Henri (2). Ils y furent attaqués ; quelques protestants se réfugièrent chez un marchand catholique, nommé Troulde, et réussirent à se sauver.

Mais les sieurs de Houesville et de Cocqueville, le médecin Gilles Michaux, les avocats Jean Guyfart et Robert de Verdun, et Gilles Louvet furent pris et massacrés dans la rue. Cinq ou six maisons furent saccagées, et, sur les onze heures du soir, quand le ministre Henri essaya de s'enfuir, il fut reconnu, poursuivi, blessé et mis en prison (3)

(1) L'auteur de *la France protestante*, art. HENRI, rapporte que le trouble commença par une querelle entre Etienne Poulain, protestant, et son frère, qui était revenu au catholicisme.

(2) DE THOU, l. XXX. *Ad Stephanæi Esnæi ædeis conveniebant.* Duryer traduit : dans l'église de Saint-Etienne d'Esnay. Il n'y a jamais eu d'église de ce nom à Valognes. Dans son *Histoire des guerres de la Manche,* Delalande propose de lire : Dans la chapelle de Saint-Etienne au Quesnay.

(3) *France protestante,* Art. HENRI.

« Jean Guiffard fut lapidé, et on le crut mort. Quelque temps après, ayant tiré sa tête du tas de pierres dont il avait été accablé, et implorant les secours dont il avait besoin, les factieux revinrent à la charge, le percèrent avec des broches et des crocs, et leur fureur fut à peine assouvie par le double genre de mort qu'ils lui avaient fait souffrir. Après cette expédition, une grande partie de la noblesse voisine, qui haïssait les protestants, y accourut dans l'espérance de piller (1). »

Bouillon venait d'accomplir sa glorieuse affaire du château de Caen. Il jugea bon de tenter fortune aussi dans le Cotentin.

Cependant, dès le 5 mai (2), le roi l'avait remplacé par le duc d'Aumale, envoyé comme lieutenant-général et représentant la personne du roi en Normandie.

Cela n'empêche pas l'historien de Thou de continuer ainsi : « Le duc de Bouillon, fâché, *avec raison*, de voir son autorité déchue, envoya d'abord La Coste, son prévôt d'armée, pour punir les séditieux de Valognes et rendre la liberté à un ministre, qu'ils avaient pris par hasard. » Mais La Coste fut lui-même arrêté et mis en prison. Alors le duc de Bouillon se mit en marche, accompagné de Sainte-Marie-d'Ai-

(1) De Thou, l. xxx.

(2) Floquet, t. II, p. 412.

gneaux, le chef des pillards de Caen, et de Sainte-Marie-du-Mont, autre sectaire. Ils s'avancèrent à la tête de cinq cents hommes de pied, et étaient suivis par François Le Clerc, avec quinze cents hommes et deux couleuvrines (1).

Les catholiques avaient abandonné leurs maisons et s'étaient réfugiés dans le château.

Sainte-Marie d'Aigneaux eut mission d'aller chercher de l'artillerie au fort de Tatihou, et pilla en passant le château de Lestre, appartenant à un Dursus (2).

Le comte de Matignon accourut de Cherbourg avec le sieur de la Villarmois, et s'établit d'abord dans une partie de la ville de Valognes. Après une escarmouche entre lui et Sainte-Marie, il fut convenu que le château serait rendu au duc de Bouillon, à qui on dut « livrer les séditieux afin de les punir suivant la rigueur des lois. Le duc donna le commandement du château à Moussy, et rendit aux protestants la liberté de s'assembler jusqu'au mois de septembre suivant (3). »

Le seul auteur ancien qui parle de ces troubles à Valognes, est de Thou, dont on sait déjà ce que vaut l'impartialité. En suivant cet historien, nous sommes pleinement assuré de ne passer sous silence aucun

(1) De Thou, l. xxx.

(2) Delalande, p. 34, d'après M. de Gerville.

(3) Delalande, note B, p. 265.

des griefs des protestants contre le parti catholique. Nous le suivrons fidèlement. Seulement nous le compléterons. Nous l'avons déjà fait en parlant des ravages de Rouen, de Bayeux, d'Alençon, etc... par les sectaires. De Thou, si plein de détails sur tout fait de violence imputable aux catholiques, ne les indique qu'à peine et même pas tous quand il s'agit des protestants. Nous l'avons encore complété à propos de l'escroquerie dont le duc de Bouillon se rendit coupable à Caen, et du pillage du château de Lestre par un des lieutenants de cet homme, que de Thou nous montre arrivant à Valognes pour rétablir l'ordre et *les rigueurs des lois*. Nous aurons encore à suppléer plus d'une fois à ces habiles réticences, et tout d'abord en achevant le récit des événements de Valognes.

Grâce au duc de Bouillon, les protestants jouissaient donc dans cette ville d'une pleine liberté. « Il n'en fut pas de même des catholiques (1). » Le 17 juin, les sectaires se précipitent dans le couvent des Cordeliers. Le vicaire de la maison, Guillaume Cervoisier, savait les profanations horribles qu'ils commettaient partout. Au milieu du tumulte de l'envahissement, il sut qu'il avait quelque chose de mieux à faire que de fuir. Il courut à l'église, monta à l'autel, et s'empressa de consommer la nourriture divine qui ne doit pas être abandonnée aux chiens. Cependant

(1) DELALANDE, p. 35.

les huguenots se ruaient déjà sur lui, mais il avait eu le temps de donner son corps pour tabernacle à toutes les saintes hosties. Les calvinistes furieux le poignardèrent sur l'autel. Il y eut un martyr de plus, mais un horrible sacrilége avait du moins été épargné. François de Gonzague, général de l'Ordre, inscrivit Guillaume Cervoisier dans le martyrologe des Cordeliers, et la postérité lui a conservé le nom de Bienheureux (1).

Un mois après, le 19 juillet, les protestants envahirent une seconde fois le même couvent, et disposèrent de son église, moitié pour leur corps-de-garde et moitié pour leur écurie. Après d'horribles violences, qui ne furent même pas épargnées aux femmes (2), le culte catholique cessa complétement dans Valognes, et seul un chapelain de l'Hôtel-Dieu, Robert Abaquesné, osa accomplir encore quelques fonctions religieuses (3).

C'était sur ces entrefaites que le duc d'Aumale avait été envoyé en Normandie pour remplacer le triste duc de Bouillon. Il était venu avec de pleins pouvoirs pour commander souverainement dans la province. Pendant qu'il se dirigeait vers la Haute-Normandie, le capitaine Blondet avait amené aux protestants de Rouen deux cents hommes de troupes

(1) Delalande, p. 48.

(2) Le 19 de juillet, à Valognes, les filles et femmes furent outragées par ces monstres de la manière la plus horrible. (Séguin, p. 351.)

(3) Delalande, p. 35.

auxiliaires, tirées de Lillebonne, Montivilliers et Dieppe. Moitié de ce renfort entra dans Rouen, et le reste forma garnison à Caudebec, qui appartenait alors aux insurgés.

En ce temps, Catherine de Médicis envoya Henri Clutin d'Oirel aux calvinistes de Rouen, pour leur promettre sa protection, s'ils voulaient se soumettre à elle. Mais ils lui firent réponse qu'ils la regardaient comme étant, ainsi que le Roi, en la puissance des Guise et du triumvirat, et qu'ils ne pouvaient tenir compte de ses lettres, tant qu'elle ne serait pas libre.

Cependant, le duc d'Aumale approchait de Rouen; Villebon, avec 300 hommes de cavalerie et 1,500 d'infanterie, vint camper auprès du fort Sainte-Catherine. Peu après, le duc s'établit à Franqueville et au Mesnil-Liénard, d'où il entreprit de détourner le cours de la rivière de Robec, afin de rendre inutiles les moulins de Rouen, que ce cours d'eau faisait mouvoir. Ses troupes et celle des calvinistes se rencontrèrent dans quelques escarmouches, où, le plus souvent, elles n'eurent pas l'avantage (1).

« Le prince de Condé voyant que les affaires *commençaient à ne plus aller si bien en Normandie*, crut que pour encourager les bourgeois de Rouen il fallait leur envoyer un homme de condition, constitué en dignité, et habile dans le métier de la guerre

(1) De Thou, l. xxix.

pour y commander. Il choisit Louis de Launoy, sieur de Morvilliers, qui se mit en chemin avec trois cents chevaux et se dirigea sur Chartres, puis sur Pont-Audemer (1). »

Le duc d'Aumale, instruit de sa marche, s'empara des défilés de la Bouille, afin de lui couper le passage. Morvilliers, dont les troupes étaient moins nombreuses que celles du duc, n'osa prendre l'offensive, et feignit de se diriger sur le Havre. Craignant alors de le voir se rendre ainsi maître du pays de Caux, d'Aumale revint au Pont-de-l'Arche, et le 11 juin, Morvilliers, profitant de cette fausse manœuvre, fit son entrée dans Rouen.

C'était au fond un homme d'honneur, et nous allons bientôt le voir se retirer du parti qu'il servait alors. Il essaya d'abord, comme nous l'avons dit, de rétablir un peu l'ordre dans la malheureuse ville soumise à ses ordres, et d'y réprimer l'anarchie.

Après quelques hésitations sur le point de savoir s'il n'abandonnerait pas le fort de Sainte-Catherine, il se décida à le conserver, et s'y établit en personne, laissant plus particulièrement à Lanquetot, son prédécesseur, le soin de la ville. De Thou ajoute qu'il désarma les catholiques et le loue de son humanité qui empêcha, dit-il, qu'on ne les bannît de la ville. Il oublie que le maréchal de Vieilleville n'avait, à son départ, laissé d'armes à personne.

(1) De Thou, l. xxx.

et que toutes avaient été déposés à l'Hôtel-de-Ville, où les protestants les avaient toutes trouvées et prises au commencement de leur révolte (1). Les catholiques n'étaient donc plus à désarmer. D'un autre côté, Floquet nous a dit comment les catholiques, majeure partie des habitants de Rouen, furent pillés, rançonnés et contraints à fuir. Il ajoute, en citant un témoin contemporain, que les femmes, les enfants et même les domestiques des catholiques absents furent chassés de la ville et jetés dans les campagnes, dont il donne cette sinistre description : « Aux champs, près de Rouen, les métairies des habitants étaient pillées, saccagées, quelques-unes du tout ruinées ; la plupart des habitants, spécialement les catholiques errants et vacables (vagabonds), par les champs, tellement que partout c'était confusion. » Morvilliers dut trouver peu de catholiques dans Rouen à profiter de sa modération et de son humanité.

A Dieppe, les calvinistes, depuis qu'ils étaient les maîtres, vivaient en guerre avec les habitants d'Arques, demeurés catholiques et résolus à se défendre. En même temps que Morvilliers entrait dans Rouen, Nicolas Aux Epaules, sieur de Sainte-Marie-du-Mont, amenait aux Dieppois un renfort de deux cents cavaliers (2).

(1) Conf. DE THOU, *loco citato,* et FLOQUET, t. II, p. 408.

(2) DE THOU, l. XXX. Ce Nicolas Aux-Epaules, qui figure parmi les sectaires dès le temps du complot d'Amboise, avait épousé Françoise de Mouchy, de Senarpont.

Peu de jours après, le 29 juin, le duc d'Aumale vint, avec toutes ses troupes, camper devant le fort de Sainte-Catherine. « Il fit donner une batterie de 13 pièces de gros canon et deux couleuvrines, dont les boulets firent sauter quantité de pierres et de morceaux de bois. » Jean de Croses et Mesnil, lieutenant de Morvilliers au gouvernement de Boulogne, furent blessés. Les capitaines Saint-Aignen, Mesnil et Jean Bazin, sieur de Lanquetot, furent tués, et la mort de ce dernier fut une grande perte pour les assiégés. Le duc d'Aumale perdit beaucoup de monde dans cette attaque, qui dura six heures. Trois jours après, d'Aumale ouvrit de nouveau le feu, du côté qui domine sur le chemin de Paris; et, comme ce chemin est très-profond, il y abrita ses arquebusiers, que ne purent plus atteindre les canons des galères des assiégés. Ensuite, il y eut plusieurs sorties et de légères escarmouches jusqu'au 11 juillet, où l'on donna un assaut au fort. Les assaillants parvinrent d'abord à escalader les murailles, et à y planter trois drapeaux (1). » Ils furent enfin repoussés avec perte, par une vigoureuse sortie; et le duc, reconnaissant la trop grande faiblesse de sa petite armée pour continuer le siége, se détermina à lever le camp. De Thou ajoute qu'il le fit avec confusion et désordre, et qu'il fut obligé d'abandonner beaucoup de provisions,

(1) De Thou, l. xxx.

même ses blessés, que Morvilliers fit traiter avec humanité.

Les calvinistes de Rouen, fiers du succès de leur résistance, réparèrent et accrurent leurs fortifications, prirent les cloches des églises pour en faire du canon, rétablirent les aqueducs et les canaux que le duc d'Aumale avait fait couper. Le pillage des campagnes voisines augmenta de nouveau leurs provisions, et ils renvoyèrent les bouches inutiles.

« Il y eut, dans le même temps, deux entreprises qui échouèrent. Celui qui commandait pour le Roi dans Fécamp, fit une tentative inutile pour prendre Caudebec, et le duc d'Aumale ne fut pas plus heureux dans les mesures qu'il avait prises pour entrer la nuit dans Rouen avec des échelles. Le dessein du duc avait été déjoué par l'imprudence de quelques bourgeois; Villebon avait envoyé un page avec certains chiffres. Le page fut pris; Morvilliers ne crut pas devoir faire le procès de ses complices, et, au lieu de punir ce jeune homme, il lui donna une pièce d'or, le renvoya à Villebon, et l'avertit, en se moquant, de choisir une autre fois des commissionnaires plus sages et plus prudents. Les protestants le blâmèrent d'avoir été trop indulgent dans cette rencontre. Il leur devint suspect, et ils commencèrent dès lors à l'accuser de vouloir se réconcilier et rentrer en grâce avec la Reine et le triumvirat (1). »

(1) DE THOU, l. XXX.

« Le duc d'Aumale ayant perdu toute espérance de prendre Rouen, s'en alla à Brionne, et après l'avoir pillée, il alla camper devant Pont-Audemer. La ville de Rouen y envoya du secours, mais inutilement. Ce secours arriva trop tard, et pendant qu'on capitulait, l'armée ennemie y entra par surprise et mit tout au pillage. Le ministre qui était malade au lit, fut tué, après qu'on lui eut arraché les yeux et coupé les oreilles, et son cadavre traîné par les rues, fut attaché à un gibet. On prit aussi Honfleur, mais les habitants eurent le temps de se retirer au Havre (1). »

Le Parlement de Rouen, dont nous avons vu les membres obligés de prendre la fuite, fut reconstitué par des lettres-patentes en date du 22 juillet, et installé à Louviers le 8 août par le duc d'Aumale. Il était investi des pouvoirs les plus complets pour aider à la pacification de la province, « punir les chefs et auteurs des séditions, pillages, meurtres, etc..., faire grâce à ceux qu'il en croirait dignes, ramener les rebelles à l'obéissance, remettre aux mains du Roi les villes dont ils s'étaient saisis ; en cas de persistance dans la révolte, procéder contre les rebelles par la voie de la force, assembler pour cela la noblesse et les gens de guerre, courir sus aux rebelles, les

(1) De Thou, l. xxx.

tailler en pièces, changer les capitaines des villes et châteaux, etc... (1). »

« L'instant était venu d'atteindre le plus grand nombre de ceux que l'on pourrait de ces dévastateurs, de ces assassins, de ces incendiaires, de ces sacriléges à main armée qui depuis longtemps désolaient la province (2). »

Après une solennelle profession de foi, le 13 août, après avoir repoussé de ses rangs du Bois d'Ennemets et Bouchard, suspects de connivence avec les sectaires, le Parlement rendit un arrêt contre les calvinistes. Cet arrêt, donné le 25 août 1562, commence par un long préambule qui rappelle les développements progressifs de l'hérésie, puis ses crimes et ses ravages. Prenant ainsi l'histoire à témoin, il entreprend « de rétablir en Normandie le service de Dieu et de l'Église, de rendre le clergé à ses fonctions, de réprimer, de punir les désordres commis, d'en prévenir le retour; de rétablir le peuple dans la paix et l'union sous l'obéissance du roi, de remettre enfin les choses en l'état dû et primitif. »

Il ordonnait : « Que les églises et édifices pillés, dévastés ou détruits pendant les troubles, seraient réparés ou réédifiés aux frais des religionnaires, et ceux-ci contraints de rendre à ces établissements tout

(1) Lettres-patentes du 22 juillet 1562.

(2) Floquet, t. II, p. 413.

ce qu'ils y avaient pris, ou la valeur. Il déclarait les auteurs de ces dévastations ennemis de Dieu et de son Église, violateurs des droits divins et humains, sacriléges et immédiatement punissables comme tels, quels que fussent leurs priviléges dont ils étaient déchus ; leurs biens confisqués au roi, sauf indemnité préalable aux parties préjudiciées ; les prêtres ou moines apostats mêlés parmi eux, aussi punissables sur l'heure, sans dégradation préalable. La peine de mort était prononcée contre les prêtres, diacres, sous-diacres, moines, profès ayant épousé des religieuses ; ces dernières devaient subir une réclusion de cinq années. A l'avenir, lorsque des dévastateurs d'églises, des abatteurs d'images, des destructeurs de maisons pour cause de religion seraient pris en flagrant délit, tous pourraient leur courir sus pour les arrêter, sonner le tocsin pour appeler de l'assistance, et même les mettre à mort en cas de résistance, sans, pour cela, pouvoir être inquiétés en justice. Mais hors le cas de flagrant délit, la Cour voulant obvier aux vengeances, violences particulières et voies de fait, défendait expressément d'attenter à leurs personnes ou à leurs biens sans un ordre du lieutenant du roi ou des magistrats. »

Quant aux villes et aux places rebelles, l'arrêt déclarait criminels de lèse-majesté au premier chef, ceux qui s'en étaient saisis, et enjoignait aux habitants de ces places de les rendre immédiatement

au duc d'Aumale; à tous ceux qui n'y étaient venus habiter que depuis les troubles, d'en sortir sans délai; défendant à tous juges d'y tenir juridiction, à peine de nullité de leurs sentences; à toutes personnes, d'y porter ou envoyer de l'argent. La plus grande partie des bons français étant sortis des conseils de ville, dans les places tenues par les rebelles, le Parlement déclarait ces conseils : des monopoles, compagnies et congrégations illicites, factions et conspirations contre le roi, et cassait et annulait leurs délibérations. »

« Ordre était donné aux officiers des lieux, aux baillis et vicomtes, de dresser et de faire afficher des tableaux contenant les noms de tous les rebelles de leurs districts, de faire publier ces listes à son de trompe, sans toutefois qu'il fût permis au peuple de courir sus à ces rebelles déclarés, sauf le cas de flagrant délit. Leurs vassaux étaient affranchis de tous services, et leurs fermiers de toutes redevances, sous peine d'être traités comme complices. Trois semaines leur étaient données pour rentrer dans l'obéissance du roi. S'étaient-ils liés envers les ennemis du roi par des actes et serments? L'arrêt les en déclarait déliés, telles promesses étant nulles, illicites, contre les bonnes mœurs, et n'y ayant, en ce cas, obligation envers Dieu et les hommes. »

« Dans le violent désir qu'avait le Parlement d'atteindre le mal dans sa racine, il n'avait garde d'ou-

blier les prêches, qu'il regardait (et avec assez de raison) comme le foyer de tous les troubles. Il les défendait donc avec rigueur ; mais son zèle n'en était pas demeuré là. Enjoindre aux ministres et prédicants de se retirer, dans les trois jours qui suivraient la promulgation de l'arrêt ; défendre, en cas de désobéissance, à toute personne de leur donner asile, c'était, se proposant un but permis, prescrire des moyens légitimes. Suivait, par malheur, une clause qui, interprétée par des populations haineuses et exaspérées, pouvait amener de violentes scènes et de sanglantes collisions. C'était celle qui, au cas où les ministres continueraient leurs prêches et assemblées, autorisait toute personne à les arrêter, pour les mener à la justice ou aux prisons les plus voisines, et, en cas de résistance, à les tuer et mettre en pièces, sans pour cela pouvoir être repris de justice (1). »

Théodore de Bèze s'emporte naturellement contre ces dispositions, et dit que cet arrêt était « plein de la plus grande animosité qu'il est possible. » De Thou, qui suit volontiers cet auteur, comme le remarque l'historien du Parlement de Rouen, déclare aussi cet arrêt « trop rigoureux. » — « Mais, continue Floquet, sauf cette dernière clause, que rien ne saurait justifier, les conjonctures extrêmes du temps n'avaient-elles pas fait une dure nécessité des me-

(1) Floquet, t. II, p. 425 à 428.

sures les plus énergiques? Le Parlement devait-i donc rester toujours impassible et désarmé à l'aspect de notre province devenue un lamentable théâtre d'incendies, de meurtres, de dévastations, de sacriléges et de pillages, et l'arrêt le meilleur que pût rendre une cour souveraine, après de si condamnables excès, n'était-il pas celui qui se trouverait le plus propre à intimider les rebelles, à faire tomber les armes des mains des assassins, et la torche des mains des boute-feux (1)? »

Quoi qu'il en soit, grande fut l'indignation des révoltés, à la nouvelle de cet arrêt, que le Parlement trouva moyen de faire publier à Rouen. Les calvinistes déclarèrent se porter appelants de cet arrêt. Mais les voies de procédure ne pouvaient être que de petit effet.

Les séditieux de Lisieux, de Cormeilles et de Pont-Audemer furent amenés devant le Parlement, puis condamnés et exécutés à Louviers. Seulement, parmi ces coupables châtiés par le Parlement, on ne trouve guère que des hommes obscurs. Jean Heultes, marin; Jacques Le Gras, ceinturier; Laurent Logier, charpentier, etc... Mais « ces malheureux avaient été mis en mouvement par de plus grands qu'eux: par un Guillaume de Hautemer-Fervacques; par un Louis d'Orbec, sieur de Bienfaite, bailly d'Evreux; par les

(1) Floquet, t. II, p. 429.

sieurs de Serquigny, d'Aigneaux, de La Cressonnière, qui, forçant avec eux les portes des églises, leur avaient donné le signal du pillage et du sacrilége (1).

Ceux-là, le Parlement lança vainement contre eux d'impuissants décrets. Puis, bientôt, Castelnau apporta aux magistrats l'ordre « qu'ils ne fussent pas si violents à faire mourir les huguenots qui tombaient entre leurs mains (2). »

Cependant, la guerre continuait toujours ses ravages. Après avoir expulsé de Rouen tous les malheureux catholiques qui y étaient encore demeurés (3), les protestants avaient détruit les faubourgs de la ville, et avaient encore augmenté ses fortifications. De son côté, le duc d'Aumale, pour contenir les courses de ceux qui occupaient la ville, s'était établi et fortifié dans le fort Saint-Ouen, à Blainville, à Clery et à Ozebost. De là, il escarmouchait avec les calvinistes et les tenait en haleine.

Il fut obligé de leur accorder une suspension d'armes de quinze jours, et pendant ce temps ils reçurent du Havre et de Dieppe cent vingt hommes d'armes, douze canons et des munitions. Peu après, la garnison de Rouen fit une sortie, et s'empara du château de Villars, près Barentin.

Villebon assiégeait Tancarville ; mais cette ville

(1) Floquet, 432.
(2) Castelnau, l. III, ch. 12.
(3) De Thou, l. XXX.

reçut aussi des secours du Havre et de Rouen, et Villebon fut obligé de lever le siége.

Les catholiques avaient repris Caudebec, et tentaient de couper les communications sur la Seine. Ils voulurent arrêter une galère commandée par un audacieux capitaine, nommé Confolant, qui revenait du Havre avec des secours pour Rouen. Après un combat où le navire et la place eurent également à souffrir, le passage fut forcé, et Confolant parvint à destination. A son retour, il attaqua Quillebœuf, y fit un grand carnage, y prit deux bâtiments armés, brûla une amberge, en enleva une autre, avec quarante-cinq canons de toutes espèces, la plupart en fer, et rentra triomphant au Havre (1).

Cependant les envoyés du prince de Condé, Briquemant et le vidame de Chartres, passés en Angleterre dès le 15 mars, avaient fini par conclure un traité formel *(Traité de Hamptoncourt,* 20 septembre 1562) entre la reine Elizabeth, l'alliée du roi de France, et le prince de Condé, sujet de ce même souverain, et traître à lui et à la France. Mais c'était pour le bien et la réforme de la religion.

La reine s'engageait à avancer à Condé une somme de cent mille couronnes, et à débarquer une armée de six mille hommes sur les côtes de Normandie. Condé, lui, s'engageait à livrer le Havre, *sans que nul*

(1) De Thou, l. xxxiii.

soldat français y pût demeurer, non-seulement comme garantie de la restitution des sommes avancées par Elizabeth, mais encore comme sûreté d'une autre restitution, celle de Calais (1), que le duc de Guise, cet *étranger*, comme on disait alors, avait au prix de son sang reconquis à la France. Aussi, dans un manifeste que publia la reine d'Angleterre, n'oublia-t-elle pas d'injurier le héros lorrain.

Les Huguenots tinrent parole, et non-seulement ils livrèrent le Havre et Dieppe aux Anglais, mais encore ils les introduisirent dans Rouen, dans la ville où Jeanne d'Arc, une lorraine aussi celle-là, avait été brûlée vivante.

L'ambassadeur de France, Paul de Foix, connut ces infâmes négociations. Il réclama en vain contre cette violation du droit des gens.

Déjà en 1558, quatre ans auparavant, une flotte anglaise, forte de 140 voiles, sous les ordres de lord Clinton, après avoir menacé notre province, avait opéré une descente au Conquet en Bretagne. Le sieur de Kersimon, avec sept mille paysans ralliés au vieux signal des feux allumés sur les montagnes, avait chassé les sept mille Anglais qui s'étaient déjà emparés du Conquet.

Le 3 octobre 1562, une nouvelle flotte partit d'An-

(1) LINGARD, *Histoire d'Angleterre*. L'impartial de Thou passe soigneusement ce détail sous silence.

gleterre pour aller croiser sur les côtes de Normandie. Au Havre et à Dieppe, il n'y avait pas de Kersimon. Les partisans du prince de Condé, les calvinistes, étaient les maîtres. Diverses flottilles transportèrent successivement six mille Anglais dans les deux ports, et le nouveau comte de Warwick, frère de lord Dudley, favori d'alors de la reine vierge, et général en chef de l'armée anglaise en France, fut accueilli à bras ouverts (1).

Condé, Coligny, tous les chefs calvinistes, tous les ministres de la Réforme, non-seulement trempèrent dans cette trahison, mais ils la sollicitèrent longuement et la firent réussir. Cependant l'histoire doit conserver les noms de Launoy de Morvilliers, le gouverneur insurrectionnel de Rouen, du sieur de Piennes et de Nicolas Rouault sieur de Gamaches, qui refusèrent de continuer à servir un parti qui tentait ainsi de rejeter la France dans une autre guerre de cent ans.

Morvilliers laissant Jean de Croses et Crespin du Bec-Boury dans Rouen, pour commander à sa place, s'en vint le 18 août à Dieppe. Son dessein était d'entraîner du Rouvrai et Valfrénières (2) qui commandaient dans cette place, à suivre son exemple et à ne pas ouvrir la porte d'une ville française aux Anglais.

(1) LINGARD, *Histoire d'Angleterre*.

(2) René de Probana ou de Provancs de Valfrénières, lieutenant du gouverneur de Dieppe. (*France protest.*, art. PROHANA.)

Il ne réussit pas. Seulement les deux gentilshommes à qui il avait parlé devinrent suspects à la secte; ils furent arrêtés et jetés en prison presqu'aussitôt que Morvilliers les eut quittés. Pour lui, il se retira dans son château de Folleville, près d'Amiens, et y demeura paisible et tranquille jusqu'à la paix (1).

L'état de la Normandie était affreux. Partout les brigandages, les assassinats, les incendies faisaient revivre dans l'esprit des populations les plus épouvantables traditions de la guerre de cent ans. L'histoire de chaque ville, de chaque bourg, de chaque paroisse, du moment où elle parle de ces jours funestes, n'est plus qu'un récit de violences et de crimes.

Les églises de Saint-James et de Saint-Benoît, dans l'Avranchin, furent ruinées de fond en comble, le 26 juillet, et les calvinistes en emportèrent jusqu'aux cloches.

A Argouges, onze personnes, dont un prêtre, Clément Bérault, furent assassinés en un seul jour.

A Pont-l'Abbé, au Grand-Vey, au Petit-Vey, au Pont-Saint-Hilaire, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, les calvinistes ravagèrent le pays et pillèrent les ecclésiastiques.

Le château de La Motte et celui de la Sangsurière furent pris et saccagés.

(1) DE THOU, l. XXX.

A Villedieu, le 17 août, quelques gentilshommes, accompagnés de soudards huguenots, pillèrent l'église et brisèrent les croix dressées sur les places publiques (1).

Montgommery qui, le 28 mai, était encore au pillage de Bourges, fut envoyé, par le prince de Condé en Normandie. Il s'établit d'abord dans son château de Ducey, « sur les frontières de la Normandie et de la Bretagne, pour être à portée de *rendre service à la province*, dans toutes les occasions qui pourraient se présenter, » nous dit le catholique de Thou (2).

Montgommery songeait à s'emparer de Cherbourg. C'eût été une place commode pour recevoir les Anglais, et que certainement ils n'eussent pas demandé mieux que d'occuper. Mais l'actif comte de Matignon veillait à la sûreté de cette place importante. Il en avait remis les fortifications en état, y avait ajouté la tour de Gouberville, avait rétabli le guet et obligé les habitants à s'approvisionner en vue d'un siége de six mois. Lui-même ravitailla le château et y fit entrer douze cents boisseaux de froment, cinq cents d'orge, cinq cents d'avoine et autres munitions nécessaires (3).

Dans les premiers jours du mois d'août, Montgom-

(1) Delalande, p. 24.
(2) L. xxx.
(3) Delalande, p. 36.

mery se présenta devant Cherbourg, mais il n'osa en former le siége et se contenta de faire saccager l'abbaye du Vœu par ses bandes. Pendant les journées des 9 et 10 de ce mois, les plus horribles dégâts y furent commis, et les calvinistes n'en sortirent qu'après avoir tenté de l'incendier (1).

Ce même jour du 10 août, le baron de Coulombières parti de Saint-Lo avec deux cents chevaux et des fantassins, se précipita sur Coutances. La cathédrale fut horriblement saccagée, les hosties arrachées du tabernacle et foulées aux pieds. Les boiseries, les tableaux, les reliques servirent à allumer un immense feu de joie qui faillit incendier la basilique. « Les chanoines furent pillés et brûlés dans leurs maisons ; ce furent des carnages si horribles, qu'on n'entendait que les cris confus des hommes qu'on égorgeait, des femmes qu'on outrageait, des prêtres, des religieux et des religieuses qu'on massacrait et de toute la populace qu'on passait au fil de l'épée (2).

Pour le malheureux évêque, Arthur de Cossé, dans une première invasion, il avait réussi à trouver un abri dans le château de la ville. Mais, cette fois, les calvinistes purent s'emparer de sa personne. Ils le contraignirent à être témoin du sac de sa cathédrale. Puis ils le placèrent sur un âne et l'y garrottèrent.

(1) DELALANDE, p. 37.

(2) DELALANDE, p. 37. — ROUAULT, p. 339 et suiv.

Après lui avoir attaché la queue de l'animal entre les mains, ils le coiffèrent d'une mître en papier, l'habillèrent d'un jupon de femme en guise de chape, et le promenèrent ainsi par la ville, en l'accablant d'injures et en lui crachant à la figure.

Chose incroyable, ils ne le tuèrent pas, et le soir venu ils le jetèrent dans un cachot, où il demeura pendant un mois. Il put enfin s'échapper et s'enfuit à Granville, dont les habitants le reçurent avec les sentiments de douleur et de respect qu'inspirait son infortune. Les calvinistes de Saint-Lo accoururent menaçants devant Granville, et réclamèrent leur victime. Les bourgeois refusèrent noblement de livrer leur évêque, et se préparèrent hardiment à la résistance contre les bandits qui les menaçaient d'enlever leur ville d'assaut et de la mettre à sac.

L'évêque, ne voulant pas être une cause de ruine pour ceux qui lui avaient donné refuge, s'embarqua secrètement pour Saint-Malo, d'où il se rendit à Rennes. Il n'y resta que le temps nécessaire pour se préparer au retour.

Sept mois après, il rentra dans son diocèse plein de ruines, pour travailler à les réparer, et à rétablir la discipline, la foi et la paix. Mais sa noble cathédrale était en tel état, que le culte ne put encore de sitôt y être rétabli, et longtemps les chanoines et les prêtres, n'ayant plus même de quoi s'habiller chaudement pour l'hiver, n'eurent pour célébrer les saints

mystères que des calices d'étain et de misérables ornements (1).

Peu de temps après le sac de Coutances, un des chefs huguenots intercepta des lettres du duc de Bouillon, laissant voir, dit-on, des desseins hostiles aux protestants. Montgommery saisit cette occasion pour tenter de lui enlever le château de Caen, seule place dont ce sage politique fût resté maître (2).

« Ledit duc de Bouillon recevait indifféremment tous ceux de la religion prétendue réformée en cette ville et château, même un appelé Castel, religieux et prieur des Carmes de Rouen, marié et prédicant. Puis il fit venir cinq ou six cents Manceaux, l'enseigne déployée, et bien cinquante chevau-légers, tous de cette prétendue religion. Lesquels il mit en la garde du château et du donjon. Ainsi, se confiant en eux, partit de cette ville pour aller visiter les autres villes de Basse-Normandie. Mais ces dits Manceaux, qui avaient amené un nommé Merlin, ministre, et un autre, nommé Cousin, ministre en cette ville, subornèrent l'un des sergents de bandes d'iceux Manceaux, beau personnage et bien adroit, nommé Gervais Pinard, lui faisant entendre que le ministre de Rouen, nommé Marlorat, et le président d'Emendreville, l'avaient averti que l'on devait mettre

(1) DELALANDE, p. 39.

(2) DE THOU, l. XXX.

à mort tous ceux de leur religion en cette ville. Les croyant, ledit Pinard laisse la porte du donjon, du côte devers les champs, ouverte, par laquelle grand nombre des gens de leur religion entrent dedans ledit donjon. Toutefois, n'en ayant rien fait entendre au capitaine Gemmes, qui tenait le lieu dudit sieur de Bouillon absent, il leur résiste et fait appréhender ledit Pinard, le fait mettre aux mains de justice. Et, au retour du duc de Bouillon, gouverneur, icelui Pinard, pour punition de sa faute, fut décapité sur le portail de la porte de devant dudit château. Et furent tous ses complices délivrés. »

« Le comte de Montgommery, Coulombières, Pierrepont, Jucoville et autres, de leur dite religion, devaient entrer la nuit suivante dedans ledit château. Voilà comme ils gardent fidélité les uns aux autres, même audit sieur duc de Bouillon, qui les avait mandés et accueillis (1). »

Le duc de Bouillon, qui de Valognes avait marché sur Cherbourg, pour y attaquer le comte de Matignon, revint à Caen dans ces circonstances ; il y continua l'œuvre de destruction commencée par les protestants. Le 29 août, il fit démolir le clocher de l'église du Saint-Sépulcre, et pour fêter l'arrivée de sa femme, employa la sape, la mine et le canon à cet acte de vandalisme et de profanation.

(1) De Bras, p. 265.

« Tout en ce temps durant, encore que ledit seigneur duc fût en cette ville de Caen, furent beaucoup de meurtres commis, dont il ne fut fait punition aucune. A savoir : Jacques Bleffier, l'un des archers dudit château, par un appelé Cosnard ; un autre, nommé Maigret, par Garsalle de Vassy, le jeune, ainsi comme il aidait à faire le guet sur le pont Saint-Pierre, et aux villages en plusieurs endroits (1). »

Le duc d'Aumale était retenu dans la Haute-Normandie, aux environs de Rouen ; le comte de Matignon ne pouvait guère s'éloigner de Cherbourg, ni dégarnir cette place importante que les huguenots convoitaient pour faciliter leurs relations avec l'Angleterre. Quelques gentilshommes catholiques s'étaient groupés autour de lui ; le baron de La Haye-du-Puits, Grimouville-Larchant, La Bretonnière, La Villarmois lui avaient aussi amené quelques renforts. Mais qu'était-ce pour lutter contre le déluge de bandits dont la Normandie était couverte ! Il fit appel au gouverneur de Bretagne Jean de Brosse, duc d'Etampes, et lui demanda des secours.

La cour donna ordre à ce dernier et à Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues, son neveu, de passer en Normandie, afin d'arrêter au moins, s'il était possible, les descentes des Anglais (2). Le che-

(1) De Bras, 267.

(2) Castelnau, l. iii.

valier de Lorraine, grand prieur de France et général des galères, se joignit à eux, et bientôt les catholiques purent prendre l'offensive (1).

Montgommery s'était retiré à Saint-Lo avec sa femme et ses enfants.

La Motte-Thibergeau, après l'horrible sac du Mans, avait été contraint de quitter cette ville ensanglantée. Le 11 juillet, avec Georges d'Argenson, sieur d'Avaines, Thibergeau, « fier de porter une bandoullière d'oreilles de prêtres, comme le firent plus tard les satellites de Carrier (2), Thibergeau s'empara d'Alençon, et les sectaires « y commirent mille horreurs (3). »

Le grand bailli d'Alençon, Louis de Rabodanges, bien que secrètement dévoué aux calvinistes, comprit qu'il ne pouvait, sans se dévoiler, rester dans l'inaction. Il réussit à chasser les bandes venues du Mans, et ces dignes recrues allèrent se joindre, avec leurs chefs, au duc de Bouillon, dont la tolérance ne fut pas effarouchée par le bruit de leurs exploits.

La Motte-Thibergeau resta peu de temps près du duc, et se rallia à Montgommery, qu'il alla trouver avec soixante-dix chevaux ; il fut bientôt suivi par d'Avaines et des Champs, avec quatre-vingts chevaux.

Le baron de Coulombières, Rouvrou, Payen de la

(1) Castelnau, ch. xii, l. iii.

(2) *Orne archéologique*, p. 280.

(3) *Idem, ibidem.*

Poupellière, Vassy-Brecey, Faoucq de Jucoville, Vassy de la Forêt-Auvray s'étaient déjà groupés autour de Montgommery. Le sieur de Hermesis (?) allait aussi le rejoindre à Saint-Lo, à la tête d'une bande, quand il fut surpris et arrêté par le sieur de la Villarmois, « qui, dit de Thou (1), lui fit impitoyablement couper les bras et les jambes. Tous ceux de sa suite eurent le bonheur de s'échapper et arrivèrent, l'un après l'autre, à Saint-Lo. »

Le comte de Montgommery avait fini par se trouver à la tête d'une armée. Il fallut l'entretenir. Des moyens qu'il employa, voilà ce que nous dit l'historien de Thou : « Il tâcha de faire subsister sa petite armée aux dépens des droits du roi qu'il levait (les tailles et autres impôts), et des ecclésiastiques, dont il tirait de grosses sommes.

Comme ces levées se faisaient en très-peu de temps, et sans aucun ordre, la province de Normandie éprouva, de la part de ceux que Montgommery avait chargés de ces commissions, tous les tristes effets de la licence et de la rapacité (2). » C'est tout. — Ecoutons un témoin oculaire.

« Durant cette saison, et ainsi que le comte de Montgommery, avec La Motte-Thibergeau, Bressaut, d'Avaines, manceaux les plus assurés meurtriers du temps, et leurs troupes, couraient et ravageaient par

(1) L. XXX, p. 185.
(2) De Thou, *ibidem*.

le pays, se commettaient plusieurs et énormes cruautés par eux et leur suite à l'endroit des pauvres prêtres. Ils en tuèrent trois à Clécy et un à Villers, les faisant souffler en leurs arquebuses, et à plusieurs autres. Ainsi qu'un pauvre religieux de l'abbaye d'Aulnay, âgé de soixante-dix ans, ne leur put jamais fournir dix écus, ils l'attachèrent à un arbre à la cour dudit monastère et de même le tuèrent à coups d'arquebuses. Comme ils firent trois religieux de Sainte-Barbe, qu'ils firent mettre sur une planche à l'endroit de la rivière de Dives, puis tiraient sur eux, et tombaient à l'eau. Et à aucuns de ces prêtres et religieux, ils coupaient les oreilles et les attachaient pour enseigne à leurs chapeaux (1)...............
.... « Ils attachaient les autres à la queue de leurs chevaux, les faisaient courir derrière eux, puis piquaient, les laissant à la merci des ruades et coups de pied qui leur froissaient les jambes, la tête et l'estomac, les laissant à demi morts (2). »

(1) *Et alios genitalibus suspendebant, ea deinde amputabant, sicque ad mortem languidam damnabant miseros et testiculis eorum irridentes coronas faciebant.* Je n'ai ici osé reproduire le texte du vieux chroniqueur, reculant devant l'expression des monstrueuses jovialités que les réformés mêlaient à l'assassinat et à la torture.

(2) De Bras. Dans les observations sur les mémoires de Michel de Castelnau, publiés à Londres en 1788, on trouve cette note, qui nous a paru curieuse et remarquable à plus d'un titre : « Dans les récits de quelques modernes, on a peint à grands traits les désordres, les crimes, les actes de barbarie et les calamités de tous les genres dont à cette époque chaque province était le théâtre. Mais nos mœurs actuelles

« Cependant, leurs ministres prêchaient que l'on en avait fait par le passé d'aussi cruels exploits à ceux de leur religion, entendant dire qu'on en avait brûlé. Mais ils omettaient de dire que c'eût été par sentence, et arrêt de justice, pour ce qu'ils étaient schismatiques. Le Seigneur Dieu sera juste juge de tout. Mais il y a grande différence entre ces meurtres si cruels et inhumains, faits d'autorité privée, sans aucune formalité, de sang-froid, en se gossant et truffant, ou bien avec connaissance de cause, par sentence de justice, contre les séditieux et les perturbateurs du repos public. Car les pauvres prêtres et religieux, lesquels ils massacraient si cruellement, n'avaient pas condamné ceux qu'on exécutait par justice (1). »

Et si l'on fouillait les autres histoires locales, malgré bien des lacunes, que ne trouverait-on pas à ajouter à ce tableau d'horreur! Les registres de la ville de Caen ont été lacérés par une main hardie qui en a arraché toutes les pages relatives à ces temps

forment un si grand disparate, elles nous éloignent tellement de ces scènes de carnage, qu'à force d'en généraliser les résultats, ils font peu d'impression. L'homme doux, honnête et sensible qui vit dans le XVIII[e] siècle, n'aura jamais une idée juste des maux que le fanatisme traîne à sa suite, si l'on ne met pas sous ses yeux ces détails tout horribles qu'ils sont. Pour connaître les tigres, il faut lire leur histoire. » — A quatre ans de là, les massacres de septembre et les mariages républicains de Carrier! L'homme sensible du XVIII[e] siècle avait-il plus d'illusions que les gens du XIX[e]? Grosse question.

(1) De Bras, p. 267 et 268.

funestes. Ceux pour qui le jour de l'histoire est trop terrible, cherchent à le supprimer, et bien d'autres témoins de nos malheurs ont sans doute aussi disparu.

L'historien de Balleroy, M. J. Bidot, citant les archives du Molay, nous dit que le curé de cette paroisse fut maçonné vivant dans une niche de son église. Il parle de religieux et de prêtres enfouis jusqu'au cou, et dont la tête servait de but à un jeu de boules ; d'autres qui furent jetés sur des chevalets, éventrés, et dans les entrailles frémissantes desquels on jeta de l'avoine qu'on fit manger aux chevaux. Miles de Piguerre cite des faits semblables et plus hideux encore, oui, plus hideux encore, accomplis au Mans.

L'enfer s'ingéniait à suggérer les plus étranges et les plus infâmes inventions aux prétendus réformés, et nous ne pouvons nous condamner à en rechercher partout l'effroyable détail (1).

Le duc d'Etampes arrivait de Bretagne; et, sur la fin d'août, il passa le Couesnon et pénétra en Normandie. Les Manceaux, Georges d'Argenson-d'Avaines, des Champs et Thibergeau, partirent de Saint-Lo avec deux compagnies de cavalerie pour rompre les ponts devant les Bretons, mais ils ne purent les arrêter. Pontorson fut repris, et Montgo-

(1) Voir BEZIERS, *Histoire de Bayeux*.

mery qui venait de faire piller l'abbaye de Savigny (1), accourut en vain devant Avranches ; il y trouva le duc d'Etampes déjà maître de la ville, rétablissant le culte catholique, proscrivant les prêches et convoquant toute la noblesse fidèle du pays.

Montgommery voulut au moins s'assurer de Vire. Déjà, une première fois (2), il s'était emparé de cette place alors assez importante, et après l'avoir enlevée d'assaut, s'était contenté d'y piller les églises et d'y prendre les deniers du roi dans la caisse de Jacques des Loges, alors vicomte.

Dans les derniers jours de juillet, les catholiques avaient pris leur revanche. Ils chassèrent les huguenots, dont plusieurs furent tués, et leur ministre, Fugerai, réduit à fuir et à se cacher. Il est vrai que le duc de Bouillon, ce vaillant soutien de l'ordre, vint à Vire avec deux cents soldats huguenots, et arrêta Jean Le Roy, lieutenant du vicomte des Loges, et l'un des chefs catholiques. Il ordonna de faire le procès aux séditieux qui avaient chassé les hommes de Montgommery, et laissa la ville sous le commandement de deux conseillers au présidial, les sieurs de Laize et Digny. La nouvelle de l'arrivée des bretons débarrassa pour un instant Vire des huguenots, mais le 31 août, d'Avaines, des Champs et Thiber-

(1) *Gallia christiana*, p. 550.

(2) Séguin, p. 352.

geau, avec sept compagnies de cavalerie, guidés par Payen de la Poupellière, Jean de Saint-Germain, sieur de Rouvrou, Philippe de Sarcilly et Jacques de Vassy, surprirent et enlevèrent de nouveau la ville qui n'avait pour défenseurs que ses malheureux habitants (1).

Matignon venait à ce moment même à leurs secours, et cinquante de ses cavaliers étaient déjà arrivés à Vaudry, où ils logèrent chez le curé du lieu. Ils se replièrent à la nouvelle de la rentrée des huguenots dans Vire, et ceux-ci purent impunément ravager le pays. Les châteaux de Burcy, Choiseteux, La Motte, furent dévastés, et malgré les efforts que firent quelques chefs huguenots, Payen de la Poupellière, Saint-Germain de Rouvrou et Vassy de la Forêt-d'Auvray, tous trois gentilshommes du pays, intéressés à ménager des parents, des fermiers et des voisins, tout fut ravagé. On en peut croire de Thou, qui s'exprime ainsi : « Il serait difficile d'exprimer avec quelle licence et quelle fureur ils ravagèrent tous les lieux circonvoisins (2). » Les ravages des Manceaux furent tels, dit l'auteur de la *France protestante* (3), qu'on vit un gentilhomme protestant, le sieur Riberon, se joindre aux catholiques pour implorer le secours du duc d'Etampes.

(1) M. le comte DE LA FERRIÈRE, *Histoire d'Athis*, p. 41. — Conf., SÉGUIN, p. 352-353.

(2) L. XXX, p. 352.

(3) T. VI, p. 254.

En effet, les Virois envoyèrent secrètement à Avranches pour obtenir des secours, offrant des vivres et de l'argent pour l'expédition qu'ils sollicitaient, et dont ils espéraient leur délivrance. La Poupellière, averti de cette négociation, en prévint Montgommery le 3 septembre, et lui représenta qu'il ne pouvait tenir contre un siége régulier dans une place où les fortifications étaient en mauvais état, où les munitions manquaient, et où les habitants étaient prêts à se soulever contre la garnison. Montgommery, qui était encore à Saint-Lo, répondit le jour même à la Poupellière qu'il s'alarmait à tort, que les Bretons, avertis d'une descente des Anglais sur leurs côtes, repartaient pour leur province, et qu'après avoir pris le château du comte de Matignon, à Thorigny, il irait lui-même le rejoindre afin de l'emmener à Rouen (1).

Les chefs calvinistes enfermés dans Vire ne furent point rassurés. Un certain Massède leur servait d'espion, et avait dû les mettre au courant du danger qui les menaçait. En écrivant à Montgommery ils avaient aussi envoyé Penthémon, lieutenant de Thibergeau, avec trente cavaliers, faire une reconnaissance dans les environs. Penthémon s'en était allé piller à Yvrande, et bientôt ne put plus même songer à rentrer dans la ville (2).

(1) SÉGUIN, p. 354-355.
(2) DE THOU, l. XXX, p. 187

En effet, dès le 4 septembre, le duc d'Etampes arrivait devant Vire avec onze compagnies de cavalerie, et n'ayant pu surprendre la place, il l'attaquait par les trois portes de Martilly, de Saint-Sauveur et de l'Horloge. Les calvinistes à couvert dans les maisons repoussèrent ce premier assaut ; mais en se retirant, après quatre heures de combat, les assaillants mirent le feu aux environs de la porte de Martilly, dans le Val-Hérel et la rue des Teinturiers.

Le sieur de la Champagne, du haut de la lanterne de l'église Notre-Dame, avait pu reconnaître les forces des assiégeants. Les calvinistes déterminés à une défense acharnée se partagèrent la défense des portes ; Vassy de la Forêt et Rouvrou furent chargés de la garde du château ; les autres, La Poupellière, Thibergeau, d'Avaines et Saint-Denys veillèrent aux remparts.

Cependant les assiégeants venaient de recevoir de nouvelles forces. Matignon s'était réuni au duc d'Etampes. Le comte de Martigues, colonel de l'infanterie, composée de douze enseignes, commença l'attaque contre les murailles en même temps que le duc d'Etampes avec cinq cents chevaux s'avançait vers les portes. Matignon accompagné de François de Lorraine donna l'assaut. Du premier choc, Thibergeau qui commandait dans le château d'en bas, vers la chapelle Saint-Maur, fut presqu'enlevé. La Poupellière, avec sept ou huit fusiliers, s'élança à

son secours en montant la ruelle des Degrés, sous le feu plongeant des assaillants. Mais Matignon s'était emparé de la porte de l'Horloge. Après en avoir abattu le pont-levis un bourgeois de Vire, Thomas Poëte, en avait rompu les verroux, et les assiégeants se précipitèrent dans la ville, malgré la résistance du sieur de Saint-Denys.

En vain La Poupellière et d'Avaines voulurent arrêter leurs gens fuyant vers le château. Ils furent bientôt tous contraints de s'y précipiter dans le plus grand désordre. D'Avaines ne put même parvenir à y entrer, et fut tué au moment où il essayait de se perdre dans la foule des assaillants, parvenus d'un élan jusqu'à la porte même du château. Les sieurs de Rouvrou et de Saint-Denys furent même un instant seuls à la défendre, tous leurs compagnons ayant fui jusqu'au donjon où ils s'étaient enfermés. Heureusement pour eux que le guichet seul de la porte était ouvert, et à eux deux ils purent un instant soutenir l'attaque. Bientôt Vassy de la Forêt et de la Lande vinrent les seconder. Sur les cinq premiers assaillants qui s'étaient rués sur le guichet, trois furent tués, et les assiégés s'efforçaient de relever le pont-levis, quand Thibergeau, malgré les menaces de La Poupellière et de Saint-Denys, commença à parlementer avec les assiégeants. Il leur ouvrit même le château, pendant que les plus acharnés de ses compagnons cherchaient encore un refuge dans le

donjon. Mais eux aussi durent bientôt capituler, et parmi ceux qui se rendirent avec La Poupellière, Rouvrou et des Champs, on remarque deux frères qui se rendirent avec leur domestique et dont le nom Trincton semble bien indiquer qu'il y avait dèjà des Anglais dans les rangs des calvinistes (1). —Aupois d'Espains, La Lande-Vaumont et l'Estaminier avaient succombé dans la mêlée (2).

Vassy de la Forêt fut tué dans la foule, pendant qu'on le menait au sieur de Sourdeval, par qui il était réclamé. La Poupellière faillit subir le même sort. Il reçut un coup d'épée sur la tête, tomba aux mains des gens de Matignon, et parvint auprès du duc d'Etampes, homme doux et généreux, nous dit de Thou (3). Néanmoins, il eut sans doute péri, si sa femme, Françoise de Pommereul, ne se fût élancée à travers les hommes d'armes et ne fût venue se jeter aux genoux du duc. « Elle était d'une remarquable beauté, ses larmes, ses prières, les supplications du sieur de Sourdeval, qui se joignit à elle, obtinrent la grâce de son mari. »

« C'est le hasard qui l'avait fait venir à Vire. Obligée de fuir Saint-Lo, avec sa jeune sœur, elle n'était arrivée que de la veille au soir, et s'était réfugiée chez le sieur de Saint-Vigor des Maizerets-Clinchamps. »

(1) Seguin, p. 362.
(2) *France protest.*, t. VI, p. 254.
(3) L. xxx, p. 188.

Insultée par un breton, nommé Guingo, elle fut protégée par Michel de Juvigny, sieur de la Boutronnière, ancien commandant du château de Vire. « Les bijoux et les meubles précieux qu'elle avait emportés, payèrent la rançon de son mari. Elle-même fut appelée à jouer un dernier rôle dans ce triste drame : on la chargea d'engager ceux qui tenaient encore dans le donjon à se rendre, sous promesse de la vie; promesse qui ne se tient guère en temps de guerre civile (1). »

« Quoique Sourdeval et Juvigny eussent très-grande raison d'être irrités (puisqu'ils avaient déjà été pillés et malmenés par les calvinistes), ils firent néanmoins tous leurs efforts pour faire traiter les prisonniers avee douceur, et suivant les lois de la guerre (2). »

« Mais, continue de Thou, la fureur du soldat étant assouvie, il fallut éprouver la rage des habitants qui se vengèrent cruellement de tous les outrages qu'on leur avait faits, non-seulement sur les soldats qui tombèrent entre leurs mains, mais encore sur tous les protestants de la ville. Les femmes même exercèrent des cruautés inouïes sur ces misérables, qui étaient nus et sans armes, et on fit souffrir à la

(1) *Hist. d'Athis*, du comte de La Ferrière, p. 43-44.

(2) De Thou, l. xxx, p. 188. — Qu'il me soit permis de dire la satisfaction avec laquelle j'ai trouvé ce témoignage rendu à Michel de Juvigny, un de mes ancêtres.

plupart des tourments pires que la mort, pour les forcer à découvrir les endroits où ils avaient caché quelque chose. Ceux qui s'étaient retiré dans le donjon, pressés par la famine promirent de se rendre, à condition qu'ils auraient la vie sauve. Mais on en tua la plus grande partie. La ville de Vire fut ainsi abandonnée pendant quatre jours au pillage. Plus de deux cents, tant soldats que protestants bourgeois, furent tués, et vingt-cinq faits prisonniers, entre lesquels se trouvèrent Thibergeau et Rouvrou. Le 8 de septembre, le duc d'Etampes partit de Vire avec son armée chargée de butin, et Martigues laissa dans le château une garnison de cent soldats bretons. »

Montgommery était loin de s'attendre à ce désastre. Mal informé d'abord, il crut au premier moment que c'était son château de Ducey que les Bretons avaient pris. Il rappela en hâte ses frères qu'il avait envoyés assiéger le château de Matignon à Thorigny. Il semble que ce soit leurs bandes qui ont assassiné César de Brancas, abbé de Savigny, tué le 10 septembre 1562 (1).

Puis, tout à coup, le chef calviniste apprit que Vire était repris par les troupes catholiques, et que le duc d'Etampes et Matignon, réunis, marchaient contre Saint-Lo. Il se hâta de lever le camp qu'il avait formé sous les murs de cette ville, et se porta rapidement

(1) *Gallia christiana*, IX, 550. Voir *supra*, 67.

sur Bayeux, où il rallia tous ses partisans. Enfin, il se rendit avec ses troupes à Ouistreham, pour y attendre les vaisseaux que Warwick lui expédiait sur sa demande.

Le duc de Bouillon, qui venait de faire traîtreusement arrêter Castelnau par le baron de Coulombières, fut inquiet de sentir si près de lui Montgommery, dont il avait appris, tout récemment encore, à connaître l'audace et le manque de scrupules. Il sortit aussitôt de Caen, et établit un camp d'observation à Sallenelles. Cependant Montgommery parvint à rassurer son digne allié, qui se retira « sans faire aucune hostilité (1). »

Jean de Mouy de La Meilleraye, à la tête des garnisons de Lisieux, de Touques et de Honfleur, essaya d'attaquer le comte de Montgommery, mais sans pouvoir remporter d'avantage marqué. Enfin les Anglais arrivèrent, et portèrent Montgommery et ses troupes au Havre. Jean Faoucq de Jucoville et René du Rouvray-Bressaud l'abandonnèrent alors, peut-être pour ne pas avoir la honte de combattre à côté des Anglais, contre l'armée royale de France. Ils s'attachèrent au duc de Bouillon (2).

Cependant, le duc d'Etampes et Matignon étaient arrivés devant Saint-Lo. Il ne restait plus de catho-

(1) De Thou, l. xxx.
(2) De Thou, *ibid.*

liques dans cette ville, dont les protestants de la Basse-Normandie avaient depuis longtemps fait leur centre. Elle refusa d'ouvrir ses portes, et sous la direction du capitaine Chantereyne, de N. Lauberie, Le Pray et Cayron, le dernier simple soldat de Montgommery (1), elle se décida à soutenir un siége. Pendant cinq jours, la place fut battue par six pièces de canon. Effrayés enfin, les habitants demandèrent à capituler. Matignon refusa de les entendre, et fit préparer l'assaut. La garnison profitant alors de la nuit, sortit par une porte qui donnait sur la rivière de Vire, et se sauva dans les bois voisins, sans autres pertes que celle de quelques hommes de l'arrière-garde, qui se noyèrent en sortant de la ville.

Le lendemain, 27 septembre, les assiégeants entrèrent dans la ville sans trouver de résistance. Elle fut abandonnée au pillage, et les Bretons surtout y ont laissé un souvenir exécré (2).

Le duc d'Etampes laissa une garnison à Saint-Lo, sous les ordres de La Bretonnière, et alla à Bayeux, « où il fut reçu avec la plus vive joie par les catholiques (3), » et où les protestants furent chargés de fournir à l'entretien de son armée.

Les calvinistes, partout en minorité infime, furent intimidés par le secours qui venait de relever les ca-

(1) *France protestante*,, Art. CAYRON.

(2) DELALANDE, 47.

(3) BEZIERS, p. 25.

holiques , et abandonnèrent plusieurs places, entre autres le château de Valognes. Les habitants de la ville délivrés tuèrent plusieurs de leurs anciens tyrans, et à Alençon, Louis de Rabodanges, qui les favorisait, dut obliger pour un temps ses amis les protestants à suspendre leurs prêches et leurs assemblées (1). Presque toutes leurs forces étaient concentrées à Rouen et dans la Haute-Normandie, où elles étaient tenues en échec par l'armée royale, qui allait commencer ses opérations.

Elle avait commencé sa marche contre Condé, le 11 juillet. Le bruit courait alors qu'elle allait assiéger le prince dans Orléans. Elle enleva Blois d'assaut, et cette ville fut abandonnée au pillage. Cet exemple intimida Tours, ville beaucoup plus forte et plus considérable. Les bourgeois, à la vue de l'armée royale, se révoltèrent contre la garnison que les huguenots leur avaient imposée, la chassèrent et ouvrirent leurs portes. Poitiers, Angers furent également repris. Le 10 août, l'armée où le roi venait d'arriver en personne, mit le siége devant Bourges. Cette place tint jusqu'à la fin du mois. Enfin, elle capitula, laissant Orléans facile à attaquer. L'armée royale allait pouvoir d'un coup éteindre ce foyer de la révolte, et y arrêter ses principaux chefs.

La nouvelle du débarquement des Anglais en Nor-

(1) De Thou, l. xxx.

mandie dut changer les projets du gouvernement royal, et lui fit prendre la résolution de mettre d'abord le siége devant Rouen.

Le 11 septembre, le maréchal de Saint-André fut envoyé à la rencontre de d'Andelot, qui, vers l'Est, par la frontière du Rhin, envahissait sa patrie, à la tête d'une armée allemande, et l'armée royale quitta Bourges. Elle arriva devant Rouen, à Darnétal, le 25 septembre 1562. Elle était forte de seize mille hommes de pied et de deux mille hommes de cavalerie, sans compter des troupes auxiliaires allemandes.

Les calvinistes avaient poussé avec activité les travaux de défense. Montgommery était entré dans la ville le 17 septembre, suivi de Coulombières, et de trois cents cavaliers. Après quelques querelles avec Briquemaut, qui depuis un certain temps faisait les fonctions de gouverneur, Montgommery finit par faire prévaloir son autorité, et Briquemaut retourna en Angleterre, près d'Elizabeth (1).

Sous les ordres du nouveau chef, l'ordre relatif que Morvilliers avait établi dans Rouen fit rapidement place à de nouvelles scènes de licence et de désordre, de meurtre, de sacrilége et de pillage (2). Les courses dévastatrices dans les environs recommencèrent.

(1) De Thou, l. xxx.

(2) Floquet, t. II, p. 409-410.

Clère et Limesy furent saccagés. Les villages de Blainville et de Mesnil-Liénard furent brûlés, les moulins de Darnétal rasés, et toutes les provisions qu'on put encore trouver dans les campagnes tant de fois ravagées, furent enlevées et apportées dans Rouen. En même temps, un fort nouveau, qui prit le nom de Fort-Montgommery, fut élevé au-dessous du fort Sainte-Catherine, et la garnison fut augmentée. Outre les bourgeo is huguenots bien armés, il y avait beaucoup de gentilshommes volontaires, douze cents hommes d'élite de l'infanterie de Condé, quatre escadrons de cavalerie et deux mille Anglais (1).

L'armée royale avait campé à Darnétal le 25 septembre. Le 28, le roi envoya un héraut d'armes sommer la ville de lui ouvrir ses portes. Puis les opérations du siége commencèrent.

On résolut d'attaquer d'abord le fort Sainte-Catherine, qui protégeait la ville et la dominait en amont de la Seine.

Le vicomte de Martigues, Luxembourg, colonel général de l'infanterie, s'était emparé dans la nuit du 27, du grand chemin de Paris, qui formait une sorte de tranchée au-dessous du fort de Sainte-Catherine, et où les troupes se trouvaient à couvert des coups de la forteresse (2).

(1) Daniel, t. X, p. 201. — Davila, l. iii, p. 110.

(2) Davila, l. iii.

Le 29 eut lieu la première attaque, qui fut repoussée avec vigueur. Le lendemain, le Rhingrave après un engagement assez vif, dut également suspendre son entreprise sur le faubourg Saint-Hilaire. Le connétable s'était dirigé sur Yvetot, pour essayer d'arrêter le débarquement des Anglais ; mais il était arrivé trop tard (1).

Le 1er octobre, Rouvray et Valfenière, d'abord emprisonnés par les calvinistes dieppois, à la suite de la retraite de Morvilliers, puis revenus en faveur, arrivèrent de Dieppe avec cinquante cavaliers, et purent entrer dans la ville, pendant que le capitaine Monneins, commandant du fort Sainte-Catherine, faisait une vigoureuse sortie, qui fut bravement soutenue par le jeune Sarlabous à la tête des arquebusiers de la tranchée. Sarlabous y fut blessé, le lieutenant du vicomte de Martigues tué. Le Rhingrave accourut avec cent de ses reîtres, et Monneins fut repoussé presque dans les fossés du fort.

Il renouvela plusieurs fois ses sorties qu'il commandait d'ordinaire lui-même, et où on le reconnaissait aisément à sa grande taille, à sa rondache couverte de velours vert, et à son morion orné de même (2). S'il eût été aussi vigilant que brave, il eût tenu plus longtemps les assiégés devant la place.

(1) Le vicomte DE LA FERRIÈRE-PERCY, *Mission de Saint-Petersbourg*, p. 44.

(2) DANIEL, t. X, p. 201.

Pendant trois jours le fort de Montgommery avait été battu de plus de six cents coups de canon, et néanmoins tenait toujours bon. Mais Jean d'Hemeri de Villers sut, en causant avec le capitaine Louis, prisonnier fait dans une sortie, que Monneins allait souvent dans le jour se reposer et se divertir dans la ville avec ses officiers, et que la plupart de ses soldats en faisaient autant. D'Hemeri en instruisit le duc de Guise et le connétable qui surent profiter de cette circonstance.

Ils firent préparer secrètement une nouvelle attaque, et le 6 octobre, au milieu du jour, sans qu'il y eût encore de brèche suffisante pour inquiéter les assiégés, un coup de canon donna le signal de l'assaut.

D'Hemeri gagna rapidement le haut du Mont, planta des échelles contre les murailles du fort, « et l'affaire fut vidée avant que ceux qui le défendaient eussent loisir de se mettre en état de repousser l'ennemi ni de faire aucune décharge d'artillerie et d'autres armes à feu (1). »

Monneins, surpris par ce coup d'audace, paya bravement de sa personne. Confolant, La Bouverie, Révél, les meilleurs de ses officiers accourus en toute hâte tombèrent autour de lui. Le vicomte de Martigues arriva au secours d'Hemeri, le fort supé-

(1) Davila, l. xxx, p. 112.

rieur fut bientôt au pouvoir des assaillants. D'Hemeri blessé d'un coup de pique au visage et d'une arquebusade au côté gauche, planta néanmoins sur le haut des murailles l'enseigne royale. Des renforts nouveaux arrivèrent, et le fort inférieur fut enlevé par Sainte-Colombe. Trois cents hommes de la garnison restèrent prisonniers. Monneins, plus heureux, réussit à se sauver dans Rouen. Quelques soldats de l'armée royale y entrèrent sur ses pas et faillirent enlever la ville d'emblée, mais ils y furent arrêtés par des forces supérieures et écrasés. Le comte de Randan, Charles de La Rochefoucault, à peine remis d'une arquebusade, y trouva aussi la mort (1).

La prise du mont Sainte-Catherine rendait celle de la ville imminente et certaine. Cependant les conseils du Roi en avaient pitié, ils auraient voulu épargner à cette cité naguère si florissante les malheurs d'une prise d'assaut, et d'abord on ne se pressa pas de la forcer dans l'espérance qu'elle demanderait à capituler (2).

On dressa une batterie de canon en-dessous des forts, sur la croupe de la montagne, vers le mont Jéricho, dans le faubourg Saint-Hilaire. Une autre batterie fut installée sur le sommet d'une colline

(1) Davila, L. C.—Daniel, t. X, p. 202. C'était le frère du prince de Marcillac, qui était dans le parti du prince de Condé, et le père de François, cardinal de La Rochefoucault.

(2) Castelnau, l. iii, ch. xiii.

qui est au-dessous des fourches de Bihorel, et l'armée royale, bien retranchée, battit la ville de front et par les côtés (1). Son artillerie enfilait même plusieurs rues, renversait tous les retranchements qu'on y faisait, et tua beaucoup de monde aux assiégés (2).

Montgommery, qui voyait sa garnison diminuer de jour en jour, demanda du secours aux Anglais du Havre et de Dieppe. L'armée royale avait mis des garnisons avec du canon à Quillebœuf et à Honfleur. Un ingénieur italien, Barthélemy Campi, fit couler à fond devant Caudebec des bateaux pleins de sable et de pierre, reliés ensemble par des cordes et des chaînes, afin d'arrêter les embarcations anglaises qui auraient voulu profiter de la nuit pour remonter la Seine. Néanmoins, et malgré un combat livré à la Bouille, un convoi important entra dans Rouen, escortant une galère qui amenait la femme et les enfants de Montgommery. Il apportait aux assiégés douze gros canons et des munitions (3).

Une autre nuit, profitant de la marée, les Anglais du Havre, sous les ordres du capitaine anglais Grey, réussirent encore à forcer l'estacade de Caudebec. « Malgré la violence des feux d'artifice et des canonnades qui brûlèrent plusieurs vaisseaux et firent tourner proue à d'autres, ils rompirent la chaîne en

(1) De Thou, l. xxxiii.
(2) Daniel, X, p. 203.
(3) De Thou, l. xxxiii.

quelques endroits par où passèrent enfin trois ramberges et un navire, avec un secours de munitions, d'argent et de sept cents hommes de pied (1). »

Cependant les pluies d'automne étaient fort abondantes et incommodaient extrêmement l'armée royale. Ses chefs reconnurent qu'il devenait nécessaire d'en finir promptement. D'ailleurs, d'Andelot était en chemin avec les troupes que lui avaient fourni les princes allemands, et on avait arrêté un gentilhomme gascon envoyé à Montgommery par le prince de Condé, pour le prévenir qu'il allait bientôt venir à son secours (2).

L'artillerie battit les murailles depuis la porte Saint-Hilaire jusqu'à la porte Martainville. Cette dernière ébranlée, fut réparée par les assiégés, mais le canon détruisit tous leurs ouvrages dans les faubourgs, et ils furent obligés de les abandonner après avoir mis le feu aux dernières maisons qui y fussent restées debout. La tranchée fut poussée jusqu'à la contrescarpe et une brèche faite aux courtines des murailles.

Un accident vint différer l'assaut. Le Roi de Navarre, en visitant les travaux, reçut une arquebusade

(1) Davila, l. iii.

(2) De Thou, l. xxxiii.—Cet impartial auteur feint de croire qu'en ce temps Montgommery ignorait encore que les Anglais étaient maîtres du Havre. Il oublie qu'il a dit, lui-même, que Montgommery y était entré avec eux, et qu'il avait déjà nombre de ces auxiliaires dans Rouen.

qui lui fracassa l'épaule. Emporté à Darnétal, il mourut peu de temps après la prise de Rouen, le 17 septembre. Les protestants prétendirent qu'il était revenu à leur religion au moment de la mort. La Reine mère écrivit au Pape qu'il était mort en bon catholique. Ce qui est certain, c'est qu'il reçut les derniers sacrements (1).

Ce fut environ en ce temps que le duc de Guise, allant aussi surveiller les travaux du siége, rencontra un gentilhomme angevin chargé de l'assassiner. Le duc prévenu alla droit au misérable, et, après lui avoir montré qu'il savait son dessein, lui demanda quelle cause le lui avait pu inspirer. — C'était pour délivrer ma religion, dit l'assassin, de son plus puissant ennemi. — Voyez, lui répondit le duc, la différence qu'il y a entre votre prétendue religion et la nôtre : la vôtre vous a porté à me tuer sans me connaître, la mienne m'ordonne de vous pardonner, à vous que je connais (2).

L'assaut fut fixé au 13 octobre. Pendant le retard le canon avait élargi les brèches, mais Montgommery avait fait des retranchements en arrière, et l'attaque commencée à midi ne finit qu'au soir. Les assiégés la soutinrent avec bravoure. « Les femmes mêmes, dit de Thou, pour animer les hommes, mar-

(1) De Thou, l. xxxiii, p. 336.

(2) Goube, t. II, p. 333.

chaient sans craindre la mort au milieu du fer et du feu, et rendaient, par une intrépidité surprenante, tous les services qu'on pouvait attendre de leur sexe. »

Dans la nuit qui suivit cet assaut, le secours envoyé par les Anglais de Dieppe arriva près de Rouen. Il y avait quatre cents arquebusiers sous les ordres du capitaine Corillan ou Covillan. Ils s'étaient cachés dans un bois, espérant profiter de la nuit pour faire leur entrée dans la ville, mais ils furent surpris par le duc de Damville qui en tua une partie et mit le reste en déroute (1).

Le lendemain 14 septembre, le Roi désirant toujours épargner Rouen, envoya dans la ville le protonotaire de Vely pour la presser de se soumettre. On remît à lui répondre jusqu'au soir.

Les assiégeants donnèrent en attendant un nouvel assaut qui dura six heures; il fut encore repoussé, bien que trois enseignes eussent été, à un certain moment, plantées sur les murailles. L'armée royale perdit plus de six cents hommes, dit de Thou, « et la ville ne perdit pas moins de monde tués ou blessés entre lesquels il se trouva plus de femmes que d'hommes (2). » Néanmoins les assaillants restèrent

(1) Davila, l. iii. — Daniel, X, p. 203.

(2) De Thou rapporte longuement l'histoire de François de Civille qui, blessé ce jour à la porte Saint-Hilaire, fut abandonné comme mort, puis enterré; son domestique le voulut revoir, le déterra, le

maîtres de la porte Saint-Hilaire qui commandait deux des rues de Rouen.

Le 15 septembre, une nouvelle sommation fut faite aux assiégés par le capitaine des gardes écossaises et le sieur d'O. « Les négociations les plus paternelles ne purent soumettre cette ville opiniâtre, ou plutôt Montgommery qui y était le maître, les trois ou quatre meneurs du conseil des douze, et, il faut bien le dire, Marlorat, ainsi que trois autres ministres, dont le départ eût tout sauvé (1). »

Les chefs des assiégés osèrent demander que l'armée royale commençât par se retirer et reculer à trois lieues de la ville; que le roi éloignât les Guise, le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André de sa personne et des affaires.

En vain on leur offrit pour prix de leur soumission de leur assurer la liberté de conscience, pourvu que les ministres, auteurs de tant de troubles et de tant de malheurs, fussent renvoyés hors du royaume et n'y rentrassent point sans la permission du Roi. Jean du Bosc d'Emandreville, ancien président à la Cour des aides, fut deux fois le même jour admis en présence du Roi et de la Reine. Il revint encore plus tard avec Jean Ferey de Durescu et Michel de Bauquemare; le conseil de ville finit par demander

soigna et le rappela à la vie. Maltraité après la prise de la ville, il échappa encore à la mort, et vécut de longues années.

(1) Floquet, t. II, p. 435-436.—Voir aussi Castelnau, l. III, ch. III.

« que le Roi fît venir auprès de lui le prince de Condé, en lui donnant toutes les sûretés possibles, et les révoltés promettaient de traiter avec lui, non-seulement par rapport à la ville qu'ils étaient prêts de remettre entre les mains de Sa Majesté, mais par rapport aux moyens de rétablir la paix dans le royaume (1). »

Les négociations prenant une tournure tellement dérisoire, il fallait en finir.

Entre temps, quelques escarmouches avaient maintenu les assiégés en haleine. L'assaut définitif fut résolu. Le 25 octobre, on mit le feu à trois mines qui firent une large brèche aux murailles, et, « après une fausse attaque, le 26, l'assaut général eut lieu. »

« Le duc de Guise s'empara du ravelin de la porte Saint-Hilaire, logea plusieurs enseignes dans le fossé avec bon nombre de jeunes seigneurs servant en volontaires ; » et là, « se trouvant main à main avec ceux du dedans, il les contraignit bientôt à lâcher pied, » et se trouva maître du rempart.

« A cette première affaire, le duc de Nevers et plusieurs autres gentilshommes furent blessés, quelques-uns tués, et, entre autres, le brave Sainte-Colombe. »

Même, à ce moment, une pensée de miséricorde

(1) De Thou, l. xxxiii, p. 332.

arrêta un instant les assaillants. « Le duc de Guise, lequel était prêt d'exécuter sa promesse de prendre la ville en peu de temps (1), quand il serait ordonné, envoya de rechef vers le Roi pour savoir sa volonté. Mais Sa Majesté remit les choses à la victoire, priant et commandant, s'il était possible, que la ville ne fût point pillée ; au contraire, que l'on fît tout ce qui serait possible pour contenir les capitaines et soldats par quelques promesses d'honneurs et de bienfaits, et d'une paie franche s'ils s'abstenaient du pillage.

« Lors le duc de Guise fit une harangue aux capitaines et soldats sur le haut du rempart où j'étais présent, les priant et admonestant tous de considérer qu'ils étaient Français, et que c'était l'une des principales villes du royaume, où plusieurs étrangers avaient tous leurs biens ; que ce serait une très-mauvaise condition qu'ils les perdissent par l'opiniâtreté de ceux qui y commandaient ; que la victoire de se commander était plus grande que celle qu'ils pouvaient remporter sur les ennemis ; que ce serait chose indigne de soldats bien disciplinés de ruiner et saccager la ville de leur souverain contre sa volonté et en sa présence, et qu'il le trouverait fort mauvais ; au contraire, reconnaîtrait leur obéis-

(1) Il avait plusieurs fois déclaré qu'il n'y faudrait que vingt-quatre heures.

sance en cette occasion. Par quoy il priait d'affection les seigneurs, capitaines et soldats de ne point débander, n'entrer en aucunes maisons, ni piller, ne prendre aucune chose sur les habitants et n'exercer point de cruauté contre les vaincus. Davantage, il leur fit entendre qu'il était averti que les gens de guerre s'étaient retirés au Vieux-Marché et aux châteaux, où il faudrait combattre. Et, après avoir persuadé autant qu'il put un chacun, il les pria de lui faire cette promesse, qui lui fut donnée généralement. Aussi promit-il de faire donner une paye franche auxdits capitaines et soldats (1). »

Montgommery, qui naguère menaçait « de tailler en pièces ceux qui parleraient de se rendre (2), » sentait maintenant la ville perdue. Il avait fait tenir dans le port une galère toute préparée. C'était celle-là même qui avait reconduit l'infortunée Marie Stuart en Ecosse. Il s'y jeta avec sa maison et ce qui restait encore d'Anglais. Il promit à la chiourme des forçats, qui ramaient sur ce navire, de leur donner la liberté, s'ils arrivaient au Havre ; et, à force d'audace, il y parvinrent tous, après avoir forcé l'estacade de Caudebec, suivis de quelques autres vaisseaux emportant Coulombières et d'autres fuyards (3).

Cependant, l'armée royale entrait sans trouver

(1) *Mémoires de* Castelnau, l. iii, ch. xiii.

(2) De Bèze, t. II, p. 658.

(3) De Thou, l. xxxiii, p. 333. — Castelnau, l. iii, ch. 13.

grande résistance. Le vieux palais se rendit au sieur de Saint-Estève, et les rues furent bientôt remplies de gens de guerre, qui se débandèrent ; et, malgré tous les efforts du duc de Guise, Rouen eut à subir le sort terrible d'une ville prise d'assaut.

Les maisons furent enfoncées et pillées, les habitants mis à rançon par les soldats. « Les courtisans y accoururent du mont Sainte-Catherine, qui sont les plus âpres à la curée ; chacun lors se loge à discrétion, quelque commandement que le duc de Guise fît à ceux qui avaient autorité, d'entrer ès maisons, de tuer et chasser les soldats, et les jeter par les fenêtres pour les garantir de piller et saccager, ce qui ne fut possible. La nuit étant proche, chacun qui en put avoir en prit, et toute l'armée se logea dans la ville (1).

« Ainsi cette grande ville, pleine de toutes sortes de richesses, fut pillée l'espace de huit jours, sans avoir égard à l'une ni à l'autre religion, nonobstant qu'on eût dès le lendemain de la prise, fait crier, sur peine de la vie, que chaque compagnie eût à se retirer au corps, et sortir de la ville. A quoy fort peu obéirent, hormis les Suisses ; mais les Français se fussent fait tuer, plutôt que de partir tant qu'il y eut de quoi prendre (2). »

(1) Castelnau, l. III, ch. 13.

(2) *Idem, ibidem.*

Aux soldats s'étaient joints des bandits de toute sorte, accourus à cette curée. « Les voisins même se pillèrent les uns les autres, et c'était à qui en pourrait avoir. Partie des riches sont devenus pauvres ; beaucoup qui n'avaient rien se sont ameublés au pillage (1). »

C'était le second sac que subissait l'infortunée cité. Les calvinistes avaient fait le premier, et le nombre des catholiques restés dans Rouen, à ce moment, était fort petit. Bien des objets furent volés à ceux qui les avaient volés naguère, et les malheureux Rouennais furent de longues années à se remettre de ces terribles péripéties et de ces malheurs répétés.

Le 28 octobre, le Roi, avec la Reine-mère et le Parlement passèrent par la brèche, et entrèrent dans la ville. La Reine envoya tous ses gentilshommes, et les archers de sa garde pour arrêter le pillage, et pour faire respecter à la soldatesque les malheureuses femmes qui s'étaient réfugiées dans les églises.

Au moment du sauve-qui-peut général, pendant que quelques chefs militaires gagnaient le port et réussissaient à s'enfuir, Jean du Bosc d'Emandreville, les échevins Gruchet de Socquence, Cotton de Berthouville, avec Marlorat et trois autres ministres, du Perron, du Rocher et Le Roux, s'étaient réfugiés où

(1) Chronique citée par FLOQUET, t. II, p. 438.

ils avaient pu, au château, au vieux palais, dans les clochers des églises. Mais, enfin, ils avaient fini par être découverts et arrêtés.

Du Bosc et Marlorat essayèrent d'abord de se faire mettre à rançon. Ils offrirent jusqu'à 20,000 écus d'or. C'étaient les principaux auteurs de la révolte et des maux terribles qu'elle avait entraînés. On laissa fuir, sans paraître y faire grande attention, Le Roux, des Roches et du Perron ; mais les autres prisonniers furent déposés à la conciergerie, et le Parlement ne tarda pas à leur demander compte de leur trahison envers la France, qu'ils avaient réouverte aux Anglais, de leur prise d'armes contre le Roi, de leur opiniâtreté, cause de tant de sang répandu et du ravage des églises.

C'est pour ces chefs d'accusation que du Bosc d'Emandreville fut condamné à avoir la tête tranchée sur la place du Vieux-Marché ; Marlorat à être pendu devant le portail de la cathédrale ; Socquence et Berthouville devant la porte de l'Hôtel-de-Ville, théâtre de tant de délibérations séditieuses.

De Bèze s'empare de ces quatre noms pour les ajouter à la liste des martyrs protestants. Le fait est qu'ils ne la déparent pas.

Il raconte que ces victimes furent insultées dans leur prison, même jusqu'au moment de leur supplice, et par des personnages tels que le connétable de Montmorency et d'Estouteville-Villebon. — Il est

seul à rapporter ce fait peu vraisemblable. De Thou lui-même n'a osé donner ce détail, et pourtant, en cet endroit même, cet historien ne craint pas de fausser les faits et les dates, dans le but de rendre odieux le Parlement de Normandie punissant de tels rebelles.

En effet, il dit que ces condamnations furent prononcées malgré un édit d'amnistie et malgré l'ordre donné par la Reine-mère au Parlement de suspendre toute procédure jusqu'à ce qu'on lui eût donné la liste de ceux que le Roi exclurait de la grâce qui était accordée à tous.

Or, le procès des quatre premiers chefs calvinistes commença dès le 29 octobre (1). Le 1er novembre, ils avaient subi la peine de leurs crimes, et le 4 novembre l'édit d'amnistie n'était point encore donné (2).

Le lendemain de leur mort (3), d'autres complices furent également condamnés. C'étaient les capitaines Jean de Croses et René de Provânes-Valfénières : de Croses fut condamné « parce qu'il avait vendu et livré le Havre aux Anglais, sans cela il eût été sauvé, » dit Brantôme. Le duc de Guise, qui avait obtenu déjà la grâce du capitaine Monneins et de beaucoup d'autres (4), intervint inutilement en sa

(1) Floquet, t. II, p. 448.
(2) Floquet, t. II, p. 458.
(3) De Thou, l. xxxiii, p. 335.
(4) Daniel, X, 207.

faveur ; mais au moins grâce fut faite à Valfénières. De Thou rapporte que Jean d'O, capitaine des gardes, la lui apporta au moment où l'on allait le mettre sur la claie destinée à le traîner au supplice. « En même temps, ajoute-t-il, d'O signifia au Parlement de respecter l'amnistie. » Encore une fois, c'est là un odieux mensonge ; l'amnistie n'avait point encore été donnée. Elle fut signée par le Roi « peu de jours après la punition des plus grands coupables (1), » et Jean de Croses, que Valfénières devait accompagner au supplice, périt le lendemain même de l'exécution des quatre premiers condamnés, c'est-à-dire le 2 novembre, plusieurs jours avant l'amnistie.

Avec de Croses furent punis de la même peine que lui : Jean Le Balleur, prévôt du camp sous Montgommery, l'enseigne Blanchet Le Nud, Richard Mauger et Claude du Sac, capitaines ; Jean Bigot, l'un des vingt-quatre anciens du prêche de Rouen, et Jean Quidel.

Le prince de Condé avait établi, de son autorité privée, un tribunal à Orléans, et, par représailles des exécutions de Rouen, il fit arrêter l'ambassadeur Odet de Selves que le Roi envoyait en Espagne ; il allait le faire périr malgré son caractère, si ce malheureux n'eût été sauvé par l'influence de son frère Claude de Selves, l'un des lieutenants du prince. En

(1) Floquet, t. II, p. 459.

revanche, deux personnages pris avec l'ambassadeur et faisant partie de sa suite, Jean-Baptiste Sapin, conseiller au Parlement de Paris, et Jean de Troye, abbé de Gastines, furent pendus par l'ordre du prince.

L'édit d'amnistie, rédigé par le chancelier de L'Hôpital, le 3 novembre, n'était point encore signé le lendemain. Quand il fut porté au Parlement, il contenait une réserve qui excluait nominativement dix personnes du pardon. C'étaient les capitaines de Breteville et de La Roche; les conseillers de ville Nicolas Le Sire, Guillaume de Croixmare, Jean de Bauquemare, Nicolas d'Aussy, Jean de Saint-Léger et Etienne Mignot. En outre, une commission était chargée de dresser une autre liste des chefs de la révolte et des plus grands coupables, indignes du pardon royal. Les ducs de Guise et d'Aumale, le connétable et d'Estouteville-Villebon furent chargés de ce travail, qui semble n'avoir pas été achevé (1).

Le clergé de Rouen, outre la ruine et le pillage de tous ses biens, avait eu encore bien des maux à supporter au milieu de ces tempêtes. La plupart de ses membres s'étaient enfuis. Beaucoup avaient trouvé asile à Gaillon, dans le château du cardinal de Bourbon, archevêque de la métropole normande. Mais d'autres, plus ou moins séduits par l'hérésie triomphante, étaient restés dans Rouen.

(1) Floquet, t. II, p. 461.

Déguisés en laïques, portant même les armes et fréquentant les prêches, les chanoines Nagerel et Lambert, Quintanadoine, Villy, Claude Chapuis, l'archidiacre Bignes, avaient lâchement sacrifié aux circonstances. Le chapitre dut leur imposer des pénitences, avant de les recevoir de nouveau dans ses rangs.

L'église cathédrale était dans le plus déplorable état. Elle n'avait plus d'autels, plus de chaire, plus de confessionnaux, plus d'ornements sacerdotaux, de stalles, d'orgues, ni de bancs.

Le 1er novembre, jour de la Toussaint, le culte catholique, interrompu complétement depuis le 3 mai, fut rétabli solennellement dans Rouen. « Messieurs du chapitre, en tel nombre qu'ils se purent trouver, bien petit, avec quelque peu de religieux, cordeliers et jacobins, allèrent prendre le Roi à l'abbatiale de Saint-Ouen, où il était logé. Le Roi, la Reine-mère, le duc d'Orléans et plusieurs autres princes du sang, les cardinaux de Guise et de Ferrare, des évêques, des abbés, le duc de Guise, le connétable, toute la Cour, les membres du Parlement, se dirigèrent processionnellement vers la cathédrale. Là, il fallut que le cortége entrât par une porte latérale, les clefs du grand portail n'ayant pu être retrouvées. Faute de cordes, on ne put sonner les cloches ; au chœur, un maître-autel « avait été fait en hâte d'une tombe de pierre levée d'une sépulture. » Une partie des prêtres

assistant était en costume de ville, beaucoup n'ayant pu se procurer même un surplis.

« Ainsi fut célébrée en 1562, dans la métropole de Normandie, la fête de Tous les Saints, cette fête si grande, si solennelle parmi les chrétiens (1). »

Cependant la Cour et l'armée royale allaient bientôt être obligées de quitter Rouen, sans pouvoir achever de rétablir l'ordre dans la province. Les Allemands, conduits par d'Andelot, arrivaient au secours de Condé, et le prince menaçait Paris.

Avant que les forces royales ne quittassent Rouen, le grand-bailli de la ville, d'Estouteville-Villebon, reçut l'ordre de faire désarmer tous les calvinistes, et d'organiser une garde « de trois cents des meilleurs soldats et catholiques, pour empêcher les séditions, et tenir main-forte à la justice (2). »

Il y eut malheureusement des représailles d'exercées, et les catholiques maltraitèrent plusieurs fois leurs anciens tyrans. Le premier président du Parlement, Saint-Anthot, homme dont de Thou fait grand éloge, essaya de modérer les ressentiments. Pendant les malheurs de Rouen, il s'était enfui jusqu'en Bourgogne; aussi était-il plus qu'un autre à l'abri de tout emportement et de tout esprit de vengeance. L'exaspération des partis, que ce magistrat

(1) Floquet, II, p. 469.
(2) Floquet, *Registres de l'Hôtel-de-Ville*, 7 novembre 1862.

ne pouvait comprendre, était malheureusement si violente qu'il ne réussit qu'à se faire détester, et son autorité fut bientôt presque annulée.

Pendant le siége de Rouen, la Reine avait fait ouvrir des négociations avec les Dieppois, inquiétés et menacés par la cavalerie royale. Ils ne consentirent néanmoins à traiter qu'après qu'ils eurent vu Rouen aux mains du Roi. Alors des Forts et Jean Ribaud, ne se sentant plus en force de résister, s'embarquèrent avec les Anglais, et le 2 décembre le duc de Montmorency, fils du connétable, fut reçu dans la ville, avec une compagnie de cavalerie et quatre enseignes. Il y établit pour commandant du château, le sieur de Riccarville, avec trois cents hommes d'infanterie, et Martel de Bacqueville, pour gouverneur de la ville, avec cent hommes d'infanterie, que les habitants durent entretenir (1).

Les calvinistes de Dieppe eurent toute liberté de conscience, ainsi que ceux du pays de Caux. Les assemblées publiques, trop nombreuses, furent seules interdites (2).

Etienne Duval de Mondrainville, « homme très-riche et bien connu à la Cour, parce que, ayant été souvent accusé de crimes il s'était tiré d'affaire par les sommes considérables qu'il avait données aux

(1) De Thou, l. xxxiii, p. 338.

(2) *Idem, ibidem.*

vautours qui environnaient le Roi (1), » Mondrainville obtint les mêmes conditions pour les protestants de Caen ; toutefois, les ministres durent sortir de la ville.

Le duc de Bouillon, inquiet de reconnaître les dispositions de la Cour, laissa un instant la garde de son repaire à Nicolas d'Étampes, sieur du Clos, avec l'ordre de n'y laisser pénétrer personne. A son retour, ayant constaté le désarroi où se trouvaient les affaires de ses anciens amis les Huguenots, il renvoya ceux dont il avait composé ses compagnies d'infanterie, et mit à leurs places deux enseignes de Picards, sous les ordres du commandant Bailleul de Renouard (2).

Aussitôt après la prise de Rouen Matignon avait été renvoyé en Basse-Normandie, tant pour observer les sectaires que pour empêcher les descentes que leurs alliés, les Anglais, menaçaient sans cesse de faire sur nos côtes. Deux cents débarquèrent dans les environs de Port-en-Bessin, et s'allaient joindre aux protestants du pays qui recommençaient à se soulever, quand Matignon fondit sur eux, et après en avoir taillé en pièces une partie, fit les autres prisonniers. D'un autre côté, La Motte Thibergeau ayant assemblé quelques troupes à Evrecy, Matignon le

(1) De Thou, l. xxxiii, p. 338.

(2) De Thou, *ibidem*.

défit, et réussit à maintenir la paix dans la Basse-Normandie (1).

Dans toute la province, les protestants n'étaient plus maîtres que de la seule ville du Havre, où les Anglais avaient donné asile aux principaux chefs de la secte.

Le Rhingrave fut envoyé avec douze cents chevaux pour observer cette place. Bientôt Castelnau lui amena un renfort de six compagnies d'infanterie, chacune de deux cents hommes, et cent cavaliers. Malgré cela on ne pouvait songer avec si peu de troupes à emporter une place déjà aussi importante; mais au moins on opposait ainsi une digue aux courses dévastatrices que les Anglais faisaient dans le pays de Caux, et on leur coupait les ressources et les vivres qu'ils en tiraient.

Dès l'arrivée des troupes françaises, les Anglais au nombre de six mille hommes firent une sortie, qui fut vigoureusement reçue. Christophe de Bassompierre, lieutenant-colonel des lansquenets, y fut blessé, mais les assaillants repoussés durent rentrer dans leurs murs, et malgré de nouveaux efforts tentés par la garnison anglaise, le Rhingrave avec Castelnau s'établirent à Graville, et s'y retranchèrent.

La Cour avait repris la route de Paris, et les troupes fatiguées furent cantonnées dans des quartiers voisins de la capitale.

(1) MASSEVILLE, V, p. 152.

L'empereur d'Allemagne qui avait le projet de profiter des troubles causés par les protestants au sein de notre malheureuse patrie, n'avait pas voulu empêcher ceux-ci de lever des troupes dans l'empire. D'Andelot avait formé un corps de trois mille trois cents reîtres divisés en neuf cornettes, et de près de quatre mille lansquenets, en douze compagnies. Ces troupes avaient à leur tête le maréchal de Hesse, choisi de la main du vieux landgrave Philippe. Cette armée passa le Rhin à Strasbourg, où le prince de Portien s'était avancé pour la recevoir, avec deux cents gentilshommes français. Grâce à son habileté, d'Andelot réussit à conduire toutes ces troupes, augmentées de deux mille soldats levés par les huguenots, jusque dans Orléans, où il entra le 6 novembre.

Le prince de Condé lui laissa la garde de cette ville, et le 25 novembre son armée, laissant derrière elle tout le pays ravagé, se formait en bataille sous les murs de Paris. Mais le duc de Guise était là ; une attaque contre le faubourg Saint-Victor fut vigoureusement repoussée, et Condé songea à entamer des négociations.

Il était entouré de ministres huguenots qui eurent soin de les empêcher d'aboutir à la paix. Aussi le 10 décembre, Condé levait son camp et prenait avec son armée la direction de la Normandie. Il avait reçu quelques renforts que le sieur de Sansac lui avait amenés de cette province, et il avait hâte d'y

opérer sa jonction avec les Anglais qui y restaient. Il avait alors sous ses ordres neuf mille hommes de pied et quatre mille chevaux. Le 16 décembre, après avoir pillé quelques bourgs et quelques châteaux, il campait à Ormoi, près de Dreux.

Depuis son départ de sous les murs de Paris, l'armée royale forte de quatorze mille hommes de pied et de deux mille chevaux, l'avait constamment suivi. Le connétable, le duc de Guise et le maréchal de Saint-André comprirent qu'il importait de ne pas le laisser se rapprocher davantage des secours anglais, et le 19 octobre eut lieu la bataille de Dreux. Le sort de cette journée, compromis d'abord par la prise du connétable, fut fixé par l'habileté et la bravoure du duc de Guise. Le maréchal de Saint-André fut fait aussi prisonnier et assassiné. Mais le chef des huguenots, Condé, fut lui-même contraint de se rendre au duc de Damville, fils du connétable.

Toujours aussi généreux que brave, le duc de Guise, en ce jour, sauva la vie à cinq cents protestants qui, écrasés sous des forces supérieures, n'allaient pas, sans lui, trouver quartier, et il traita Condé prisonnier avec la plus noble courtoisie.

L'amiral de Coligny sut rallier une partie de l'armée vaincue, et, par l'habileté et la hardiesse de sa retraite, conserva l'espoir des protestants. Il se retira d'abord dans la Beauce, passa dans le Vendômois, songea à s'établir dans la Sologne et le

Berry, et rentra enfin à Orléans, après avoir promené le ravage et le massacre dans les pays qu'il avait traversés avec ses bandes. Rien qu'à Sully-sur-Loire, de Thou avoue qu'il y eut, sans compter les autres victimes, trente-six prêtres de massacrés (1).

Le duc de Guise était déjà venu devant Orléans; mais il n'occupait qu'une des rives de la Loire. Coligny ne voulant pas laisser son parti bloqué dans une seule place, laissa Orléans sous la garde d'Andelot, son frère, et partit pour la Normandie.

Dès que la Cour eut compris son dessein, elle ordonna au maréchal de Brissac, qui commandait alors dans Paris, de s'acheminer lui aussi vers la Normandie, où le maréchal de Vieilleville venait déjà de rejoindre le Rhingrave resté devant le Havre.

En même temps, une mesure qui peut donner l'idée de l'horreur de ces guerres, et que pourtant l'histoire indique à peine, fut imposée à notre malheureuse province. Tous les habitants des campagnes reçurent l'ordre d'abandonner les villages et de se retirer avec leurs provisions dans les places fermées (2). Qu'on juge par là de ce que pouvait être alors l'état de nos campagnes.

Coligny, avec quatre mille cavaliers d'élite, traversa de nouveau le pays Chartrain, revit le champ

(1) De Thou, l. 34. — Lanoue, ch. xi.

(2) De Thou, l. xxxiv, p. 390. — Castelnau, l. iv, ch. vii.

de bataille de Dreux, et vers la fin de février 1562 (vieux style), arrivait devant Evreux.

De son côté, Montgommery venait de surprendre Dieppe. Un capitaine, nommé Gascon, et de Catteville, gentilhomme du voisinage, avaient gagné une partie de la garnison. Riccarville, commandant du château, surpris avec son domestique dans un guet-à-pens, avait été assassiné dès le 20 décembre ; les soldats révoltés avaient saisi le gouverneur de la ville, Martel de Bacqueville, et l'avaient livré aux Anglais ; la ville était retombée de nouveau au pouvoir des sectaires, et une partie des habitants, même parmi eux plusieurs huguenots, s'étaient enfuis pour échapper aux nouveaux malheurs trop faciles à prévoir. Aussi, dit de Thou (1), Montgommery les traita-t-il avec beaucoup de rigueur.

Coligny, en six jours, avait fait plus de cinquante lieues. Il n'avait pu prendre Evreux comme c'était d'abord son dessein ; mais, après avoir perdu quelques troupes à vouloir forcer cette ville, il marcha sur Bernay (2). Les paysans des environs, que le duc d'Aumale avait fait armer peu de temps auparavant, voulurent d'abord défendre cette ville, où était une abbaye très-vénérée ; mais ils ne purent tenir devant la petite armée commandée par l'amiral, qui se rendit maître de Bernay.

(1) L. XXXIII, p. 339.
(2) *Mémoire de la Noue*, ch. XI. — CASTELNAU, l. IV, ch. VII.

De là Coligny vint occuper Saint-Pierre-sur-Dives, dont l'abbaye fut ravagée. « Ses riches églises fournirent une partie de leur solde aux Allemands (1). » Pressé de se rapprocher des Anglais ses alliés, il poussa jusqu'au littoral et campa à Dives, où comme toujours le pillage et la désolation entrèrent avec ses bandes. Au grand scandale de la province, dit de Thou (2), les églises les plus vénérées des populations, celles pour lesquelles les marins des environs avaient une piété spéciale, furent brutalement saccagées, et les ex-voto des matelots, souvenirs touchants de périls et de grâces, furent profanés et jetés au vent.

Cependant, malgré les proies qu'on avait abandonnées à leur rapacité, les Allemands murmuraient depuis longtemps contre l'amiral ; ils formaient presque toute la force de son armée, et il avait la plus grande peine à s'en faire obéir. Depuis longtemps ils demandaient en vain leur paye. Jusque-là Coligny leur avait répondu que les fonds destinés à la fournir étaient expédiés d'Angleterre, et qu'il fallait aller les chercher en Normandie. — L'armée était parvenue jusqu'au fond de la Normandie et l'argent n'apparaissait point. L'amiral attribua le retard des vaisseaux anglais aux tempêtes qui ré-

(1) *France protestante*, Art. Coligny.

(2) L. 34, p. 391.

gnaient alors (1). Puis, après avoir repris ses relations avec le comte de Warwick, qui était toujours au Havre, et qui refusa de l'y laisser entrer (2), il se détermina à occuper ses troupes en les envoyant par détachements dans les places environnantes.

Le prince de Portien se rendit maître de Pont-l'Evêque. — Mouy Saint-Falle, avec une troupe presqu'exclusivement composée d'Allemands et d'Anglais, arriva devant Honfleur le 22 février, pilla les faubourgs, et assiégea la ville, qui, vainement défendue par les habitants sous les ordres du capitaine Lion, dut finir par se rendre, et un sieur de Sainte-Marie y fut nommé gouverneur.

Le Rhingrave et Castelnau, occupés à bloquer le Havre et Dieppe, ne pouvaient donner aucunes inquiétudes à l'amiral. Ils avaient réussi à reprendre le château fort de Tancarville, mais ne pouvaient être d'aucun secours à la Basse-Normandie.

Matignon n'avait que des forces trop peu considérables pour tenir campagne. Il avait été réduit à s'enfermer dans Cherbourg, après avoir jeté garnison dans quelques places, comme Saint-Lo et Granville, Pontorson et le Mont-Saint-Michel, et il demandait en vain des secours et de l'argent pour remettre en

(1) De Thou, *loc. cit.*

(2) Catherine, *H. d'Honfleur*, t. I, p. 256. — De Bras, p. 272. — Masseville, V, 159.

état de résistance les châteaux de Valognes, de Saint-Sauveur, d'Osmanville et de la Hague (1).

De toutes parts, les huguenots reprenaient les armes, se ralliaient à Coligny ; bientôt ils furent de nouveau les maîtres de presque toute la province.

Le maréchal de Vieilleville fut envoyé à Rouen, pour protéger au moins cette ville qu'on venait à peine de reconquérir. Il y arriva avec cent arquebusiers seulement, sous le commandement de Sainte-Coulombe ; mais il trouva dans la ville huit des compagnies royales, laissées en garnison après le siége, et la compagnie du sieur de Villebon, avec les cent arquebusiers du capitaine La Barre.

Coligny n'attaqua pas Rouen. Mais, si la malheureuse ville évita le malheur d'un nouveau siége, elle eut encore néanmoins de rudes épreuves à subir.

Le maréchal de Vieilleville, chargé de la Haute-Normandie, platement loué par un de ses gens qui a écrit les mémoires publiés sous son nom, n'était qu'un soudard orgueilleux et brutal. Il ne sut que jeter le trouble et la sédition dans la malheureuse ville de Rouen, qu'il avait charge de gouverner.

Les catholiques, exaspérés des maux inouïs qu'ils avaient soufferts, demandaient avec persistance qu'on fît justice de ceux qui avaient mis en deuil tant de familles, ruiné tant de fortunes, et la ville elle-même.

(1) CASTELNAU, l. IV, ch. VII. — SÉGUIN, p. 367.

Une première émeute avait eu lieu le 18 janvier contre le président de Saint-Anthot, soupçonné de protéger les calvinistes et de vouloir épargner ceux dont la justice populaire réclamait énergiquement le châtiment.

D'autres émeutes suivirent, et furent ensanglantées par des assassinats. Un avocat du Roi près le bailliage, Jean Mutel de Boscroger, menacé plusieurs fois par la populace, fut surpris au moment où il se préparait à fuir. Saisi à bord d'une galère, arraché à l'équipage du vaisseau où il venait de monter, après trois heures de lutte, il fut traîné à la porte du Bac, et tué sous cent blessures. Des misérables le dépouillèrent, et son cadavre resta abandonné nu dans la fange du ruisseau.

Vieilleville accusa son parent, le sire d'Estouteville-Villebon, d'avoir fait commettre ce crime infâme, dans le but de profiter des dépouilles de la victime. Le Parlement essaya d'arrêter la haine du maréchal, qui ne cherchait là qu'un odieux prétexte pour satisfaire des rancunes personnelles. Vieilleville traita avec une grossière insolence les membres du Parlement, qui lui furent envoyés en députation ; accusa l'un d'eux, Raoullin de Longpaon, d'être le complice de Villebon, et les renvoya tous en les menaçant de les faire jeter par ses fenêtres.

Villebon, « vieux capitaine des meilleurs de ce temps-là, » chef de la grande et noble race d'Estou-

teville, connu et chéri de tous les Rouennais, dut subir l'affront de se voir accusé de vol et d'assassinat.

Cependant on arriva à le faire consentir à une réconciliation. Le 24 janvier, il consentit à accompagner Vieilleville dans le manoir abbatial de Saint-Ouen, que ce dernier occupait, et accepta d'y dîner. Mais, au milieu du repas, une querelle violente surgit : « A l'instant, on vit briller les épées de ces deux hommes de guerre irrités. Ce fut bientôt fait. La vivacité, la vigueur, comme la jeunesse, étaient du côté de Vieilleville. Du premier coup qu'il donna, la main droite de Villebon, avec environ demi-pied de l'os du bras, chut par terre, et l'épée quant et quant. Villebon tomba comme mort de ce coup, qui avait failli lui fendre le crâne (1). »

Les parents, les officiers de l'infortuné vieillard l'emportèrent sanglant et mutilé. Les Rouennais, indignés, coururent aux armes. Le Parlement, qui connaissait la violence du maréchal, essaya de vaines mesures de pacification, et envoya un messager prévenir la Cour de ces tristes événements.

Le soir, toute la population en armes assiégeait Vieilleville dans l'abbaye de Saint-Ouen. Cent vingt personnes environ se firent inutilement tuer à cette attaque. Les nombreux corps de troupes dont la ville était pleine, eurent bientôt épouvanté et dispersé les

(1) Floquet. — Carloix.

bourgeois, et le triomphe de Vieilleville fut aussi complet qu'insolent.

La Cour, instruite de ces tumultes, voulu le remplacer, et envoya immédiatement le maréchal de Brissac à Rouen. Comme il arrivait à Fleury, c'est-à-dire à six lieues de la ville, il reçut un message de Vieilleville, qui refusait de le recevoir avec ses troupes, et qui, après des pourparlers, ne lui permit d'entrer qu'avec une escorte de vingt cavaliers. Les deux maréchaux passèrent un mois « en joutes, tournois, et courses de bagues; » puis, enfin, Vieilleville exigea pour partir qu'une dernière insulte fût faite à son malheureux parent. Lui et Brissac allèrent chasser le vieux gentilhomme mutilé, sa famille et toute sa maison, du vieux palais, où il habitait comme gouverneur et grand-bailli de Rouen. Ses meubles furent jetés dans la rue. Les bourgeois, opprimés par la crainte, mais indignés dans leurs cœurs et émus de compassion pour un vieillard qu'ils aimaient, accoururent en foule, lui procurèrent « en moins de deux heures une litière pour lui, des chariots pour les femmes, des chevaux pour les gentilshommes de sa suite, et des charrois pour les bagages. »

Enfin, Vieilleville consentit à quitter Rouen, retourna près du Roi, et le maréchal de Brissac s'occupa enfin de l'administration de la ville, qui lui était confiée.

Les prêches avaient recommencé. L'édit de jan-

vier avait été aboli par les terribles conséquences qu'il avait produites. A Rouen surtout, les précautions ne pouvaient être négligées. Les assemblées furent donc sévèrement défendues aux calvinistes, et même on les somma de quitter la ville, qu'ils auraient pu livrer aux troupes de leur parti, alors maîtresses de la province (1).

Presque captif dans Rouen, « où il semblait un bourgeois plutôt qu'un lieutenant du Roi, » dit Castelnau (2), Brissac, sans cavalerie, sans canon, sans argent, dut rester inactif jusqu'à l'édit de pacification, et laissa l'amiral de Coligny maître de tout le pays au delà de la Seine.

Celui-ci, après quelque séjour à Dives, d'où il avait de faciles communications avec Warwick et le Havre, voyant Rouen à l'abri de ses attaques, avait résolu de se rabattre sur la Basse-Normandie. Les protestants de Caen lui avaient adressé un appel, il se décida à y répondre. Il envoya d'abord Artus de Vaudray, connu sous le nom de Mouy-Saint-Falle, pour reconnaître la place, le suivant lui-même de près à la tête de son armée.

Jean de Bailleul, sieur du Renouard, avait été laissé à Caen, par Bouillon, comme gouverneur, mais son autorité y était mal établie et peu solide. A

(1) Floquet, II, 483-524.

(2) L. IV, ch. viii.

l'approche des troupes de Saint-Falle, les sectaires caennais coururent aux armes, ouvrirent les portes, et l'avant-garde de l'armée calviniste entra dans la ville, sans coup férir, le 14 février 1563, à dix heures du soir.

Le lendemain Coligny y arrivait avec La Rochefoucault, le prince de Portien, Grammont, Briquemaut, La Curée et ses Allemands, sous les ordres du maréchal de Hesse.

Le comte de Montgommery et son lieutenant, Bricqueville-Coulombières, l'avaient déjà rejoint, lui amenant les secours d'Angleterre récemment débarqués au Havre. Ils lui apportaient huit grosses pièces de canon, un riche matériel de guerre, de l'argent, 150,000 ducats, et deux mille soldats anglais (1).

Coligny se décida à assiéger le château de Caen. Grâce aux levées que le comte de Portien et le comte de La Rochefoucault avaient faites en Bretagne, l'amiral se trouvait à la tête de huit mille hommes de pied et de quatre mille cavaliers.

Les mémoires d'un soldat de Coligny nous donnent une esquisse assez curieuse de l'état où se trouvait alors la malheureuse ville de Caen : « Nous trouvâmes la ville bien munie, et principalement de bons vins qui réjouissaient fort nos reîtres, lesquels

(1) De Thou, l. xxxiv. — La Noue, ch. xi. — Davila.

venaient tous les matins à diverses troupes, trois à trois, en bon ordre, *sages comme présidents*, et s'étant départis par les cabarets, y demeuraient à boire jusque sur les trois heures après midi, qu'ils sortaient *beaux enfants* pour retourner en leurs logis, faisant faire sauts et voltes à leurs chevaux sur le pavé, dont quelquefois ils prenaient la mesure, se querellaient et battaient à la vieille escrime; nous ne faillons pas d'avoir tous les jours ce plaisir. Cependant nous battions le château, où il fut fait quelque brèche, mais non pas raisonnable pour l'assaillir, ce que aussi ne voulut attendre ledit sieur marquis d'Elbeuf, qui se rendit (1). »

L'artillerie de Coligny, posée dans le cimetière Saint-Julien, avait en effet ouvert le 1er juin une brèche dans les murailles de la vieille citadelle. Quelques soldats de l'amiral placés au haut de la tour de l'église Saint-Pierre, dirigeaient de là un feu plongeant par dessus les murs du château. L'artillerie des assiégés les délogea de ce poste, mais endommagea gravement le beau monument, et faillit en compromettre l'existence (2).

(1) *Mémoire de Jean Mergey.*

(2) De Bras. — De Thou dit que les catholiques détruisirent cette tour et mirent le feu aux maisons voisines. C'est faux, mais cela ôte un peu de l'odieux qui pèse sur le vandalisme des huguenots et le rejette sur les catholiques ; cela rentre bien dans le système d'impartialité de Thou, plus d'une fois suivi depuis.

La défense du château était loin d'être encore désespérée. Le marquis d'Elbeuf, malade et travaillé par une fièvre quarte, était venu chercher un refuge dans le château. Tout à coup la nouvelle de l'assassinat de son frère, le duc de Guise, se répandit dans la petite garnison. Coligny menaçait de donner l'assaut.

Le 2 mars, d'Elbeuf et du Renouard « se rendirent par une assez maigre composition, qu'ils sortiraient leurs bagues sauves. Mais que le sieur bailly de Caen, et citoyens y étant, demeureraient à merci, lesquels tous furent mis à rançon (1), » sauf quatre qui furent pendus, et d'autres, parmi lesquels Etienne Duval de Mondrainville, fort mal traités (2).

Cette conquête, à laquelle l'amiral osait d'abord à peine s'attendre, provoqua de vives récriminations contre ceux qui avaient si mal défendu la place. La brèche était si petite que, peu de temps après, la Reine-mère l'ayant vue à son passage par Caen s'écria : « qu'elle aurait pu être aisément défendue par des servantes armées de leurs quenouilles. »

Un tel malheur venait de frapper la France, qu'on s'explique le trouble dont bien des esprits purent être saisis en ce moment.

Le duc de Guise assiégeait Orléans, capitale du

(1) De Bras, p. 273.

(2) De Thou, l. xxxiv, p. 392.

parti protestant, pendant ces premières guerres. Il pressait chaque jour cette place de plus près, et l'on pouvait déjà prévoir l'instant où il en serait le maître (1).

Mais les chefs du parti protestant entretenaient déjà depuis quelque temps un nouvel assassin auprès de lui. Ancien complice de La Renaudie, dont il était parent (2), attaché au sieur de Rohan Soubise, sectaire à qui il avait plusieurs fois fait part de ses projets (3), recevant de l'argent de l'amiral de Coligny (4), envoyé par lui auprès de sa victime (5), excité par lui (6) et par le ministre de Bèze (7), Poltrot de Méré, nourri depuis plusieurs jours à la table du noble duc de Guise, Poltrot assassina ce grand homme le 18 février.

A la nouvelle du crime, les calvinistes firent éclater leur joie, et l'assassin ayant été saisi et puni, ils le rangèrent au nombre de leurs martyrs. — Adrien Turnèbe composa un poëme en son honneur, et les

(1) De Thou, l. xxxiv.—De Bèze, l. vi, p. 267.—La Noue, etc...

(2) *France protestante*, v° Poltrot.

(3) De Thou, l. xxiii et xxxiv.—De Bèze, l. vi, p. 267.

(4) Aveux de Coligny dans sa défense, où l'amiral reconnaît que Poltrot lui avait parlé de son projet.

(5) Aveux de Coligny.

(6) Aveux redoublés de Poltrot.—Voir de Thou et Dupleix.

(7) Aveux réitérés de Poltrot.—Voir tout ce que peut y répondre de Bèze dans sa défense jointe à celle de Coligny.

briseurs d'images firent peindre le portrait de ce nouveau saint (1).

Cependant, en face des aveux spontanés, formels, et depuis le commencement de son procès, maintes fois répétés par l'assassin, l'amiral de Coligny jugea nécessaire de renier l'infamie nouvelle dont la souillure retombait sur son nom.

Il avait tout d'abord reçu la nouvelle de la mort de son redoutable adversaire. Deux courriers étaient venus coup sur coup lui apporter cette bonne nouvelle (2). Heureux de cet événement, il l'avoue, il essaya de se défendre d'y avoir participé.

Il fit imprimer une première apologie à Caen; puis, quelques jours plus tard, une seconde, en forme de lettre, adressée à la Reine-mère. Nous n'avons pas à discuter la valeur de ces monuments. Disons seulement que tous les contemporains les regardèrent comme capables surtout de donner une nouvelle force aux terribles aveux de l'assassin. Mais, comme Coligny n'était pas un catholique, tous les historiens jettent un voile sur cette infamie et n'en vantent pas moins le caractère de cet homme.

Pour la victime, pour le duc de Guise, on affecte de confondre ce héros avec son fils dans une même accusation d'ambition.

(1) Mémoire sur l'*Histoire de Hollande* d'Aubery du Maurier, p. 160.

(2) De Bras.

Le duc de Guise, frappé le 18 février, succomba le 24. Sa mort fut celle d'un héros chrétien. Elle laissa la France dans un état plein de troubles et de dangers.

Le prince de Condé était prisonnier, et Orléans allait bientôt être aux mains de l'armée royale; mais on pouvait craindre de voir bientôt toute la Normandie livrée aux mains des Anglais, et les princes allemands menaçaient Metz, Toul et Verdun.

Le 7 mars, la Reine-mère conclut une trève avec les huguenots; le 12, malgré les efforts des ministres calvinistes non encore rassasiés de sang, la paix fut signée, et sept jours après suivie de l'édit de pacification, ou édit d'Amboise (1).

L'amiral de Coligny avait été prévenu des négociations engagées. Il lui tardait d'aller y prendre part. Cependant, avant de quitter Caen, il fit prêcher Théodore de Bèze, dans l'église Saint-Jean de Caen. Le célèbre ministre prit pour sujet de son sermon : *De l'utilité de l'argent, qui est le nerf de la guerre.* — Puis Coligny leva sur les catholiques de la ville une contribution de dix mille écus, rançonna ses prisonniers et nomma Montgommery, qui était à Vire, gouverneur du château (2).

(1) TAVANNES, ch. XXVIII.— DE THOU, l. XXXIV, p. 405.

(2) DE BRAS.

L'amiral lui donna en partant l'ordre de faire démolir l'abbaye de Saint-Etienne. Cependant, à ce moment, l'édit de pacification était connu de tous, et même imprimé. « Mais un des juges auquel il fut apporté dès le jeudi absolu du dit an, ne le fit publier jusqu'au lundi de Pâques, afin que cet exercice de religion prétendue réformée, et leur cène, fût encore faite le jour de Pâques, ce qu'ils firent en l'église des Cordeliers (1). »

Puis, la nuit même, ils brûlèrent ce couvent et son église, ainsi que le couvent des Carmes.

« Un malheureux commissaire, lieutenant criminel du Mans, nommé Vignolles, » travaillait en même temps à la démolition de l'abbaye de Saint-Etienne, abattait une des tours de la basilique, en effondrait les voûtes, enlevait les plombs des toitures, estimés à plus de quatre-vingt mille francs, et les cloches de toutes les églises (2).

C'est peut-être en ce temps que les plus horribles ravages désolèrent la Basse-Normandie, et que les plus monstrueuses barbaries en épouvantèrent les populations.

Les campagnes étaient sans cesse parcourues dans tous les sens par les bandes de reîtres allemands, qui mettaient tout à feu et à sang. Au milieu d'hor-

(1) De Bras, 275.

(2) De Bras, *loc. cit.*

ribles cris de joie, ils torturaient et assassinaient les prêtres et les catholiques, ravageaient les églises et incendiaient les villages.

« On a peine à croire, dit Beziers (1), ce que rapportent quelques manuscrits de toutes les cruautés que ces troupes commirent sur des prêtres et des religieux. Ils enfouissaient les uns jusqu'au cou, et faisaient servir leur tête de but à des boulets qu'ils jetaient par forme de jeu, ils en éventraient d'autres, et présentaient dedans leurs corps de l'avoine à manger à des chevaux (2). »

On raconte aussi que quatre soldats de Coulombières se saisirent d'un prêtre de Saint-Ouen des faubourgs, le lardèrent comme une pièce de gibier, le rôtirent et le jetèrent à leurs chiens après l'avoir coupé par morceaux. Etaient-ce des hommes, des chrétiens qui traitaient ainsi leurs semblables (3) ? »

Peu de temps après la prise du château de Caen, qui s'était rendu le 2 mars, Bricqueville-Coulombières et le capitaine de Pierrepont marchèrent sur Bayeux avec de l'artillerie (4). Cette ville, attaquée déjà depuis quinze jours, avait pour commandant un Italien nommé Raviglio Ruffo, lieutenant du duc de

(1) *Histoire de Bayeux*, p. 26.

(2) On a l'air de se répéter quand on ne fait que dire de nouveaux crimes copiés et renouvelés des anciens.

(3) *Histoire de Bayeux*, DE BÉZIERS.

(4) DE BRAS.

Ferrare, à qui la ville avait été engagée par le Roi, pour le paiement de quelque dette. Ruffo s'était rendu odieux à tous par ses exactions et sa tyrannie. Il avait obtenu une petite garnison détachée de celle de Caen. Mais, quand il vit les troupes protestantes attaquer la ville, l'Italien fut pris de peur et alla se cacher dans une retraite secrète qu'il avait fait préparer dans la maison d'un chanoine. Il s'y renferma, dit-on, avec des provisions abondantes et délicates, et avec une malheureuse fille qu'il avait enlevée à sa famille.

La garnison, abandonnée par ce misérable chef, capitula et ouvrit les portes à Coulombières. L'in fortunée ville de Bayeux avait déjà été pillée une fois par les huguenots, on sait avec quelle horreur. Elle le fut une seconde fois, et plus complétement encore. Raviglio Ruffo fut découvert, traîné à Caen, et pendu sur l'ordre de Coligny, qui n'était point encore parti. Puis ce fut au tour des prêtres et des plus honnêtes habitants, dont beaucoup furent égorgés malgré la capitulation (1).

Les ruines qu'on avait déjà commencé à relever furent renouvelées. Les ornements qui avaient échappé aux premiers voleurs furent trouvés par les seconds ; les débris des verrières, orgues, stalles, etc., furent achevés de briser. Le 28 mars, au bout de

(1) Seguin, p. 367.

vingt-quatre jours, le pillage continuait. Il continua quinze jours encore (1).

Les nommés Guillaume Le Hutrel et Nicolas Philippe faisaient descendre et briser les cloches, violaient les tombeaux, en arrachaient les ornements, enfonçaient même les portes des maisons particulières. « Ce qui avait été bâti en quatre cents ans était détruit en un jour, » dit Castelnau, et les ruines étaient toujours arrosées de sang.

Le lendemain de la prise de Bayeux, effrayés par la nouvelle qu'un fuyard leur en apporta, La Bretonnière et Lormais, que Matignon avait laissés à Saint-Lo, abandonnaient cette ville. Matignon, trop peu fort pour tenir la campagne, occupait Cherbourg et Granville. Il avait demandé de nouveau des secours à la Reine afin de pouvoir reprendre l'offensive, et reçut très-mal ses deux lieutenants fuyant sans combattre, et abandonnant la place importante qu'il les avait chargés de défendre.

Montgommery, instruit de leur retraite, était aussitot entré dans Saint-Lo sans coup férir; il y laissa Sainte-Marie d'Aigneaux pour gouverneur, et marcha sur Avranches, où il entra sans peine, et où il laissa une garnison sous les ordres du capitaine Viel-Couché (2).

(1) Béziers, p. 13, *Pièces justificatives*.

(2) De Thou, l. xxxiv. — Houel, *Histoire de Saint-Lo*. — Seguin, *Bocage militaire*.

De là il marcha sur Vire. L'héroïque petite ville, déjà tant éprouvée, lui ferma résolûment ses portes. Le sieur de Neuville, que Matignon venait d'y nommer gouverneur, après avoir fait sortir les huguenots qui se trouvaient parmi les habitants, repoussa le premier assaut que Montgommery donna. Le commandant des Anglais auxiliaires y fut tué, et les assaillants durent se résoudre à former un siége régulier. Ils commencèrent des tranchées et des mines. L'attention de la poignée de défenseurs renfermés dans Vire se trouva concentrée du côté de ces travaux. Montgommery profita de leur préoccupation et assaillit la ville d'un autre côté. Malgré une défense acharnée, il y entra le 12 ou le 13 mars, sur les onze heures du soir.

Voilà ce que de Thou ajoute : « La nuit servit aux soldats à cacher le carnage, les infamies et les cruautés qu'ils exercèrent sans retenue et sans pudeur. Montgommery en arrêta néanmoins les suites autant qu'il put ; il condamna à mort un petit nombre d'habitants pour assouvir la fureur du soldat, et ayant mis cent hommes de garnison dans la ville, il retourna à Caen où Coligny le rappelait (1). »

Le chroniqueur de Vire cite parmi les exécutions faites sur les ordres de Montgommery, celle de Pierre Laumonier, un des capitaines de la ville, qui s'était

(1) De Thou, l. xxxiv.

fait tuer en combattant, et dont le cadavre fut attaché au gibet ; celles de plusieurs prêtres et religieux ; celle d'un avocat nommé Millery, et de Pierre Laquier, qui passaient pour auteurs de la mort du commandant anglais tué au premier assaut. Pour le brave sieur de Neuville, il fut envoyé, le 14 mars, à Caen, avec d'autres officiers prisonniers et les plus notables bourgeois de la ville (1).

Montgommery laissa la garnison de Vire sous les ordres du capitaine Gentil-Mesnil. En arrivant à Caen, il trouva l'amiral parti.

Coligny, tenu au courant des négociations entre le prince de Condé, d'Andelot et la Reine-mère, était fort mécontent de voir la paix se préparer. Le 14 mars, après avoir payé ses reîtres, il était parti de Caen avec ce qu'il avait de troupes françaises et anglaises. Il envoya les Allemands, sous les ordres du prince de Portien, attaquer Lisieux. Les habitants de cette ville les repoussèrent avec perte, et leur enlevèrent même une partie de leurs bagages (2).

Ils se dirigèrent alors sur Bernay, qui tenta, mais vainement, de leur résister. La ville fut forcée, mise à sac, et de Bèze dit que les autels y furent démolis, les images détruites et les prêtres tous massacrés.

Pendant que son corps de reîtres et de lansque-

(1) Seguin, 369.

(2) De Thou, l. xxxiv, et Masseville, p. 166, t. V.

nets se repliait ainsi vers le centre de la France, Coligny avait pris sa route par Falaise et Argentan. Cette dernière ville lui paya une somme de dix mille francs pour n'être pas soumise au pillage, et il y laissa pour gouverneur le sieur de Lorges, frère du comte de Montgommery (1).

L'amiral se rendit à Mortagne, que les habitants essayèrent en vain de défendre. Cette ville fut donc saccagée, comme tant d'autres. « L'on y fit pendre le gouverneur, Etienne Chauvin, et les prêtres. Mais à la prière de Dampierre, on coupa la corde au gouverneur avant qu'il fût étranglé, et on lui sauva la vie (2). »

Le vicomte de Dreux (3) força de même la ville de Laigle et la livra au pillage (4).

Enfin, semant partout le malheur et les crimes, le terrible amiral quitta la Normandie et arriva, le 23 mars, à Orléans.

Comme nous l'avons dit, la paix était conclue. Elle avait été signée, le 12 mars, par le prince de Condé, malgré les résistances des ministres, qui, pour en reculer la conclusion, élevaient les plus folles

(1) Séez fut pris et saccagé. Le lieutenant de Montgommery, Jacques de Clairay-Bachaumont, empêcha néanmoins qu'on incendiât l'église de Saint-Martin. (*France protest.*, Art. COLIGNY.)

(2) MASSEVILLE, V, 167. DE THOU, CASTELNAU, etc.

(3) C'était, je crois, le vidame d'Esneval, Nicolas de Dreux.

(4) CASTELNAU, l. IV, ch. 12.

prétentions. Ils demandaient que tous les jugements rendus contre les protestants fussent cassés ; qu'on recherchât et punît tous les catholiques qui avaient pris part aux séditions ; qu'on reconnût la religion protestante ; qu'on punît très-sévèrement les athées, les libertins, les anabaptistes et les disciples de Servet ; enfin, qu'on leur accordât, à eux, le plus entier exercice du droit de réunion (1).

Le 19 mars, l'édit d'Amboise fut publié en exécution des clauses de la pacification.

Il portait amnistie pour tout le passé, accordait aux huguenots la liberté de conscience, personne ne pouvant plus être inquiété à raison de sa foi ; il leur donnait le droit d'établir un prêche dans chaque bailliage du royaume et, en outre, les seigneurs haut justiciers pouvaient en établir dans leurs châteaux ; il réintégrait dans leurs charges et dignités les religionnaires cassés pour cause d'hérésie, et stipulait que les églises seraient rendues aux catholiques partout où ils en auraient été dépouillés. — Un article spécial de l'édit portait la peine de mort contre tout séditieux ou religionnaire qui, à l'avenir, appellerait l'étranger sur le sol de la patrie (2).

Cet édit fut mal accueilli par tout le monde. Calvin écrivit au prince de Condé une lettre où il lui repro-

(1) De Thou, l. xxxiv, p. 405.

(2) De Thou, l. xxxiv, *in fine*.

chait d'avoir accepté de telles conditions. L'amiral qui avait été un instant le maître absolu de la plus riche province de France, se plaignit hautement d'une paix qui effaçait sa sanglante grandeur (1). Nous verrons que Montgommery, Coulombières et d'autres gentilshommes normands furent longtemps à accepter cet édit, et demeurèrent encore sur le pied de guerre.

Les catholiques n'en reçurent guère mieux la nouvelle. A Rouen, le Parlement, comme les Parlements de Paris, de Toulouse, d'Aix, de Bordeaux, refusa tout d'abord d'enregistrer l'édit, et envoya à la cour députations sur députations pour en demander la révocation. Le chapitre métropolitain protesta pour le maintien de son droit à poursuivre la réparation des pertes qu'avait faites la cathédrale, contre les auteurs de son pillage et de sa dévastation. Les gens de l'hôtel-de-ville écrivirent au Roi, à la Reine-mère, au duc de Montpensier, au cardinal de Bourbon « pour que la ville, vicomté et bailliage, fût exemptée de prêches, ministres et tous autres actes de la nouvelle religion. »

Le Parlement, pressé par le maréchal de Brissac qui avait ordre de faire enregistrer l'édit, ne voulut le faire qu'à huis-clos, et envoya une nouvelle députation en Cour pour obtenir des modifications.

Cependant les religionnaires avaient recommencé

(1) D'Aubigné, p. 191.

à chanter dans la ville les psaumes de Marot. Pressés de rentrer dans Rouen, ceux qui en étaient sortis assiégeaient littéralement les portes que les catholiques ne pouvaient se déterminer à leur ouvrir.

En attendant, ces *for-issites*, comme les nommaient les Rouennais, ravageaient les faubourgs et soumettaient les environs à de nouveaux excès. « Chaque jour éclairait des conflits sanglants, des meurtres, des scènes de pillage. Tristes suites d'un édit donné pour rendre la paix à la France (1). »

Trois ou quatre for-issites entrés dans Rouen furent tués par le peuple ameuté. D'un autre côté, les for-issites « tenant les chemins comme vagabonds, tournoyaient à l'entour de la ville de Rouen, menaçant d'y rentrer par force, et d'y faire toute leur volonté, commettant plusieurs exécrables cas, brisant, pillant les églises et monastères, tuant les sergents sortis de Rouen pour le service du roi et de justice... et plusieurs personnes de toute qualité (2). »

Ainsi furent saccagés Dieppedale, où les caves de dépôt des marchands de vin parisiens furent forcées, et le Grand-Quevilly où l'église fut pillée, et quelques habitants blessés.

Ces exemples n'étaient pas faits pour donner aux catholiques de Rouen l'envie d'ouvrir leurs portes.

(1) Floquet, t. II, p. 528.

(2) Floquet, II, 530, d'après une chronique manuscrite.

Cependant les ordres de la Cour se pressaient, et étaient devenus tellement énergiques que le Parlement dut procéder à la publication de l'édit. Trois jours à l'avance, il fallut prendre des mesures pour prévenir une émeute. Des corps-de-garde furent établis dans les carrefours; défense fut faite à tous les habitants de sortir armés « sous peine de la hart. » Les arquebusiers, la cinquantaine, les capitaines des quartiers de la ville avec leurs compagnies furent mis sous les armes, et enfin, le 28 avril, l'édit fut publié.

L'exécution suivit. Le maréchal de Brissac prit des mesures pour le maintien de l'ordre, et déclara aux for-issites qu'il ne laisserait entrer que ceux qui avaient déjà habité Rouen. — Cette précaution était nécessaire. En effet, bien des aventuriers et des bandits s'agitaient avides de trouble et de pillage au milieu de ces bannis.

Malgré les précautions du maréchal qui exigeait le dépôt des armes des for-issites à mesure qu'ils entraient, l'un d'eux manqua d'un coup de pistolet le capitaine de La Londe, commandant du Vieux-Palais. L'assassin arrêté avoua qu'il y avait un complot ourdi entre lui et dix-sept autres religionnaires, pour se saisir de ce château, d'où ils eussent pu tenir la ville en échec.

Jérôme Maynet de La Vallée, un des conseillers jadis exclus du Parlement, se fit l'organe des plaintes et des vœux des protestants. Il alla les porter jus-

qu'au conseil royal, où le prince de Condé ne pouvait manquer de les appuyer. Toutes les compagnies de Rouen envoyèrent aussi des députations pour combattre ses prétentions et ses manœuvres.

Le Conseil donna une audience où les deux partis furent entendus. Les religionnaires n'entreprenaient rien moins que le désarmement des catholiques, et la création, dans le Parlement, d'une Chambre spéciale où seraient portés tous les procès où des protestants se trouveraient intéressés. Maquet insista longuement sur ces exigences, et se répandit en plaintes sur les difficultés qu'on avait faites aux forissites pour leur rentrée.

L'avocat du roi, d'Amours, député du Parlement, répondit « que de cette heure, ceux de la nouvelle religion étaient reçus gracieusement, vivant paisiblement avec ceux de la ville, » — que ceux qui n'osaient rentrer dans Rouen « étaient des officiers ayant malversé dans leurs états, des banqueroutiers et des saffraniers couverts de dettes. » A la demande du désarmement des bourgeois, il répondait que Rouen était devenue ville frontière depuis l'occupation du Havre par les Anglais, et que les magistrats veillaient à ce que les bourgeois n'abusâssent point de leurs armes, et avaient instruit contre tous ceux qui s'étaient rendus coupables de violences. Indigné de la demande faite par les protestants d'une juridiction exceptionnelle, il ajoutait : « Où s'arrêteront

ces hommes qui se sont retirés de notre religion? Aujourd'hui ils vous demandent un nouveau magistrat; demain ils demanderont un autre roi! »

Maynet n'obtint rien, quoique le Conseil fût alors sous la présidence du prince de Condé, et qu'on y vît siéger le chancelier de l'Hospital, le maréchal de Montmorency, et d'autres seigneurs qui passaient pour être toujours favorables aux religionnaires. Tout ce que purent « ces protecteurs de la Réforme » fut de gagner du temps, et de renvoyer le jugement du différend à un conseil qui devait bientôt se tenir à Gaillon (1).

En effet, la Cour allait revenir en Normandie. La paix signée, il avait fallu s'occuper d'abord de débarrasser la France de toutes les bandes d'étrangers que les protestants y avaient amenés, et qui achevaient sa ruine. Le prince de Portien fut chargé de reconduire les Allemands à la frontière. Ils avaient commis déjà de grands désordres dans les environs de Fontainebleau, et en s'en allant ils ravagèrent la Champagne, où on leur fit trop longtemps attendre leur paye; car il fallut que la France payât ces ennemis.

Restait la Normandie à pacifier et les Anglais à chasser des postes qu'ils y tenaient. Le lieutenant du duc de Damville, Batresse, fut envoyé au nom du

(1) FLOQUET, t. II, p. 532 à 537.

roi vers Montgommery, qui venait encore de faire une tentative inutile sur Cherbourg. Montgommery, sentant qu'il était abandonné pour le moment par les principales forces du parti, consentit enfin à remettre au roi la ville et le château de Caen. Puis le farouche partisan se retira dans son château, avec une sorte de maison militaire d'une force inquiétante. La reine-mère dut lui envoyer par Rabodanges l'ordre de licencier ses bandes (1).

Le 30 juin seulement, Sainte-Marie d'Aigneaux évacua Saint-Lo, que Matignon fit démanteler après en avoir désarmé les habitants. Il y détruisit même l'église Saint-Thomas, déjà profanée et dévastée par les protestants, et qui commandait le château, où il laissa garnison.

Son active fidélité l'avait rendu odieux aux sectaires de notre pays, presqu'autant que le malheureux duc de Guise. Aussi fut-il près de subir le même sort. Un certain capitaine Vaucelles fut arrêté au moment où il se préparait à l'assassiner. Le frère de l'amiral de Coligny, Odet de Chatillon, qui, par le malheur des temps, salit la pourpre romaine, osa, dans une lettre du 15 juin 1563, réclamer un tel prisonnier. Matignon ne refusa pas cette grâce au frère du complice de Poltrot de Méré, et renvoya Vaucelles libre à

(1) Daniel, X, p. 252.

son digne protecteur, après toutefois lui avoir fait défense de revenir en Normandie (1).

Les chefs huguenots, toujours en relations avec l'Angleterre, n'avaient point abandonné l'espoir de recommencer immédiatement la guerre civile. Au mois de mai, Guillaume de Pierrepont-Montcoq avait encore essayé de surprendre Cherbourg. Fait prisonnier, il avoua qu'un officier de la garnison et deux bourgeois avaient été gagnés par Montgommery, et son interrogatoire fit connaître que les relations entre l'Angleterre et les sectaires n'avaient point cessé. Elles durèrent longtemps encore (2).

Montgommery et les plus acharnés protestants se gardèrent bien de prendre part à l'entraînement du prince de Condé, et « de ceux des huguenots qui avaient encore le cœur français, » comme dit Masseville, et qui voulant réparer leurs fautes contre la patrie, vinrent devant le Havre pour en chasser les Anglais. L'amiral de Coligny, d'Andelot son frère, Montgommery, tenaient à se ménager l'amitié de la vieille ennemie de la France (3).

Cependant, l'heure était venue de chasser les

(1) DELALANDE, p. 55. — DE CAILLÈRES, *Histoire de Matignon*, p. 63.

(2) DELALANDE, *ibid.*

(3) DELALANDE, p. 59. — DANIEL, t. X, p. 255. — *Lettres de l'ambassadeur Perrenot de Chantonnay* et *Mémoires de Condé*, p. 159 et 173. — *Notes sur Vieilleville*, t. XXXII, p. 168. — *Notes sur Castelnau*, t. XLIV, p. 53.

Anglais de la terre de France. Le roi et la reine partirent pour la Normandie, avec tout ce qu'on put rèunir de troupes.

Briquemaut avait reçu l'ordre de demander à la reine Elizabeth le retrait des soldats anglais. Mais la fille bâtarde d'Henri VIII, qu'on ne l'oublie pas, joignait, comme héritière du Prince-Noir et de Henri V, le titre de reine de France à celui de reine d'Angleterre. L'envoyé français, qui avait lui-même sollicité l'envahissement de son pays, ne pouvait rien obtenir et n'obtint rien. Le 6 juillet, la guerre fut solennellement déclarée entre les deux nations.

Aussitôt notre ambassadeur, Paul de Foix, fut arrêté ; tous les navires français furent saisis dans les ports anglais, et la Manche se couvrit de corsaires, qui coururent sus à notre marine. Élizabeth fit en même temps connaître ses prétentions. Pour remettre le Havre, elle exigeait d'abord, et avant tout, la remise immédiate et à titre définitif de Calais, que la violation du traité de Cateau-Cambrésis par l'Angleterre et la bravoure du duc de Guise, lui avaient fait perdre très-justement.

La Cour de France, avec toutes les forces vives du pays, se dirigeait vers la Normandie. Arrivée à quelques lieues de Rouen, elle s'arrêta, et s'établit au château de Gaillon.

Depuis la prise de Rouen, le Rhingrave était tou-

jours resté devant le Havre, et avait fini par transporter son camp de Graville à Montivilliers.

Le 20 juillet, l'armée royale arrivait, sous les ordres du maréchal de Brissac, pour commencer les opérations contre le Havre.

Le 21 juillet, le connétable accompagné du maréchal de Montmorency et d'Imbert de la Platière, connu sous le nom du maréchal de Bourdillon, du prince de Condé et du duc de Montpensier, vint prendre le commandement général. Catholiques et protestants s'étaient réunis sous ses ordres (1).

La garnison anglaise était forte de six mille hommes, et la mer pouvait sans cesse lui amener des munitions et des renforts. La place était bien fortifiée, et avait ce grand avantage qu'on ne pouvait faire de tranchées pour l'aborder, puisque partout aux alentours on était gagné par l'eau dès qu'on avait creusé à trois pieds de profondeur. Mais, d'un autre côté, les assiégés étaient accablés de maladies, et bientôt ils manquèrent d'eaux potables, le connétable ayant fait occuper Vitenval d'où l'eau douce venait à la ville, et les citernes ayant été négligées et vidées. Le peu de précautions hygiéniques que prirent les Anglais finit même bientôt par leur occasionner une sorte de peste.

Dès le 26 juillet, une sommation de rendre la

(1) *Mémoires de Condé*, t. IV, p. 560.

ville fut adressée à Warwick. Hugues Pawlet, gouverneur de Jersey, fut envoyé par lui pour porter sa réponse et pour tâcher de gagner du temps, en même temps que le comte pressait Elizabeth de lui envoyer des secours.

L'artillerie française commença à battre les murailles, et Poyet, avec Nicolas du Plessis-Richelieu, qui y fut tué, Charny et Sarlabous, malgré la plus vive résistance, réussirent à s'emparer d'un premier retranchement. Cela permit de resserrer de plus près les assiégés. D'Estrées, général de l'artillerie, disposa ses batteries pour ouvrir une brèche.

Des lettres qu'on intercepta apprirent que le découragement commençait à se mettre parmi les assiégés. On réussit également à supprimer une dépêche qui leur annonçait la prochaine arrivée des secours d'Angleterre, et à leur faire croire que la reine les abandonnait. Une sortie qu'ils tentèrent sur les quartiers de Charny et de Sarlabous, au moment où le maréchal de Brissac les visitait, fut vigoureusement repoussée, et le connétable leur adressa une nouvelle sommation de rendre la place, sous peine de ne plus être admis à capitulation, s'ils attendaient plus longtemps.

Le matin du 28 juillet, huit jours après l'arrivée du connétable, Hugues Pawlet, Pelham et Horsey, furent envoyés par Warwick pour traiter de la reddition de la ville.

Les Anglais durent abandonner toute l'artillerie et toutes les munitions qu'ils avaient dans la place, ainsi que les navires et les marchandises qu'ils avaient trouvés à leur entrée. Quatre ôtages, Olivier de Mannours, frère du comte de Rutland, Pelham, Horsey et Leighton, furent remis aux mains du Roi pour sûretés de l'exécution des conventions. La grosse tour du Havre fut immédiatement occupée par le maréchal de Montmorency ; et, le lendemain, la tour de l'Heure fut également remise aux Français. Les prisonniers, de part et d'autre, furent échangés sans rançon, et les Anglais, à ce prix, eurent six jours pour opérer en paix leur retraite.

Le lendemain 29 juillet, l'amiral Clinton paraissait devant le Havre avec une flotte de soixante vaisseaux. Il amenait dix-huit cents hommes de renfort à la garnison, et des munitions de toutes espèces. Il était trop tard ; et, le 31 juillet, les Anglais quittaient le Havre, emportant la peste qui les poursuivit, et tua plus de vingt mille personnes dans la seule ville de Londres.

Corboran de Cardillac de Sarlabous, qui s'était distingué pendant le siége, fut nommé commandant de la ville, et y resta à la tête d'une garnison de six enseignes (1).

Cependant la Cour s'était avancée par Fécamp

(1) De Thou, l. xxxv. — Daniel, etc.

jusqu'à Criquetot. Le 1er août, le Roi et la Reine-mère vinrent par eau jusqu'au camp, d'où ils repartirent pour Rouen, où ils firent leur entrée le 12 août 1563.

Les dissensions de la malheureuse cité avaient continué. Pendant que la Cour était encore à Gaillon, des députés de toutes les compagnies de la ville n'avaient cessé d'aller réclamer contre les prétentions des protestants ; et les sentiments qui, chez les catholiques, c'est-à-dire dans l'immense majorité de la France, animaient tous les cœurs, éclatent dans les remontrances qui furent ainsi portées au Roi : « Ceux de la religion nouvelle, y disait-on, se sont emparés de Rouen, ont chassé la Cour du Parlement, les bons justiciers et officiers de la cité, contraint les bons catholiques à fuir et vivre longtemps hors du pays en grande pauvreté et nécessité, pillant et vendant leurs biens ; pendant ce temps-là, saccageant, ruinant et démolissant les églises, tuant les prêtres, débauchant les religieuses, battant monnaie, se saisissant de l'artillerie et des munitions de la ville ; tenant fort en la ville contre les lieutenants-généraux du Roi, contre le Roi lui-même, contre la Reine-mère et l'armée royale, introduisant les Anglais dans le Havre, et par là ruinant la province. Si l'on reçoit dans Rouen, si l'on rétablit dans leurs charges et à la tête des affaires de la cité les officiers qui ont pris part à ces crimes, que peuvent le Roi

et la Reine espérer d'eux, autre chose que la perte et éversion de la ville et de toute la Normandie, ces gens ayant espions allant et venant de Rouen et autres villes de Normandie, par devers les Anglais étant au Havre. »

« Aussi se vantent-ils et jactent-ils que s'ils peuvent rentrer dans Rouen, et r'ont leurs états et charges, ils couperont la gorge à tous les catholiques. Ce qui leur sera fort aisé si, comme le dit le papier (un prétendu arrêt du Conseil), le commun peuple de Rouen dépose les armes, tandis que ceux qui ont ruiné la ville auront les leurs, et s'ils sont exempts de la juridiction du Parlement et des juges ordinaires de Rouen. Car eux étant ainsi armés, la justice de la ville n'ayant plus aucun pouvoir sur eux, et les catholiques étant sans armes, aucun bon citoyen ne sera plus en sûreté. Ils feront alors rentrer les Anglais dans la ville; ils anéantiront la religion catholique. Le Roi y perdra le duché de Normandie, et même son royaume. Car où il y a mutation de religion et de magistrat, c'est-à-dire de la justice sur quoy est assise l'autorité du Roy et de sa couronne, s'ensuit perte et ruine d'icelle (1). »

A la suite de ce mémoire, les catholiques demandaient qu'on ne leur donnât plus de gouverneurs qui ne fussent de la religion catholique et romaine,

(1) Floquet, t. II, 541.

« car aussi bien le peuple ne le pourrait endurer ; » Que tous officiers opiniâtrés dans la religion nouvelle fussent contraints de se démettre et de vendre leurs charges à des catholiques ; que tous les religionnaires qui voudraient rentrer dans Rouen, y pussent revenir, mais sans armes, et à la condition de vivre en paix, et sans aucun exercice public de leur religion ; s'ils continuaient à tenir la campagne et à ravager les champs, les Rouennais demandaient d'être autorisés à leur courir sus ; ils promettaient d'ailleurs de protéger les religionnaires paisibles contre toute offense, et de livrer, au besoin, leurs agresseurs à la justice.

« Autrement..... les catholiques de Rouen déclarent qu'ils sont prêts de mettre les clefs de la ville entre les mains du Roi et de la Reine, pour y faire et disposer à leur volonté, en les *suppliant très-humblement de permettre aux bourgeois catholiques de eux en aller où bon leur semblera, et emporter leurs biens et possessions qu'ils ont audit pays, ce qu'ils aiment mieux et entendent faire, que de souffrir et endurer que ladite ville soit encore une fois mise entre les mains et puissance de leurs ennemis, et qu'ils leur coupent la gorge, comme ils s'en vantent ;* et outre, et dont ils auraient plus de regret, que les Anglais occupassent le duché de Normandie, et, finalement, le royaume, et en déchassassent le Roi et la Reine,

leurs souverains seigneur et dame. Dont, du tout, Dieu les veuille et nous préserver (1). »

La ville de Rouen s'était ébranlée tout entière pour porter au roi ces doléances désespérées. Pendant dix lieues, des milliers de bourgeois avaient suivi le cortége des députés chargés de les représenter.

Mais, en ce temps, le prince de Condé avait la présidence du Conseil du roi. Qu'on juge comment il reçut de telles plaintes et de telles demandes! Le prince sectaire fit arrêter l'avocat du roi, d'Amours, orateur de la députation, et plus d'une année se passa avant que cet homme courageux ne fût rendu à la liberté.

Le peuple, épouvanté de la violence et du mauvais vouloir du prince, rentra en hâte dans la ville, et Condé leur envoya, le 10 juillet, le maréchal de Bourdillon, avec quatre compagnies de Suisses, « pour donner trémeur au populaire. »

Le maréchal acheva de faire rentrer tous les forissites, en prenant toutefois la précaution de leur faire déposer leurs armes. Puis il accomplit l'ordre qu'il avait reçu du prince, de faire élire d'autres échevins et d'autres conseillers de ville. « Pour éviter une sédition, » les élections se firent devant les troupes en armes.

(1) FLOQUET, t. II, p. 541.

Ce fut au milieu de ces tristes événements que fut reçue l'heureuse nouvelle de la prise du Havre, et que, peu de jours après, Charles IX fit dans Rouen sa joyeuse entrée.

Elle eut lieu le 12 août 1563. Ce jour était un heureux anniversaire pour la Normandie et pour la France. C'était le 12 août 1450, cent treize ans auparavant, que, forcé dans Cherbourg, son dernier retranchement, l'Anglais avait été chassé de notre province.

Le 12 août était donc une fête annuellement célébrée par de solennelles processions, où le clergé, les magistrats et le peuple, unis dans le sentiment de leur nationalité et de leur indépendance, remerciaient Dieu de la délivrance de la patrie.

Aussi, malgré les malheurs du temps, l'entrée du roi dans la capitale normande fut-elle encore brillante et somptueuse.

Charles IX était encore bien jeune. Il n'avait que treize ans. Sa minorité avait été le prétexte, et comme le mot d'ordre des rébellions et des guerres. L'ambition du prince de Condé, qui ne l'avait fait reculer ni devant l'apostasie, ni devant toutes les horreurs de la dernière campagne, cette ambition était plus menaçante que jamais. Catherine de Médicis l'avait flattée d'abord : elle voulut l'arrêter.

Afin de couper pied aux projets du prince, projets peut-être aussi dangereux pour l'ordre suc-

cessif à la couronne que pour la religion, la Reine-mère s'entendit avec le chancelier de l'Hospital, et le 17 août 1563, Charles IX fut proclamé majeur, dans une séance solennelle du Parlement de Rouen. Catherine de Médicis, les princes et les grands du royaume, l'acclamèrent et lui prêtèrent solennellement hommage de féauté.

Comme premier acte de son gouvernement personnel, le roi fit publier un nouvel édit de pacification. Il enjoignait « à tous bourgeois et habitants des villes de mettre les armes bas dans les vingt-quatre heures, et de les déposer immédiatement entre les mains des lieutenants-généraux et gouverneurs, sauf remise ultérieure à quelques bons et notables bourgeois, amateurs du repos public, zélateurs du service du roi et du bien du royaume, qui seraient désignés plus tard (1). »

L'édit défendait « de s'entremettre d'établir aucun guet ni garde aux portes, ni par les villes, de jour ni de nuit, de faire sonner tambourin, lever ni-porter enseigne. » Des mesures analogues étaient prises pour les campagnes. Les gentilshommes étaient exempts de l'obligation du désarmement, mais ils ne pouvaient porter arquebuses ni pistolets. Toutes les assemblées en armes étaient interdites, ainsi que toutes intelligences, correspondances et rapports avec

(1) *Apud* Floquet, t. II, p. 585.

les princes étrangers, même amis de la France. Toutes levées de deniers sans lettres du grand sceau étaient défendues (1).

De Rouen le roi alla à Dieppe où il entra le 10 août. Ensuite, il se dirigea avec toute la Cour vers la Basse-Normandie. Le 23, il partait de Honfleur, le 24, jour Saint-Barthélemy, il entrait dans Caen, où il descendit chez le sieur Morin, de Mondeville. Les prêches de la ville furent fermés, et ne se tinrent plus qu'à Vimont, à Fontaine et à Allemagne (2). Après avoir séjourné quelques jours à Caen, le Roi traversa Saint-Lo et alla visiter le Mont-Saint-Michel; puis après avoir repassé par Caen, il était à Argentan le 30 août, et s'achemina par la Haute-Normandie (3) vers sa capitale.

Quelques années d'un calme relatif allaient succéder aux deux terribles années que la France venait de traverser. Bien des crimes, bien des ruines devaient la désoler encore.

(1) Floquet, t. II, p. 585.
(2) *France protestante*, art. Cousin.
(3) Il était à Gaillon le 6 septembre, et à Meulan le 22.

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES IX

DEPUIS LA PAIX DE 1563 JUSQU'EN 1573.

L'ÉDIT de pacification avait suspendu les ravages de la guerre civile, mais il n'en avait point détruit les causes. Il ne put même, pendant les quatre années qu'il fut en vigueur, rendre le repos et la tranquillité aux populations.

En quittant la Normandie, le 30 août 1563, à Argentan, la haineuse Catherine de Médicis avait laissé à Matignon l'ordre d'arrêter « par toutes forces tant que besoin serait, jusqu'à employer le canon » son ennemi, le comte de Montgommery.

C'était un ordre plus facile à donner qu'à exécuter. Au reste, un mois après il fut révoqué (1).

Cependant le comte de Montgommery et d'autres chefs de la dernière guerre continuaient leurs secrètes menées, et ce fut en ce temps, dit Masseville (2), que

(1) DE CAILLÈRES.—DELALANDE, p. 58.
(2) T. V, p. 185.

quatre des gens d'armes du baron de Coulombières s'emparèrent d'un prêtre auprès de Bayeux, le firent rôtir et dévorer par leurs chiens.

Le 4 août 1564, l'édit de Roussillon vint régler les libertés octroyées par l'édit de Rouen, et défendit les réunions de synodes, les levées d'argent, et le mariage des prêtres apostats.

Les protestants firent des plaintes violentes contre cet édit, prétendant qu'il contrevenait à celui fait pour la pacification. Le prince de Condé se chargea naturellement de présenter leurs doléances. Un nouvel édit, donné à Marseille, ordonna à nouveau la rigoureuse observation de l'édit de pacification (1).

Dans certaines villes, à Alençon notamment, protestants et catholiques se partageaient presque également les fonctions municipales. Sur les douze habitants choisis chaque année pour administrer les revenus de la ville et de l'hôpital, six devaient être de la religion nouvelle, ainsi que deux des quatre échevins et l'un des présidents laïques de l'hôpital. Enfin, le procureur syndic devait être alternativement pris, une année parmi les catholiques, et l'autre parmi les religionnaires (2). Et cependant, à Alençon, pas plus qu'ailleurs, les protestants n'étaient pas, à beaucoup près, aussi nombreux que les catho-

(1) De Thou, l. xxxvi.

(2) *Orne archéologique*, p. 281.

liques, et ne constituaient qu'une faible minorité. Mais le gouverneur Rabodanges était des leurs.

En bien d'autres lieux, les gens en place leur étaient également favorables, et néanmoins leurs plaintes ne cessaient point et harcelaient, le pouvoir.

Les haines étaient loin de s'apaiser. Une sorte de guerre d'assassinats s'était organisée entre les deux partis, dont chacun essayait de rejeter sur l'autre l'odieux de ces crimes (1).

L'année 1563 n'était pas finie que les violences, les séditions, les dévastations d'églises avaient recommencé.

« Plusieurs fois, en novembre (à Rouen, en 1563), dès le petit matin, dans la cathédrale mal éclairée, les huguenots effraient les femmes en prières, et enlèvent des objets servant au culte. Une autre fois, ils rompent, pendant la nuit, les portes de l'église Saint-Eloi (2), y brisent les statues des saints, la pillent et la dévastent.

« En deux mois au plus, Rouen est le théâtre de cinq ou six mouvements populaires, presque tous causés par les religionnaires. Les deux partis, quoique désarmés, ne s'en ruent pas moins l'un sur l'autre. Le sang coule souvent, et il n'y a pas une de ces

(1) DE THOU, l. XXXVI, 505-507.

(2) Cette église est aujourd'hui en la possession des protestants, qui en ont fait leur prêche.

séditions où quelques habitants ne perdent la vie (1). »

Un jour, le peuple indigné se soulève en masse, et vient à l'hôtel-de-ville dire que « ceux de la religion menacent de mettre le feu à la ville (2). »

Le duc de Brissac, qui venait de mourir, fut, sur ces entrefaites, remplacé par le duc de Bouillon.

Aussitôt, on vit une foule de religionnaires, sûrs à l'avance de l'impunité, se précipiter dans Rouen. Ils ne se firent faute de « se vanter d'être les plus forts, et de menacer les habitants de les tuer et saccager (3). »

Les catholiques reconnaissaient avec émoi parmi les nouveaux arrivants, de sinistres figures. « Leur venue remettait en mémoire au peuple, avec grands regrets et soupirs, les anciennes injures, molestations et pilleries (4). »

Les prêtres laissaient croître leurs cheveux et leur barbe, comme les laïques, de peur d'être reconnus, et aux fêtes du Saint-Sacrement, on n'osa ordonner de tendre les maisons, suivant l'antique coutume.

A peine arrivé, le duc de Bouillon s'était enfermé dans l'hôtel abbatial de Saint-Ouen ; il s'y entoura de soldats huguenots, et s'y retrancha comme dans une forteresse. Environné de religionnaires et prodi-

(1) Floquet, t. III, p. 2.

(2) *Idem, ibidem.*

(3) Registres de l'hôtel-de-ville, 29 mai 1564, *apud* Floquet.

(4) *Id., ibidem.*

guant les sarcasmes aux catholiques, affectant d'insulter à leurs cérémonies, laissant établir les prêches partout, il acheva de consterner la population.

L'état de la capitale de la province peut donner une idée de l'état de la province tout entière.

A Dieppe, le jour de la Fête-Dieu, « il s'était fait plusieurs irrisions et obscénités contre la révérence de la fête du Saint-Sacrement, de sorte que ceux de la religion du Roi n'avaient osé observer leurs cérémonies saintes et accoutumées à faire un tel jour (1). »

A Luneray, les religionnaires avaient élevé un fort où ils donnaient asile à tous les bandits du pays, d'où ils faisaient des courses dans les campagnes, maltraitant, détroussant et assassinant les catholiques, et les prêtres de préférence (2).

Le Parlement, assisté des officiers de l'hôtel-de-ville, dressa un mémoire pour le Roi, où il exposa tous ses griefs contre le nouveau gouverneur.

Bouillon, de son côté, se prépara à remettre à la tête des affaires de la ville de Rouen ceux-là même qui, chefs de la révolte en 1562, avaient été nominativement exceptés des lettres de pardon octroyées par le Roi. « Pour les catholiques, il ne leur savait rien pardonner, et, sous prétexte de punir l'assas-

(1) Floquet, t. III.

(2) Floquet, t. III, p. 16.

sinat de Mustel de Boscroger, il fit faire parmi eux et, sans aucune formalité, de nombreuses et incroyables arrestations (1). »

Les catholiques étaient consternés. Ils se croyaient à la veille de voir le farouche Montgommery rentrer dans Rouen. « *Nous sommes les plus forts*, criaient les protestants, et en conséquence ils menaçaient les habitants de les tuer et saccager (2). »

« La crainte augmentait chacun jour, en manière que les bourgeois marchands continuaient à se retirer avec leurs biens. Si on ne tranquillise la ville, la trafique de la marchandise cessera, et la ville demeurera en bref déserte .... Iceux habitants se retireront ailleurs en sûreté de leurs biens et personnes, et quitteront la ville à ceux de l'autre religion, tant de Rouen originairement que venus de toutes parts l'habiter sous les auspices du duc de Bouillon. (3). »

Enfin, la Cour s'émut. Au milieu du voyage qu'elle faisait faire au Roi dans toutes les provinces du royaume, la Reine-mère comprit qu'il était prudent de donner quelques satisfactions aux exigences d'une nation catholique. Elle venait de faire publier l'édit donné au château de Roussillon, pour restreindre les li-

(1) Floquet, t. III, p. 19.

(2) *Registres de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, apud* Floquet, t. III, p. 20.

(3) *Idem, ibidem.*

bertés dont les sectaires abusaient également par toute la France.

Bouillon reçut donc des ordres énergiques, afin qu'il eût désormais à protéger « les catholiques comme les religionnaires. » — Il aima mieux quitter la Normandie, et s'en alla à la Cour, laissant à Rouen son lieutenant, Le Veneur de Carouge.

Les désordres continuèrent. Le prince de Portien, Antoine de Croy, comte d'Eu par sa femme Catherine de Clèves, venait d'apporter un nouvel appui aux sectaires. Insultant le Parlement, faisant impérieusement taire les sonneries des églises, quand elles lui déplaisaient, il fit, au mépris des édits, ouvrir un prêche à Roumare, et y fit convoquer publiquement les religionnaires de Rouen (1).

Telle était la paix donnée au pays par les édits de pacification et la politique italienne de Catherine de Médicis. Les détails qui manquent sur l'état des autres villes de la province, peuvent être suppléés par ce tableau rapide de la situation de sa capitale.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'au commencement de l'année 1567, tout fut prêt pour une nouvelle prise d'armes.

D'ailleurs, le prince de Condé et l'amiral de Coligny trouvaient leurs ambitions mal satisfaites par la Cour. D'Andelot, le comte de La Rochefoucault, Jac-

(1) FLOQUET, t. III, p. 28 et 29.

ques de Boucard, Briquemaut, se joignirent à eux. Ils tinrent plusieurs assemblées secrètes à Valery et à Chatillon-sur-Loing; encouragés par les événements d'Ecosse, où les religionnaires triomphaient de Marie Stuart, ils organisèrent un vaste complot.

L'époque précise où il devait éclater fut audacieusement fixée. « Il en résulta que, le 20 septembre 1567, on croyait encore vivre au sein de la paix, et que deux jours après, d'une extrémité du royaume à l'autre, tout était en feu (1). »

Les huguenots de la Cour s'étaient donné rendez-vous à Rosoy, en Brie, pour ce jour du 26 septembre. Ils convinrent de s'emparer d'un certain nombre de places importantes, d'exterminer les six mille suisses du Roi, et de marcher droit à la Cour, sous prétexte de s'emparer du cardinal de Lorraine, qui avait alors succédé à son frère dans les haines des religionnaires.

Nous disons : sous le prétexte d'arrêter le cardinal, car on ne saurait douter que des projets plus secrets et plus subversifs, plus radicaux et plus criminels, n'eussent été conçus.

Un pamphlet, attribué au ministre de Tierarche, La Rosière, avait avancé cette audacieuse proposition : « Qu'il était loisible de tuer un roi et une reine qui résistent à la réformation de l'Évangile. » On arrêta un nommé Simon de May, qui confessa

(1) *Observations sur les mémoires de Castelnau*, t. XLV, p. 179.

l'existence d'un complot contre la personne même du Roi ; et enfin, le cardinal de Lorraine et tous les princes de la maison de Guise s'étant éloignés de la Cour sur l'ordre du Roi, et afin d'ôter tout prétexte aux conspirateurs, ceux-ci n'en continuèrent pas moins leur œuvre fatale (1).

Le 7 octobre, le connétable put produire en plein conseil des monnaies frappées au nom d'un nouveau roi de France. Leur exergue n'insultait pas seulement au souverain régnant, mais encore à toute la nation, à toute notre histoire, et contenait la menace d'un renversement complet de la religion catholique. On y lisait : *Ludovicus XIII, Dei gratia, Francorum rex primus Christianus.* » La religion de Charlemagne et de saint Louis pouvait-elle être plus audacieusement reniée et menacée, et toutes nos gloires, les plus pures et les plus grandes, souffletées (2) ?

Cependant, toute la noblesse protestante des provinces avait été préparée à la nouvelle insurrection ; partout le jour de l'explosion du complot avait été marqué et convenu ; et, comme le dit le protestant La Noüe, « la prise d'armes fut universelle par toute la France en un seul jour. »

Dès le mois de juillet et d'août, la fermentation des esprits dans notre province était devenue extrême.

(1) Dupleix, t. III, p. 678. — Belleforest. — Montluc, etc.

(2) Le Blanc, *Traité historique des monnaies de France*, p. 335.

Le 20 juillet, les protestants de Pontorson avaient tenté de s'emparer du Mont-Saint-Michel (1).

Les assemblées des sectaires, plus bruyantes que jamais, se faisaient publiquement ; les attroupements nocturnes et en armes leur succédaient (2).

Tout à coup, le 28 septembre, la nouvelle que l'audacieux complot de leurs chefs avait échoué vint abattre l'audace des huguenots, et, dès la nuit suivante, ne prenant plus conseil que de leur peur et de la conscience de leurs criminels projets, « ils s'enfuirent de Rouen à portes ouvertes, les uns par les portes, les autres, de grande hâte, se jetèrent et passèrent par aucuns lieux des remparts et fossés, portant avec eux leurs armes et autres choses comme ils purent et à la hâte. » Mais, dans cette panique, « ils menaçaient qu'étant assemblés, ils viendraient mettre le siége devant cette ville pour la prendre de force, et couper la gorge à tous les catholiques (3). »

C'est que, effectivement, la levée de boucliers du prince de Condé avait été suivie d'un échec immédiat.

Après avoir parcouru presque toutes les provinces de son royaume, et avoir constaté les horribles désastres de la dernière guerre, le Roi avait fait démanteler les villes dont les huguenots auraient pu se

(1) DELALANDE, p. 63.
(2) FLOQUET, t. III.
(3) Chronique citée par FLOQUET, t. III, p. 33.

saisir pour recommencer leurs ravages. Il avait, en outre, négocié des alliances avec des princes catholiques, et tout en maintenant aux huguenots, autant qu'une époque aussi agitée le permettait, la paix et les libertés qu'il leur avait promises, son gouvernement cherchait par tous les moyens à prévenir le retour des calamités passées, en prenant des mesures pour empêcher le renouvellement de la guerre civile.

Aux yeux de Condé, de Coligny et des grands seigneurs, c'était leur faire injure, disaient-ils. — C'était leur ôter leurs moyens d'influence, détruire leur pouvoir et ruiner d'avance leurs ambitieux projets. Ils s'étaient donc mis en campagne, et la Cour faillit être surprise et enlevée par les audacieux conspirateurs.

Elle se trouvait alors à Meaux, dans une ville ouverte et sans défense. Heureusement que les Suisses, dont Condé avait bien des fois demandé le renvoi, étaient à portée de venir défendre le Roi. Prévenu enfin de la révolte du prince, Charles IX se mit avec la Cour au milieu de ces braves gens, qui lui firent un invincible rempart de leurs poitrines.

Le prince de Condé, à la tête de sa cavalerie, attaqua en vain leurs rangs. Le 28 septembre 1567, le Roi se trouvait enfin en sûreté dans Paris, grâce à sa garde suisse, que les religionnaires lui faisaient un crime d'avoir conservée.

Condé avait dû attaquer et poursuivre le Roi. Il essaya un instant de l'assiéger dans sa capitale et d'affamer la ville. Il saisit Montereau, Lagny et Saint-Denis, brûla même les moulins situés entre la porte du Temple et la porte Saint-Honoré.

En même temps, il y eut des tentatives de pourparlers et d'arrangement. Comme toujours, les révoltés ne manquèrent pas de rejeter la responsabilité de leurs crimes sur le gouvernement et les ministres. De Thou, qui se complaît à exposer les griefs des princes huguenots, rapporte qu'ils demandaient entre autres choses : « La peine du talion contre ceux qui, étant coupables de lèse-majesté, par leurs secrètes intrigues et leur commerce avec les princes étrangers au grand préjudice de l'Etat, accusaient de ce crime des personnes qui s'étaient distinguées *par leur inviolable fidélité pour leur prince, et leur tendre amour pour la patrie* (1). »

Ils osaient exiger le renvoi des Suisses et de toute la famille de Guise. Catherine de Médicis parlementa avec les révoltés ; mais, au moins, elle n'eut pas la lâcheté d'accepter les conditions déshonorantes qu'ils prétendaient imposer, et ne chassa pas ceux qui venaient de la sauver, elle et son fils.

La Rochelle, travaillée depuis longtemps par les ministres, se déclara pour les huguenots, et chassa

(1) De Thou, l. xxxxii. p. 11

les officiers du Roi. Les îles de Ré, d'Oléron, les Marennes, l'Aunis, la Saintonge et le Poitou furent bientôt au pouvoir de l'insurrection.

En Normandie, le comte de Montgommery, le baron de Coulombières et deux membres de l'antique famille des Crespin du Bec, Boury et du Bec-Crespin de Vardes, avec Jacques de Mornay, leur beau-frère, avaient organisé l'insurrection (1).

L'activité de Matignon n'avait pu contrebalancer leurs menées. Ils avaient réussi à lever des troupes et amenèrent des renforts considérables au prince de Condé. De son côté, le chef catholique réunit environ deux mille hommes qu'il tenta de conduire au secours du roi.

D'Andelot et Montgommery coururent à Poissy pour l'arrêter. Matignon réduit à la défensive se retrancha dans un poste avantageux et y tint les troupes calvinistes occupées par de légères escarmouches. D'Andelot n'osa tenter de le forcer dans la position où il s'était établi, et Matignon réussit au moins en cela qu'il empêcha le chef huguenot et ses bandes de se joindre au prince de Condé (2).

Quelles n'étaient pas au milieu de ces troubles et de ces désordres les angoisses et les souffrances des populations.

(1) Observations sur les mémoires de Castelnau, t. XLV, p. 202.

(2) De Caillères.—Masseville.—Daniel.

A Rouen, l'alarme était si grande que le Parlement assemblé en permanence n'était plus occupé qu'à se concerter avec Le Veneur de Carouge, ou Cotentin de Tourville, son lieutenant, et avec les autres magistrats, sur les moyens d'approvisionner la ville, et de la mettre en état de défense.

On avait défendu aux églises de sonner pendant la nuit et au premier matin, de peur que le bruit des cloches ne pût devenir un signal pour les bandes calvinistes qui rôdaient en armes autour de la ville. Des prières publiques furent ordonnées partout. On s'empressa de rétablir la garde bourgeoise et de réarmer les catholiques. On ne permit de rentrer aux religionnaires qui s'étaient dernièrement enfuis de la ville, qu'autant qu'ils n'auraient pas pris part à la tentative contre le Roi, et en outre on leur enleva toutes leurs armes.

Malgré ces précautions, huit cents à mille huguenots avaient réussi à se maintenir cachés et armés dans la ville. Le 1er janvier, le Parlement réussit à en faire arrêter une bonne partie et à maintenir la paix (1).

Le 10 novembre 1567 avait eu lieu la bataille de Saint-Denis. La misérable reine Catherine de Médicis en accueillit la nouvelle en disant qu'elle était heureuse d'apprendre que le connétable l'avait débar-

(1) Floquet, t. III, p. 32-36.

rassée des huguenots, et que les huguenots l'avaient débarrassée du connétable.

Les huguenots devaient lui donner encore plus d'un souci, et l'inébranlable fidélité du vieux connétable dut plus d'une fois lui paraître à regretter.

Les princes catholiques, alliés de la France, avaient envoyé au Roi quelques troupes auxiliaires.—Mais pendant qu'elles arrivaient, La Nouë s'était emparé d'Orléans, et Sainte-Hermine avait pris possession de La Rochelle au nom du prince de Condé.

D'ailleurs les protestants avaient aussi demandé des secours à l'étranger. Leurs demandes repoussées par l'Angleterre, encore pleine du ressentiment de la prise du Havre, furent mieux accueillies en Allemagne.

Plusieurs princes de ce pays avaient déjà tenté d'intervenir près du Roi en faveur des sectaires de France. Charles IX répondit à leurs envoyés, avec une âpre énergie : « Je conserverai volontiers l'amitié de vos princes, quand ils ne se mêleront pas plus des affaires de mon royaume que je ne me mêle de celles de leurs États, et je les prie de laisser les catholiques prêcher et dire la messe dans leurs villes. » Ces persécuteurs, qui avaient ravi violemment la vieille foi catholique à une partie de l'Allemagne, n'avaient certes rien à répondre à ces paroles: mais ils se décidèrent à aider Condé à suivre leur exemple en France.

Ce prince trouva donc en Lorraine Jean-Casimir, fils du comte Palatin, avec sept mille chevaux, trois mille hommes de pied et quatre pièces de canon. Il revint à Orléans à la tête d'une armée de vingt mille hommes, prit Blois et alla mettre le siége devant Chartres.

Toute la France était en feu. En Normandie, Coulombières recommençait ses sanglants ravages. Il avait repris Saint-Lo, et le 7 mars s'empara de Coutances. Il en fit mener tous les prêtres prisonniers à Carentan, où quinze jours après il les fit assister au sac de l'église de cette ville. « L'église de Carentan fut saccagée en leur présence, dit Delalande (1), sa chaire et ses stalles brûlées, ses cloches descendues de leurs supports et portées au camp réformiste. Les magistrats même ne trouvèrent pas grâce à ses yeux, et il y en eut d'assassinés, tandis que d'autres furent honteusement chassés de leurs maisons. »

Quelques gentilshommes catholiques se réunirent et s'organisèrent pour lutter contre les violences des sectaires. La Villarmois et Saint-Martin attaquèrent Coulombières le 23 mars et réussirent à le chasser de Carentan. Au demeurant les détails sur l'histoire de notre province pendant cette période sont très-rares, mais le peu qu'on en possède laisse aisément deviner quel était alors l'affreux état de la Normandie et de la France entière.

(1) P. 62.

Cependant Catherine de Médicis multipliait ses démarches et ses intrigues. Malgré les résistances de Coligny, elle réussit à faire signer, le 22 mars 1568, le traité de Longjumeau. C'était la paix *boîteuse* et *mal assise* qui remettait en vigueur l'édit d'Amboise dans son intégrité.

Le traité de Longjumeau, fait entre le Roi et ses sujets révoltés, souleva une extrême indignation parmi les catholiques. Dans beaucoup d'endroits il fut accueilli avec une répugnance manifeste. Quand il fut présenté au Parlement de Rouen, le 3 avril 1568, le premier président de Beauquemare en fit faire l'enregistrement. Mais le peuple de la ville se soulevant avec de violentes imprécations *contre la paix, les huguenots, les édits et les magistrats prévaricateurs*, chassa les magistrats du Palais-de-Justice. Il en avait assez.

Une sédition terrible s'ensuivit. Les protestants, que la multitude ameutée rencontra dans les rues, furent maltraités, les prisons furent enfoncées, et les religionnaires qu'on y trouva furent sur le point d'être massacrés par quelques misérables, des mains desquels ils se rachetèrent à prix d'or.

Il fallut que Carouge, se concertant avec le Parlement et les administrateurs de la ville, déployât tout ce qu'il avait de troupes à sa disposition pour rétablir l'ordre; et, le 9 avril, l'édit de Longjumeau put enfin être lu publiquement.

Les religionnaires, épouvantés de ces manifestations de la haine populaire, étaient redevenus des amis de l'ordre, et supplièrent la Cour d'envoyer des troupes dans la ville pour les protéger. Le Roi y envoya quatre compagnies qu'ils durent loger. Mais les Rouennais firent beaucoup de difficultés pour laisser ces troupes entrer dans la ville, et ne leur permirent d'y pénétrer qu'après avoir reconnu qu'elles étaient composées de soldats catholiques. A cause des souvenirs terribles qui devaient être encore si vifs dans la mémoire de tous, il serait peut-être sévère de les blâmer de cette prudence.

D'ailleurs, il faut se garder de croire que l'édit de Longjumeau, si mal reçu par les catholiques, fût exécuté par les sectaires. Ils ne rendirent ni la Rochelle, ni les autres places dont ils s'étaient emparés, et que Condé s'était engagé à remettre au Roi (1).

Loin de là, ils continuaient de fortifier la Rochelle et refusaient d'y recevoir aucun des officiers royaux. Leurs relations avec les souverains étrangers ne discontinuaient pas, et les moins dangereux étaient, à coup sûr, ceux qui allaient en bandes nombreuses dans les Pays-Bas, combattre avec le prince d'Orange contre l'allié de la France, Philippe II (2).

(1) D'Aubigny, l. v, p. 261.
(2) De Thou, l. xxxiv, p. 130.

D'un autre côté, les populations catholiques, exas pérées par tant d'injures et de maux soufferts, indignées des lâchetés et des connivences de ceux qui les gouvernaient, commençaient à menacer de se faire elles-mêmes justice.

Dans plusieurs villes du Midi, elles se soulevèrent et refusèrent catégoriquement d'ouvrir les portes aux protestants qui voulurent y rentrer. Il y eut des émeutes où les religionnaires furent maltraités. Enfin, en Languedoc et en Champagne, le vieux génie municipal des cités donna naissance à des associations qui bientôt devinrent cette grande et célèbre chose connue sous le nom de la Sainte Ligue. Dès le 2 mars 1563, trois jours avant qu'on ne reçût la nouvelle de la pacification d'Amboise, les cardinaux d'Armagnac et de Strozzi, Montluc, Terrides, Joyeuse, avaient présenté aux Parlements de Languedoc et de Guyenne un acte d'association « pour défendre l'honneur de Dieu et de son Eglise catholique romaine, et couronne de France, exposées en proie à ses ennemis (1). » En 1567, Tavannes fonda en Bourgogne la confrérie du Saint-Esprit ; et, le 26 juin 1568, les municipalités de la Champagne s'unirent à la noblesse et au clergé du pays pour former « *la Ligue Chrétienne et Royale* (2). »

(1) La Popelinière, l. viii, p. 315.

(2) *Observations sur les mémoires de* Castelnau, t. XLV, p. 296.

En Normandie, les catholiques, malgré leurs malheurs, n'en étaient point encore là. Cependant les protestants n'y avaient guère cessé de s'agiter.

Un gentilhomme, nommé Coqueville, réussit à faire une levée d'hommes assez considérable dans la province. Avec les capitaines Saint-Amand et Vaillant, il mit sur pied trois mille soldats huguenots, sous prétexte d'aller secourir ses coreligionnaires dans les Pays-Bas contre le roi d'Espagne, allié du roi de France. Il fit, en effet, quelques courses dans l'Artois, et se fit remarquer par la cruauté dont il usa envers les gens d'Église. Le duc d'Albe se plaignit au gouvernement français de ces hostilités venant d'un pays ami, et Charles IX envoya le maréchal de Cossé pour dissiper les troupes de Coqueville, devenues la terreur du pays.

Cet audacieux aventurier essaya de s'emparer d'un château fort sur la côte du pays de Caux, pour établir ses relations avec l'Angleterre ; mais, à l'approche des troupes du maréchal, une partie de ses soldats l'abandonna, et il fut contraint de se jeter avec le reste dans Saint-Valéry, où il fut attaqué et bientôt réduit à se rendre à discrétion.

Cossé le condamna à mort ainsi que les principaux chefs de ses bandes, et les étrangers qui s'y étaient mêlés. Les autres soldats furent mis en liberté.

Le prince de Condé désavoua Coqueville vaincu

et mort, mais le protestant d'Aubigné avoue que si Coqueville n'eût pas été si tôt pris, le prince songeait à lui faire passer des secours et à lui envoyer des renforts (1).

C'est ainsi que les protestants gardaient la paix de Longjumeau. La reine-mère, qui aurait dû savoir ce que vaut la parole humaine quand elle ne s'appuie pas sur des consciences fidèles à Dieu, la reine-mère eut l'idée d'imposer aux huguenots, par tout le royaume, une formule de la fidélité qu'ils devaient promettre au roi. « Cette formule portait : qu'on reconnaissait Charles IX pour son prince et souverain naturel ; qu'on ne prendrait jamais les armes sans son ordre exprès ; qu'on n'assisterait en aucunes manières ceux qui les auraient prises contre lui ; qu'on ne ferait aucune levée d'argent sans sa permission ; qu'on ne s'engagerait dans aucune entreprise secrète ni dans aucun traité sans son aveu ; qu'on se soumettait à tous les supplices si, par sa faute, il s'élevait des troubles dans les villes où l'on se trouverait ; qu'on promettait de sacrifier ses biens et sa vie pour leur défense, et qu'on entretiendrait une amitié sincère et véritable avec les catholiques (2). »

Cette formule ne blessait certainement en rien la

(1) Dupleix, t. III, p. 695. — Masseville, t. V, p. 190.
(2) De Thou, l. xxxiv. 137.

liberté de conscience, et n'avait pour but que le maintien de la paix. Mais comment aurait-elle été acceptée par les religionnaires, tout prêts à reprendre les armes ?

« Le prince de Condé, dit de Thou, ne doutant pas que ce formulaire n'eût été inventé *ponr le perdre, et pour déshonorer les protestants,* » le repoussa.

Il s'était alors retiré à Noyers, en Bourgogne, et se répandit en plaintes. Puis bientôt, avec Coligny qui était venu le rejoindre, il quitta précipitamment Noyers, le 23 août 1568 ; il s'enfuit, comme s'il eût été poursuivi, vers les bords de la Loire, qu'il traversa, près de Sancerre, et alla s'enfermer dans la Rochelle, où il arriva le 18 septembre.

Cette fuite étrange au moment où, quoi qu'il en dit, nul ne le menaçait, était simplement un signal de guerre qu'il jetait à toute la France.

La reine-mère le comprit, et à la première nouvelle du départ de Condé, le duc d'Anjou, frère du Roi, fut nommé généralissime des armées, et des proclamations furent adressées par tout le royaume, où le Roi promettait paix et protection à tous les religionnaires qui resteraient fidèles. Mais le mouvement insurrectionnel n'en fut aucunement apaisé.

La noblesse sectaire et les gens de guerre répondaient tous au signal de Condé. Alors, le 28 septembre, fut donné l'édit de Saint-Maur.

Cet édit proclamait l'impossibilité du maintien de

la paix, en face des prétentions des sectaires. Il interdisait, sous peine de mort, l'exercice de la religion prétendue réformée, et enjoignait à tous les ministres, auteurs de tant de maux, de sortir de la France (1).

Pour la troisième fois, les protestants rejetaient leur patrie dans les horreurs de la guerre civile.

Le comte de Montgommery avait fait ses préparatifs. Bien avant la fuite simulée du prince de Condé, tout avait été organisé pour la reprise des hostilités, et l'hypocrisie, sous laquelle tant de violences et tant de crimes ont voulu se cacher en invoquant le droit de défense, est pleinement démasquée par l'étude des dates et des faits.

C'était le 23 août que Condé et Coligny quittaient Noyers et Tanlai, en Bourgogne, pour courir vers la Rochelle. Le 1er septembre, c'est-à-dire dix-huit jours avant que le prince n'entrât dans cette place, Montgommery, déjà maître de Saint-Lo (2), avait donné le signal, réuni ses soldats, et s'emparaît de Vire.

(1) De Thou, l. xliv, p. 145. — Il est incroyable que Floquet place l'édit de Saint-Maur avant les troubles de Normandie et le complot de Coqueville. — Condé était à la Rochelle le 18 septembre 1568 ; les menées de Coqueville lui avaient été reprochées, et il les avait désavouées avant qu'il n'eût quitté Noyers. Et l'édit, taxé d'intolérance, est du 28 septembre 1568. Mais ces inexactitudes de chronologie sont si fréquentes que, la plupart du temps, il faut se contenter de les rectifier, sans entreprendre de les signaler toutes.

(2) Delalande.

— Et, comme toujours, le meurtre et le pillage marchaient à sa suite ; plus de quarante prêtres et cinq cordeliers furent massacrés dans cette malheureuse petite ville (1).

De là, il marcha sur Falaise et y saccagea l'abbaye de Saint-Jean, dont un de ses frères était abbé commenditaire et apostat. Il tenta vainement de surprendre Argentan, mais réussit à s'emparer de Séez, et entra à Alençon, dont le bailli, Rabodanges, se joignit à lui, à la tête de trois compagnies de cavalerie et de cinq d'infanterie, qui furent mises sous les ordres de Coulombières, Sey, Bressaut, La Coudraye et Rabodanges. Il fut rejoint par le breton de Poly, qui s'était emparé de Domfront. Puis, tous partirent pour le rendez-vous, fixé d'avance par d'Andelot, d'abord à Lavardin, puis à Beaufort, en Anjou, où ils arrivaient le 14 septembre (2).

La guerre ravagea les provinces de l'Ouest et du Midi ; mais, dans cette période, épargna à peu près notre province.

La Normandie fut cependant bien loin de jouir d'un état calme et paisible.

Dans le pays de Caux surtout, la fermentation était extrême. A Cany, à Dieppe, au Havre, à Montivilliers, les troubles étaient quasi-permanents.—

(1) SEGUIN, 372.

(2) *France protestante*.—MASSEVILLE, t. V.—*Orne archéologique*. — SÉGUIN.

Dans les environs, un sieur de Raffetot, Jean de Canouville, avait fortifié son château, et avec Blondel de La Moissonnière et quelques autres gentilshommes huguenots, recommençait la dévastation des campagnes, pillait les catholiques et assassinait le long des chemins. Tous ces misérables furent condamnés à mort par le Parlement de Rouen. Mais ce fut par contumace, et tous ne purent être arrêtés. Le lieutenant du roi, Jean de Mouy de La Meilleraye finit par forcer leur repaire, le château de Raffetot, et amena prisonniers à Rouen quelques-uns des bandits qui s'y étaient retirés. Mais les chefs, comme toujours, avaient réussi à s'échapper et se dérobèrent aux châtiments humains dus à leurs crimes.

Les huguenots tentèrent d'autres entreprises plus importantes et plus audacieuses. Une bande de sectaires se cacha dans un navire qui réussit à entrer dans le port du Havre, comme chargé de cuirs. Ces aventuriers s'étaient à l'avance assuré de nombreuses intelligences dans la ville. A l'entrée de la nuit, ils se précipitèrent l'épée à la main sur le port et dans les rues, et faillirent se rendre maîtres de la place. Le lendemain au matin, le gouverneur Sarlabous réussit à les chasser des postes qu'ils avaient surpris ; une partie d'entre eux regagna les embarcations et s'enfuit, les autres furent faits prisonniers et envoyés à Rouen, où le Parlement en fit justice.

Dans le même temps, un autre complot faillit

rendre les huguenots maîtres de Dieppe. Ils étaient nombreux dans les environs. Le gouverneur, Sigognes, leur était particulièrement odieux à cause de sa fidélité. Après l'édit de Longjumeau, il avait refusé l'entrée de la ville aux religionnaires qui en étaient sortis, et aux ministres. Un des gentilshommes les plus remuants du pays, Jacques Malderée, sieur de Catteville, se mit à la tête du complot.—« C'était un projet qu'il n'aurait pas tenté d'exécuter, s'il n'eût eu des ordres secrets des principaux chefs de son parti (1). » Déjà en septembre 1562, six ans auparavant, avec un nommé Gascon, il avait surpris Dieppe, assassiné Riccarville, commandant du château, arrêté le gouverneur Martel de Bacqueville, et s'était maintenu dans la ville jusqu'au mois d'août 1563, époque de la reddition du Havre et de l'expulsion des Anglais.

Catteville avait organisé son entreprise de longue main. Il s'était entendu avec une trentaine de bourgeois de Dieppe et allait tenter son coup, lorsqu'il fut soudainement prévenu par le gouverneur Sigognes, tenu par un nommé Revers au courant du complot. Catteville, Martel de Lindebœuf et presque tous les conjurés furent arrêtés et menés à Rouen devant le Parlement.

La conjuration avait des ramifications si étendues

(1) Masseville, t. V, p. 190.

que l'instruction du procès durait encore en 1570, et que bon nombre des coupables furent sauvés par l'amnistie qui fut donnée à cette époque (1).

Cependant, l'armée protestante s'était fortifiée au nord de la Loire. Déjà forte de trente mille hommes, dont dix mille cavaliers, elle était maîtresse des côtes et recevait des secours faciles d'Angleterre, où Odet de Châtillon était allé, comme ambassadeur, auprès de la reine Elizabeth. Il en obtint cent mille angelots d'or, du canon et des munitions, qui furent envoyés à La Rochelle. D'un autre côté, les Allemands et le prince d'Orange, sollicités par les huguenots, allaient attaquer la France sur les bords du Rhin, et faire une puissante diversion en leur faveur.

Catherine de Médicis cherchait encore à négocier avec le prince de Condé. Mais le prince se croyait trop près de la réalisation de ses secrètes ambitions pour rien entendre. Il fallut donc abandonner les misérables habiletés d'une politique d'expédients et accepter de nouveau la nécessité de la guerre où ramenait toujours, et toujours dans des conditions plus mauvaises, tout le machiavélisme de l'Italienne.

Au commencement de l'année 1569, l'armée royale, sous le commandement du duc d'Anjou, s'avança dans l'Angoumois et arrêta enfin l'armée protestante,

(1) Floquet, t. III, p. 44 et 49.

qui se préparait à gagner le Périgord. Le 13 mars, la bataille de Jarnac mit fin aux ambitions du prince de Condé, mais non aux malheurs qu'il avait tant contribué à déchaîner sur sa patrie.

Les huguenots chantèrent :

« Le prince de Condé,
Il a été tué,
Mais Monsieur l'amiral
Est encore à cheval,
Avec La Rochefoucault,
Pour écraser tous les papaux (1). »

Son neveu, le jeune roi de Navarre, le futur Henri IV, fut choisi pour le remplacer à la tête du parti protestant, et la guerre continua. Les Allemands avaient envahi nos frontières et marchaient au travers de la France ; ils la traversèrent et arrivèrent, le 23 juin 1569, jusqu'à Saint-Yriex en Limousin, où ils firent leur jonction avec l'armée protestante.

Après le combat indécis de La Roche-l'Abeille, où les prisonniers catholiques furent presque tous lâchement assassinés ; après le siége de Poitiers, par les protestants, et la prise de La Charité, par les catholiques ; après diverses autres opérations militaires, qui durèrent jusqu'au commencement de septembre, la guerre semblait encore loin de finir.

(1) Daniel, t. X, p. 404.

Le terrible comte de Montgommery alla porter le ravage dans le Béarn, la Gascogne et une partie de la Guyenne.

Le 28 septembre, le Parlement de Paris lança un arrêt de proscription contre lui, contre l'amiral de Coligny et le vidame de Chartres. Après leur avoir, à tous trois, fait leur procès comme à des contumaces, il les avait condamnés à mort, avait fait exécuter leurs effigies en place de Grève, et avait mis leur tête à prix.

Heureusement, pour l'honneur de la France et du parti catholique, ces arrêts, dictés par une indignation légitime, mais aussi par une colère aveugle, ne trouvèrent pas d'exécuteurs.

Le premier octobre, la bataille de Montcontour, en Poitou, réduisit les protestants à demander de nouveaux secours à tous les ennemis de la France, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, et jusqu'en Ecosse et en Danemarck (1).

Mais le duc d'Anjou ne sut pas profiter de sa victoire. L'armée royale s'arrêta à faire le siége de quelques villes; les siéges sont le cimetière des armées, disait Coligny; et, pendant que les troupes s'épuisaient à ce labeur ingrat, les révoltés, un instant terrifiés, reprirent force et courage. Les princes protestants passèrent en Gascogne pour rejoindre Mont-

(1) Dupleix, t. III, p. 724.

gommery devenu leur espoir, après avoir pris des mesures pour maintenir dans leur parti La Rochelle et ses environs.

La France était dans le plus triste état : la guerre avait ravagé successivement presque toutes les parties de son territoire, ruiné et décimé presque toute sa population. — Catherine de Médicis négociait toujours, et, le 8 août 1570, un nouveau traité vint suspendre les hostilités et arrêter l'acharnement des partis.

Les conditions de cette paix, transcrites dans l'édit de pacification de Saint-Germain-en-Laye, du 11 août, étaient celles-ci : Amnistie ; retour à l'édit de 1563 pour l'exercice de la religion protestante ; admission des protestants aux charges et offices ; droit pour eux de récuser un certain nombre de juges dans leurs procès devant les Parlements, et remises entre leurs mains de quatre places de sûreté, La Rochelle, Montauban, Cognac et La Charité.

Pour la Normandie, les villes assignées au culte réformé étaient Pont-Audemer et Carentan. Le nombre de magistrats que chaque protestant pourrait récuser dans le jugement d'un procès pendant en Parlement, fut fixé à six.

Les populations furent loin d'accueillir avec faveur le nouvel édit. Déjà, quelques mois avant sa publication, en avril 1570, des troubles avaient eu lieu dans la province, et le peuple de Rouen, toujours

turbulent et facile à émouvoir, s'était ameuté et avait réclamé du Parlement l'application de l'édit de 1568 alors en vigueur. Le Parlement l'avait laissé tomber en désuétude : une sédition s'éleva, et, malgré les efforts des magistrats et du lieutenant du roi, Le Veneur de Carouge, le sang avait coulé et plusieurs maisons avaient été pillées. Cependant, le Parlement fit remettre en liberté les religionnaires que les émeutiers avaient eu l'audace d'arrêter et de conduire aux prisons « par la volonté du peuple (1). »

Les passions populaires furent surexcitées par la nouvelle de l'édit du 8 août 1570. — A Rouen, comme partout, le Parlement ne l'enregistra qu'à regret et non sans difficultés. Cependant, il dut être exécuté, et les conseillers que leur apostasie avait jadis fait exclure, durent être reçus de nouveau. Jérome Maynet, Le Roux, Le Verrier, de Civile, de Quièvremont, furent réinstallés au milieu de leurs confrères, humiliés de leur voisinage (2).

Le maréchal de Montmorency était venu à Rouen pour assurer l'exécution de l'édit de pacification. Ce choix devait donner toute assurance aux religionnaires. Aussi l'ami et le neveu de Coligny fut-il prompt à rétablir les prêches et malmena-t-il tous ceux qui tentèrent de s'y opposer.

(1) Floquet, t. III, p. 74.

(2) Floquet, p. 69 et suiv.

Grâce à lui, il en fut fondé un aux portes de Rouen, à Bondeville, dont la seigneurie appartenait à un du Bosc-Radepont.

Les religionnaires de la ville s'y portèrent en foule, « et les salles du château ne les pouvant contenir tous, le prêche se tenait dans les avenues, *sous la feuillée ;* là étaient chantés à grand bruit les psaumes de Théodore de Bèze et de Clément Marot (1). Après le service, tous ces religionnaires ravis rentraient dans Rouen ensemble, et comme en masse, au grand chagrin des catholiques, dont les plus exaltés ne purent longtemps dissimuler leur dépit et leurs desseins hostiles, surtout après que Montmorency eut quitté Rouen.

Le matin du dimanche 18 mars 1571, comme les religionnaires se rendaient par bandes au prêche de Bondeville, des troupes d'enfants ayant crié : Au huguenot ! au huguenot ! et les religionnaires leur ordonnant de se taire, des rixes s'étaient élevées entre quelques-uns des leurs et les bourgeois catholiques de garde aux portes de Bouvreuil et Cauchoise. Des mots on en était venu vite aux coups ; cela n'eut point de suites pour l'heure. Mais dans l'après-dîner, comme les religionnaires revenant en foule de Bondeville allaient rentrer dans Rouen, ils se virent

(1) Chose étrange que l'Écriture-Sainte n'eût trouvé pour la traduire, parmi les prétendus réformés, que les plumes impures et salies de ces deux poëtes.

brusquement assaillis par les catholiques, au nombre de quatre cents environ, armés pour la plupart, qui, s'élançant d'une embuscade où ils se tenaient aux aguets, se ruèrent sur eux avec rage, en vomissant des imprécations et des blasphèmes. La mêlée ne dura guère, car cette troupe de religionnaires, où, avec quelques hommes adultes mais désarmés, se trouvaient mêlés des femmes, des enfants et des vieillards, que pouvait-elle faire autre chose que de se disperser et s'enfuir au hasard (1)? »

Un auteur protestant parle de cent ou cent vingt personnes tuées ou blessées dans cette occasion, dont quarante seraient restées sur la place. Masseville (2) dit qu'il y en eut une vingtaine.—De Thou déclare qu'il n'y eut que cinq personnes de tuées. Quelques catholiques paisibles du quartier intervinrent et réussirent à sauver bon nombre des religionnaires de la fureur des émeutiers.

Le Parlement se réunit en toute hâte, les magistrats instruisirent activement contre les coupables. La Cour, prévenue de ces désordres, enjoignit d'en faire prompte et bonne justice. Mais à Rouen l'attitude de la population était telle que nul n'osa procéder à des arrestations.

Outré de l'impunité des séditieux, Charles IX

(1) Floquet, t. III, p. 87-88.

(2) T. V, p. 195.

envoya de nouveaux ordres aussi formels, aussi énergiques que possible, et enfin quelques-uns des principaux auteurs de l'émeute furent saisis et conduits en prison. Le 4 avril, après avoir pris toutes les mesures possibles pour maintenir le peuple dans le devoir, le Parlement voulut procéder au jugement de ses prisonniers. Tout Rouen courut aux armes, et ces malheureux furent arrachés à la justice, mis en liberté, et bientôt même conduits en sûreté hors de la ville.

Le Roi fut au moment de marcher en personne sur Rouen, pour y rétablir l'ordre et le respect de la justice. Enfin, le maréchal de Montmorency revint avec vingt-sept compagnies de gens d'armes et avec des juges-commissaires. Ils étaient envoyés par le Roi pour punir les auteurs des troubles, et mis sous la présidence de Prévost de Morsan, ami de Coligny.

La ville et les faubourgs furent occupés militairement, et bientôt de nombreuses condamnations furent prononcées.

Six cents personnes, dit l'auteur des Mémoires de la France sous Charles IX, furent condamnées à mort. Il est vrai que, suivant le même auteur, dans une autre passage, il n'y en eut que soixante-cinq ; Masseville dit : trois cents. Mais cinq seulement furent exécutées. Tous les coupables, à l'approche des troupes, avaient pris la fuite ; on ne put les reprendre, et les nombreuses potences dressées dans

les quartiers de la ville, ne servirent, sauf cinq, qu'à des exécutions par effigie (1).

Montmorency fit désarmer tous les bourgeois, à l'exception de quatre cents, qui furent choisis parmi les plus sages et les plus fermes de la cité, et le 15 mai, tous les magistrats durent prêter le serment d'exécuter fidèlement l'édit de pacification.

Les protestants rentrèrent dans la ville, et jusqu'en 1572 ils jouirent d'une liberté complète et incontestée.

(1) Floquet, t. III, p. 88 à 109.

CHARLES IX

LA SAINT-BARTHÉLEMY ET SES SUITES.

1571-1573.

Il y avait deux ans que la paix avait été signée. La Cour n'était occupée que de fêtes et de mariages. Charles IX avait épousé Elisabeth d'Autriche. Le jeune duc de Guise, trop aimé par Marguerite de Valois, avait failli être assassiné par l'ordre du jeune frère de cette princesse (1). Depuis il avait épousé Catherine de Clèves, veuve du prince de Portien. Coligny s'était remarié. Le jeune prince de Condé avait pris pour femme la marquise de Lille, belle-sœur de Guise. Enfin, Henri de Béarn célébrait son mariage avec Marguerite de Valois, malgré la résistance de cette dernière.

Tout était aux fêtes et à la joie. On était tout près d'une terrible journée, la journée du 24 août 1572, connue sous le nom sinistre de la Saint-Barthélemy.

L'histoire de ce jour funeste a été falsifiée par la

(1) De Thou, l. xlvii, p. 330.

passion habituelle des historiens protestants, qui ont cherché à étendre les responsabilités et à augmenter l'horreur de ce sanglant coup d'Etat. On doit la justice et la vérité même aux crimes les plus odieux, et ces historiens ont eu tort de calomnier, leurs plaintes pouvaient être légitimement amères.

L'Italienne Catherine de Médicis, ce mauvais génie de la France, fut l'auteur principal de cet horrible drame. Sa passion pour le pouvoir en fut la cause. Ne voyant plus que l'assassinat pour la débarrasser de ceux qui l'écartaient du maniement des affaires, l'Italienne se résolut à l'assassinat.

Elle commença par une tentative de meurtre sur Coligny. Mais, dès le jour de l'embuscade de Maurevel, elle était résolue, nous dit de Thou (1), à faire également tuer les Guise et même les Montmorency.

Le 22 août, Charles IX ne connaissait probablement pas encore les odieux projets de sa mère, et son indignation fut sans doute sincère à la nouvelle de l'attentat de Maurevel. Il ordonna d'*en faire bonne, briève et rigoureuse justice.*

Catherine de Médicis dut alors intervenir près de lui et lui révéler une partie de ses plans.

Elle lui rappela une audacieuse menace de l'amiral, qui avait extrêmement blessé le Roi. Pour le contraindre à rompre avec l'Espagne et à secourir

(1) L. XLII, p 572.

les religionnaires des Pays-Bas, Coligny lui avait dit : « Si Sa Majesté ne voulait consentir à faire la guerre en Flandre, elle se pouvait assurer de l'avoir bientôt en France (1). » — « Faites la guerre aux Espagnols, Sire, où nous serons contraints de vous la faire (2). »

La Reine représenta que la situation était telle qu'il était impossible de garder « la voye ordinaire « de justice, » et que les forces de l'amiral étaient trop grandes pour qu'on pût lui faire son procès régulièrement; qu'il se préparait à une nouvelle révolte, et que, cependant, nul n'osait l'en accuser devant la Cour, pleine de ses amis.

Toute puissante sur l'esprit de son fils, la Reine n'amena que trop aisément le Roi à ses idées.

Le jeune duc de Guise, moins chrétien que son père, était avide de venger son assassinat sur celui qui l'avait payé. Il fut chargé de tuer Coligny. La population de Paris, indignée de voir les huguenots remplir depuis quelque temps la Cour et la ville, ne demandait qu'à être déchaînée contre eux. Elle le fut; et le 24 août 1572 devint une date de deuil et d'humiliation dans notre histoire.

Des historiens ont prétendu que Catherine de Médicis tenta en ce jour de faire massacrer tous les

(1) Le Chancelier de MORVILLIERS.

(2) TAVANNES.

protestants de France. C'est une odieuse et folle calomnie dictée par la haine.

Sauf le comte de Montgommery, tous ceux dont elle avait voulu se défaire avaient succombé les premiers, et il est certain qu'aussitôt après, le jour même où Coligny fut tué, la Cour commença à prendre des mesures énergiques pour rétablir le calme (1). Mais, malheureusement, les fureurs de l'émeute sont plus faciles à déchaîner qu'à arrêter, et les criminels projets de la Reine furent dépassés.

Loin de vouloir généraliser le massacre, Charles IX envoya à tous les gouverneurs des provinces et des villes, des lettres dont quelques originaux subsistent. Après un court récit de la sanglante exécution, toutes contiennent les ordres les plus formels et les plus énergiques de maintenir la paix dans les provinces.

Dès le 25 août, le gouverneur de Rouen avait reçu les ordres et les transmettait partout. Voici le texte de la proclamation qu'il fit publier à Lisieux :

« De par le sieur Carouge...., etc., suivant le commandement du Roi à nous fait par lettres du 24 de ce mois, est commandé à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, de ne s'offenser

(1) La Popelinière, l. xxix, p. 67.

(2) Voir et comparer de Thou, Daniel, La Popelinière, Lingard, Mackintosch, le *Journal* de l'Etoile, aux notes, etc.

ni mollester aucunement, ainsi d'observer les édits, tant de pacification que du port des armes, sur peine de la vie. Fait à Rouen, le 25 août 1572. Signé : Carouge (1). »

Carouge envoyait en même temps des lettres, où il enjoignait de prendre les plus grandes précautions pour le maintien de l'ordre, et bientôt la déclaration qui va suivre fut proclamée par toutes les villes de Normandie.

« *De par le Roi.* Sa Majesté désirant faire savoir et connaître à tous seigneurs, gentilshommes, et autres, ses sujets, la cause et occasion de la mort de l'amiral, et autres ses adhérents et complices, dernièrement advenue en cette ville de Paris, le dimanche 24e de ce mois d'août, d'autant que ledit fait pourrait leur être décrit autrement qu'il n'est ;

« Sa dite Majesté déclare que ce qui est ainsi advenu, a été par son exprès commandement, et non pour cause aucune de religion (2).......

« Conformément à ses édits de pacification qu'il a toujours entendu, comme encore entend conserver, garder et entretenir, aussi pour obvier et prévenir l'exécution d'une malheureuse et détestable conspiration faite par l'amiral, chef et auteur d'icelle, et ses adhérents et complices, en la personne du dit sei-

(1) *Archives de la Normandie,* t. I, p. 152.

(2) Suit une lacune regrettable, dans le texte aux *Archives de Normandie,* de L. du Bois, t. I, p. 155.

gneur Roi, la Reine sa mère, Messeigneurs ses frères, le roi de Navarre, et autres princes et seigneurs étant près d'eux.

« Pourquoi Sa dite Majesté fait savoir par cette présente déclaration à tous gentilshommes et autres quelconques de la religion prétendue réformée, qu'Elle veut et entend qu'en toute sûreté et liberté, ils puissent vivre et demeurer avec leurs femmes, enfants et familles en leurs maisons, sous la protection du dit seigneur Roi, tout ainsi qu'ils ont par ci-devant fait, et pourront faire, suivant le bénéfice des dits édits de pacification, commandant et advouant très-expressément à tous gouverneurs et lieutenants-généraux en chacun de ses pays et provinces et à tous autres ses justiciers et officiers qu'il appartiendra, de n'attenter, permettre ni souffrir être attenté ni entrepris en quelque sorte et manière que ce soit aux personnes et biens de la dite religion, leurs femmes, enfants et familles, sur peine de la vie contre les délinquants et coupables.

« Et même pour éviter aux troubles, scandales et défiances qui se pourraient intervenir à cause des prêches et assemblées qui se pourraient faire tant ès maisons des dits gentilshommes et autres, selon que ainsi qu'il est permis par les susdits édits de pacification, Sa dite Majesté fait très-expresses prohibitions et défenses à tous tant ses dits gentilshommes que autres étant de la dite religion, de ne faire assemblée

pour quelque raison que ce soit, jusqu'à ce que expressément, après avoir pourvu à la tranquillité de son royaume, en soit ordonné ; et ce, sur peine de désobéissance.

« Fait à Paris, ce 28e jour d'août 1572.— Signé : CHARLES. »

En Normandie, pas plus que dans aucune province, la conspiration infâme que des historiens malintentionnés ou d'ignorants romanciers prétendent raconter, n'a donc jamais existé. L'examen sérieux des documents de toute nature sur cette époque le démontre d'une manière évidente et certaine.

Est-ce à dire que les événements de Paris n'eurent pas leur terrible contre-coup en plusieurs endroits ? Hélas ! non. — Les haines populaires, nées de tant d'années d'affreuses souffrances, étaient partout d'une violence extrême, et, malgré les ordres formels du Roi, le fatal exemple de ce qu'avait accompli la populace parisienne fut suivi dans un trop grand nombre d'autres villes.

De Thou en cite neuf ; l'auteur du *Martyrologe des Calvinistes* en nomme douze où des massacres eurent lieu. Ce dernier auteur, qui consacra son travail à la glorification des victimes, et qui réunit des documents originaux fournis de toutes parts par ses coreligionnaires, estime le nombre des morts à dix mille pour Paris, à cinq mille cent soixante-huit pour tout le reste de la France. Ces appréciations

sont loin de celles de certains auteurs modernes, qui vont jusqu'à porter le nombre des victimes à plus de cent mille personnes. Et cependant, quand on songe à leur origine, on peut bien être certain que les premières n'ont certainement pas dû être évaluées au plus bas.

Dans toute la France la nouvelle terrible dut être accueillie avec émotion. Les religionnaires, partout en très-faible minorité au milieu des populations catholiques, furent frappés d'épouvante. L'hostilité de ceux qui les entouraient leur était bien connue, et dans quelques villes de la Basse-Normandie, il y eut bientôt des commencements de sédition contre eux.

Le comte de Matignon était à son château de Lonrai, quand il apprit qu'une émeute se préparait à Alençon. Il y courut aussitôt, fit occuper les portes et les postes principaux, rassembla les protestants, leur fit jurer fidélité au Roi, et leur jura de son côté de les maintenir en sûreté et en paix.

Il fit la même chose à Caen, à Saint-Lo et à Valognes (1). Grâce à sa courageuse activité, le calme fut maintenu par toute la Basse-Normandie.

Le gouverneur de Dieppe, Sigogne réussit également à prévenir tout désordre. Quelques historiens ont voulu lui faire gloire, à lui et à quelques autres gouverneurs de ville, d'avoir résisté à des ordres venus de Paris, et ordonnant le massacre des protes-

(1) MASSEVILLE, V, p. 200. — DELALANDE, 72.

tants. Nous avons vu que cette résistance n'a pu avoir lieu ni à Dieppe, ni ailleurs, puisqu'il est faux qu'aucun ordre pareil ait été donné, et que partout, au contraire, les gouverneurs n'eurent qu'à obéir aux plus pressantes injonctions de sauvegarder la paix publique (1).

Le Veneur de Carouge, qui commandait à Rouen, réussit à maintenir l'ordre dans cette ville, tant qu'il y put rester.

Mais des ordres pressants de la Cour le contraignirent à quitter Rouen, afin « d'aller par son gouvernement pour y donner ordre aux pilleries qui s'y faisaient, et qui étaient telles que, qui ne les ferait cesser, le Roi ne pourrait être payé de sa taille (2). »

Sa présence avait seule contenu les haines des Rouennais, et son départ fut suivi de grands malheurs. Le cardinal de Bourbon (3), le Parlement, les magistrats essayèrent en vain de sauvegarder la paix publique. D'horribles désordres vinrent une fois de plus ensanglanter la ville.

Déjà, même avant le départ de Carouge, des bandes d'hommes du peuple, d'arquebusiers, de soldats, avaient fait de funestes expéditions dans les

(1) J'ai eu l'honneur de soutenir cette thèse au milieu de la réunion des membres des Sociétés savantes à la Sorbonne, et M. Amédée Thierry, qui présidait alors l'assemblée, a bien voulu appuyer mes raisons de l'autorité de sa parole.

(2) Floquet, t. III, p. 121.

(3) Goube, t. II, p. 370.

environs de Rouen, et attaqué des châteaux appartenant à des religionnaires.

Le château de Bondeville, célèbre entre tous par les prêches qui avaient occasionné des troubles déjà si violents, fut dévasté ainsi que celui de la Rivière-Bourdet, à Quevillon, où demeurait le ministre Pierre L'Oiseleur de Villers. Le château du Bosc-Bénard fut également assailli, et ceux qui l'habitaient, saisis avant d'avoir pu fuir.

Cependant Carouge, dont la présence intimidait encore les séditieux, quitta Rouen, malgré les supplications du Parlement et des principaux habitants.

Les huguenots de la ville, effrayés par l'état des campagnes environnantes, n'avaient osé s'enfuir. Leur épouvante bientôt devint telle qu'ils cherchèrent un asile dans les prisons mêmes, et demandèrent eux-mêmes à être arrêtés pour être soustraits aux fureurs de la populace. Ils espéraient que la justice, sous la main de laquelle ils venaient se réfugier, serait assez forte pour les protéger. Hélas! il n'en fut pas ainsi.

Les séditieux que, quelques mois auparavant, on avait condamnés à mort par centaines, pour leur attaque contre les protestants revenant du prêche de Bondeville, ces proscrits de l'année précédente s'étaient glissés secrètement dans la ville. Avides de vengeance, ils excitaient la populace et ne tardèrent pas à y produire une grande fermentation.

Le 17 septembre, un de ces bannis, Laurent de Maromme, à la tête d'une bande de forcenés armés, parcourut les rues, s'empara des portes et se précipita sur les prisons où s'étaient réfugiés les huguenots.

Ces Septembriseurs du XVIe siècle tinrent pendant quatre jours Rouen dans l'épouvante ; et, après avoir massacré tous les religionnaires cachés dans les prisons, ils fouillèrent les maisons, pillèrent, tuèrent leurs ennemis catholiques ou protestants.

Le *Martyrologe des Calvinistes* et les *Mémoires de l'Etat de la France* portent le nombre des morts à six cents. De Thou l'estime à cinq cents ; d'Anneville à quatre ou cinq cents (1).

Le 20 septembre, les assassins s'arrêtèrent enfin. Le Parlement, dont presque tous les membres s'étaient trouvés absents de Rouen pendant ces quatre funestes journées, se réunit en toute hâte et commença immédiatement à procéder contre les auteurs de tant de crimes.

Des lettres pressantes de la Cour vinrent bientôt activer encore son zèle, et lui enjoignirent de faire *une bonne et roide punition* des séditieux.

Mais presque tous ces misérables, épouvantés de la monstrueuse besogne qu'ils avaient faite, s'étaient enfuis de toutes parts, et à la faveur du désordre

(1) Floquet, t. III, p. 122-128.

avaient réussi à se dérober aux mains de la justice humaine.

Cependant à Rome et dans les autres Cours d'Europe, on avait reçu la nouvelle des derniers événements de France. Mais combien changés et défigurés ! Charles IX annonçait qu'il venait d'échapper, lui et sa famille, à une nouvelle conspiration des huguenots, que les auteurs et les complices du crime avaient été arrêtés et punis. Grégoire XIII, trompé par ce faux rapport, faisait alors célébrer des fêtes pour la victoire de Lépante. Il remercia publiquement Dieu de ces événements, et accorda un jubilé tant pour ces deux faits que pour obtenir un Roi catholique à la Pologne. Plus tard, mieux éclairé, il déplora ce qui s'était passé.

Charles IX voulut profiter de la consternation où les protestants étaient tombés. Après avoir forcé tous les princes du sang à abjurer le calvinisme, il fit exiger l'abjuration de tous les officiers, magistrats et gens en place ou pourvus d'offices. Puis il résolut de reprendre les villes de sûreté qu'il avait laissées aux mains des protestants. Quelques-unes purent être reprises sans coup férir. Mais La Rochelle et Montauban, Nîmes et Sancerre, mieux gardées, restèrent aux huguenots qui s'y réfugièrent en grand nombre.

Le comte de Montgommery, lui, s'était enfui jusqu'en Angleterre. Spécialement désigné aux meur-

triers par la Reine-mère, il avait réussi néanmoins à s'échapper de Paris. Poursuivi par le duc de Guise jusqu'à Montfort-l'Amaury, il était parvenu à gagner la Normandie, et s'était embarqué pour Jersey avec sa famille, ses compagnons Bricqueville-Coulombières, Sainte-Marie d'Aigneaux, et quelques autres gentilshommes du pays.

Les îles anglaises se remplirent de religieux fugitifs, et à Guernesey on compta bientôt jusqu'à quarante-deux ministres français (1).

Le Roi ayant vainement tenté de faire rentrer La Rochelle sous son obéissance, se décida à en faire le siége. Biron y commença les premières opérations le 24 décembre 1572.

Le vidame de Chartres et le comte de Montgommery obtinrent de la reine d'Angleterre cinquante-trois vaisseaux, deux mille hommes d'armes et des munitions de guerre pour aider leurs coreligionnaires dans la défense de leur place. Mais Elizabeth, qui tenait en ce moment à ménager Charles IX, n'accorda ce secours qu'en secret et en se réservant les moyens de désavouer ce nouvel acte d'hostilité envers la France. Elle déclara à l'ambassadeur français que ces armements étaient faits malgré elle, et par des particuliers auxquels la Constitution anglaise ne lui donnait pas le droit en ce point d'imposer ses volon-

(1) Delalande, p. 73.

tés. Effectivement, la flotte envoyée à La Rochelle ne devait pas arborer son pavillon national, et plus tard Elizabeth reprocha à Montgommery d'avoir montré le drapeau anglais, et d'avoir ainsi compromis sa politique (1).

Montgommery ne s'était pas immédiatement dirigé vers La Rochelle. Dans la pensée de faire une diversion, il menaça d'abord les côtes de Normandie, qu'il désola par des actes de piraterie, et opéra même un débarquement à La Hougue dans la première semaine de février 1573.

Le château de Valognes, défendu par Guillaume d'Anneville, sieur de Chiffrevast, Henri, son frère, sieur de l'Hommée, les trois frères Le Fèvre de Sortosville avec quinze autres gentilshommes, quelques arquebusiers et soldats, l'arrêta dans les courses dévastatrices qu'il fit sur le pays. Après avoir perdu un temps précieux devant cette place où il laissa même quelques pièces de canon, Montgommery se décida à reprendre la mer et à se diriger sur La Rochelle (2).

La flotte française qui bloquait cette place l'empêcha d'y entrer, et le 19 avril 1573 il fut obligé de se retirer à Belle-Isle, d'où chassé encore, il regagna l'Angleterre, après avoir encore affligé les côtes de

(1) J. Lingard.

(2) Delalande, p. 76 et 283.

Bretagne et de Normandie par de nombreux actes de piraterie (1).

L'apparition qu'il avait faite en Normandie avait naturellement eu pour effet d'y rallumer les espérances des religionnaires. Ceux de Saint-Lo assaillirent le château de La Motte qui appartenait aux évêques de Coutances. Le malheureux prélat, Arthur de Cossé, eut heureusement le temps de s'enfuir et de chercher un refuge dans un autre château, celui de Loiselière de Saint-Pair, dépendant du Mont-Saint-Michel dont il était abbé.

Mais le départ de Montgommery fit retomber l'effervescence qui commençait à se produire dans la province, et les historiens tout entiers aux préoccupations que causait le siége de La Rochelle ne nous parlent plus guère à cette époque d'autres événements.

Le 11 février, le duc d'Anjou avait amené l'armée royale devant cette ville; mais, si cette armée était forte de près de cinquante mille hommes, elle contenait bien des gens désireux d'empêcher son succès plutôt que d'y contribuer.

Henri de Navarre et le prince de Condé, le duc de Bouillon et le comte de La Rochefoucault y étaient plus pour rassurer les protestants que pour les intimider. — D'un autre côté, le chef de l'armée royale

(1) Delalande, p. 76 et 283.—Davila, l. v.

le duc d'Anjou, récemment élu roi par les Polonais, désirait à tout prix voir finir les hostilités qui le séparaient de sa couronne. Aussi, après quelques attaques infructueuses, en vint-on bientôt à des pourparlers et à des propositions d'arrangement.

Le 24 juin 1573, parut un nouvel édit de pacification. Nouvelle amnistie, nouvelle concession de places de sûreté, et liberté de culte pour les religionnaires.

L'édit contenant ces conditions, et nommé l'édit de Juillet, fut très-mal reçu par les Parlements et par le parti catholique. Deux mois d'hésitation et deux lettres de jussion furent nécessaires pour que les magistrats de Rouen consentissent à son enregistrement qui n'eut lieu que le 9 septembre.

Au reste, cet édit, pas plus que tant d'autres qui l'avaient précédé, ne devait suspendre pour longtemps les troubles du pays. Pendant quelques mois, la Cour put librement s'adonner à des fêtes en l'honneur des ambassadeurs polonais venus au devant du nouveau roi que leur nation s'était choisi. Mais à peine le duc d'Anjou était-il parti que les divisions un instant oubliées éclatèrent de nouveau et se manifestèrent avec une violence nouvelle.

Seulement, après tant de terribles épreuves, tant de luttes acharnées, tant de malheurs et tant de crimes, il semble que la conscience publique commençât à subir un affaissement. Las de combattre et

de souffrir pour des principes, découragés de leurs droits et de leur foi, des esprits faibles et à courtes vues, mais assez orgueilleux pour croire que leurs habiletés politiques seraient plus fortes ou plus heureuses que l'absolue vérité, cherchèrent dans des transactions impossibles un remède aux maux que l'erreur avait engendrés.

Un nouveau parti se forma prétendant se porter le conciliateur entre la France catholique et les protestants qui, s'ils avaient pour eux l'apostasie et l'ambition de quelques grands seigneurs, ne comptaient d'ailleurs que pour une bien faible minorité au sein de la nation. Ce nouveau parti prit le nom de tiers-parti, ou faction des politiques et des mécontents. Il ne tarda pas à s'unir aux protestants. Le duc de Bouillon, qui l'avait deviné jadis, lui avait déjà marqué cette triste voie.

Le quatrième fils d'Henri II, François duc d'Alençon, les maréchaux de Damville, de Montmorency et de Cossé, Guillaume de Montmorency-Thoré, Henry de la Tour vicomte de Turenne et duc de Bouillon, furent les principaux chefs de ce parti.

Leur but était de s'emparer de la personne du Roi dont la santé déclinait rapidement, de chasser la Reine-mère et le duc de Guise des conseils royaux, et de proclamer le duc d'Alençon héritier présomptif au préjudice de son frère parti pour la Pologne.

Leur conspiration fut découverte et déjouée. Les

agents subalternes périrent sur l'échafaud; Montmorency et Cossé furent mis à la Bastille, le 10 avril 1573, et le duc d'Alençon avec le roi de Navarre furent gardés de si près à la Cour qu'ils échouèrent dans quatre tentatives de fuite avant de s'échapper.

Ces divisions et ces luttes avaient redonné courage aux huguenots. Ceux du Languedoc, du Quercy, du Dauphiné, de la Provence et de la Saintonge se déclarèrent hautement contre l'édit de pacification, présentèrent au Roi les plus audacieuses requêtes, et firent tous les préparatifs d'une guerre nouvelle.

Bientôt le Roi dut envoyer quatre armées contre eux : la première, sous le duc de Montpensier, dans les provinces de l'Ouest; la deuxième, sous son fils, en Dauphiné; la troisième, sous le baron de Crussol, dans le Languedoc, et la quatrième en Normandie, sous les ordres de Matignon (1).

En effet, une nouvelle expédition de Montgommery venait de rejeter notre province dans les horreurs de la guerre civile.

Après son retour de l'expédition de La Rochelle, il était venu dans les îles anglaises pour organiser une nouvelle prise d'armes dans la Normandie. Au mois de février 1574, cinq mois à peine après la publication de la dernière paix par le Parlement, tout était prêt pour recommencer la lutte.

(1) DAVILA, l. V. — DANIEL, t. X, p. 546.

Tout à coup, les gentilshommes huguenots restés dans la province coururent aux armes, et, dans les premiers jours de février, surprirent les villes de Falaise, d'Argentan, de Vire et de Domfront (1). Cette dernière ville fut prise par escalade, la nuit du 26 février, par René et Ambroise Le Hérissé (2).

Un frère de Montgommery, Louis de Lorges, jadis abbé commendataire de Falaise, et connu sous le nom de capitaine Saint-Jean, commença à rallier des troupes, et se préparait à marcher sur Vire, quand il fut assassiné par un officier de Matignon, nommé Des Planches (3).

Le 11 mars, le comte de Montgommery avec son fils le comte de Lorges, et son gendre, du Refuge-Gallardon (4), se présentait devant Cherbourg, où il ne put entrer, et venait débarquer à la Hougue, à la tête d'une armée de cinq ou six mille hommes, tant Anglais qu'émigrés français.

En même temps, le baron de Coulombières, son lieutenant, prenait terre avec d'autres troupes sur la

(1) Masseville, t. V, p. 205.

(2) *France protestante*, Art. Montgommery.

(3) Voir Delalande, p. 79, qui dédouble ce Saint-Jean et en fait deux personnages, et comparer avec les *Mémoires de Bouillon* et les notes dans l'édition des mémoires particuliers, t. XLVIII, p. 53.

(4) Notes sur les *Mémoires de Bouillon*, t. XLVIII, p. 51. Jean de Refuge, comte de Couesme, sieur de Gallardon, épousa Claude de Montgommery, d'où quatre enfants, Jean, Elisabeth, Claude et Marienne. *France protestante*, au nom Refuge.

côte de Lingreville et marchait sur Saint-Lo, qui venait, neuf jours avant, de chasser sa garnison catholique, et où quelques-uns des navires de Montgommery vinrent le rejoindre en remontant la Vire jusqu'au port de Cavelande (1).

Cependant le chef de l'expédition aurait voulu s'assurer de toute la presqu'île du Cotentin. Il tenta encore une fois de s'emparer de Valognes et de Cherbourg. Mais le gouverneur, Le Geay de Cartot, le repoussa de la première de ces villes ; et la seconde, toujours soigneusement entretenue par Matignon en état de défense, lui ferma ses portes, comme elle avait fermé son port à sa flotte.

Montgommery, obligé de renoncer à ses projets, revint vers le midi, s'empara de Saint-Sauveur-le-Vicomte et de Pont-l'Abbé; puis il marcha sur Carentan. Au bout de trois jours, il força François Cadot de Sebeville, chef de la petite garnison qui y était, à capituler, et il établit son fils pour gouverneur de cette petite place qu'il fit fortifier.

Quatre cents paysans enlevés par ses troupes dans les environs, furent contraints à coups de bâton de travailler pendant quatre mois à cette besogne; on leur fit raser tous les environs et creuser un *canal jusqu'à la mer pour entourer d'eau toutes les murailles* (2).

(1) DELALANDE, p. 79 et 81.

(2) *Histoire de Carentan*, de M. DE PONTAUMONT, p. 20.

Au bruit de ces événements, la Cour craignant de voir les Anglais reprendre encore une fois pied dans notre province, envoya le vicomte de Turenne avec Blosset de Torcy, oncle de Bricqueville-Coulombières, pour parlementer avec les chefs de cette nouvelle révolte.

Ces parlementaires, venus d'abord à Saint-Lo, y trouvèrent Coulombières « avec assez bon nombre d'hommes, et commençant à travailler et à ruiner les faubourgs.» De là, ils se rendirent à Carentan, où ils ne purent absolument rien obtenir de Montgommery, et d'où ils retournèrent dire à la Cour l'inutilité de leurs négociations (1).

A peine ces envoyés étaient-ils partis que Jean de Chaumont-Quitry, gouverneur protestant de Mantes, quittait la Cour pour accourir au secours de ses co-religionnaires, et, prenant le commandement d'une cornette de cavalerie, allait garder le passage du Grand-Vey qui sépare le Cotentin du Bessin.

L'infatigable Matignon, de son côté, n'avait pas perdu de temps. Avec une activité prodigieuse, et malgré la surprise où la province était jetée, il était parvenu à mettre sur pied une petite armée. — La Cour lui avait envoyé trois régiments d'infanterie sous les ordres de Jean Coësme de Lucé, de Jean de Beaumanoir-Lavardin et de Bussy-d'Amboise. Avec

(1) *Mémoires de Bouillon*, t. XLVIII de la collection, p. 54-55.

Hautemer-Fervacques et Jean d'Hémery de Villers pour maréchaux de camp, il passa une revue de ses troupes auprès de Caen, dans la plaine de Carpiquet. Il se trouvait à la tête de cinq mille hommes d'infanterie, de dix-huit cents chevaux avec quelques gentilshommes volontaires, et de quatorze pièces de canon empruntées tant au château de Caen qu'aux places voisines.

On sait que le Cotentin forme une presqu'île entourée de trois côtés par la mer, et que la rivière profonde et large de la Vire protége au sud-ouest depuis la baie des Veys jusqu'au-dessus de Saint-Lo. Pour atteindre le foyer de la nouvelle insurrection, il fallait d'abord franchir ce premier obstacle.

Matignon avait résolu d'attaquer les huguenots dans leur place principale, à Saint-Lo même. Mais comme cette ville avait une forte garnison, il essaya d'abord de la faire réduire.

Pour cela, il feignit de marcher sur Carentan, et commença par menacer le passage du Grand-Vey, entre Isigny et la mer. Montgommery accourut pour défendre ce point important, et, pendant huit jours, les escarmouches se renouvelèrent, à chaque marée basse, sur les plages vaseuses des environs.

Deux des anciens chefs huguenots, Sainte-Marie d'Aigneaux et Clérel de Rampan, n'avaient point encore pris part à la nouvelle insurrection. Matignon leur écrivit pour faire appel à leurs sentiments de

fidélité envers le Roi, et pour les engager à venir l'aider à reprendre Carentan.

Ce que le chef royaliste avait prévu se réalisa. Les deux seigneurs huguenots s'empressèrent de prévenir Montgommery du prétendu dessin de Matignon. Pour fortifier d'ailleurs l'erreur des protestants, celui-ci replia sa petite armée dans Isigny, et fit faire pendant la Semaine-Sainte plusieurs tentatives sur le passage du Petit-Vey qui n'est qu'à une lieue et demie de Carentan.

Montgommery craignit pour cette place où il avait laissé cinq cents piquiers et arquebusiers, vingt-six capitaines et soixante gentilshommes sous les ordres de son fils ; il se rendit donc à Saint-Lo pour lui envoyer cinq cents hommes d'infanterie de la garnison de cette ville.

C'était bien ce que Matignon avait voulu. Profitant aussitôt de l'absence du redoutable chef huguenot, le 16 avril, il donna l'ordre à Fervacques et à d'Hémery de Villers de forcer le passage du Grand-Vey avec quinze cents hommes, et cinquante salades, sous le commandement du baron d'Ouilly.

Le gendre de Montgommery, Gallardon du Refuge, avait établi une redoute sur le bord qu'il était chargé de défendre, mais elle fut bientôt enlevée, et Gallardon qui, à la violence du choc, crut que l'armée royale tout entière l'attaquait et marchait sur Carentan, se replia précipitamment vers cette ville, où il

put se retirer sans être inquiété. Le baron d'Ouilly, chargé de le poursuivre, s'était embourbé avec ses cavaliers dans les fanges des Veys, et ne put s'en dégager que longtemps après sa retraite (1).

L'armée de Matignon, maîtresse des deux rives de la Vire, marcha aussitôt pour bloquer Saint-Lo. La flotte anglaise, qui avait amené Montgommery, était encore dans le petit port de Cavelande, au-dessous de cette ville. D'Hémery de Villers, qui avait quatre petites pièces d'artillerie, réussit à la surprendre et à s'en emparer. En vain la garnison de Saint-Lo fit-elle une sortie et tua-t-elle environ deux cents hommes aux assaillants, d'Hémery et Fervacques parvinrent même bientôt à s'établir dans les ruines des faubourgs de l'Abbaye et du Neubourg, pendant que Matignon arrivant par l'autre rive de la Vire occupait ceux de Torteron et de Vaucelles (17 avril 1574).

En trois heures, la ville, foyer de tant de révoltes et métropole du protestantisme en Basse-Normandie, se trouva étroitement bloquée, et les chefs de l'insurrection qui s'y étaient réfugiés déjà presque réduits à l'impuissance (2).

Cependant Montgommery ne pouvait, sans compromettre le parti dont il était le chef, rester enfermé dans une ville.

(1) Delalande, p. 85-86.

(2) Delalande, 87. -- Davila, l. v, p. 294-295.

Le 22 avril au soir, il sortit de Saint-Lo par la porte Dollée avec une cinquantaine de cavaliers d'élite, força les barricades du capitaine Hiberneau et gagna la campagne.

Il fit d'abord ravitailler Carentan et la forteresse du Pont-d'Ouve, réunit quelques gentilhommes du parti, laissa Gallardon et Quitry pour auxiliaires au comte de Lorges, son fils récemment blessé dans une escarmouche au Pont-Saint-Hilaire, et se décida à quitter le Cotentin.

François de Montmorency-Hallot et d'autres grands seigneurs lui avaient annoncé qu'ils lui amenaient des secours du Maine, du Perche, de la Bretagne et de l'Anjou. Il résolut d'aller au devant d'eux pour hâter leur marche.

Le 5 de mai, sur les onze heures du soir, avec une vingtaine de compagnons, il se jeta dans une barque et traversa la baie des Veys, et, le 8 mai, il arrivait à Domfront, que deux capitaines huguenots, Ambroise Le Roy et René Le Héricé, avaient surpris le 26 février précédent (1).

Cependant Matignon n'avait pas tardé à être instruit de la fuite de Montgommery. Quelques prisonniers faits dans une escarmouche n'en avaient point fait mystère. Aussitôt le chef royaliste, qui savait de vieille date l'importance d'un tel homme, et

(1) DELALANDE, SEGUIN, TOUSTAIN DE BILLY, etc.

avait aussi des ordres spéciaux de la Reine-mère à son sujet, résolut de se mettre à sa poursuite.

Il laissa Fervacques et Jean de Chaources de Malicorne devant Saint-Lo avec huit compagnies et les troupes de l'arrière-ban. Puis, instruit par un transfuge du lieu où se trouvait Montgommery, il prend d'Hémery et Sainte-Colombe, deux régiments de pied, six cents chevaux, quatre petites pièces d'artillerie, et part avec tant de diligence qu'il arrive le 8 à Mortain, et le 9 au matin devant Domfront (1).

Cette petite ville, malgré son vieux château encore flanqué de quatre tours, ne pouvait soutenir un siége sérieux. D'ailleurs on y comptait à peine trois ou quatre partisans de la prétendue Réforme, et presque tous les habitants avaient pris la fuite dès qu'ils s'étaient vus aux mains des huguenots. Lorsque les troupes de Matignon y rentrèrent, « aux caves des maisons fut trouvé vingt ou trente pauvres gens seulement (2). »

Montgommery n'avait avec lui qu'une cinquantaine de cavaliers, quatre-vingt-dix arquebusiers, et cette poignée de gentilshommes attachés à sa fortune qui l'avaient suivi dans presque toutes ses expéditions (3).

(1) DAVILA, l. V, p. 297. — DELALANDE, p. 91.

(2) Prinse de Domfront, *Archives curieuses de l'hist. de France*, t. VIII, p. 226.

(3) DELALANDE, DE CAILLÈRES, LA POPELINIÈRE, etc...

La cavalerie royale, sous les ordres de Mouy de la Meilleraye, avait rapidement bloqué la place, et rendu dès le premier moment la fuite impossible.

Les assiégés se défendirent avec héroïsme. Une première sortie fut tentée par de Say, Bonenfant du Breuil, des Hayes et du Brossey-Saint-Gravey, avec vingt-cinq cavaliers ; ils essayèrent vainement de faire une brèche dans les lignes de troupes qui les resserraient. Malgré la fougue désespérée de leur attaque, ils furent contraints de rentrer dans la ville. Le capitaine Friaize y fut tué, et Montgommery, qui avait espéré gagner la forêt d'Andaine à la faveur de cette escarmouche, se vit bloqué dans la place (1).

Villeneuve, avec huit autres gentilshommes, et Latouche, accompagné de vingt arquebusiers, furent également refoulés derrière les murs de Domfront.

Pendant ces escarmourches, Matignon fit venir le régiment de Sainte-Colombe et quelques pièces de canon. Catherine de Médicis, prévenue de la situation où Montgommery était réduit, envoya en outre les régiments de Coësme de Lucé, et les gens d'armes du duc d'Alençon, de Carouge, de Vassé, de Matignon, de Malicorne, de Longueville et de La Hunaudaye. Six mille arquebusiers et douze cents cavaliers se trouvèrent bientôt réunis pour assiéger le dernier

(1) *France protestante*, art. MONTGOMMERY.

asile de Montgommery et de ses cent cinquante compagnons (1).

Matignon essaya de parlementer : mais il ne pouvait qu'exiger une capitulation sans conditions.

Quelques amis de Montgommery, de ses coreligionnaires et de ces vieux compagnons d'armes, s'étaient glissés dans les rangs de l'armée royale. L'ancien pillard de Lisieux, Fervacques, Payen de La Poupelière, d'Aubigné, réussirent à entrer en communication avec lui, et lui proposèrent de favoriser son évasion. Ils ne réussirent pas à le persuader; mais quelques compagnons du redoutable proscrit, entre autres Le Portal et Du Breuil, profitèrent de la circonstance et l'abandonnèrent. Plusieurs fois, la désertion éclaircit encore les rangs de sa petite troupe.

Pour lui, il espérait toujours que les huguenots des provinces voisines allaient arriver, et contraindre Matignon à quitter le blocus de Domfront. D'Aubigné lui avait, en effet, annoncé que les religionnaires avaient pris Alençon, et que, dans la Beauce, ils commençaient à se mettre en marche. Le hardi partisan voulut attendre les secours au devant desquels il avait commencé d'aller, et son fol espoir le perdit (2).

Le 23 mai, depuis sept heures du matin jusqu'à midi,

(1) DELALANDE, p. 74. — DE THOU, DE CAILLÈRES, SÉGUIN, etc...

(2) D'AUBIGNÉ, *Mémoires*. — DELALANDE, p. 10. — *Histoire d'Athis*, de M. le comte DE LA FERRIÈRE, etc...

les six pièces de canon des assiégeants tonnèrent contre les murs de la ville. Avant de se réfugier dans le château, Montgommery fit une vaine sortie pour enclouer cette artillerie : il fut ramené avec perte jusqu'aux murailles.

Bientôt une brèche de quarante-cinq pas fut ouverte. Cent gentilshommes cuirassés, six cents arquebusiers des régiments de Sainte-Colombe et de Lucé, cent piquiers et une masse de volontaires, entre lesquels Fervacques, La Villarmois, Sainte-Colombe, Mouy de Riberprey, Lavardin, etc..., se précipitèrent à l'assaut.

Montgommery n'avait plus avec lui que quarante hommes. Le reste était mort ou s'était rendu. Le ministre La Butte de Clinchamps fit agenouiller cette poignée de braves sur les remparts et leur fit entonner un psaume, puis ils se séparèrent en deux groupes pour défendre leur suprême asile.

Montgommery, en simple pourpoint brodé d'argent, la hache d'arme à la main, s'établit d'un côté, avec du Brossey-Saint-Vincent (1), de Chauvigny (2), de Cornières, de Thère, La Rivière, du Hommet cornette de Coligny, La Noë ou La Noche, le jeune La Touche (3), Oulfe, La Mabillière, Maimberte, Jean

(1) Christophe du Mats, sieur du Brossay-Saint-Gravey.

(2) Ou Chauvigné Bois-Front, gentilhomme angevin.

(3) La Touche, dit le jeune, était sans doute le frère d'un autre La Touche mort à la prise d'Arnay-le-Duc.

Garnier et le ministre du Cros; de l'autre, de Say (1), Rioult de Vaudoré, François Goyet des Hayes (2), Raoul Le Hardy de La Saussaye, Courton du Tertre, et les ministres de Villeneuve et du Mesnil, attendirent l'assaut.

Sainte-Colombe le conduisait. Repoussés d'abord par une décharge de couleuvrine, les assaillants reviennent une seconde fois. Leur chef, le baron d'Ouilly, quatre autres capitaines et soixante soldats sont tués. Fervacques, Lavardin, du Fraïze, Rilly, de Bons, Coutances, et bien d'autres, sont blessés.

Alors Matignon fait avancer quatre cents arquebusiers, qui, abrités dans les masures de la ville, croisent leur feu sur les murailles du château. Le canon ne cesse de gronder. Plus de six cents boulets sont lancés sur la vieille forteresse. Enfin, sur les sept heures du soir, les assaillants se retirent, et les assiégés peuvent compter leurs pertes. Ils n'étaient plus que vingt-huit! Du Brossay-Saint-Vincent, de Thère, Rioult de Vaudoré, Le Hardy de La Saussaye (3), de La

(1) René de Frotté, fils de Jean de Frotté, sieur de Say, du chef de sa femme, Jeanne Le Coutelier, mariée en 1536, était sieur de Couterne, de Vieuxpont et du Mesnil (*France protestante*, art. DE FROTTÉ).

(2) Fils de Jacques et de Françoise Barguin-au-Maine (*France protestante*, art. GOYET).

(3) Parmi les protestants inquiétés plus tard, l'*Histoire de l'édit de Nantes* et la *France protestante* citent la veuve Hardy de La Fosse, Hardy de Vicques et sa femme, Hardy d'Alençon et sa famille.—Jean

Noë (1), et six autres, avaient été tués sur la brèche. Parmi les vingt-huit survivants, douze étaient blessés. Montgommery, outre une balle à l'épaule droite, avait reçu deux éclats de pierre à la figure, et Villeneuve, La Rivière, Oulfe, du Cros, Maimberte et Courton étaient plus ou moins gravement atteints (2).

Cette poignée d'hommes dut passer la nuit à réparer les brèches.

Le lendemain, 24 mai, Matignon recevait encore des renforts, de l'artillerie et des poudres. Un des premiers boulets de ses nouvelles batteries fit une nouvelle brèche de quatre pieds de large dans les courtines du château. Le prochain assaut ne pouvait manquer d'être le dernier, et cependant, après de longs pourparlers, on ne put encore convenir des termes d'une capitulation.

Dans la nuit du 24 au 25, huit des derniers compagnons de Montgommery l'abandonnèrent encore. Ses poudres, ses vivres étaient épuisés, l'eau même lui manquait, et le matin venu, avec des blessés dont

Le Hardy de La Crière écrivait de l'étranger à Jacob Le Hardy du Quesnay, son frère et mon cinquième aïeul, au sujet de son abjuration, en 1685.—En 1627, Joachine Le Hardy, fille d'André, sieur de La Roche, et de Guillemine de Girard, épousait devant les ministres Louis d'Orville.

(1) On trouve David de La Noë, ministre d'Alençon, de 1594 à 1634 (*Histoire de l'édit de Nantes*, t. III, p. 168).

(2) De Thou, l. LVII. — La Popelinière, d'Aubigné, Caillebotte, Delalande, etc... *France protestante*. — *Archives curieuses* de Leber. — *Manuscrits de la Bibliothèque impériale*.

quelques-uns mourants, il se trouva, lui quinzième, dans la vieille forteresse effondrée, en présence d'une armée de quinze mille hommes.

Toute résistance était devenue impossible. Jean Grognet de Vassé, proche parent de Montgommery, avait été plusieurs fois déjà employé par Matignon pour traiter d'une capitulation ; mais il exigeait toujours que le chef huguenot se rendît à discrétion. Trois jours furent employés en pourparlers. Enfin il fallut en finir, et la place fut rendue « avec assurance de la vie à tous, hormis au comte de Montgommery, qui n'eut que des promesses captieuses, comme de n'être mis en autres mains que celles du Roi. J'assure cela, dit le calviniste d'Aubigné, quoi qu'on ait écrit autrement. Il n'y a eu que trop de perfidies en France sans en inventer (1). »

Dans la nuit du 27 au 28, Matignon, Vassé et Chauvigny allèrent recevoir leur prisonnier aux portes du château, et prirent des précautions pour maintenir l'ordre à l'entrée de leurs troupes dans la vieille citadelle. Cependant, dès le matin, les soldats royalistes s'y précipitèrent en tumulte, maltraitèrent les vaillants débris de la garnison et en tuèrent même quelques-uns.

La Touche eut la tête tranchée, le ministre La Butte

(1) T. II, l. II, ch. VII. — D'AUBIGNY est un témoin oculaire dont ici le témoignage ne saurait être contesté de bonne foi.

de Clinchamps fut pendu. Les autres compagnons de Montgommery furent dépouillés de leurs armes, mais renvoyés libres, pendant que Matignon partait avec leur chef soigneusement gardé. Il l'emmena d'abord presque devant Carentan, où il somma inutilement le comte de Lorges et Gallardon de se rendre ; puis il revint presser le siége de Saint-Lo (1).

Le baron de Coulombières, qui commandait la place depuis que Montgommery l'avait quittée, s'y était défendu avec énergie. Le lendemain du départ de Matignon pour Domfront, il avait fait une vigoureuse sortie, forcé les lignes affaiblies des assiégeants, et leur avait enlevé quatre-vingts prisonniers. Puis, complétant ses ouvrages de défense, il avait communiqué son ardeur à la population, composée presque tout entière de sectaires, et dont les femmes elles-mêmes, sous la conduite de l'une d'elles nommée Julienne Couillard, finirent par prendre part aux travaux et aux luttes des soldats.

Matignon voulut d'abord essayer d'amener les assiégés à une capitulation. La position était telle, que Montgommery, le 10 juin, consentit à inviter lui-même Coulombières à se rendre. Son ancien lieutenant ne lui répondit que par des insultes et de violents reproches, jurant qu'il se défendrait jusqu'à la mort.

(1) De Thou, l. lvii. — Delalande, p. 101.

Un ancien vau-de-vire conserve encore le souvenir de sa bravoure désespérée. Il ne sera point déplacé ici :

Un premier jour de mai, par permission divine,
Saint-Lo fut assailli à coups de couleuvrine,
Somme qu'on eût pensé
Que tout y fût rasé
En cendre consumé
Et trestout en ruine.

Matignon y était et sa gendarmerie
Rampan-Clairel, aussi d'Aigneaux Sainte-Marie
Qui sans cesse criait :
Coulombières, rends-toi,
Au grand Charles ton roy
Ou tu perdras la vie.

Coulombières répond, tout rempli de furie :
De me rendre en poltron, qu'on ne me parle mie !
Jamais ne me rendrai,
Toujours je combattrai.
Ou je vous chasserai,
Ou j'y perdrai la vie.

Les négociations ne réussissant pas, l'artillerie de Matignon, forte de quatre couleuvrines et de dix-huit canons, commença immédiatement le feu contre la ville, et ouvrit, le jour même de la dernière entrevue entre Coulombières et Montgommery, une brèche près de la tour de la Rose, et une autre vers la tour de Beauregard. Trois assauts successifs furent repoussés par le courage désespéré des assiégés ; enfin,

dans un quatrième, Coulombières, frappé d'une arquebusade à la tête, tomba mort entre ses deux jeunes fils, sur la brèche qu'il défendait, et la ville fut enlevée par les assaillants (1).

Trois cents huguenots périrent dans la ville, les armes à la main, et quelques femmes habillées du corsage rouge que Julienne Couillard, l'amazone de ce siége, avait fait remarquer, trouvèrent aussi la mort dans la mêlée. Cependant, Matignon arrêta bientôt la fureur du soldat, et Julienne Couillard, ainsi que les deux jeunes fils de Bricqueville-Coulombières, purent être sauvés (2).

Les troupes royales perdirent en cette journée cent hommes environ, parmi lesquels Pierre Le Fèvre de La Boderie, les capitaines Hyberneau,

(1) Ainsi périt François de Bricqueville, baron de Coulombières, dont un vieux vau-de-vire a gardé longtemps la mémoire ; le voici, tel que l'abbé Desroches l'a reproduit dans ses *Annales*, p. 374 :

> Vire sait bien comment
> J'avais grande puissance
> Plus d'un moine et couvent
> Je mis en décadence.
> Bourgeois malentendus
> Qui ne s'étaient rendus
> Fis étrangler et pendre.
> Leurs images dorées
> Au feu furent ardrées.
> Et leurs trésors fis prendre.

(2) De Thou, l. lviii, p. 61. — Toustain de Billy. — Houel, *Histoire de Saint-Lo*. — Delalande. — Séguin, etc...

Solles, Sacy, etc., et un grand nombre de blessés (1).

Cependant Charles IX venait de mourir (30 mai 1574). Catherine de Médicis redevenue régente, « et qui s'était fait un point d'honneur d'avoir la vie de celui qui avait tué son mari (2), » avait ordonné à Matignon d'envoyer son prisonnier à Paris.

Le malheureux comte de Montgommery, après une inutile tentative de fuite (3), fut tiré du château de Caen où on l'avait déposé, amené devant le Parlement de Paris et condamné à mort. — Ses biens furent confisqués, sa mémoire condamnée, et ses enfants déclarés roturiers et déchus du privilége de noblesse. Il avait neuf fils et deux filles (4). Montgommery déclara, dit Masseville (5), « qu'il consentait à cette dégradation si ceux de sa race ne faisaient pas des actes capables de les en relever (6); mais que, s'ils succédaient au mérite de leurs aïeux, il n'y avait point de puissance qui pût les empêcher de succéder à leur noblesse (7). » Il fut soumis à la question pour répondre aux interrogations qu'on

(1) De Thou, l. lviii. — Delalande, p. 113.

(2) De Thou, l. lvii.

(3) Delalande, p. 108.

(4) Delalande, p. 116.

(5) T. V, p. 215.

(6) Elle a fini, cette race, par des idiots.

(7) Effectivement, la noblesse de vieille race était inamissible. — Voir Larroque et Chérin.

lui fit sur les anciens complots de l'amiral, et ne révéla rien de ses secrets.

Le 26 juin, il eut la tête tranchée en place de Grève, et mourut sans avoir voulu se réconcilier avec l'Eglise.

Ainsi périt cet homme farouche dont la bravoure eût fait un héros, s'il ne l'avait pas employée au ravage de sa patrie, et si la férocité ne l'eût pas trop souvent souillée de crimes odieux.

Matignon demeura huit jours à Saint-Lo, fit réparer les murailles du château, où il laissa pour gouverneur Jean de Gourfaleur sieur de Bonfossé, et s'occupa de pacifier le reste du pays.

Le 28 juin, Chaumont-Quitry et le comte de Lorges, sans espérance désormais de voir continuer la guerre, durent se constituer prisonniers et rendre Carentan, dernière place que les huguenots tinssent dans la province.

Chaumont-Quitry obtint aisément son pardon de Catherine de Médicis. Le fils de Montgommery, grâce au concours de quelques amis qu'il avait parmi les catholiques, réussit facilement à s'enfuir et gagna La Rochelle.

Le reste des troupes de l'insurrection fut renvoyé libre après avoir prêté serment de ne plus porter les armes contre le Roi, et de revenir au catholicisme.

La septième guerre de religion était finie dans notre province.

Cependant le mois suivant, le 22 juillet 1574, quelques huguenots firent encore une tentative pour s'emparer du Mont-Saint-Michel. — Du Touchet du Tilleul, un des anciens lieutenants de Montgommery, réussit à faire entrer dans la ville une trentaine de soldats déguisés en pèlerins. Ceux-ci, après s'être glissés jusque dans l'abbaye, commencèrent à égorger les moines et les quelques hommes employés à la garde du fort. Du Touchet, resté en terre ferme se préparait à venir à l'aide de ses complices, quand un enseigne de Matignon, Louis de La Moricière sieur de Vicques, avec quinze gentilshommes et vingt arquebusiers à cheval, le mit en déroute, et, assisté de la population du Mont, contraignit les assassins des moines, bloqués dans le château, à capituler. Matignon fit pendre quelques-uns de ces misérables, décapiter du Touchet avec trois autres des chefs du complot, et remplaça René de Bastarné, capitaine du Mont, par La Moricière, qui était survenu si à propos pour sauver ce poste si important et si envié (1).

Quelques tentatives d'insurrection avaient eu lieu dans d'autres parties de la Normandie.

Un parti de cavaliers huguenots avait ravagé Saint-Pierre-sur-Dives, et emmené l'abbé prisonnier (2).

Le 14 mai, on avait surpris, sur les remparts de

(1) Seguin, p. 384. — De Thou. — Masseville.

(2) Floquet, t. III, p. 145.

Rouen, un émissaire des rebelles occupé à enclouer les canons, et la ville avait pu craindre quelque nouvelle entreprise des huguenots. Mais le gouverneur de Carouge et le Parlement avaient pris des mesures prudentes et énergiques. Charles IX avait permis de rendre leurs armes aux bourgeois de cette malheureuse ville, et avait envoyé des lettres patentes par lesquelles il offrait un pardon complet à tous les rebelles de la province qui déposeraient les armes.

Après la prise de Domfront, de Saint-Lo et de Carentan, quelques procédures furent commencées contre les auteurs de la révolte. Un certain Jean Haullebrac fut condamné à mort pour avoir servi d'espion aux huguenots de ces villes ; mais la mort du comte de Montgommery avait assouvi les haines de Catherine de Médicis plus avide de vengeance que de justice, et les autres procès n'eurent pas de suite.

Les ministres et les prédicants furent contenus par les magistrats ; les prêches et assemblées soigneusement empêchés.

Les haines et les divisions inévitables après tant et de telles secousses furent contenues, et notre malheureux pays put un instant s'occuper de relever ses ruines, tout en luttant encore contre la famine et la peste, fruits de tant de guerres, qui l'avaient déjà plusieurs fois visité durant les troubles ; en même temps qu'il se débattait contre les âpres fiscalités d'un gouvernement besoigneux et dépensier.

HENRI III.

LA PAIX DE LOCHES.

CHARLES IX était mort, le 30 mai 1574, d'une maladie de poitrine. Ce roi coupable, mais aussi calomnié, fut regretté. La reine d'Angleterre, dont la religion facile se prêtait aisément à ses caprices et à sa politique, lui fit faire avec grande pompe un service dans la cathédrale de Saint-Paul. Les protestants pardonnèrent à Elizabeth ce démenti donné à leur commun symbole qui n'admet pas la prière pour les morts, comme ils lui avaient pardonné d'accepter les fonctions papistes de marraine, deux ans auparavant, pour la fille de Charles IX.

La France était retombée dans les mains de Catherine de Médicis. — Cependant, son fils Henri désertant misérablement la couronne de Pologne, s'enfuit de son royaume et vint recueillir la succession de son frère.

Le prince de Condé s'était échappé de la cour, et avait trouvé accueil en Allemagne. — Les huguenots

tenaient toujours les armes dans le midi de la France et à La Rochelle.

Ils s'étaient réunis à Milhau, en Rouergue, y avaient créé toute une organisation à la tête de laquelle se trouvait un conseil chargé de diriger tout le parti, de faire en son nom des levées d'hommes et d'argent, de nommer les commandants militaires et même de traiter avec les puissances étrangères (1).

Ils avaient ainsi créé une sorte de république féodale et religieuse, au cœur même de la France.

Le 9 août 1575, le duc de Damville, chef ostensible des politiques, assembla les États de son gouvernement de Languedoc, et conclut une alliance avec le conseil de Milhau.

Le duc d'Alençon, après avoir tenté d'assassiner le Roi, son frère, ayant enfin réussi à s'échapper, donna un nouveau signal de guerre.

Elizabeth d'Angleterre, continuelle alliée de ceux qui voulaient déchirer la France, fit encore parvenir aux chefs de l'insurrection de nouveaux secours d'argent, et Condé trouva en Allemagne une armée de vingt mille reîtres.

Les huguenots de Normandie, qui venaient d'échouer dans leur dernière tentative, en firent une autre également vaine sur Cherbourg ; mais ils réussirent à se rendre un instant les maîtres d'Alençon. Matignon

(1) Sismondi, t. XIX, p. 377.

leur reprit rapidement cette place, et son activité sauva la province de nouveaux désastres (1).

Cependant, la Cour se débattait dans les plus misérables et les plus odieuses intrigues. Le duc de Guise fut néanmoins envoyé pour arrêter la marche de Condé, qui s'avançait à la tête de son armée d'Allemands. Le 10 octobre 1575, le fils du héros de Calais détruisit à Dormans une partie de ces troupes.

Mais, le 3 février 1576, Henri de Navarre, après quatre années d'hypocrisie, réussit à s'échapper de la Cour, gagna Alençon, où René de Saint-Denys-Hertré l'accueillit. Il y resta trois jours, rétracta son abjuration, s'aboucha avec Condé et le duc d'Alençon, et releva les espérances des huguenots.

C'est alors que la Cour fit cette honteuse paix de Loches, qui révolta toute la France. Pour prix de sa révolte, le frère du Roi reçut, en sus de ce qu'il avait déjà, la Touraine, le Berry et l'Anjou, avec pleine disposition de toutes les affaires civiles et militaires de ces provinces. Le prince de Condé eut le gouvernement de la Picardie. Au prince allemand, Jean Casimir, on donna de l'argent pour payer le retrait de ses troupes, et de grands domaines sur le sol de notre patrie démembrée; au roi de Navarre, le gouvernement de la Guienne.

(1) MASSEVILLE, t. V, p. 225.

Puis, le 6 mai 1576, parut l'édit de Blois, qui accordait aux protestants l'exercice public de leur culte, des consistoires, des synodes, des écoles, des chambres mi-parties dans les parlements, et six places de sûreté, outre Montauban et La Rochelle.

La mémoire de Coligny et de Montgommery était réhabilitée, les enfants et les veuves des victimes de la Saint-Barthélemy exemptés d'impôts pendant six ans.

Les chefs huguenots furent proclamés de bons et loyaux serviteurs du Roi. Les mariages des prêtres et des moines apostats furent déclarés légitimes.

Enfin, les Allemands appelés par les rebelles se retirèrent gorgés d'or et en ravageant les provinces (1).

Le Roi tint un lit de justice, le 14 mai, pour faire enregistrer cet édit au Parlement de Paris. Mais le sentiment d'humiliation qu'éprouvait le peuple pour de telles conditions fut si vif, qu'il ne permit pas qu'on chantât le *Te Deum* pour la paix (2).

C'est alors que la France, lâchement trahie par

(1) L'édit de pacification dépassa même les ambitions des factieux. — Voilà ce qu'en écrivait leur chef : « Je sais que pour la conservation et tranquillité publique, il y a des choses qui ont été accordées à ceux de la religion par l'édit de pacification, qui ne peuvent sortir leur effet, et doivent être diminuées et retranchées. » *Lettres missives de Henri IV*, t. I, p. 147. Cité par M. Lair, *Histoire du Parlement de Normandie, depuis sa translation à Caen.*

(2) Sismondi, t. XIX, p. 363-364.

son roi, trahie et déchirée par ses princes, résolut d'aviser elle-même à sa propre conservation, à la défense de sa religion et au maintien de son intégrité compromise.

C'est alors qu'en face de la Ligue de Milhau, triomphante et menaçant la France entière de sa domination (1), se forma la célèbre Ligue catholique, déjà en germe dans des associations particulières que l'on a signalées dans la Champagne, le Languedoc et la Bourgogne.

Le San-Hermandad avait sauvé l'Espagne, les confréries de la sainte Ligue sauvèrent la France.

(1) Voir SISMONDI, t. XIX, p. 258.

HENRI III.

LA LIGUE.

Henri III dont les honteuses prodigalités épuisaient le trésor public, n'avait pas eu le moyen de tenir toutes ses promesses aux Allemands. Les reîtres ravageaient la Bourgogne, la Champagne et menaçaient la Picardie, désignée d'ailleurs à leurs fureurs par le refus que faisait cette province de recevoir le prince de Condé pour gouverneur.

Ce fut dans ces circonstances, sous l'autorité de Jacques de Humières, gouverneur de Péronne ville cédée aux huguenots, et l'un des plus illustres personnages du pays, que tous les catholiques de Picardie, nobles, ecclésiastiques et roturiers se réunirent le 12 février 1577, et jurèrent la Ligue dont les statuts sont assez généralement connus, et qui allaient servir de modèle dans les autres provinces (1).

(1) Dupleix, t. IV, p. 46.

A Milhau, les huguenots avaient formé une association dont le but était d'étreindre la France tout entière sous sa juridiction. Dans cette constitution d'un Etat au milieu de l'Etat, ils avaient adopté une organisation oligarchique et républicaine. Des députés des trois ordres représentaient les seize provinces entre lesquelles ils avaient divisé la France, et étaient chargés de gouverner les finances, de ménager les ressources du parti, et de maintenir ses relations diplomatiques à l'étranger (1).

En face de ces faits, il ne s'agissait plus pour les catholiques de savoir quelle mesure de tolérance serait faite aux religionnaires, mais s'ils laisseraient la prétendue Réforme devenir toute puissante, et maîtresse de faire en France ce qu'elle avait fait partout où elle avait triomphé.

Les catholiques faisaient, Sismondi l'avoue (2), les neuf dixièmes de la population.

Menacés de la domination d'une minorité audacieuse et violente constituée en société ennemie au sein de la vieille société française, instruits par le sort des catholiques persécutés d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, etc., les catholiques de toutes les provinces s'associèrent aussi pour défendre leur foi, leur liberté et leur vie; et la Ligue se trouva promptement répandue par tout le royaume.

(1) Voir l'historien protestant SISMONDI, t. XIX, p. 258 à 377.
(2) T. XX, p. 93.

Elle fut facilement accueillie par les populations normandes à qui la Réforme avait infligé déjà tant de ravages et de malheurs.

L'édit de pacification avait été partout fort mal reçu. Le cardinal archevêque de Rouen, après une inutile démarche pour en épargner les effets à son diocèse, avait fait, au mois de juillet 1576, une tentative pour obtenir des dissidents eux-mêmes la paix et la réunion.

Le 23 de ce mois, il était allé pontificalement avec quelques autres prélats dans le lieu où les religionnaires tenaient leur assemblée, et là, montant dans la chaire que le ministre étonné venait d'abandonner en le voyant entrer, il fit un suprême appel aux souvenirs de la première foi chez tous les assistants. — Hélas! les passions de ces temps malheureux n'étaient pas faites pour s'apaiser à sa voix. Une partie des religionnaires quitta la salle où il parlait; une autre demeura; mais on ne voit pas que beaucoup se soient rendus au pacifique appel du cardinal, qui avait pris pour texte de son discours ces mots de Notre-Seigneur : « *Ego sum pastor bonus* (1). »

Bien plus, les huguenots se plaignirent amèrement de la démarche du prélat, et l'on est étonné de voir le déchaînement des historiens qui les favorisent

(1) Floquet. — Dupleix. — De Thou.

contre ce fait pourtant si peu agressif. — Le prétendu catholique de Thou s'écrie : « Cette démarche, qui ne pouvait être faite plus à contre-temps, commença à ouvrir les yeux des réformés. Ils jugèrent que cette action, venant d'un prince qui touchait de si près à la Réforme, ne pouvait tendre qu'à animer contre eux tous les autres prélats du royaume, et même les gouverneurs des provinces, afin qu'à force de mauvais traitements, on les empêchât de jouir de la liberté de s'assembler qui leur était accordée par l'édit (1). »

Les protestants, néanmoins, avaient recommencé de toutes parts et fort librement leurs réunions publiques à Rouen, comme partout. « A Dieppe, leur rentrée affecta des airs de victoire. A ce spectacle, l'indignation des catholiques ardents fut au comble, et craignant que les réformés, déjà leurs égaux, ne devinssent bientôt leurs maîtres, redoutant des représailles et inquiets pour leur foi menacée, ils s'unirent non plus pour opprimer, mais pour se défendre au besoin (2). »

De Thou appelle l'action de l'archevêque de Rouen « une démarche en faveur de la Ligue. » On voit peu l'intérêt de la Ligue en cette affaire. Ce qui est certain, c'est que cette puissante association ne tarda pas à se répandre dans la Normandie.

(1) L. LXIII.

(2) M. LAIR. *Hist. du Parlement*, p. 15.

Les bourgeois de Rouen se réunirent, le 11 août 1576, à leur hôtel-de-ville, et firent part à leur gouverneur Carouge des inquiétudes que la situation faite par l'édit de pacification, leur inspirait, à eux comme à toute la France.

Carouge déclara que nul plus que lui n'était dévoué à la religion catholique, et protesta, au nom du Roi, contre les inquiétudes des bourgeois.

Mais les Normands avaient pu voir de trop près leur monarque, misérable efféminé, lors de son dernier voyage à Gaillon et à Dieppe (1), pour abandonner en de telles mains leurs intérêts les plus sacrés et les plus chers. L'homme que l'arrangement de sa toilette et de sa parure pouvait occuper tout un jour, que le soin de ses petits chiens, de ses guenons et de ses perroquets absorbait, et que ses infâmes mignons entouraient, n'était pas fait pour leur donner confiance.

Les huguenots que leur infériorité numérique rendait soupçonneux, assiégeaient Henri III de dénonciations contre la puissante ennemie qui se dressait devant eux. Ils se plaignaient qu'on eût continué depuis l'édit à former les milices dans les villes, et à fortifier les garnisons des places où ils étaient en plus grand nombre, comme à Dieppe et au Havre-de-Grâce, où le gouverneur Sarlabous avait même

(1) FLOQUET, t. III, p. 166.

refusé de publier l'édit ; à Montivilliers, à Pont-Audemer, à Quillebœuf, à Bayeux et à Caen (1).

Ils dénonçaient aussi la conduite de Matignon qui, devenu par un échange avec l'évêque d'Avranches, baron de Saint-Lo, avait éloigné le prêche à deux lieues de la ville (2).

Cependant, dans la forêt de Lyons, près de Rouen, on avait vu quinze cents arquebusiers qui semblaient avoir désir de surprendre cette ville, et des gens d'armes avaient été remarqués rôdant sous ses murailles, sans qu'on sache au juste s'ils appartenaient aux huguenots ou aux catholiques (3).

Au milieu de ces circonstances, les États généraux convoqués en conséquence de l'édit de pacification, se réunirent à Blois, et tinrent leur première séance le 24 novembre 1576. Jamais depuis les grands États de 1536 on n'avait espéré ni appréhendé tant de choses des députés des trois ordres.

Le clergé avait été épuré par les malheurs ; les communes mettaient au-dessus de tous les intérêts, l'intérêt de la question religieuse. La noblesse, divisée, nourrissait de vagues aspirations au retour de la féodalité. — Si peu digne qu'il fût d'occuper le trône de France, Henri III comprit un instant la gravité redoutable de la situation.

(1) De Thou, l. lxiii, p. 323.
(2) *Idem.*
(3) Floquet, t. III, p. 168.

Le 26 décembre, les représentants de la nation entière arrêtèrent « que le Roi serait supplié de réunir tous ses sujets à la religion catholique et romaine par les meilleures et plus saintes voies que faire se pourrait. »

C'était demander d'abord la révocation du dernier édit de pacification. Les délégués des chefs huguenots protestèrent contre les États généraux et refusèrent de les reconnaître pour autre chose qu'un conventicule illégitime. Ainsi les hérétiques avaient-ils protesté contre le Concile de Trente.

Pour le Roi, ce n'était plus le moment d'user des petites habiletés italiennes. A moins de vouloir s'aliéner les catholiques comme les protestants, il fallait enfin se prononcer. Jusque-là il avait feint d'ignorer l'existence même de la Ligue. Alors il se déclara lui-même son chef, fit dresser un nouveau formulaire d'engagement à la Sainte-Union, d'où fut écarté ce qui pouvait avoir un caractère dangereux pour l'autorité royale ; il le fit lire en une séance des États généraux, puis solennellement en face de tous les représentants de la France, lui-même prêta serment de fidélité et de dévouement à la grande association nationale, et en envoya les manifestes par toutes les provinces.

Les chefs de la Réforme n'avaient pas attendu cette déclaration de guerre. Condé et Henri de Navarre s'étaient déjà, en pleine paix, assurés de plusieurs

places fortes, et entre autres de Brouage, où le jeune comte de Montgommery fut mis pour gouverneur. Puis ils avaient réuni des troupes. En vain les États généraux leur envoyèrent des députés pour tenter de les ramener au rôle de princes français. La guerre recommença dans l'Est et le Midi.

L'édit de janvier 1577 révoqua l'édit de mai 1576, et la pratique du culte calviniste fut de nouveau interdite.

La Ligue, devenue aux yeux de tous d'une légitimité incontestable par l'approbation éclatante que le Roi venait de lui donner, la Ligue prit bientôt un immense développement, et les scrupules que les catholiques pouvaient avoir au sujet d'une association faite non pas à l'encontre, mais du moins à l'insu du pouvoir, étant écartées, les adhésions devinrent plus nombreuses et plus importantes que jamais.

Cependant les magistrats du Parlement de Rouen refusèrent de s'associer à ce mouvement, et malgré les instances de Carouge et de la Meilleraye, ils déclarèrent qu'ils attendraient les ordres positifs du Roi.

La dernière prise d'armes faite par les huguenots n'avait pas été heureuse pour eux. Vaincus à La Charité, à Issoire, à Brouage, leur flotte de la Rochelle fut deux fois battue. Néanmoins, au mois de septembre 1577, paraissait un nouvel édit de pacifica-

tion. Cet édit donné à Poitiers remettait en vigueur celui du mois de mai de l'année précédente qui avait soulevé l'indignation de la France, et enjoignait la dissolution de la Ligue.

Les catholiques avaient vaincu, et étaient audacieusement joués. Les huguenots, défaits une fois de plus, étaient enhardis par des concessions nouvelles qui les mettaient plus que jamais en état de continuer les troubles.

Ils se fortifièrent encore dans le Midi, et l'édit du 28 février 1579 vint reconnaître et encore augmenter leur force. Le 26 novembre de la même année, ils renouvelèrent leur ligue à Anduze, et, devenus plus puissants et par conséquent plus avides de domination que jamais, ils recommencèrent la guerre en faisant en même temps des tentatives sur près de soixante villes.

Matignon réussit encore à maintenir l'ordre dans notre province, et fut même chargé de reprendre la ville de La Fère en Picardie, qu'il enleva au bout de deux mois de siége, le 12 septembre 1580. La paix se fit encore à l'avantage et à l'agrandissement des calvinistes.

« Les catholiques, fatigués d'être trahis par le Roi, las de le voir persister dans un système de concessions qui menaçait l'intégrité de la foi dans le royaume, sentaient fermenter en eux des germes de colère et de révolte, et la séparation commencée

entre le Roi et son peuple devenait chaque jour plus profonde (1). »

Enfin le duc d'Anjou, le dernier frère de Henri III, l'avant-dernier descendant de la misérable race des Valois-Médicis, mourut le 10 juin 1584, épuisé de débauches, et non sans que les soupçons d'empoisonnement habituels en ce temps d'ignominie ne vinssent encore souiller ses proches.

Sa mort mettait la France en face de la question que voici : La nation très-chrétienne, le peuple, dont l'immense majorité était fidèle à la foi de Charlemagne et de saint Louis, n'était-elle séparée du sort qu'Henri VIII et Elizabeth avaient fait à l'Angleterre que par les quelques années qui pouvaient rester à vivre à Henri III (2) ? Ce Roi débauché avait perdu l'espérance d'avoir des enfants ; son plus proche héritier était le chef des calvinistes, le huguenot relaps Henri, roi de Navarre.

Dans le cours naturel des choses, il était certain pour tous que son arrivée au trône serait le signal de la destruction violente du catholicisme en France, et la constitution même de la France était le catholicisme.

Aujourd'hui encore, quelle nation a voulu accep-

(1) GABOURD, t. II, p. 46.

(2) Voir l'avertissement des catholiques Anglais aux Français catholiques par l'avocat Louis D'ORLÉANS, réimprimé dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. XI, p. 105.

ter un Roi d'une autre religion que la sienne? Des reniements ignobles ont été imposés à Bernadotte comme au roi de Belgique, et à d'autres princes; et les princes, assez ambitieux pour acheter une couronne au prix de leur foi et de leur honneur, ont subi ces humiliations infâmes pour épargner aux peuples, si peu chrétiens de nos jours, l'humiliation dont la nation très-chrétienne se voyait alors menacée.

D'ailleurs, le royaume était abandonné en proie à l'anarchie. La parole du Roi avait perdu toute valeur et toute confiance. Les gouverneurs des provinces ne daignaient plus lui obéir, et étaient eux-mêmes mal obéis par leurs subordonnés. Le désordre était général et complet.

Le peuple, à bout de sacrifices, pressuré par tant d'impôts follement ou honteusement employés, désolé par tant de guerres dévastatrices, épuisé de sang et d'argent, le peuple se sentit trahi dans l'avenir comme dans le présent, et trahi dans ses droits les plus certains, les plus sacrés et les plus chers, par ceux-là même dont la fonction capitale était de lui en assurer le maintien.

La Ligue, un instant assoupie, se réveilla par toute la France et prit des proportions formidables. Elle proclama le cardinal de Bourbon héritier présomptif de la couronne, et, forte de l'appui des princes de la maison de Lorraine, elle affirma le droit de la

nation à n'être pas livrée, malgré elle, au mépris de sa constitution et de la foi jurée, à des princes apostats de la foi des ancêtres.

Henri III reconnut ouvertement Henri de Bourbon, roi de Navarre, pour héritier de la couronne ; il porta des peines sévères (1) contre « quiconque n'aurait pas renoncé dans l'espace d'un mois à toute ligue et association. » Le serment qu'il avait prêté à la Sainte-Union lui pesait peu. Ceux que, lui-même, il avait invités d'entrer dans la Ligue, gardèrent mieux leur foi légitimement engagée.

De son château de Gaillon, le cardinal de Bourbon fit appel aux catholiques de Normandie. Cet appel fut entendu : Rouen, Evreux, Lisieux, Le Havre, Montivilliers, Honfleur, Pont-Audemer, Louviers, Vernon, Argentan, Falaise, se prononcèrent presque immédiatement pour la Ligue.

Quoi qu'on en ait dit, la Ligue fut partout un mouvement spontané de la nation, et l'on a calomnié la France et les Guise, quand on a feint de croire que l'ambition de ces seigneurs fut l'origine ou la cause de l'union des catholiques. La vieille histoire du droit héréditaire au trône, réclamé par eux au nom de Charlemagne, leur ancêtre, est un mensonge aussi honteux que persistant.

Lorsqu'un excentrique de leur parti, l'avocat David,

(1) Édit du 11 novembre 1584.

avança l'idée folle et compromettante d'une revendication de la couronne de France en faveur du duc de Guise, contre les héritiers de Hugues Capet, le prince lorrain fit écrire un ouvrage historique sur sa généalogie, pour couper pied à ces rêveries, et démontrer qu'il ne réclamait aucunement les Carolingiens pour ancêtres (1).

Henri III avait donné le gouvernement de la Normandie à un de ses mignons, le duc de Joyeuse, qu'il avait marié à la sœur de la reine, Marguerite de Vaudemont.

Les huguenots, comme toujours, avaient cherché des secours et des alliances chez nos vieux ennemis héréditaires, les Anglais et les princes allemands. Le 16 décembre 1584, à Middelbourg, les princes de Bourbon avaient conclu un traité d'alliance offensive et défensive avec eux. Elizabeth, qui venait de faire décapiter Marie Stuart, leur promit quatre mille Suisses, cinq mille reîtres et douze mille Anglais.

Les chefs de la Ligue catholique crurent pouvoir demander eux aussi l'appui des puissances catholiques étrangères, et surtout de l'Espagne (31 décembre 1585).

La guerre était imminente. Les préparatifs en

(1) *Mémoires du duc de Nevers*, t. II. — *Réponse à l'avertissement de du Plessis-Mornay*, par Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon. — Daniel, t. XI, p. 202, etc.

furent poussés avec activité de part et d'autre, et Henri III se vit bientôt avec une armée de quatre mille hommes et de mille chevaux entre deux partis dont le plus faible disposait de forces bien supérieures. C'était le digne succès de toutes les habiletés de la politique italienne.

Aussi, le Roi eut-il recours à sa mère qu'il envoya traiter avec les chefs de la Ligue. Ils commencèrent par lui imposer le retour à l'exécution de l'édit dicté par les derniers États généraux, et le 7 juillet 1585, parut l'édit de Nemours, accueilli avec transport et comme une complète réparation par tous les ligueurs qui immédiatement mirent bas les armes (1).

Cet édit était une déclaration de guerre au parti calviniste, d'autant plus qu'il fut tout d'abord exécuté à la rigueur.

A Saint-Lo, notamment, tous ceux qui refusèrent d'abjurer la prétendue réforme reçurent immédiatement des passeports et l'ordre de quitter le royaume. Vingt-huit des habitants de cette ville furent ainsi bannis et gagnèrent l'Angleterre. Les autres huguenots, en grand nombre, aimèrent mieux abjurer et prêtèrent serment de fidélité au Roi (2).

Les hostilités avaient commencé, dans le Poitou,

(1) Floquet, t. III, p. 228-330.

(2) Toustain du Billy, p. 114-116.

dès la fin d'août. Elles continuèrent presque sans interruption pendant deux années, mais elles épargnèrent d'abord notre province, qui vit seulement un des chefs huguenots Condé, abandonnant son armée devant Angers et fuyant, lui dixième, au travers de notre province. Il traversa Saint-Lo, trouva asile chez Jacquemine de La Haye, veuve de Guillaume Guiton, au manoir de La Jantée-d'Argouges, et, avec le fils et les neveux de cette dame, Louis, Jean et Thomas Guiton, Montgommery, Corboson et la Trémoille, il s'embarqua, le 23 novembre 1585, au gué Perroux, près de Pontorson ; il parvint à Guernesey, d'où les Anglais, ses alliés, le ramenèrent à La Rochelle (1).

Cependant, l'état de la Normandie était affreux. — « On n'ose compter les victimes de ces vingt années de guerres religieuses. Le seul diocèse de Coutances avait perdu plus de douze mille de ses habitants ; celui d'Avranches, plus de quinze mille. A ce compte, la Normandie avait perdu plus de cent vingt mille hommes ; la France, plus d'un million (2). »

Les ravages que notre riche province avait subis y avaient laissé de terribles traces, et la famine, la peste et le brigandage la désolaient depuis plusieurs années. En 1584, dit le vieil historien de Caen, on

(1) Delalande, 141.

(2) M. Lair, p. 25.

avait eu à enregistrer la mort de dix mille personnes, le quart de la population actuelle. A Saint-Lo, la peste sévit continuellement pendant deux années.

En juin 1586, le premier président Groulart disait à Henri III : « Les trois plaies de l'une desquelles Dieu irrité contre son peuple, s'est contenté pour punir leur faute, et se venger de leur désobéissance, sont toutes trois répandues sur votre pays de Normandie. La peste en une infinité de paroisses, la famine si grande qu'aux meilleurs bourgs et villages, on ne pourrait pas trouver de pain en quatre des meilleures maisons. Le reste des habitants est dispersé par les champs, qui mendient et cherchent nourriture à plusieurs pauvres enfants qu'ils traînent après eux. Quant à la guerre, quoique nous n'en ayons pas l'horreur et la cruauté, toutefois, par la sympathie générale de tout le corps, nous nous en ressentons à bon escient, et le passage continuel des gens d'armes, qui vivent à leur façon accoutumée, nous en représente la misère ; car passant par les villages dénués, comme j'ai dit à Votre Majesté, ils achèvent de rendre gueux et mendiants le reste des laboureurs (1). »

A ces calamités venaient se joindre les impôts les plus écrasants perçus de la manière la plus odieuse, et dévorés par les incroyables et incessantes prodi-

(1) Floquet, t. III, p. 236.

galités du Roi. « De là mille édits désastreux, mille ruineux engagements avec les partisans, qui avançaient la moitié ou tiers du denier pour avoir le tout, comme dit Étienne Pasquier ; moyennant trente mille écus comptant, on leur mettait aux mains un édit qui, vérifié, leur en devait rapporter cent mille ou plus (1). »

Un état de choses si affreux devait à lui seul finir par engendrer des révoltes. Les habitants des campagnes, rapprochés par le besoin commun de résister à d'intolérables exactions, et de se défendre contre une soldatesque insolente, dont les excès à cette époque passent toute croyance, les paysans s'associèrent et formèrent en peu de temps une milice redoutable. Ils s'unirent à la Ligue, et bientôt il ne fut plus question que « d'assemblées, associations, ligues, émotions, montres en armes découvertes, d'aucuns bourgs et paroisses du pays de Normandie, sans l'autorité et permission du Roy, et de refus d'impôts parmi ces communes révoltées. »

Le Parlement s'efforça d'arrêter ce mouvement. Par ses ordres, Carouge et ses lieutenants parcoururent le pays. Les conseillers Busquet de Caumont et La Vache du Saussay furent envoyés pour procéder contre les populations soulevées dans les bailliages de Rouen et d'Évreux, tandis que leurs col-

(1) Floquet, t. III, p. 224.

lègues, Hédiart et Romé de Berville, étaient envoyés à Lisieux.

Les paysans, intimidés par la présence des troupes et des magistrats, ne résistaient point et se retiraient devant eux. Mais ils se retrouvaient facilement, et leurs bandes se reformaient derrière les envoyés du Parlement. Ils s'étaient donné une organisation qui rendait leurs forces presqu'insaisissables. Beaucoup de gentilshommes s'étaient mêlés à leurs bandes et y avaient introduit une sorte de discipline.

Chaque village avait son chef, et le tocsin sonnant au travers des campagnes réunissait parfois des assemblées de dix-sept à dix-huit mille hommes sous les ordres des ligueurs Mouy de Pierrecourt, Longchamps, Rocquenval, Beaulieu, des barons de Tuebœuf et d'Échauffour, et d'une centaine d'autres gentilshommes. Plus d'une fois leur union intimida et arrêta les troupes qui auraient voulu se livrer au pillage (1). On ne voit pas d'ailleurs que ces gens réunis dans un but de défense et de protection mutuelle, alors que leurs défenseurs et protecteurs légitimes les abandonnaient, aient commis, dans le commencement, aucuns crimes ni aucuns excès (2).

Le zèle des magistrats qui voulurent procéder contre ces malheureux, fut peut-être excessif. Quelques-

(1) De Thou, l. xcv.

(2) De Thou, *ibidem*.

uns des envoyés du Parlement furent insultés, menacés, et l'un d'eux, Guillaume de Pinchemont, mourut, dit-on, de frayeur (1).

Carouge, avec ses troupes, dissipa un rassemblement de ces premiers Gauthiers, en tua quelques-uns, en livra d'autres aux magistrats qui les firent périr, et tout fut apaisé pendant quelque temps. Mais les bandes restèrent organisées pour défendre leur liberté et leur vie « contre les entreprises des troupes qui couraient la province (2). »

On les nomma Gauthiers, soit que la Chapelle-Gauthier ait été la première paroisse où l'association se soit formée, soit du vieux mot français *Gault* ou *Gaut*, qui veut dire forêt, à cause de l'habitude qu'ils avaient de chercher leur refuge dans les bois. Leur exemple tendit à se répandre, et du pays de Caux, du Lieuvain, des environs d'Evreux, de Conches, de Bernay, d'Argentan et d'Alençon, il ne tarda pas à s'étendre par toute la province, et même dans le Maine et dans le Perche (3).

Cependant la guerre se continuait dans les autres provinces. Le duc de Guise avait été chargé de s'opposer à l'entrée des reîtres allemands en France. Henri III avait vainement cherché à paralyser sa

(1) Floquet, t. III, p. 242.

(2) De Thou, l. xcv.

(3) Floquet, t. III, p. 240, et *Histoire du privilége de Saint-Romain*, p. 436 et suivantes).

valeur, en ne lui donnant que des troupes insuffisantes. La Ligue, indignée de cette trahison du Roi, suppléa à son mauvais vouloir. Les catholiques de Paris firent appel à tous les catholiques de France. Dans chaque ville, des conseils s'établirent; Rouen s'engagea à fournir quatre mille hommes et mille cavaliers. Le duc de Guise vit bientôt son armée renforcée et portée à quinze mille hommes, et malgré l'infériorité du nombre il attaqua les quarante mille Allemands et Suisses, et les battit à Vimory, à Auneau, à Gien, et les rejeta hors de la France (Novembre 1587).

D'un autre côté, Henri III avait mis, à la tête de l'armée envoyée contre les Bourbons, son mignon Joyeuse, qu'il avait déjà donné pour gouverneur à la Normandie.

Paul de Bricqueville, fils du vieux compagnon de Montgommery, avait fait appel aux religionnaires de la province, et ses levées d'hommes y avaient jeté l'inquiétude. Matignon avait envoyé à Saint-Lo le capitaine Bidou, avec une de ses compagnies, pour assurer cette place contre un coup de main et y surveiller les environs. Mais tel était alors l'état de la France, que Bricqueville réussit à gagner l'armée des princes avec la troupe qu'il avait réunie, et put prendre part à la journée de Coutras (1).

(1) Delalande, 144.

Henri de Navarre y écrasa l'armée royale, et remporta ainsi la première victoire des huguenots (20 octobre 1587). Il sut l'honorer par les égards qu'il montra aux prisonniers.

Henri III était doublement vaincu, et par la défaite de son mignon Joyeuse, et par la victoire du duc de Guise. Il reçut bientôt à Paris une requête présentée au nom de la Ligue par les princes lorrains.

On méconnaîtrait les infirmités du cœur humain, si l'on croyait que les chefs de la Sainte-Union, toujours exclusivement préoccupés des intérêts catholiques, ne se laissaient jamais emporter en dehors des limites du droit par l'esprit de parti. La Ligue fut légitime dans sa cause ; elle fut souvent violente et coupable dans certains de ses actes. Le duc de Guise, connu sous le nom glorieux d'Henri le Balafré, avait bien des brillantes qualités de son père. Il n'en avait pas toutes les vertus, et sans aspirer à la couronne, comme on l'en a injustement accusé, il nourrissait des vues d'ambition personnelle, que du reste les emportés de son parti semblent lui avoir suggérées. « La France, dit Balzac, était folle de cet homme, ou pour mieux dire amoureuse. »

Le 29 mai 1588, il vint à Paris presque seul, ayant pour toute escorte huit gentilshommes avec lui ; mais la population se leva pour l'acclamer et lui faire cortége. La journée des Barricades épouvanta la Cour, et Henri III s'enfuit de Paris, où Guise rétablit l'ordre.

Le Roi avait remplacé le duc de Joyeuse, comme grand amiral et gouverneur de Normandie, par un autre de ses mignons, Nogaret, duc d'Epernon, et l'avait envoyé dans sa province, pour s'assurer de Rouen, de Caen et du Havre.

La Ligue s'était faite puissante en Normandie. Le comté d'Eu, venu au duc de Guise par son mariage avec Catherine de Clèves, lui avait donné pied dans le pays, et il y avait établi plusieurs de ses amis.

André de Brancas-Villars était gouverneur du Havre ; Guy de Longchamps sieur de Fumichon était gouverneur de Lisieux ; Le Veneur de Carouge et le comte de Tillières, son fils ; Pierrecourt et de La Meilleraye, tous deux de la famille de Mouy ; Bigards de La Londe ; Goutimesnil de Boisrozé, gouverneur de Dieppe, lui étaient dévoués.

Dans le clergé, le cardinal de Bourbon, archevêque métropolitain de la province ; Claude de Sainctes, évêque d'Evreux ; Péricard, évêque d'Avranches ; d'Escars de Givry, évêque de Lisieux ; dans le Parlement de Rouen, Michel de Monchy et Guillaume Péricard, frère de l'évêque d'Avranches, et d'autres appartenaient à la Ligue (1).

Le duc d'Epernon fut assez bien accueilli à Rouen, malgré quelques discours ligueurs qu'il eut à entendre lors de son entrée solennelle. Le grand péni-

(1) FLOQUET, t. III, p. 244-254.

tencier Dadré lui déclara « que lui et les siens seraient ses serviteurs s'il venait pour leur donner la paix et non pour les travailler ; que la religion s'en allait de jour en jour, méprisée par l'audace des hérétiques qui, grâce aux politiques leurs alliés, contre l'édit de réunion, contre toutes les lois divines et humaines, vivaient opiniâtres, en liberté et sans recherche, plus impudents, plus effrontés que jamais. Qu'il ne laissât point les brebis avec les loups, les hérétiques avec les catholiques, comme veulent persuader au Roi ceux qui ont été nourris à l'école de cet athéiste *Machiavel*. Qu'il n'oubliât pas qu'il faisait son entrée au jour de l'Invention de la sainte Croix, jour auquel les réformés, vingt-six ans auparavant, firent une entrée, en cette ville même, cruelle et violente..... » Il termina par ces brusques paroles qui peignaient la situation : « Comme vous nous maintiendrez en paix et serez affecté de notre état et de celui de l'Eglise, nous prierons pour vous (1). »

A Caen, d'Epernon fut reçu avec honneur par Gaspard Pelet sieur de la Verune (2). Il n'en fut pas de même au Havre, où le gouverneur était André de Villars, « que le duc de Guise avait attaché à la Ligue moyennant 50,000 écus qu'il lui avait fait donner par les Parisiens, tant afin que

(1) M. Lair, p. 31.
(2) De Bras, 298.

cette importante place ne tombât pas entre les mains des protestants, qui auraient pu la relivrer aux Anglais, que pour empêcher les royaux de se prévaloir de cette porte de la Seine (1). »

Le Roi, contraint à fuir Paris, s'était d'abord réfugié à Chartres, où d'Epernon vint lui remettre la charge de gouverneur de Normandie, et d'où Henri III envoya des commissaires pour essayer d'y arrêter les progrès de la Ligue.

De Thou fut ainsi chargé de parcourir la Normandie et se rendit d'abord à Evreux, puis à Rouen, où il eut à régler avec les chefs de la ville les conditions auxquelles ils consentiraient à recevoir le Roi dans leurs murs, puis il les fit aussitôt connaître à Henri III en lui envoyant Martin Ruzé sieur de Beaulieu, commis aux vivres.

Après Rouen, où d'Hémery de Villers resta pour continuer les négociations, de Thou visita Dieppe, Saint-Valéry et Montivilliers.

Au Havre, il trouva Villars, qui ne lui donna, dit-il, que des réponses fort suspectes : « qu'il n'abandonnerait pas la cause de la religion ; que si le Roi ne s'accommodait avec les princes catholiques, ils lui donneraient bien des affaires ; que leur parti était extrêmement puissant, et, au contraire, celui du Roi très-faible ; enfin, qu'il rendrait bon compte

(1) Masseville, t. V, p. 255.

de la place dont on lui avait confié la garde, et qu'il la défendrait jusqu'à la dernière goutte de son sang contre les hérétiques. » C'était là le langage ordinaire des ligueurs (1).

A Lisieux, le gouverneur Longchamps « lui fit entendre qu'il serait pour ceux qui défendraient la cause de la religion, et les habitants lui laissèrent entrevoir qu'ils suivraient l'exemple des autres villes. »

De Thou passa par Saint-Pierre-sur-Dives et se rendit à Caen. « On était à Caen dans des dispositions bien différentes. Gaspard Pelet de la Verune, qui commandait dans le château, tenait pour le Roi, et les familles les plus considérables de la ville, ayant été autrefois protestantes, se trouvaient d'autant moins disposées à favoriser le parti de la Ligue. Aussi, dès que M. de Thou fut arrivé dans cette ville, le gouverneur ne l'eut pas plutôt assuré qu'on le trouverait toujours prêt à exécuter les ordres de Sa Majesté, que les bourgeois déclarèrent *hardiment* leurs sentiments, se déchaînèrent hautement contre les Guise qui, pour satisfaire leur ambition, ne craignaient pas de troubler le repos de l'Etat; ils ajoutèrent qu'ils faisaient des vœux pour que le Roi y apportât remède, et qu'ils ne doutaient pas que, s'il prenait une bonne fois la généreuse résolution

(1) De Thou, l. xci.

de se venger, il ne se vît aussitôt secondé de ses seigneurs et de toute la fleur de la noblesse qui fait la force de la France, et que la plus grande partie des villes ne se déclarât aussitôt en sa faveur. De Thou, content de les voir dans ces dispositions, passa par Falaise, où il parla de même au corps de ville; salua à la Meilleraye Jean de Mouy, vice-amiral de Normandie, et retourna à Rouen où, depuis le retour de Ruzé, le Roi s'était rendu (1). »

En effet, le Roi, que toutes les habiletés italiennes avaient conduit à une sorte de déchéance, était venu chercher un refuge dans la capitale de notre province. « Pour regagner la bonne volonté du peuple, » il avait convoqué de nouveau les États généraux et signé à Vernon plusieurs édits par lesquels il en révoquait d'autres très-onéreux pour la Normandie, en outre il avait confirmé ses priviléges et rendu quelques commencements de justice à ses nombreux griefs (2).

A ces conditions, et encore avec bien des alarmes et des hésitations, le Roi entra dans Rouen le 13 juin 1588. Pendant un mois il y donna au peuple le spectacle de pompeuses processions qu'il suivait une torche à la main. Il allait à pied à la messe et s'amusait à des jeux publics, à des combats sur l'eau, à des bals et à des fêtes « auxquelles il se trouvait avec

(1) De Thou, l. xci.

(2) Floquet, t. III, p. 263.

autant de tranquillité que si le royaume eût joui de la paix la plus profonde (1). »

Cependant les huguenots, après leur victoire de Coutras, n'avaient pas déposé les armes, et continuaient la guerre dans le Poitou et dans les provinces du Midi.

D'un autre côté, la Ligue venait encore de s'assurer de la ville de Troyes. Henri III entama des négociations avec ses chefs, et le 19 juillet un nouvel édit dicté par eux publiait les conditions que le Roi avait dû leur accorder.

Cet édit, connu sous le nom d'édit d'union, fut immédiatement enregistré par le Parlement de Rouen, qui jura de le garder toujours, puis, après une messe solennelle, lecture en fut faite à haute voix dans la cathédrale, et Henri III jura lui-même de l'observer à jamais « comme loi fondamentale et irrévocable du royaume (2). »

Par cet acte, le Roi proclamait la guerre contre les hérétiques, et s'engageait à ne déposer les armes qu'après avoir détruit leur faction. Les ministres étaient bannis sous peine de mort, et ceux qui ne voudraient pas abjurer, n'avaient que six mois pour quitter le royaume, leurs biens seraient confisqués et vendus pour subvenir aux frais de la guerre. Le

(1) Floquet, III, p. 274, et de Thou, l. xci.

(2) Floquet, t. III, p. 276.

Roi, de plus, ordonnait à tous ses sujets de prêter le même serment que lui, et leur défendait de jamais reconnaître pour roi de France un prince qui ne professerait pas la religion catholique. Il y en eut qui s'en souvinrent. Dans un rapport adressé plus tard au Roi, le maître des requêtes, Séguier, lui disait : « Plusieurs se souviennent du serment prêté, contraire à ce que l'on peut désirer d'eux ; cela leur fera oser ce qu'autrement ils n'eussent jamais entrepris (1). » Le Roi s'engageait à ne conférer qu'à des catholiques toutes les charges du royaume, et déclarait criminels de lèse-majesté tous ceux qui refuseraient de souscrire l'édit d'union et d'y adhérer. Enfin il accordait une assemblée générale et confirmait la Ligue.

De plus, par un traité secret avec les chefs de la Ligue, il reconnaissait le cardinal de Bourbon pour l'héritier présomptif de la couronne ; s'engageait à mettre deux armées sur pied pour marcher contre les huguenots du Dauphiné et du Poitou, et promettait qu'il ferait publier les actes du concile de Trente comme lois du royaume.

Il serait difficile d'exprimer la joie que l'édit donna au peuple, dit de Thou, l'ennemi acharné des ligueurs (2).

(1) M. Lair, p. 21, note 1.

(2) L. xci.

Cependant les États généraux s'étaient réunis à Blois, le 16 octobre. Les députés, au nombre de cinq cent cinq, étaient presque tous des ligueurs déclarés (1). Leurs cahiers, rédigés dans tous les bailliages, demandaient que le dernier édit fût sérieusement exécuté ; que le concile de Trente fût promulgué en France ; qu'on demandât au pape l'abrogation du concordat de François Ier, et qu'on revînt au grand principe de l'élection pour le choix des prélats ; qu'on diminuât tous les impôts, et que les nouveaux fussent supprimés ; qu'on bannît les blasphémateurs, les astrologues, les comédiens et les poëtes lascifs dont la Cour était infectée ; qu'on abolît la vénalité des charges, et qu'enfin on déclarât immuables les ordonnances faites à la requête des États généraux.

Le fils de Catherine de Médicis répondit à ces demandes par le coup d'État du 23 décembre 1588. Dans son palais, dans ses propres appartements, il fit assassiner le duc de Guise par ses courtisans, et le lendemain le cardinal de Guise eut le même sort. Henri III était le digne frère de Charles IX et du dernier duc d'Anjou.

Douze jours après mourut la mère de cette couvée d'assassins.

Les députés des États généraux s'étaient dispersés

(1) Augustin THIERRY.

épouvantés. Mais la Ligue, vraie fille de la nation, n'était pas tombée avec le grand seigneur qu'elle avait pris pour chef. Sa vigueur, plus terrible, justifia le duc de Guise de la calomnie qui ne voulait voir dans la juste et légitime revendication des droits constitutionnels d'une grande nation, qu'une intrigue d'ambitieux.

Quatre mois après son crime, Henri III, abandonné avec horreur par tous les catholiques tant de fois trahis, était réduit à s'aller jeter dans les bras des princes huguenots, à qui il jura, dit-on (1), de livrer son royaume, et il marcha à leur suite pour aller assiéger Paris (30 avril 1589).

A la nouvelle de l'assassinat du duc de Guise et de son frère le cardinal, il se trouva des magistrats assez politiques pour justifier le crime (2) ; quelques gentilshommes protestants en avaient eux-mêmes montré plus d'indignation (3) ; mais la France presque entière s'était soulevée, et le parti des catholiques fidèles au Roi, et connus sous le nom de *politiques*, se trouva réduit à presque rien.

A Rouen, malgré ses efforts et sa prudence, le premier président Groulart fut débordé par l'indignation publique, et s'enfuit le 3 février avec sa

(1) Lettre d'Henri de Navarre à la république de Berne (Voir *Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. XIII, p. 127).

(2) Entre autres, Claude Groulart (Voir M. Lair, p. 34).

(3) D'Aubigné, t. III, p. 186.

famille. Carouge, bien que favorable à la Ligue, fut remplacé par le duc d'Aumale, et bientôt obligé de quitter la ville. La population, soulevée et devenue la maîtresse, non sans des désordres, où malheureusement plusieurs huguenots furent tués, dit un pamphlet, organisa une sorte de gouvernement républicain.

Caudebec, Le Havre, Honfleur, Neufchâtel, Lisieux, Evreux, Verneuil, Louviers, Vernon, Andelys, Lyons, Argentan, Falaise, Bayeux, Avranches et Valognes se déclarèrent ouvertement pour la Ligue, et dès le 4 mars 1589, la plupart de ces villes avaient instruit les Rouennais de leur adhésion (1).

Caen, Alençon, Dieppe, Pont-Audemer, Mortain, Vire, Saint-Lo, Cherbourg, Granville, Carentan, Pontorson, Domfront et Pont-de-l'Arche, maintenu par du Raulet son gouverneur, les deux forteresses de Saint-Sauveur-le-Vicomte et du Pont-d'Ouve étaient les seuls points où l'autorité du Roi se fût maintenue (2).

Les magistrats du Parlement de Rouen, abandonnés par leur premier président, tentèrent de vains efforts pour arrêter les Rouennais exaltés. Pendant trois semaines, ils refusèrent de signer le nouveau formulaire du serment de la Ligue. Il contenait la promesse « à Dieu, à sa glorieuse Mère, anges, saints

(1) M. D'ESTAINTOT, *Histoire de la Ligue*, p. 12.
(2) M. D'ESTAINTOT, p. 20.

et saintes du Paradis, de vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine, de tout sacrifier, même la vie, pour la défendre, de s'employer au soulagement du peuple. » — En outre, il engageait à donner appui « aux princes unis et à tous les ligueurs, envers et contre tous, sans aucun excepter, et à résister jusqu'à l'extrémité à l'effort et à l'intention de *ceux qui avaient violé la foi publique*, rompu l'édit de réunion, franchises et liberté des États du royaume, par le massacre et emprisonnement commis à Blois, d'en poursuivre la justice par toutes voies, tant contre les auteurs, coupables et adhérents, que ceux qui les autoriseraient ou favoriseraient ci-après (1). »

A Paris, cent vingt-six membres du Parlement avaient signé cet acte. « Aucuns même avec leur sang. » A Rouen, les hauts magistrats reculèrent leur adhésion jusqu'au 28 février, jour où le duc de Mayenne arriva dans la ville.

Le duc présenta le formulaire devant la Cour souveraine, et TOUS ses membres le signèrent. Quelques-uns protestèrent plus tard contre la violence qu'on leur aurait faite alors. Ceux à qui le cœur faillit en cette occasion, et se vantèrent depuis d'avoir, par un parjure, sauvé leur sûreté, n'étaient-ils plus ceux qui, librement et moins d'un an auparavant, avaient

(1) FLOQUET, t. III, p. 300.

juré l'édit d'union et son irrévocabilité? Tous, à Rouen, jurèrent, *la main sur le livre des Evangiles*, leur adhésion au formulaire de la Ligue. — Hélas! à aucune époque de troubles les serments faussés ne sont rares, et les excuses, lorsqu'on va les chercher jusque dans sa propre lâcheté, ne manquent jamais.

Le 4 mars, Mayenne établit, à Rouen, un conseil provincial de l'union, chargé de diriger les intérêts de la Ligue dans la Normandie, et le composa des conseillers Pericard, de Monchy, Bauquemare de Bourdeni, des deux de Mouy, de Regnault du Pont, de Bigards de La Londe, des frères Séquart, du pénitencier Dadré et du curé de Saint-Vivien. Ces choix furent soumis à l'approbation du peuple qui les ratifia, et qui jura d'obéir aux ordres de ce conseil chargé de s'entendre avec le conseil général de l'Union établi à Paris.

Le duc de Mayenne fut nommé par acclamation gouverneur de la Normandie, *au nom du peuple*, comme à Paris, ce même jour, il était proclamé lieutenant-général de l'État et couronne de France : « pour la manutention de la religion catholique, la sûreté de l'État, le soulagement du peuple, la conservation de la couronne à celui à qui de droit elle se trouverait appartenir, pour s'opposer surtout à ce qu'elle ne tombât ès-mains des hérétiques (1).

(1) FLOQUET, t. III, p. 288 à 312.

Le Parlement de Rouen enregistra le 12 mai les nouveaux pouvoirs du duc de Mayenne, sauf pour quelques magistrats à protester, mais plus tard, qu'ils ne s'y étaient abaissés que par crainte d'émeute.

Cependant, sept magistrats furent arrêtés et conduits au château de Bouvreuil et au Vieux-Palais, par l'ordre du Conseil. C'étaient les conseillers La Vache du Saussay, Sedille de Monceaux, de La Roque, de Croixmare, Moynet de Taucourt, de Gruchet et de Civille, et ils ne furent ensuite remis en liberté qu'en fournissant de fortes cautions. Un peu plus tard, le président à mortier Le Jumel de Lisores fut exilé de la ville, et ses deux collègues, Bretel de Grenonville et Anzeray de Courvaudon, s'enfuirent de Rouen.

La Ligue n'évitait pas les terribles inconvénients de tous les gouvernements révolutionnaires : les arrestations, les mesures arbitraires et vexatoires ne furent que trop nombreuses, et cet exemple d'une légitime insurrection d'un peuple contre son souverain est aussi un exemple des terribles malheurs où de telles extrémités précipitent presqu'inévitablement.

Dès le mois de février, Henri III, par un édit donné à Blois, avait révoqué les pouvoirs de toutes les juridictions établies dans les villes de la Ligue.

Il ne pouvait laisser le siége du Parlement dans une ville où son autorité était méconnue. « Il ne lui

restait dans la province, de villes fidèles et un peu importantes, que Dieppe, place bien fortifiée, sous le gouvernement d'un homme sûr, mais située à l'extrémité de la province, prise entre les ligueurs de Rouen et du Havre qui dominaient le cours de la Seine; Alençon, ville trop voisine du Maine, alors révolté, et Caen, que tout au contraire désignait au choix du conseil royal (1). »

Caen avait effectivement un château réputé alors fort important, il avait des relations faciles avec la mer, et sa population comptait près d'un tiers de protestants (2). Ce fut donc dans cette ville où se trouvait déjà une Université importante, que le Roi se détermina à transférer le siége du Parlement de Normandie.

Les magistrats qui en faisaient partie s'étaient dispersés. Bon nombre d'entre eux, fidèles à leurs serments prêtés à la Ligue, étaient demeurés à Rouen. D'autres, suivant l'exemple peu héroïque de leur premier président (3), s'étaient enfuis et se cachaient

(1) M. Lair, p. 42.

(2) *Idem*, p. 43.

(3) Claude Groulart, sieur de La Court, né à Dieppe en 1551, fils de Claude Groulart et d'Hélène Bouchart, tous les deux protestants fort zélés, fut un élève très-inappliqué du célèbre Cujas. Il s'enfuit à Genève, se lia avec Scaliger, et devint un helléniste. En ce temps, le grec menait à tout. « En 1578, Groulart rentra en France, abjura la religion réformée et acheta une charge au grand conseil. En 1585, il fut nommé premier président au Parlement de Rouen. Sa conver-

dans leurs châteaux. Enfin, le 26 juin 1589, avec Claude Groulart, il s'en trouva huit à Caen qui s'installèrent au couvent des Cordeliers. C'étaient les conseillers Martin du Hally, Pierre du Quesne, Marin Bénoist, Laurent Godefroy, Laurent Restault, André de Bonissent, Joachin de Mathan et Pierre Cabart. Ils se déclarèrent le *Parlement de Normandie,* et continuèrent pendant longtemps une guerre d'arrêts et de procédures avec leurs collègues demeurés à Rouen.

Cependant le duc de Montpensier à qui la Ligue avait fait donner le gouvernement de Normandie, après avoir contraint Henri III de l'enlever à son mignon d'Épernon, Montpensier s'était donné au parti royaliste.

Le 23 mars, il était arrivé à Alençon et apportait aux villes de la province, qui avaient refusé de s'allier à la Ligue, des remises de tailles et des faveurs inaccoutumées. Il était grand temps de venir soutenir leur fidélité au Roi, car nulle part les partisans de l'union ne manquaient, et on pou-

sion fut-elle sincère, ou bien, comme d'autres le disent, dissimula-t-il seulement ses opinions? — Il ne nous est pas donné de sonder les cœurs, tout ce que nous savons, c'est que Groulart se montra constamment attaché à la cause de Henri de Bourbon, qu'il la servit fidèlement, et qu'à en juger par ses Mémoires ou voyages faits en Cour, il n'était pas du nombre de « *ces esprits faibles,* » comme il les appelle, qui subordonnaient leur soumission à l'abjuration du Béarnais. (*France protestante,* art. Groulart.)

vait craindre à chaque instant de les voir suivre le grand mouvement national.

Une bonne partie de la noblesse était royaliste. Les gentilshommes, dont beaucoup tenaient plus ou moins au parti calviniste, étaient d'ailleurs effrayés de l'importance que prenaient partout les bourgeois, et craignaient « que les desseins des ligueurs ne tendissent à réduire la France en une confusion populaire, et à effacer les prérogatives et dignités de tous les nobles du royaume (1). »

Le duc de Montpensier rallia autour de lui les plus riches seigneurs du pays, Jacques de Montmorency sieur de Crèvecœur, son frère François sieur du Hallot, François Martel sieur de Bacqueville, le jeune de Grimouville-Larchant, qui allèrent au devant lui jusqu'à Séez, et entrèrent avec lui dans Caen vers les premiers jours d'avril.

Il donna rendez-vous en cette ville à tous ceux qui tenaient pour le Roi. Les protestants ne manquèrent pas de répondre à cet appel. Les fils du comte de Montgommery, ceux de Bricqueville-Coulombières les lui amenèrent ; le comte de Thorigny, Pierre de Harcourt-Beuvron, Longaunay, Jean d'Hémery de Villers, Dominique de Vicques-Lamoricière, le baron d'Ailly, Saint-Denys de Mailloc, le sieur de Bougy, se joignirent à lui (2).

(1) M. d'Estaintot, p. 20.
(2) Delalande, 150. — De Thou, l. xcv. — M. d'Estaintot, 21.

Montpensier commença la campagne contre les villes de la Ligue. Il mit son infanterie sous les ordres d'Hemery, et Bacqueville à la tête de sa cavalerie. L'avant-garde fut confiée au comte de Thorigny, et l'arrière-garde au comte de Montgommery. Mais ce dernier se trouva blessé d'avoir à recevoir les ordres de d'Hemery, et se retira sous prétexte d'aller garder son château et ses domaines contre les incursions du gouverneur de Bretagne. Il fut remplacé par ses deux coreligionnaires, du Hallot et de Crèvecœur-Montmorency, et, vers le milieu d'avril, l'armée royaliste partit de Caen pour marcher contre Falaise (1).

L'artillerie qu'elle emmenait ouvrit bientôt une brèche dans les murs de cette ville, et un premier assaut fut donné, qui, vigoureusement repoussé, renvoya les assaillants en désordre dans leur camp.

Les ligueurs des campagnes, les Gauthiers, se préparèrent à venir délivrer leurs frères, assiégés dans Falaise. Le duc de Montpensier ne jugea pas à propos de les attendre sous les murs de cette ville, et marcha à leur rencontre.

Les Gauthiers, sous les ordres du comte de Brissac, des barons de Tuebœuf et d'Echauffour, de Beaulieu, de Pierrecourt, de Longchamps et de quelques autres gentilshommes, s'étaient réunis au nombre d'environ

(1) Delalande, 150-151.

cinq mille hommes, dans l'Hiesmois et les environs d'Argentan.

Comme toutes les bandes de volontaires non encore aguerris, comme les vendéens et les chouans, les Gauthiers, à peine organisés et disciplinés, se gardaient assez mal. Le duc de Montpensier, avec Jean d'Hemery, vieux soldat plein d'expérience dans les guerres de partisan, réussit facilement à les surprendre.

Odet de Matignon comte de Thorigny, avec Longaunay, son lieutenant, et Dominique de Viques-Lamoricière, s'avança entre Argentan et les villages de Pierrefitte, de Commeaux et de Villers, où les Gauthiers venaient de s'établir. « Ils étaient suivis, d'un côté, par les sieurs de Bacqueville et de Larchant, et de l'autre, par Pierre de Harcourt, marquis de Beuvron, beau-frère du comte de Thorigny, et furent joints peu de temps après par le duc lui-même, à la tête de toutes ses troupes. On commença par attaquer Pierrefitte, où l'on trouva d'abord quelques résistances. Les paysans se défendaient bravement; mais le duc ayant, sur ces entrefaites, fait avancer quelques couleuvrines, ce seul aspect répandit la terreur parmi les ennemis, et leur fit perdre courage. Ils se culbutèrent, et dans ce moment il se fit un grand carnage de ces malheureux qui, en voulant prendre la fuite, mirent le désordre dans tous leurs rangs et s'embarrassaient les uns les

autres. De là, on marcha de suite sur Villers, où les royalistes, ayant trouvé la même consternation et le même désordre, taillèrent en pièces, avec la même facilité, tout ce qui s'y rencontra. Jamais il ne s'est fait un aussi grand carnage par une aussi petite poignée de monde. Plus de trois mille de ces paysans restèrent sur la place ; le duc de Montpensier plaignant le sort de ces malheureux, qui ayant d'abord des intentions assez raisonnables, s'étaient ensuite laissé aveugler par ceux qui s'étaient mis à leur tête, et avaient eu l'imprudence de prendre mal à propos le parti des rebelles. Comme la nuit approchait, on différa pour ce jour l'attaque de Commeaux.

« Le lendemain, le duc envoya sommer ceux qui s'y étaient enfermés, de se rendre, et sur le refus qu'ils firent de répondre, les troupes les investirent dans ce poste où ils s'étaient retranchés. Beaulieu, voulant traiter avec les royalistes, eut l'imprudence de sortir du village, sans avoir pris aucunes précautions auparavant. Il fut arrêté et conduit au duc ; après quoi les paysans, qui étaient au nombre d'environ douze cents, se rendirent à discrétion. Quatre cents furent condamnés aux travaux publics, les autres eurent permission de se retirer après s'être engagés auparavant à ne point porter les armes pour la défense du parti.

« On prit aussi avec eux quelques gentilshommes

du nombre desquels fut le baron de Tuebœuf. — A l'égard du comte de Brissac, qui était dans le voisinage, avec quelque cavalerie, il ne jugea pas à propos d'en venir aux mains, et se retira à Argentan.

« Cette défaite arriva un vendredi, 22 avril. Cet échec non seulement affaiblit considérablement la Ligue en Normandie, mais éteignit encore absolument le parti des Gauthiers, qui avaient rendu leur nom formidable à la noblesse et à toutes les villes de la province. Leur société se rompit, et ils ne parurent plus depuis (1). »

Les vaincus n'ont pas souvent d'histoire, et ne figurent guère qu'aux pages où leurs ennemis écrivent leurs triomphes.

Le comte de Brissac s'était jeté dans Falaise. Longchamps rentra dans Lisieux. Les débris des Gauthiers se sauvèrent de tous côtés.

Le duc de Montpensier, oubliant ses projets sur Falaise, les poursuivit à Vimoutiers, à Bernay, qu'il fut obligé d'attaquer avec de l'artillerie, et que Larchant et Bacqueville n'enlevèrent qu'après quatre heures d'assaut et avec perte d'une centaine de soldats et de dix-sept gentilshommes. La ville fut pillée et à moitié incendiée. La Chapelle-Gauthier envoya ses prêtres demander la grâce de ses habitants au camp du duc, qui la leur accorda, à la condition que

(1) De Thou, l. xcv.

les paysans promettraient de ne plus porter les armes (1).

Henri III reçut la nouvelle de ce succès, à Tours, au moment où il allait se joindre au roi de Navarre, en même temps qu'il apprenait l'occupation de Domfront par le ligueur Jean de La Ferrière (avril 1589) et les mauvaises dispositions que la ville de Coutances montrait contre son parti (2).

Le duc de Mayenne, après être entré dans Vendôme et après avoir failli enlever le Roi dans Tours, s'était dirigé par le Mans sur la Normandie. Alençon, où se trouvaient beaucoup de familles protestantes, ne s'était pas encore prononcé pour la Ligue. Le baron de Landelles, René de Renty, en avait assuré le château aux royalistes en poignardant, au moment où il se rendait chez Jean de Frotté sieur de Couterne (3), Claude d'Escolliers sieur de Pastoureau, qui en était gouverneur et qu'on soupçonnait d'être favorable à l'union (4). Mayenne le contraignit de lui ouvrir les portes, et entra dans la ville le 22 mai. Il se préparait à chasser les troupes royalistes du reste de la Normandie, quand la nouvelle de l'échec du duc d'Aumale, battu près de Senlis le 17 mai, par le duc de Longueville à la tête des

(1) Davila, l. x, p. 450-452.
(2) M. d'Estaintot, p. 23 et 24.
(3) *France protestante*, v° Escoliers.
(4) D'Estaintot, p. 24.

anciens politiques et d'un grand nombre de protes tants (1), contraignit le chef de la Ligue à se replier sur Paris.

Il laissait la Normandie déchirée entre deux partis de forces presque égales. Car, si les ligueurs étaient de beaucoup les plus nombreux dans la population, les gentilshommes et les soldats étaient presque tous restés attachés au parti royaliste. Dans plus d'une ville, le château avec son gouverneur et sa garnison maintenaient, avec plus ou moins de peine, le pouvoir de Henri III contre les bourgeois et le peuple dévoués à la Ligue.

C'est ainsi que les royalistes s'étaient maintenus dans Vire, Mortain, Caen, Cherbourg, Saint-Lo, la vieille ville calviniste, qui avait cependant failli leur être enlevée par Longaunay; mais ils avaient été contraints d'abandonner Coutances, Avranches et Valognes, et les receveurs des deniers royaux, presque partout chassés, avaient été forcés de se réfugier dans quelques châteaux forts, comme à Saint-Sauveur-le-Vicomte, Courcy, Thury, etc. (2).

Près de Rouen, le conseiller Jean Dyel de Miromesnil s'était fortifié dans son château près de Dieppe, et, oubliant la robe pour l'épée, y mainte-

(1) De Thou, l. xcv.

(2) M. d'Estaintot, p. 28.

nait le drapeau royaliste (1). Le marquis d'Allègre, de son château de Blainville, courait les campagnes voisines, pillant, rançonnant, emprisonnant les ligueurs, et ravageant les terres qui leur appartenaient (2).

Rouen faillit se voir livrer par une conspiration aux mains du duc de Montpensier. Celui-ci, après son expédition contre les Gauthiers, était revenu de Bernay vers Rouen, et s'était établi dans les environs. Les sieurs de Canouville, d'Ambray-Montigny et Jacques de Crétot ourdirent un complot qui avait pour but de livrer au duc les portes de la ville, le 8 juin, jour de l'octave du Saint-Sacrement. Mais les conjurés furent surpris et arrêtés presque tous. Canouville et d'Ambray réussirent néanmoins à s'enfuir, et le Parlement, malgré les répugnances de quelques conseillers royalistes encore demeurés à Rouen, condamna à mort deux de leurs complices, le procureur Charles Petit et le maître de l'hôtel des Trois-Sauciers.

Le duc de Montpensier se détermina alors à s'éloigner, et alla camper devant Touques. Il avait des prétentions sur la propriété féodale de Honfleur, qui était tout proche. Cette petite ville s'était tout

(1) M. d'Estaintot, p. 62.

(2) Floquet, t. III, p. 347.

d'abord prononcée pour la Ligue. Mais, le 11 juin, le capitaine Geuffroy, lieutenant de Pierrecourt, en fut chassé, et, le 17 juin, les habitants apportèrent les clefs de la ville à Montpensier, qui leur donna pour gouverneur le sieur Allars (1). Puis le duc se rendit aux Andelys, d'où il fit un nouvel appel à toute la noblesse royaliste de la province.

A Caen, le président Anzeray de Courvaudon était venu rejoindre ceux de ses collègues qui, appuyés sur l'édit de translation donné par Henri III, s'étaient constitués en Parlement. N'ayant parmi eux aucun des membres du parquet, ils avaient choisi un avocat, M. Nicolas Bazire, pour suppléer à l'absence des gens du Roi. Dans le courant du mois de juillet, deux avocats-généraux, Thomas et Vauquelin, vinrent les rejoindre (2).

Un des premiers arrêts de ces magistrats fut celui par lequel ils ordonnèrent à tous les gentilshommes de la province de prendre les armes, et d'obéir à la convocation faite par le duc de Montpensier, ou du moins d'aller renforcer les garnisons des places tenant pour le Roi (3).

Henri III venait de recevoir un secours considérable d'Allemands que Harlay de Sancy avait réussi à lui

(1) CATHERINE, *Histoire d'Honfleur*, t. I, p. 265.

(2) M. D'ESTAINTOT, p. 29.

(3) *Idem*, p. 31.

amener, et avec ces forces, jointes à celles de l'armée protestante, il était allé mettre le siége devant Paris. —Montpensier l'y rejoignit, dans le courant de juillet, avec ses troupes et les royalistes normands.

Les ligueurs, malgré quelques succès partiels, avaient éprouvé des revers, et comme au début de toutes les guerres civiles qui mettent un peuple aux prises avec des armées régulières, on voyait les bourgeois et les paysans serrés de près par leurs ennemis, et presque partout compromis.

Leur exaltation s'était accrue d'une manière terrible, surtout dans Paris, et c'est une chose redoutable pour les partis, même les plus honnêtes, que soutiennent les multitudes, l'exaltation de ces multitudes ignorantes et pleines de violences. Le crime sort, hélas! trop souvent de ces bouillonnements des passions populaires, et souille de sa funeste marque les causes qui, de leur nature, répudient le plus un pareil auxiliaire.

Le 1er août 1589, un nouvel assassinat vint ensanglanter les pages de notre histoire, déjà si pleines de sang.

Un misérable fanatique, Jacques Clément, religieux jacobin, âgé de vingt-deux à vingt-trois ans, poignarda Henri III. L'assassin avait-il des complices? Rien ne l'établit, et le supplice auquel on condamna plus tard le P. de Bourgoing, supérieur de son couvent, n'est pas justifiable, et ne fut qu'un assassinat nouveau.

Quoi qu'il en soit, les ligueurs exaltés montrèrent, dans quelques endroits, une joie coupable de la mort de celui qu'ils flétrissaient du nom de tyran (1).

(1) C'est ici le lieu de démentir la calomnie de de Thou et de quelques autres historiens, qui ont osé avancer que le crime de J. Clément fut approuvé par le pape Sixte V, et qui vont jusqu'à reproduire ses prétendues paroles, puisées dans un pamphlet anonyme du temps, dénoncé comme tel dans le *Journal* de L'Estoile (Voir l'*Histoire de la Ligue*, de V. de Chalembert).

CHARLES X

LA LIGUE.

A la nouvelle du coup qui venait de frapper Henri de Valois, le roi de Navarre accourut, et commença à préparer son propre avénement.

Descendant par dix générations du roi saint Louis, il n'était lié au dernier roi mort que par une très-lointaine parenté d'agnation, et au vingt et unième degré.

Jamais héritier si reculé n'avait réclamé une telle succession, et d'ailleurs jamais à aucune époque la France n'avait donné sur elle-même des droits tels qu'on pût la considérer comme la chose et le patrimoine d'une famille. Quelques jurisconsultes, légistes flatteurs d'un pouvoir absolu que la nation n'avait jamais reconnu, avaient pu tenter de rappeler les avilisantes théories de l'empire romain. Mais l'institution des États généraux suffirait à elle seule pour montrer que ce n'était ni sans conditions, ni d'une

manière servile, que la France avait déposé aux mains d'une famille l'autorité nécessaire au gouvernement de ses affaires. Les constitutions n'ont pas été inventées par le génie révolutionnaire, et l'ancienne constitution de la France, basée sur sa foi, assurait d'abord à la nation un gouvernement catholique.

Jusque-là, la race de saint Louis, fidèle à l'Eglise, n'avait jamais vu troubler sa possession de la couronne française par aucune réclamation nationale. Chaque fois qu'un souverain était descendu dans la tombe, au cri *le Roi est mort*! avait répondu partout le cri *Vive le Roi!*

Au lieu de ces acclamations, autour de la couche funèbre où gisait le dernier Valois, Henri de Navarre ne trouva que le silence et l'anxiété peinte sur toutes les figures.

Les ligueurs avaient proclamé sans hésiter la royauté du cardinal de Bourbon. — Dans le camp même du prétendant son neveu, tout ce qui n'était pas calviniste commençait à manifester clairement la volonté de l'abandonner. « On voyait les seigneurs catholiques, dit le protestant d'Aubigné, parmi les hurlements, enfonçant leurs chapeaux ou les jetant par terre, fermant le poing, complotant, se touchant à la main, faisant des vœux et des promesses desquels on entendait pour conclusion : *Plutôt mourir de mille morts!* D'O, Manou, son frère, Antragues,

Château-Vieux murmurent, et, à dix pas du Roi, il leur échappe *de se rendre plutôt à toutes sortes d'ennemis que de souffrir un roi huguenot*. Ils joignent à leurs propos quelques autres, entre ceux-là Dampierre, premier maréchal de camp, qui fit ouïr tout haut ce que les autres serraient entre les dents ; tout cela se rallie au duc de Longueville, qu'ils élurent pour porter parole de leur volonté (1). »

Le Béarnais dut se soumettre à faire des promesses et à les consigner dans une déclaration qu'il jura publiquement le 4 août, deux jours après la mort d'Henri III. Il prenait l'engagement solennel de se faire instruire dans la religion catholique, et promettait d'abjurer ses erreurs dès qu'on les lui aurait fait reconnaître ; il promettait de réunir les Etats généraux dans les six mois, et de maintenir exclusivement le culte catholique dans tout le royaume, excepté dans les lieux où le feu Roi avait permis l'exercice du calvinisme. Il promettait, en outre, faveurs et emplois, richesses et domaines à tous ceux qu'il voyait prêts à l'abandonner.

Malgré tout, il n'en put retenir qu'un petit nombre, et quelques seigneurs protestants, irrités des concessions imposées par les catholiques, le quittèrent eux-mêmes sans être touchés des protestations qu'il leur faisait secrètement de vivre et de mourir dans le calvinisme.

(1) *Histoire d'Aubigné,* t. III, p. 183.

Ces duplicités et ces hypocrisies n'empêchèrent pas que l'armée, forte de quarante-deux mille hommes, ne fondît entre ses mains, et bientôt il ne lui resta plus guère que quelques seigneurs plus ambitieux qu'attachés à aucune croyance, et les mercenaires Suisses et Allemands, formant en tout quatorze mille hommes.

Contraint ainsi de lever le siége de Paris, il envoya le maréchal d'Aumont avec trois mille Suisses pour tâcher de maintenir la Champagne, et le duc de Longueville en Picardie. Pour lui, il se retira à la tête de dix mille cinq cents hommes vers la Normandie.

A la nouvelle de la mort de Henri III, les cloches avaient sonné à Rouen. Le Parlement avait proclamé le cardinal de Bourbon Roi de France (11 août). Ses armes, surmontées de la couronne royale, furent peintes dans sa métropole, et les ligueurs prêtèrent, entre les mains du duc d'Aumale, serment de fidélité et d'obéissance à leur nouveau souverain, alors absent et retenu prisonnier de son neveu dans un château du Poitou. Puis le Parlement, faisant appel à toute la noblesse catholique du pays, ordonna, sous peine de forfaiture, à tous les gentilshommes de prendre les armes pour la défense de la Sainte Union (1).

(1) Floquet, t. III, p. 346.

Le 23 septembre, il avait rappelé aux magistrats fugitifs « le serment par eux prêté de vivre et mourir en la religion catholique, apostolique et romaine; d'employer leurs forces et moyens, sans épargner leurs vies, pour extirper de ce royaume tous schismes et hérésies; de ne recevoir pour roi, favoriser où prêter obéissance à prince quelconque qui fût hérétique ou fauteur d'hérésie, suivant l'édit du mois de juillet 1580, déclaré plus tard, à Blois, loi fondamentale et irrévocable du royaume. »

Les édits de 1585 et de 1588 furent mis à exécution dans Rouen, et les huguenots furent forcés d'abjurer ou de s'exiler, sous peine d'être pendus s'ils restaient dans le pays.

Des prédicateurs célèbres de Paris vinrent prêcher dans la ville qu'on regardait alors comme la seconde du royaume, et Rose, l'évêque de Senlis, Guincestre, Feuardent vinrent encore exalter le zèle des Rouennais. Des religieuses augustines, débris de la persécution anglaise, étaient venues chercher un refuge à Rouen, et leur amour bien naturel pour la Ligue fit choisir leur chapelle pour but de plus d'une procession (1), en même temps que la vue seule de ces pauvres filles, échappées aux bourreaux d'Elizabeth, rappelait d'une manière plus sensible à la multitude, le sort d'une nation catholique sous un prince apostat.

(1) Floquet, t. III, p. 343.

Le duc de Montpensier, prince de la maison de Bourbon, avait été sur le point de quitter le parti d'Henri de Navarre. Il finit néanmoins par se rattacher à la fortune du chef de sa famille, et lui conserva ainsi l'appui des troupes qu'il lui avait amenées de Normandie, composées de deux mille hommes de pied et de six cents gentilshommes.

Dès le 11 août, Henri essaya d'entrer en relations avec le Parlement établi à Caen.

La nouvelle de la mort d'Henri III avait consterné cette compagnie. Tous les magistrats du Parlement, de la cour des aides, de la chambre des comptes et du présidial s'étaient réunis avec le gouverneur de La Vérune, et les principaux personnages de la ville, pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire. Marguerie de Sorteval, Le Marchant du Rozel, du Repas, d'Escajeul, de La Ramée, Blouet de Gavrus furent mis à la tête de patrouilles chargées de parcourir la ville de jour et de nuit, pour y maintenir le calme. Sur la demande de Groulart, un conseil fut institué pour prendre les mesures nécessaires « en attendant que l'on ait pu recevoir autres nouvelles des affaires d'Etat. »

Les conseillers Hally de la Chapelle-Bayvel et Cabart, l'avocat-général Thomas de Verdun, pour le Parlement; le conseiller Dyel des Hameaux et l'avocat du roi Le Marchant d'Outrelaize, pour la cour des aides ; le président Langlois de Motteville et le con-

seiller Saint-Yon, pour la cour des comptes; les trésoriers généraux Michel de Répichon et Novince d'Aubigny, le lieutenant-général Jacques Malherbe, Jean de La Cour, vicomte de Caen, Marguerie de Sorteval, Le Marchant du Rozel, Le Pelletier de La Fosse, Tassin Blouet de Gavrus, formèrent ce conseil où siégeaient de droit les présidents du Parlement et le gouverneur Pelet de La Vérune.

La première œuvre de l'assemblée fut de jurer de poursuivre la punition du meurtre du dernier roi; mais elle évita de faire allusion à la terrible question du moment : la vacance du trône et le choix du successeur d'Henri III. Tous se souvenaient encore trop bien d'avoir, un an à peine auparavant, juré entre les mains du dernier des Valois, « de ne recevoir après lui à être roi, de ne porter obéissance à prince quelconque qui soit hérétique, ou fauteur d'hérésie (1). »

Groulart se vante, dans ses Mémoires, qu'il n'était pas « de ces âmes faibles qui ne sauraient vivre sous un prince d'une religion différente de la leur (2). » On trouve toujours de ces courages robustes que n'intimide pas non plus le souvenir de la foi jurée et mentie; et quand ils ont eu la chance de s'attacher au parti qui triomphe, bien des gens oublient aussi

(1) Floquet, t. III, p. 432-435.

(2) M. Lair, p. 59.

la honte des serments faussés. Groulart, si loué et si admiré maintenant, peut en servir d'exemple.

Cependant, les premières dépêches que le conseil caennais reçut du prétendant, le laissèrent perplexe. Les suivantes lui apportèrent les promesses et les engagements pris solennellement le 4 août, et la nouvelle, assez peu exacte, qu'à ces conditions *tous* les princes et seigneurs avaient reconnu Henri de Bourbon, roi de Navarre, pour le successeur légitime d'Henri III.

Si les magistrats réfugiés à Caen n'acceptaient pas ces conditions, qu'avaient-ils à faire, sinon de rentrer dans Rouen, et d'aller rejoindre, humiliés, lenrs confrères, qui s'étaient déjà prononcés pour la fidélité à la Ligue et le maintien de la foi jurée.

Beaucoup hésitèrent, et tentèrent de faire leur paix avec le duc de Mayenne (1). Ils essayèrent ensuite de le faire oublier, et les royalistes ayant fini sinon par vaincre, du moins par triompher, tout le monde voulut avoir toujours été royaliste. Autres temps, mêmes hontes.

Le 18 août, le conseil entraîné par Groulard finit par suivre l'exemple des grands de la Cour, et reconnut le Béarnais : « Selon et par les moyens plus à plein contenus ès dites déclarations (2). »

(1) Floquet, t. III, p. 455, 466.

(2) Floquet, t. III, p. 436.

« A cette reconnaissance, toutefois, on fit des restrictions, les unes secrètes, les autres publiques. On entendit l'avocat-général, Thomas de Verdun, déclarer qu'il attendrait pendant les six mois demandés par le Roi pour s'éclairer et se convertir, mais qu'après, s'il ne se faisait catholique, *lui Thomas ne luy serait plus serviteur.* » Enfin, la Cour ajouta à son acte d'adhésion une humble requête : « Suppliant la Cour Sa Majesté, qu'il lui plaise faire profession de la religion catholique, apostolique et romaine, comme ses prédécesseurs ont fait (1). »

La ville de Caen était fort divisée, et une sédition semblait imminente. Néanmoins, la majorité des échevins écrivit une lettre de soumission au Béarnais, à la condition d'obtenir pour eux douze lettres d'anoblissement, *bien causées,* et qu'on promît de maintenir à toujours les Cours souveraines de la province à Caen (2).

Des députés furent envoyés au camp du prétendant pour porter ces soumissions, et pour joindre leurs supplications à celles des autres catholiques, afin d'obtenir une abjuration. Henri leur renouvela ses promesses. Mais en même temps, et même plus tard, il écrivait à du Plessis-Mornay : « N'ajoutez foi aux faux bruits que l'on pourrait faire courir de moi ; assurez

(1) M. Lair, p. 59.
(2) M. Lair, p. 60.

pour moi un chacun de ma constance en la religion. » —Et une autre fois : « Je n'ai point intermis l'exercice de la religion partout où j'ai été, tellement que cette semaine sept prêches se sont faits à Dieppe par le sieur Damours ; est-ce là donner argument ou indice de changement (1) ? »

Le clergé, presque tout entier, était resté fidèle à la Ligue. Le seul prélat qui accepta la décision des magistrats caennais, fut Nicolas de Briray, nommé par Henri III à l'évêché de Coutances, mais qui ne reçut qu'une dizaine d'années plus tard l'investiture canonique. En vain, le Parlement persécuta-t-il les curés et les moines des différents ordres de la province ; il rencontra dans le clergé une résistance aussi ferme que persistante.

Les villes comme les individus se partageaient chaque jour dans le royaume, et l'influence des catholiques ou des huguenots se disputait chaque place et chaque pays.

A Dieppe, le gouverneur Aymar de Clermont, commandeur de Chastes, s'était, depuis 1583, toujours montré favorable aux religionnaires, et avait même rappelé ceux qui s'étaient réfugiés en Angleterre. Soupçonné par les ligueurs d'avoir pris part à l'assassinat du duc de Guise (2), ce galant homme,

(1) Floquet, t. III, p. 440.

(2) M. d'Estaintot, p. 44.

dont de Thou exalte fort les vertus, avait influé de tout son pouvoir sur la détermination du Parlement de Caen, et suivit naturellement son exemple.

André de Brancas, marquis de Villars, gouverneur du Havre, avait contraint Allars, que Montpensier avait laissé dans Honfleur, à lui rendre cette ville et son château ; puis il l'avait remplacé par Oscar de Boniface et Jean de Mouy Pierrecourt (21 août 1589) (1).

Bayeux s'était aussi donné à la Ligue ; et, en somme, les royalistes n'avaient nulle part gagné de terrain.

Cependant Henri de Navarre, après avoir pris Meulan et Gisors, côtoyait la Seine avec sa petite armée, et pénétrait dans la Haute-Normandie. Il enleva Louviers et Gournay, où il laissa Bourbon-Rubempré pour gouverneur. Au Pont-Saint-Pierre, le 22 août, il rencontra Le Blanc du Rollet, gouverneur de Pont-de-l'Arche, qui vint l'assurer de son obéissance. Enhardi par ces heureux débuts, il s'avança rapidement jusqu'à Darnétal, en face de Rouen, d'où, à la tête de quatre cents cavaliers, il alla d'une course jusque devant Dieppe.

Clermont de Chastes lui en ouvrit les portes. Les hésitations du prétendant, auparavant d'entrer dans cette place, sont un trait de mœurs qui peint assez

(1) CATHERINE, *H. d'Honfleur*, t. I, p. 267.

l'état de certaines choses à cette époque, pour valoir qu'on s'y arrête un instant.

Le commandeur de Chastes envoya donc vers le Béarnais Philippe de Canaye sieur de Fresnes, qui venait d'arriver d'Angleterre, pour offrir au prince de lui remettre la ville. Chastes n'exigeait de celui qu'il reconnaissait pour son Roi aucunes sûretés, dit de Thou, « ce qui était directement contraire à ce que pratiquaient alors la plupart des gouverneurs, qui ne recevaient guère dans leurs places de seigneurs plus puissants qu'eux sans prendre auparavant beaucoup de mesures, ou sans tirer d'eux des sommes considérables. Tout devait être naturellement suspect à Henri au commencement d'un nouveau règne. Ce prince n'avait d'ailleurs encore aucune preuve de la fidélité du commandeur. Mais, d'un autre côté, il était pour lui d'une importance infinie d'avoir en Normandie une place qui lui servît dans le besoin d'une retraite assurée d'où il pût de loin laisser gronder l'orage, tandis qu'il prendrait tranquillement ses mesures. Cette réflexion le détermina. Il résolut de tenter l'aventure, et de voir par lui-même si l'effet répondrait aux promesses qu'on lui faisait. »

« De Chastes, de son côté, était trop sensé et trop équitable pour ne pas s'apercevoir de l'embarras où était le Roi. Aussi, pour donner à ce prince une preuve signalée de son attachement, et lever en

même temps tous ses ombrages, il alla le recevoir hors de la place à la tête de toute sa garnison, et lui dit qu'il ne restait plus de troupes dans Dieppe; que la ville et le château étaient ouverts à Sa Majesté ; qu'elle pouvait en envoyer prendre possession par qui bon lui semblerait ; que, pour lui, il n'y remettrait le pied que quand elle y aurait fait entrer garnison et s'en serait parfaitement assurée. — Il est vrai, lui répartit le Roi avec bonté, et j'aime mieux me voir obligé de me justifier que de le nier. Oui, j'ai paru douter de votre fidélité, et c'est ce qui vous engage à venir avec tant d'empressement et de générosité vous soumettre à des lois que d'autres auraient le front de vouloir m'imposer. Prenez-vous-en aux tristes circonstances où je suis, qui me forcent de ne me fier à personne. Aujourd'hui... si j'avais à choisir dans mon armée quelqu'un à qui je voulusse confier la ville et le château de Dieppe, je n'y trouverais personne qui en fût plus digne que vous. Rentrez donc dans la place vous et vos troupes, continuez à y faire votre devoir, et contentez-vous du témoignage authentique que je rends en ce jour à vous-même et à toute la nation, aussi bien qu'à toute la postérité, que c'est à votre zèle que je suis redevable de mon salut et de celui de tout mon royaume (1). »

(1) De Thou, l. xcvii.

Le Béarnais était coutumier de ces explosions de reconnaissance ; et, nous dit Davila (1), « il protestait tantôt aux uns, tantôt aux autres en particulier, qu'il leur était redevable du trône et de sa gloire, et qu'il était disposé à saisir toutes les occasions qui s'offriraient de reconnaître leurs services. »

Henri entra dans Dieppe, y fit célébrer publiquement sept prêches en son logis, par le sieur Damours ; bientôt l'importance et la position de cette place le déterminèrent à y amener son armée. Après avoir renvoyé de Fresnes-Canaye en Angleterre, pour demander des secours à la reine Elizabeth, il revint le 29 août à Darnétal.

Les Dieppois s'étaient plaints des hostilités qu'ils avaient à souffrir de la garnison de Neufchâtel, sous les ordres d'un gentilhomme du pays, nommé le sieur de Chatillon. Chaumont-Quitry et Montmorency-Hallot eurent ordre de l'attaquer. Ils se rendirent maîtres de la petite ville, et taillèrent en pièces sept cents paysans qui marchaient pour la secourir (2), et dont la conduite semble prouver que les Gauthiers n'avaient point aussi généralement disparu qu'on l'a dit, après la victoire du duc de Montpensier.

Les Dieppois avaient proposé à Henri leur secours pour assiéger Rouen. Le prince trouva l'entreprise

(1) L. x.

(2) De Thou, l. xcvii.

trop considérable pour les forces dont il disposait, et se contenta de brûler et de ruiner tous les moulins qui étaient aux environs de la ville, afin d'augmenter la difficulté que les habitants avaient à s'y procurer des farines, et aussi pour déterminer les ligueurs à sortir de la défensive où ils se maintenaient, et qui ne laissait pas d'être nuisible au parti du prétendant, dont les forces s'usaient et diminuaient chaque jour.

En cela, il réussit. Le duc d'Aumale et le comte de Brissac, qui étaient dans Rouen, demandèrent des secours au duc de Mayenne, qui sur-le-champ se mit en marche, à la tête d'une armée nombreuse, et se dirigea par Mantes et Vernon vers le pays de Caux, où s'étaient concentrés les royalistes.

Le 2 septembre, Henri partit de Darnétal avec quatorze cents chevaux, deux régiments suisses, composés de trois mille hommes, et trois mille arquebusiers français. C'était tout ce qui lui restait alors des quarante-deux mille hommes, qui se trouvaient sous les murs de Paris au moment de la mort d'Henri III (1). Il se rendit à Dieppe par Cailly, Torcy et Envermeu. Le 6 septembre, il enleva Eu, où était gouverneur le sieur de Launay; puis, après avoir renforcé la garnison de Dieppe de deux compagnies d'infanterie de cent cinquante hommes chacune, il alla près d'Arques établir un camp retranché.

(1) DAVILA, l. x.

Mayenne s'avançait ; il reprit Gournay, Neufchâtel, Eu, et s'approcha rapidement du dernier asile que le prétendant s'était réservé. La position de ce dernier semblait vraiment désespérée, et un moment il songea à fuir en Angleterre. Le maréchal de Biron s'y opposa. « Sortir de France pour vingt-quatre heures, dit-il, c'est s'en bannir à jamais. »

Le prince s'efforça de compenser sa faiblesse par son activité. Il hâta ses travaux de retranchement pour fortifier la position qu'il s'était choisie, et où il se résolut à attendre l'ennemi.

Le 15 septembre, Mayenne s'établissait à une demi-lieue de lui, à Martin-Eglise.

Après six jours passés en escarmourches, et en petites tentatives, un combat plus général s'engagea le 21. La lutte fut longue, et cependant peu meurtrière. Mayenne, qui perdit la journée, n'eut que six cents hommes de tués, et Henri deux cents.

Les jours suivants, Mayenne fit avancer son armée du côté de Dieppe, comme s'il s'était préparé à attaquer cette ville. L'armée royaliste réussit à l'arrêter dans son mouvement.

Le village d'Arques est situé à une lieue environ de Dieppe, au pied d'un côteau sur le sommet duquel était le vieux château fort dans lequel le prétendant s'était établi. Le village était entouré de palissades, et son entrée, du côté de Dieppe, était défendue par un travail en terre. Henri employa promptement

toutes ses troupes, et quelques paysans qu'on rassembla à la hâte, à faire autour du château et du village un bon retranchement, avec un fossé large d'une dizaine de pieds et profond de huit. Ce retranchement se trouvait appuyé aux bâtiments d'une maladrerie dont la chapelle forma une sorte de bastion, et on le garnit en outre, de soixante en soixante pas, de redoutes et de ravelins où l'on disposa de l'artillerie. Le Béarnais s'établit lui-même dans le château avec toute l'infanterie française, tandis que Biron occupait le village avec les régiments suisses.

Les deux chemins qui allaient à Dieppe, l'un par le haut, l'autre par le bas de la colline, se trouvèrent ainsi coupés. La cavalerie fut distribuée dans l'espace qui s'étendait entre le retranchement et les maisons. Elle couvrait d'abord l'infanterie, et se trouvait prête à se porter où l'on aurait le plus besoin de son secours (1).

Charles Martel de Bacqueville, envoyé en reconnaissance, apprit que le duc de Mayenne se dirigeait sur la colline, à droite d'Arques. Prévoyant une attaque sur le Pollet, important faubourg de Dieppe, Henri s'y porta rapidement avec quelques troupes, et le fit mettre en état de défense. Le 13 septembre, quand Mayenne arriva, après une escarmouche il reconnut que le Pollet était à l'abri d'un coup de

(1) Davila, l. x.

main et dut se décider à aller chercher son ennemi dans la forte position où il s'était retranché.

Sa lenteur ordinaire laissa au Béarnais le temps de compléter ses travaux de défense, et il paraît certain que si le duc eût agi avec plus d'activité, le prétendant, qui sentait l'impossibilité où il était de tenir en rase campagne contre l'armée de la Ligue, serait allé s'enfermer dans Dieppe, où une fois bloqué et assiégé, il aurait été forcé, ou refoulé en Angleterre.

Biron avait occupé la maladrerie et fait élever tout autour un très-fort retranchement où il porta douze compagnies de Suisses et trois cents arquebusiers français. Non content de cette précaution, il fit établir une autre ligne de fortification, à cinq cents pas de la première, et y mit les Suisses sous les ordres du commandant Galati.

Quand, le matin du 17, Mayenne voulut s'avancer vers les collines où se tenait l'armée royaliste, Henri, instruit de son projet, avait déjà distribué toutes ses troupes pour le recevoir, et les ligueurs restèrent encore trois jours à s'établir de nouveau au village de Martin-Église, d'où ils entreprirent seulement quelques escarmouches, tant du côté du Pollet que du côté d'Arques.

Enfin, le matin du 21, Mayenne donna l'ordre à François de Faudoas, comte de Belin, d'attaquer les lignes ennemies et d'enlever la maladrerie, avec le régiment allemand du comte de Collalto, appuyé

par les régiments d'infanterie de Louis de Beauveau-Tremblecourt et de La Châtaigneraye. — Les Allemands, au lieu d'attaquer bravement l'ennemi, essayèrent d'un stratagème.

En approchant du premier retranchement qu'ils avaient d'abord à forcer, ils se mirent à crier : *Vive le roi*, et feignirent de vouloir passer aux royalistes qui alors les laissèrent approcher et franchir leurs lignes sans résistance, jusqu'au moment où, reprenant subitement leur rôle d'ennemis, ces faux transfuges tombèrent sur ceux qui les avaient accueillis, les repoussèrent, et suivis bientôt par les deux régiments français, se rendirent maîtres de la maladrerie et parvinrent même à franchir le second retranchement.

En même temps, Mayenne envoyait le duc de Nemours et le comte de Sagonne avec la cavalerie légère attaquer la droite des royalistes, tandis que le duc d'Aumale se portait sur leur gauche, avec douze cents chevaux, et que l'armée entière s'ébranlait pour les appuyer.

Les royalistes désespérés furent contraints de reculer, et repoussés jusqu'au pied de la colline. Mais là, l'artillerie placée dans le château d'Arques, arrêta les assaillants et, les prenant en écharpe, « fit quatre belles rues dans leurs escadrons et bataillons. Cela les arrêta court, et enfin, trois ou quatre volées suivantes, qui faisaient de merveilleux effets, les firent

désordonner et peu à peu se retirer du tout derrière le tournant du vallon, à couvert des coups de canon et finalement en leurs quartiers (1). »

Plusieurs charges de cavalerie exécutées par le Prétendant lui-même, à la tête de sa noblesse, achevèrent de repousser les ligueurs, très-mollement commandés, et dont la plus grande partie ne donna pas (2).

Telle fut cette journée d'Arques, qui ne fut guère qu'une grosse escarmouche, mais dont l'effet moral fut considérable.

Tous les auteurs royalistes (et qui n'était royaliste quelques années plus tard ?) en font des récits pompeux et compliqués, qui ne s'accordent même pas toujours rigoureusement entre eux. Ce que tous reconnaissent, c'est qu'en cette mémorable bataille les royalistes perdirent deux cents hommes environ, et les ligueurs six cents.

Le Béarnais garda toutes ses positions. Mayenne rentra dans son camp de Martin-Eglise, d'où la nuit même il fit encore une infructueuse tentative sur le Pollet. Peu de temps après, il brûla le village de Bouteilles. Le 24, une nouvelle escarmouche eut lieu sous les murs de Dieppe, où Mayenne essaya d'ouvrir une brèche. Dans une charge de cavalerie com-

(1) *Mémoires de Sully.*

(2) DAVILA, l. X. — DE THOU, DANIEL, etc.

mandée par Biron, on fit un premier essai des services que pouvait rendre l'artillerie de campagne. —Un corsaire normand, Charles Brise, chargea avec deux couleuvrines attelées au milieu de l'escadron de Biron, et quand deux grosses troupes de cavalerie s'avancèrent sur l'ordre de Mayenne pour repousser les royalistes, ceux-ci ouvrirent leurs rangs, et le feu des deux petites pièces d'artillerie, servies avec une grande précision, jeta le désordre parmi les ligueurs et les repoussa (1).

Le même jour le duc d'Aumale, avec l'arrière-garde de l'armée de Mayenne, faisait encore une infructueuse tentative sur le château d'Arques ; et, après deux heures d'attaque, après être entré dans le village où il mit le feu, il fut encore contraint à se retirer (2).

Plus encore que la journée du 21, ces insuccès répétés des ligueurs malgré leur supériorité numérique, constituaient une victoire importante pour les royalistes, parvenus à force d'activité et d'intrépidité à sauver leur parti qui un instant avait semblé désespéré.

Le duc de Longueville et le maréchal d'Aumont, envoyés l'un en Picardie et l'autre en Champagne, avaient eu le temps de réunir leur troupes, et vinrent

(1) Davila, l. x.

(2) Davila, l. x. — M. d'Estaintot, p. 70.

rejoindre leur chef, le 26 septembre. — Les secours que le Prétendant attendait d'Angleterre étaient en vue depuis quelque temps (1).

Le comte de Strafford venait d'arriver près de lui avec vingt mille livres en or que lui envoyait Elizabeth, et il apportait en même temps la nouvelle que lord Willoughby arrivait avec quatre mille anglais et mille écossais (2).

La flotte anglaise contrariée par le mauvais temps avait, il est vrai, été obligée de se diviser, et une partie de ses vaisseaux ne pouvant gagner Dieppe, doubla la pointe de la Hague et débarqua à Granville. Mais Jean du Chemin de La Haulée conduisit par terre les auxiliaires du Prétendant, les amena jusqu'à son camp, et revint à Saint-Lo, dont il fut nommé gouverneur (3).

L'armée des ligueurs démoralisée recula désormais dans une lutte où sa supériorité numérique ne lui avait pas encore valu un succès. Elle leva son camp, le 28 septembre, pour se retirer en Picardie, après avoir perdu, dit Masseville, plus de douze cents hommes dans cette campagne, qui n'en avait coûté que cinq cents aux royalistes. Puis Mayenne, après avoir reçu quelques secours que le roi d'Espagne lui

(1) MASSEVILLE, t. V, p. 273.

(2) MASSEVILLE. — DAVILA. — DE THOU.

(3) DELALANDE, p. 157. — SÉGUIN, p. 392.

envoya de Flandres, quitta Amiens et se dirigea vers Paris.

En apprenant son départ et sa retraite, Henri craignit quelque piége et eut cependant l'audace de le poursuivre avec six cents chevaux et deux mille fantassins. Il reprit même la ville d'Eu et le château de Gamaches, presque sous les yeux du chef des ligueurs, sans qu'il fît rien pour les défendre.

Revenu à Dieppe, le Prétendant se trouvait à la tête d'une armée victorieuse dont le contingent avait plus que doublé.

Le 19 septembre, il quitta cette ville, en y laissant une garnison, et partit pour continuer à suivre le duc de Mayenne, avec vingt mille hommes d'infanterie, trois mille chevaux et quatorze grosses pièces d'artillerie. On disait de lui qu'il passait moins de temps au lit que Mayenne n'en passait à la table, et usait plus de bottes que son rival de souliers ; aussi les Parisiens, qui attendaient encore le retour du duc, virent-ils avec effroi le Béarnais arriver sous leurs murs dès le 31 octobre.

A Pont-de-l'Arche, Henri avait détaché le duc de Montpensier, avec trois mille hommes, pour l'envoyer soutenir son parti à Caen et dans la Basse-Normandie.

En effet, malgré le zèle des magistrats royalistes, Caen avait donné des inquiétudes au Prétendant pendant ces derniers temps.

Tassin Blouet de Gavrus était venu l'assurer de la fidélité des Caennais, et même lui en demander d'avance la récompense. Il ne réclamait rien moins que : 1° l'assurance que le Parlement et les États provinciaux se tiendraient toujours à Caen ; 2° la translation dans cette ville de la foire de Guibray et de ses priviléges ; 3° l'exemption des droits de ban, d'arrière-ban et de francs fiefs ; 4° enfin, l'anoblissement de douze membres de l'Hôtel-de-Ville, avec droit pour ceux d'entre eux qui avaient déjà le privilége de noblesse de céder à qui ils voudraient le bénéfice de leurs lettrés.

Le Prétendant promit tout ce que voulut l'envoyé de l'Hôtel-de-Ville de Caen, et, faute d'avoir encore un grand sceau royal, lui délivra les lettres patentes qu'il demandait, scellées de son sceau ordinaire. Plus tard, les magistrats du Parlement, désireux de rentrer dans Rouen, profitèrent de cette circonstance pour refuser de tenir compte des ordonnances, alors obtenues, et les promesses de Henri au député caennais s'en allèrent en fumée. Mais les promesses du député caennais au Prétendant faillirent être réduites plus vite encore à la même valeur.

En effet, un différend survenu entre le gouverneur de la ville et les bourgeois, faillit compromettre la sûreté de la capitale de la Basse-Normandie.

Pelet de La Vérune, gouverneur de la ville et du château, s'était fortifié, avait réuni une forte gar-

nison, et après s'être solidement établi dans sa place, avait reconnu le Prétendant. Néanmoins, il n'avait pas entièrement rompu avec les ligueurs. Aussi donnait-il bien des inquiétudes aux magistrats qui avaient attaché leur fortune à celle du Béarnais. Quelques difficultés éclatèrent bientôt entre eux.

Le 28 août, le Parlement s'étant plaint au gouverneur des sermons du curé de Saint-Pierre, et l'ayant requis d'appuyer par la force l'arrêt rendu contre ce prêtre, La Vérune répondit *aigrement* « que si un catholique péchait en quelque chose, la justice le traitait avec rigueur, tandis qu'elle épargnait les huguenots, à tel point que l'un d'eux s'étant moqué de l'Eucharistie portée à Mme d'O, et appelant le sacrement Jean-le-Blanc, il n'avait reçu aucune punition (1). »

Une nouvelle députation fut envoyée au gouverneur, pour lui demander des explications sur une mesure militaire qu'il se préparait à prendre. Il voulait mettre garnison dans l'Hôtel-de-Ville, sur le pont Saint-Pierre, et les magistrats, qui le trouvaient déjà trop puissant dans Caen, eussent vu avec une vive répugnance qu'il achevât de se rendre complétement maître de la ville. Ils mirent en avant les regrets des habitants de voir envahir leur maison commune. Le président Anzeray de Courvaudon, et

(1) M. Lair, p. 66.

les conseillers Piperay et de Boislevêque, députés vers lui furent reçus avec hauteur. « Je ne suis point en humeur de m'accorder à la volonté du peuple ; c'est en lui déférant que vous avez perdu la ville de Rouen, » dit-il à ces fugitifs, à qui leur humiliante position fut plus d'une fois reprochée. Il ajouta « qu'à lui seul appartenait la garde de sa place, qu'il consentait à ne point mettre de troupes au pont Saint-Pierre, mais qu'alors il ne répondait plus de la ville, où il y avait beaucoup de huguenots. »

Les huguenots, dit un historien (1), n'étaient point alors à craindre, puisqu'*ils devaient être tous dévoués à l'ordre établi*. Oui, et trop dévoués, à cet ordre de choses que la France refusait de reconnaître comme établi, et que sans fouler aux pieds des serments sacrés La Vérune ni les conseillers ne pouvaient accepter d'une manière absolue et définitive.—Et le soldat rappelant aux gens de justice la valeur de la foi jurée finit par leur dire : « Le Roi étant hérétique, je ne puis lui être serviteur. »

Cette parole jeta la panique parmi les magistrats, d'ailleurs la peste reparaissait dans Caen, et, en deux jours, sur vingt-trois conseillers quatorze s'échappèrent, et les avocats du Roi et les greffiers.

Enfin, le 13 octobre, La Vérune se résolut à occuper l'Hôtel-de-Ville. Quelques bourgeois excités

(1) M. Lair, p. 67.

sans doute par les magistrats, avec un nommé Brisset, essayèrent de résister, blessèrent le chef des troupes qui étaient venues au pont Saint-Pierre, La Mothe-Corbinière, et tuèrent sept à huit soldats. Mais bientôt ils furent contraints à se retirer, et le gouverneur fit publier une ordonnance qui commandait à tous, « tant habitants que *résidents*, de vivre en paix, de ne se point provoquer par paroles injurieuses, de parler respectueusement du Roi, surtout de ne point s'alarmer de ce qu'il avait fait occuper l'hôtel commun, l'occupation n'ayant lieu que pour le bien de la ville et l'intérêt du Roi (1).

Le Parlement montra une grande indignation de ce petit coup d'état. Le premier président alla trouver La Vérune. « Il fallut un grand dévouement au Roi de la part de Groulard, cet homme si fier, et qui s'émerveillait si fort « de la simplicité des premiers présidents qui se laissent aller aux gouverneurs, contre ce qui est de leur rang et dignité qu'ils laissent avilir (2). » Il dut lui en coûter de fléchir, non devant un gouverneur de province, mais devant un simple capitaine de place prêt à trahir. Ce qui se dit dans cette entrevue, on l'ignore ; on sait seulement que Groulard ménagea La Vérune ; lui « qui appelait blanc ce qui était blanc, noir ce qui était

(1) M. Lair, p. 70.

(2) Mémoires manuscrits de Groulard.

noir (1), » il feignit de se tromper sur les sentiments du gouverneur, il le flatta comme bon et fidèle serviteur du Roi, et c'est ainsi que, l'arrêtant dans sa défection, il sauva tout ensemble le Parlement, la ville, et la cause royale en Basse-Normandie (2). »

C'est possible ; ce qui est certain c'est qu'à son arrivée à Caen, le duc de Montpensier envoyé par le prétendant donna raison à La Vérune, et fit même enlever la herse et la porte de l'Hôtel-de-Ville; et le fier Groulard n'en parla plus.

L'insuccès de Mayenne n'avait pas abattu le courage des ligueurs normands. Sous les ordres de Vicques-Lamoricière, leur chef dans le Cotentin, ils s'étaient emparés du vieux château fort de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Ils avaient surpris Bayeux (3), et de là donnant la main aux ligueurs de Falaise et de Lisieux, ils venaient faire des courses jusque dans les environs de Caen (4).

D'un autre côté, les Rouennais avaient tenté une expédition sur la rive gauche de la Seine. En

(1) Toujours dans les mémoires manuscrits de Groulard, qui avait aussi pris cette fière devise Αειν αριστευειν : toujours dire vrai. — L'autobiographie de Groulard en a fait un homme très-vertueux : c'est bien naturel. Mais sa vertu savait s'accommoder aux circonstances.

(2) M. Lair, p. 61.

(3) Beziers, p. 28.

(4) Delalande, 126.

quatre jours ils enlevèrent successivement le fort de Saint-Philbert-sur-Rille, et le château de Montfort leur ouvrit ses portes après une énergique résistance.

Ils arrivèrent devant Pont-Audemer. « Après plusieurs sorties très-furieuses et combats où le sieur des Champs, qui commandait en ladite ville, très-bon capitaine, fut tué, et le sieur Mouton de Blainville mis gouverneur à sa place, et après les approches faites, et les canons mis en batteries, fut fait brèche de soixante pieds, où le sieur de Blainville en réparant fut blessé, qui fut cause que le lendemain, comme il eut reconnu que l'on se préparait pour aller à l'assaut, se rendit par composition. »

« Les ligueurs y laissèrent une bonne garnison avec les sieurs de Silly et de Rebets pour gouverneur et sergent-major, puis ils marchèrent sur Quillebœuf. Le sieur de Saint-Christophe qui y commandait, se défendit pied à pied pendant six ou sept jours ; mais sa mort entraîna la reddition de la place.

« L'armée des ligueurs se dirigea partie sur le château de Touques qu'elle enleva, partie vers Dives (1), » et s'empara même du fort d'Ouistreham.

Sur un autre point, le baron d'Echaufour et le colonel Valage avaient mis en déroute le colonel

(1) d'Estaintot, p. 70-71.

de Saint-Denys qui allait avec son régiment rejoindre le duc de Montpensier (1).

Caen allait se trouver bloqué entre les ligueurs de la Haute-Normandie et ceux du Cotentin et des environs de Falaise. D'ailleurs, dans la ville même les partisans de l'union jusqu'ici comprimés et intimidés commençaient à relever la tête. « On y voyait apertement grand nombre d'hommes mal affectionnés au service du Roi, et qui apertement tenaient le parti de la ligue et fausse union (2). »

Cependant le duc de Montpensier après avoir réuni quelques troupes recevait, le 26 novembre, une lettre qui le pressait de « s'acheminer en personne vers le Mans où se repliait l'armée du Prétendant. »

Groulard et le Parlement, toujours remplis d'épouvante, parvinrent à force d'instances à retenir le duc qui, au lieu de mener des soldats au Béarnais, lui exposa l'urgence des besoins qu'il avait lui-même de recevoir des renforts. En même temps le premier président envoyait au prétendant un plan de campagne ! A Caen, « le Parlement appelait à sa barre le lieutenant du bailli, Vauquelin, et l'avocat du Roi, Laserre ; il accusa les membres de l'administration de la misère qui dévorait la ville,

(1) Davila, l. x, p. 521.

(2) D'Estaintot, 92.

leur reprocha durement l'avarice des Caennais, le prix excessif des loyers et des vivres, prix qui en un an s'était quadruplé. On insista sur ce que : « aucuns ont vendu le petit cidre quinze et seize sols le pot à aucuns Anglais venus en ce royaume pour le secours et service du Roi, et le pot de lait dix sous, chose de mauvais exemple et dont le Roi se pourrait bien courroucer. » Les pauvres administrateurs caennais écoutèrent humblement et se retirèrent comme d'usage sans répondre.

Notons en passant que la communauté d'infortune poussait à l'excès la compassion des conseillers, surtout à l'égard des Anglais qui faisaient bien payer leurs services. En général, partout où ils passaient le prix des vivres augmentait aussitôt. Quant aux Anglais dont il est ici question, traînards de l'armée de Montpensier, ils avaient été recueillis et soignés non sans peine à l'Hôtel-Dieu. Une fois guéris, ils étaient restés là comme chez eux, allant se promener par la ville, revenant régulièrement à l'heure des repas, et « aucuns d'iceux le plus souvent étant ivres faisaient des insolences dans ladite maison, » si bien qu'il fallut à la fin les jeter à la porte (1).

Pendant ce temps, le Prétendant parti de Tours le 26 novembre, après une courte apparition en Bretagne, se détermina à rentrer dans la Normandie qui menaçait de lui échapper tout entière.

(1) M. Lair, p. 77.

Il s'efforça de maintenir une discipline rigoureuse dans ses troupes, afin d'éviter autant que possible de froisser les habitants du pays qu'il traversait. Il empêcha le plus qu'il put le pillage des églises, les scènes de profanation et de barbarie qui épouvantaient les populations à la suite du passage des troupes protestantes.

Qui le croirait! cette politique sage et humaine lui créa des difficultés, et les ministres huguenots se répandirent en plaintes contre lui. Dans une assemblée qu'ils tinrent à Saint-Jean-d'Angely, quelques-uns proposèrent même d'élire un autre protecteur de la Réforme, et le prince continuellement en difficultés, tantôt avec les catholiques qui lui reprochaient amèrement les lenteurs de sa conversion, et ses coreligionnaires indignés de ses ménagements, le prince eut plus d'une fois à subir les humiliations qu'amène une position sans franchise, et que l'hypocrisie politique inflige à ses habiles. Cependant, à force de ménagements et de souplesse, il réussit à maintenir son parti (1).

Néanmoins les huguenots encouragés par son approche plus encore que leurs alliés les politiques, prenaient la haute main et commençaient à réagir contre les ligueurs. En beaucoup de lieux, leurs bandes se remettaient à battre le pays et à renouveler les horreurs de leurs anciennes expéditions.

(1) DANIEL, t. XI, p. 534, — et les *Mémoires de* DU PLESSIS MORNAY.

Le 5 décembre, le comte de Montgommery et de Lorges-Corboson, son frère, avec un sieur de La Coudraye, firent une nouvelle tentative sur le Mont-Saint-Michel. Quatre gentilshommes déguisés en femmes, escortés de six autres qui avaient revêtu des habits de pêcheurs, entrèrent sans difficulté dans la basse ville; ils se jetèrent sur le capitaine qui en commandait la porte d'entrée, et le massacrèrent avec les quinze ou seize soldats qu'il avait avec lui. Les deux Montgommery accoururent aussitôt à la tête de deux cents cavaliers et se rendirent maîtres de la ville. Mais le château avait à temps fermé ses portes, et ce fut en vain que, pendant quatre jours, ils essayèrent de les enfoncer ou de les faire sauter.

De Vicques, gouverneur de la place, était absent. Il revint en toute hâte avec une troupe nombreuse, et ne pouvant entrer dans la ville, qui était au pouvoir de Montgommery, il réussit néanmoins à pénétrer dans le château en se faisant hisser *par les poulains*, sorte de mécanisme établi sur un des flancs du rocher pour faire parvenir les grosses provisions dans l'abbaye.

Une brusque sortie qu'il fit ensuite le remit en possession de la ville, où resta une centaine de huguenots tués. Quelques-uns de leurs compagnons avaient réussi à s'enfuir avec Montgommery; les autres, parmi lesquels était de Lorges, furent obligés de se rendre et furent enfermés une partie dans la

forteresse elle-même, et le reste dans le fort de Tombelène.

Les prisonniers de Tombelène gagnèrent quelques soldats de la petite garnison qui les gardait, et tentèrent même de se rendre maîtres de cet îlot voisin du Mont-Saint-Michel. Leur conspiration fut découverte : et N. de Mathan, gouverneur de l'île, fit pendre quelques-uns des plus coupables, et jusqu'à la fin de la guerre la vieille citadelle, que pendant la guerre de Cent-Ans les Anglais n'avaient pu prendre, resta fidèle à la Ligue (1).

Le prétendant était entré en Normandie. Dès le 1er décembre, il avait fait investir Alençon, et le 15, malgré le mauvais état des chemins, Biron recevait de l'artillerie qu'il lui envoyait du Mans. « Dès le premier jour, le maréchal occupa les faubourgs. Peu après, les Anglais, qui campaient du côté de Monsort, accrochèrent à l'aide de grappins le pont-levis qui communiquait au boulevard, parvinrent à l'abattre, et s'emparèrent de la forteresse qui leur donna entrée dans la ville. Lagau, qui en était gouverneur, se retira dans le château avec trois cents hommes. Biron fit aussitôt élever une batterie qui ruina tous les ouvrages avancés. Henri IV arriva lui-même le 23. L'eau qui baignait le pied du château était le

(1) Delalande, p. 159-160. — d'Aubigné. — Jean Hugues. — Masseville. — de Vitel, etc...

seul obstacle à l'assaut. La Fayolle, commissaire d'artillerie, profita de la nuit pour aller, à l'aide d'une lanterne sourde, reconnaître la chaussée. Elle était située au pied d'une tour qui la couvrait. Il y fit pointer le canon, et au lever du soleil les fossés étaient à sec. Henri IV somma Lagau de remettre la place. Il capitula et sortit avec les honneurs de la guerre. Dès le soir les boutiques furent ouvertes comme en pleine paix. Hertré, avec trois cents hommes, fut chargé de la garde du château ; les habitants de celle de la ville. Comme il avait un pressant besoin d'argent, Henri se fit compter par la ville les 17,723 écus qu'elle n'avait pas payés au duc de Mayenne, leur ennemi commun, et lui emprunta en outre 2,000 écus. Le château fut en partie démoli (1). »

A Caen, le parti royaliste reprit assurance. La Vérune, politique un peu chancelant et dont le dévouement était fort peu sûr, avait été rattaché au parti du Prétendant par une démarche du *fier président Groulard* (2). Il envoya même au Béarnais un secours fort important en artillerie et en munitions tirées du château de Caen.—Le conseil de la ville députa les sieurs de La Serre et Vastel vers le prince, et les envoyés écrivaient le 27 dé-

(1) *Orne archéologique*, p. 281-282.

(2) M. Lair, p. 78.

cembre à leurs concitoyens pour les prévenir de sa prochaine arrivée dans leur cité.

Le 29, Henri était à Séez, et le 31 décembre devant Argentan qui lui ouvrait ses portes sans résistance.

Domfront, où Jean de la Ferrière baron de Vernie était gouverneur pour la Ligue, fut sommé de se rendre par d'Hémery de Villers. Les habitants divisés, en vinrent aux mains avant de prendre parti. Mais, le gouverneur ayant été assassiné par quelques royalistes, la ville fut ouverte à d'Hémery, qui y laissa Jean de Brou sieur de Cossesseville pour capitaine (1).

Mortagne, que les ligueurs sous les ordres de Louis de Vallée sieur de Pecheray, et les royalistes Claude Gruel sieur de la Frette, Jean de Théval, sieur de Créances, et le sieur de Saint-Loup, se disputaient depuis le commencement de la guerre, fut occupé par le comte de Soissons, et le prétendant y fit lever une somme de 15,000 fr. à titre d'emprunt (2).

Le premier jour de janvier 1590, Henri arrivait devant Falaise dont le comte de Brissac commandait toujours le château, et où il se tenait avec un assez grand nombre de gentilshommes et le régiment du chevalier Picard.

(1) D'Estaintot, p. 76. — Caillebotte, p. 33.
(2) L'*Orne archéologique*, p. 245. — M. Lair, p. 79.

Biron, en arrivant, réussit à s'établir dans le faubourg de Guibray, que les ligueurs se préparaient à détruire, et ce fut un grand avantage pour l'armée royaliste d'avoir ainsi assuré ses logements pendant un siége entrepris dans la plus rigoureuse saison de l'année.

L'artillerie, facilement manœuvrée sur les terres durcies par la gelée, envoya quatre cents boulets contre la tour de la Reine, et n'y fit cependant qu'une brèche si étroite qu'un seul homme y pouvait passer. Après cette canonnade, quelques soldats royalistes réussirent à se glisser dans cette tour que les assiégés avaient dégarnie. La trouvant sans défense, ils s'y logèrent, et firent signe à leurs compagnons de les suivre. S'aidant les uns les autres avec de longues perches et des hallebardes, ils remplirent bientôt la tour, et laissant le donjon sur la gauche, ils se précipitèrent dans l'enceinte du château.

L'eau du fossé étant gelée, de nombreux renforts leur parvinrent, et bientôt, sous les ordres de Châtillon et de Biron, ils pénétrèrent dans la ville, malgré la résistance acharnée des habitants. Les femmes même y prirent part, et l'une d'elles, Charlotte Herpin, se fit tuer sur le corps de son fiancé ; tandis qu'une autre nommée la Grande-Epronnière, faite prisonnière après avoir virilement combattu, obtenait du Béarnais l'ordre de faire respecter les femmes et les vieillards réfugiés dans la rue du Campferme. Tout le

reste de la ville fut livré au pillage. Brissac, enfermé dans le donjon, fut réduit à se rendre à discrétion. Il fut gardé prisonnier avec une quinzaine d'autres ; mais huit des siens, sur la recommandation expresse du Parlement de Caen et de son premier président, furent pendus comme transfuges ou coupables de crimes particuliers (1).

Groulard était en effet venu au camp du prince à qui il s'était dévoué. Il prétend qu'un courtisan lui offrit alors les sceaux de France, et donne à entendre dans ses Mémoires que son austère probité effaroucha le sieur d'O qui, renonçant à son projet, fit décider le Béarnais à nommer Hurault de Chiverny pour chancelier. Puis Groulard d'un air modeste ajoute qu'il fut si bien reçu du Roi que « ce serait vanité de le dire. »

Ce qui est certain, c'est que le royal aventurier ne faisait à personne faute de promesses et de bel accueil. C'était le plus clair des récompenses et des encouragements qu'il pût alors distribuer à ses partisans; plus tard l'oubli l'empêcha d'en être embarrassé.

Cependant le duc de Mayenne avait répondu à la prise de Falaise par la prise de Pontoise, et venait d'assiéger Meulan.

(1) De Thou, l. 97. — d'Estaintot. — Langevin, Galeron, Davila, etc...

Le 9 janvier, Henri quitta Falaise dévasté et se dirigea par Saint-Pierre-sur-Dives. Un gentilhomme du pays, Thomas Dunot avait, par son influence, gagné tout d'abord cette petite place au parti royaliste. Après avoir à ses frais fortifié le bourg et l'abbaye, il avait levé et organisé une troupe de cavaliers dans le pays. « Dans une expédition récente, les ligueurs ayant emporté la place d'assaut et démoli sa maison, l'avaient attaché lui-même à la queue d'un cheval, traîné ainsi jusqu'à Falaise, et ce n'est qu'au prix d'une forte rançon qu'il avait pu sauver sa vie. Lorsque Henri passa à Saint-Pierre-sur-Dives, son courageux partisan lui montra et son manoir en ruines, et son corps couvert de blessures. A son ordinaire le Béarnais fit étalage de sentiments généreux, promit beaucoup, sans que Dunot ni ce jour ni plus tard ait jamais rien reçu (1). »

Le 12 janvier, le Prétendant arrivait devant Lisieux. « J'ai pris cette place, écrivait-il le 16, sans tirer le canon que par moquerie, où il y avait mille soldats et cent gentilshommes. C'est la plus forte que j'aie réduite en mon obéissance, et la plus utile, car j'en tirerai soixante mille écus. » Il y établit Saint-Denys-Mailloc pour gouverneur, et Champeaux pour capitaine.

Presqu'en même temps le duc de Montpensier

(1) M. Lair, p. 83. — *Saint-Pierre-sur-Dives*, par M. Hurel, p. 59.

entrait dans Pont-l'Evêque, et le 25 janvier, Biron après s'être rendu maître des environs, soumettait les ligueurs d'Evreux. Dès le 19, Silly avait ouvert les portes de Pont-Audemer, et fait sa paix avec le Béarnais (1).

Entre l'Orne et la Seine, Honfleur était la dernière ville importante qui restât à la Ligue. Elle avait pour capitaine Georges Le Breton, chevalier de Crillon, commandeur de Saint-Jean-de-Jérusalem. C'était le frère du célèbre Crillon, qu'une lettre du Béarnais a immortalisé. Il avait été mis dans Honfleur aussitôt après que Villars avait repris cette place, et il en avait relevé les murs et réparé les travaux de défense. Dès que Crillon et Oscar de Boniface, gouverneur de la ville, surent l'approche de l'armée royaliste, le 14 janvier, ils brûlèrent les faubourgs, de peur qu'ils ne servissent d'asile aux ennemis.

Le Béarnais, après avoir établi ses troupes dans les débris fumants de Saint-Léonard et de Sainte-Catherine, où elles trouvèrent encore quelques bourgeois à rançonner, essaya d'entamer des négociations avec les assiégés.

« J'ai trouvé, écrivait-il peu après au frère du capitaine de Honfleur, j'ai trouvé votre frère en cette place résolu de s'opiniâtrer contre l'exemple que vous lui avez donné de meilleur conseil, dont je suis bien marri. »

(1) M. D'ESTAINTOT, p. 80.

Le prince réussit à se former des intelligences dans la ville et dressa ses batteries. Malgré une énergique défense, la place était chaque jour serrée de plus près; les royalistes avaient réussi à empêcher les secours qu'elle eût pu recevoir par mer d'y pénétrer; les murailles avaient plusieurs larges brèches. Crillon et Boniface furent réduits à capituler, et Henri leur accorda de sortir avec leur artillerie, leurs armes et leurs bagages, s'ils n'étaient secourus par Mayenne ou Nemours.

Les mêmes conditions furent accordées au château de Bonneville-sur-Touques.

Cependant Meulan, assiégé par l'armée de la Ligue, réclamait impérieusement les secours du Prétendant. Henri était, le 14 février, à Lisieux. En route, le comte de Soissons lui acheta des mains de Lignery et de Saint-Jean la remise de Verneuil (1), et le 21 février, il arrivait à la tête de son armée sous les murs de Meulan où Mayenne avait fini par entrer, mais dont le château résistait encore. L'arrivée de l'armée royaliste le sauva et contraignit les ligueurs à se retirer.

Pendant ce temps, une intrigue nouvelle s'ourdissait dans le but de livrer au Prétendant une des places les plus importantes de la Ligue. Le marquis d'Alègre, qui courait toujours les environs de Rouen, avait réussi à gagner les capitaines Cavey et Louis,

(1) M. d'Estaintot, p. 80.

ainsi que quelques soldats de la garnison du château. Avec leur aide il réussit à s'introduire lui et une bande d'hommes d'armes dans la vieille forteresse et s'en rendit maître. Mais le chevalier d'Aumale fit appel aux bourgeois, qui marchèrent résolument à sa suite. Huit pièces de canon eurent bientôt fait une large brèche dans les murailles, et d'Alègre avec sa bande fut obligé de capituler. Tous ces aventuriers furent renvoyés libres, mais quatre des traîtres qui les avaient introduits furent punis de mort; et bientôt les Rouennais, sous la conduite de Tavannes, quittèrent la défensive, allèrent assiéger et prendre le château fort de Blainville, d'où le marquis d'Alègre les inquiétait depuis si longtemps.

Au reste, la sortie du Prétendant et de son armée hors de notre province, où il avait un instant fait triompher sa cause, ne tarda pas à remettre tout en question.

Carbonnel de Canisy avait vainement fait appel aux gentilshommes royalistes du Cotentin pour contenir les ligueurs de Vicques. Très peu lui avaient répondu, et même les sieurs de Saint-Quentin et de Fleurymont, envoyés du côté de Vire, furent obligés de se retirer devant le chef ligueur, à la tête de *toutes les communes du pays* (28 avril) (1). Ils durent le laisser maître de tout l'Avranchin et du Cotentin,

(1) M. d'Estaintot, p. 112.

à l'exception des cinq villes de Saint-Lo, Cherbourg, Granville, Pontorson et Mortain.

Rendus plus audacieux par ce succès, les ligueurs parcouraient en maîtres tout le pays, et s'avançaient parfois jusqu'à quelques lieues de Caen. On les vit à Thury-Harcourt et à Condé (1), et partout ils trouvaient de nombreux partisans.

Les tergiversations du prince sur la question religieuse lui aliénaient les populations. Malgré ses serments, il avait ajourné la réunion des États généraux qu'il avait juré d'assembler dans les six mois de la mort d'Henri III ; les catholiques de son parti finissaient eux-mêmes par craindre d'être pris pour dupes, et de se voir jouer par sa duplicité. « Il avait bien à sa suite, comme ses prédécesseurs, un prêtre catholique, aumônier du Roi, prédicateur de Sa Majesté ; mais en même temps, dans chaque ville où passaient ses armées, les ministres protestants multipliaient leurs sermons. A Argentan, on l'avait vu refuser « à cause de sa religion » d'entrer dans le couvent de Sainte-Claire ; à Falaise, enfin, il venait de célébrer la cène avec les huguenots (2). » Après avoir donné l'ordre aux villes du Midi de recevoir avec honneur le cardinal Cajetan, légat du Saint-Siége, envoyé en France avec la mis-

(1) M. d'Estaintot, p. 106.

(2) M. Lair, p. 83.

sion spéciale d'aider à y choisir un Roi très-chrétien, il avait protesté de la nullité de ses pouvoirs. Le Parlement de Caen, tout à la dévotion du Prétendant, rendit un arrêt qui défendait « à tous curés, vicaires et autres ecclésiastiques, et à toutes autres personnes, de recevoir aucuns mandats quelconques, et autres actes et expéditions procédant dudit prétendu légat. »

Les magistrats royalistes, fidèles aux traditions des légistes qui avaient inventé la théorie des libertés de l'Église gallicane et du pouvoir royal absolu, ne se firent faute d'empiéter sur la liberté de la chaire et de l'enseignement.

Ils menacèrent les prédicateurs catholiques et promirent à tous les prêtres, « qui n'auraient pas prié et fait prier nommément pour la prospérité du Roi, et qu'il plût à Dieu lui donner victoire contre ses ennemis, de les châtier si bien que tous y prissent exemple. »

Les ecclésiastiques, tenus tous en suspicion, n'avaient plus la permission de se réunir, et les politiques soi-disant catholiques en arrivèrent à interdire l'entrée des églises à d'autres heures que celles où le service divin devait être célébré (1).

A chaque instant, les magistrats parjures séant à Caen, appelaient devant eux des prêtres, des moines,

(1) M. d'Estaintot, p. 80.

et même les grands vicaires de Bayeux, pour les accabler de reproches et leur enseigner ce qu'ils devaient dire ou ne pas dire. — Un jour, l'avocat-général Thomas, celui qui avait fait ses réserves en adoptant le parti du Prétendant (1), entreprenait de perfectionner la liturgie. Il soutint qu'au moment où se font ordinairement les prières pour le souverain, le prêtre devait prier *pro rege nostro catholico Henrico quarto*. C'était peut-être un moyen pour lui de se tirer de ses anciens scrupules, mais cet étrange catholique accusa Jean Jolain, curé de Saint-Jean et carme, qui n'avait point usé de cette formule, de s'être rendu criminel de lèse-majesté ; et sur une telle poursuite, Jean Jollain fut banni de Caen, et dut quitter la ville dans les vingt-quatre heures (2).

Tous les historiens qui ont écrit sous les Bourbons triomphants ont accablé la Ligue et les ligueurs de leurs imprécations, et aussi, il faut le dire, de leurs calomnies. Si quelques excès de langage déshonorèrent certains prédicateurs de Paris, c'est possible, quoiqu'imparfaitement démontré, puisqu'on n'a guère pour en témoigner que le rapport très-peu impartial de leurs ennemis ; ce qui est certain, c'est que sous le bénéfice de ces faits exceptionnels et exagérés, et en évoquant les noms de Lincestre, de

(1) *Vide supra.*

(2) M. d'Estaintot, p. 83.

Rose et de Feuardent, on a voulu charger le clergé normand d'excès dont on ne peut citer aucun exemple bien authentique. Les registres de ces persécuteurs de Caen ont été pris trop facilement pour des pièces historiques dignes de foi, et il faut se souvenir, en définitive, que les magistrats qui les ont laissés étaient les ennemis emportés de ceux qu'ils nous dénoncent, et que ces prétendus incorruptibles n'étaient, après tout, que des renégats de la Ligue qu'ils poursuivaient après lui avoir juré fidélité « même au péril de la vie. »

L'âpreté de leur zèle se manifestait rudement. Dès qu'une ville était reprise à la Ligue, « aussitôt des conseillers étaient envoyés comme commissaires pour y informer de la conduite des juges et officiers, réorganiser une administration avec les uns, punir sévèrement la *trahison* des autres. C'est ainsi que les conseillers Godefroy et Cabart eurent mission d'examiner le bailliage d'Alençon; MM. Le Cordier et Bouchard, la vicomté de Bayeux. Le vice-bailli Daniel était allé faire ses exécutions à Domfront, à Lisieux, partout où il y avait quelqu'un à pendre et à étrangler. »

L'exemple suivant fera juger de la bonne foi et de la loyauté des magistrats caennais. Le Prétendant avait donné des lettres patentes promettant aux ligueurs qui passeraient à son parti une amnistie complète. « Mais la Cour, en les enregistrant, fit cette

importante réserve que : les auteurs et entremetteurs des barricades, que ceux qui avaient fomenté et soutenu la rébellion en Normandie, exceptés de la clémence royale, seraient frappés par *la justice* dès qu'il serait possible de les atteindre. Toutefois, comme ces menaces auraient pu encourir le blâme du Roi et engager les ligueurs dans une lutte désespérée, on n'osa point les proclamer hautement, mais chaque conseiller jura de garder le silence, et le Parlement ensevelit ses projets dans le secret de ses registres (1). »

Dans son zèle pour les intérêts du Prétendant que la France catholique repoussait, le Parlement de Caen entreprit l'application rigoureuse de l'édit du 27 avril 1589 par lequel Henri III, lui qui avait deux fois juré la Ligue, déclara confisqués tous les biens des ligueurs « pour les deniers provenant de la vente être employés aux frais de la guerre. »

Luttant d'ardeur pour l'accomplissement de cette inique spoliation avec une juridiction spéciale, établie à Tours, les magistrats caennais envoyèrent partout des commissaires pour saisir les biens de ceux qui étaient coupables du crime de garder meilleure mé-

(1) M. Lair, p. 86. *Retentum in mente curiæ... et juratum ab omnibus de non revelando.*—Registre secret du Parlement, 17 décembre 1589. — 29 janvier 1590. — Les parlementaires n'avaient point encore découvert le mot de jésuitisme, mais la chose !... — Et c'est dans leurs registres qu'on prétend retrouver la vérité historique !

moire qu'eux de leurs serments, et ils réussirent à en ruiner un certain nombre. Puis ils s'efforcèrent d'activer la perception des impôts dans tous les endroits où il était encore possible de les percevoir.

Mais le lamentable état de notre province ne permettait pas d'en tirer de grandes ressources. Tout le Cotentin et le Val-de-Saire étaient au pouvoir des ligueurs. Le pays de Caux et le Roumois étaient tellement agités qu'aucun financier n'y aurait pu rester ; dans les autres parties de la Normandie, où les royalistes avaient le dessus, les violences des gens de guerre de tous les partis avaient amené une telle misère qu'on n'en pouvait presque rien tirer.

Ainsi, par exemple, le receveur des finances de Falaise écrivait au bureau des finances de Caen pour se plaindre de ce que la présence des régiments des sieurs de Montgommery et de Flers dans la sergenterie de Thury, et des reîtres dans les paroisses de Condé-sur-Laizon, Vaux et Magny-la-Campagne, avaient complétement tari les ressources du pays. « Si les pauvres gens des champs ont un mouton, un veau, un peu de foin et un peu de bois, cela leur est ôté, tellement qu'ils demeurent privés d'aucuns moyens de faire deniers. S'il y a quelque paysan des champs qui ait quelque moyen, il est pris prisonnier, et contraint de payer rançon, ce qui s'exécute encore par les gens de guerre étant en la ville de Domfront et château de Messey. Les compagnies

des gens de guerre les mangent jusqu'aux os (1). »

Cependant, le Béarnais, après avoir forcé le duc de Mayenne à quitter Mantes, s'était d'abord rapproché de Paris. La nouvelle du premier succès du marquis d'Allègre, dans son entreprise sur Rouen, le fit revenir sur ses pas. Il finit par mettre le siége devant Dreux. Le 12 mars, il le quittait pour marcher au devant de l'armée des ligueurs qui s'approchait. Le 14, il campait près d'Ivry.

Il avait huit mille hommes de pied, deux mille cavaliers, quatre canons, deux couleuvrines, et un corps de gentilshommes volontaires qui lui arriva de Picardie le jour même du combat.

L'armée des ligueurs était forte de douze à treize mille hommes d'infanterie, quatre mille chevaux et avait quatre pièces d'artillerie.

Le soir du 14 mars, Mayenne fuyait vers Paris, après avoir perdu son armée Presqu'en même temps, plusieurs autres chefs ligueurs éprouvaient des échecs semblables. La Rochefoucault-Randan était battu en Auvergne, et le sieur de Lansac, sous les murs de Meaux.

Le 19 mars, le Parlement de Caen, qui avait tout récemment fait faire des processions pour obtenir le succès du Roi, et qui n'avait su empêcher que ces cérémonies ne fussent ridiculement troublées par les plus

(1) M. d'Estaintot, ch. iv

mesquines vanités de ses membres en rivalité avec les autres magistrats, le Parlement fit chanter en grande pompe un *Te Deum* dans l'église Saint-Pierre, et allumer des feux de joie dans toute la ville.

Mais les derniers revers n'avaient point découragé les ligueurs. Le vicomte de Tavannes, gouverneur de Rouen et maréchal des camps et armées catholiques, reprit Bernay, Orbec et donna même des inquiétudes aux magistrats de Caen sur la sûreté de cette ville (1).

Le baron de Médavy enleva Verneuil, d'où il emmena le fils du baron d'Orbec prisonnier à Rouen.

Aussi, « sous le coup de ces alarmes, on redoubla de rigueurs contre les ecclésiastiques. » Or, à Caen comme partout, le clergé appartenait presque tout entier à la Ligue (2).

Groulard chercha vainement à « *baillonner* » les prédicateurs catholiques, et leur fit subir une véritable persécution qui faillit soulever les populations encore indifférentes (3).

« Si peu qu'un sermon sentît la Ligue, on accusait le prédicateur d'avoir prêché l'assassinat du Roi et de ses partisans, » nous dit M. Lair, qui ajoute en note l'exemple suivant : « A la rentrée du con-

(1) Floquet, 470. M. d'Estaintot, 107.

(2) M. Lair, p. 95 et 99.

(3) M. Lair, 97.

seiller Piperay, réfugié à Bernay, on lui dit qu'un billet prévient qu'à Bernay, ce carême, un cordelier prêcha qu'il fallait tuer le Roi et ses partisans, comme on avait fait à Henri III. Piperay nie le fait, il n'y eut pas tels propos, mais d'autres dont il se scandalisa. (Registre secret du Parlement, 18 mai 1590.) M. Floquet donne, par mégarde, comme un fait avéré l'allégation démentie par Piperay (1). »

Le clergé catholique n'avait pas à subir seulement la surveillance des magistrats caennais. Des soldats furent eux-mêmes érigés en censeurs de la chaire. « Henri IV écrivait à Canisy, alors en Cotentin, à la tête d'une compagnie de chevau-légers, de veiller « à ce que les prédicateurs n'eussent à prêcher que la parole de Dieu. » Et le Parlement écrivait au gouverneur d'Evreux pour lui reprocher de n'avoir pas agi assez sévèrement contre un prédicateur de la Ligue : « En tels crimes et si exécrables, l'on doit commencer par l'exécution de mort (2). »

Groulard et Bretel de Lanquetot (3) surveillèrent l'Université et y imposèrent un formulaire de serment que professeurs et élèves durent venir jurer devant la cour.

(1) M. Lair, p. 100.

(2) M. Lair, p. 101.

(3) C'est le digne magistrat qui, en 1589, avait accepté, avec Jacques Guyotard, la charge d'instruire contre la mémoire du duc de Guise et de son frère, assassinés. — Ce qui ne l'empêcha pas de jurer la Ligue, puis de la trahir.

Cependant, toutes ces violences n'amélioraient pas la situation du pays, qui devenait de plus en plus grave.

Le Parlement de Rouen, comme les magistrats réfugiés à Caen, avait défendu de fortifier les demeures privées, et se plaignait également des ravages commis par les particuliers des deux partis. Quelques gentilshommes avaient fait de leurs châteaux des repaires de bandits, d'où, à la tête de quelques soldats levés par eux, ils pillaient les environs, et portaient la désolation et l'épouvante dans tout leur voisinage. « Ce n'était pas la guerre, c'était pis encore, » dit M. Lair (1). D'un autre côté, les Gauthiers, dont l'extermination, près d'Argentan, n'avait pas été si complète que leurs bandes ne se fussent maintenues en bien des endroits sous le nom de *Lipans*, effrayaient les environs d'Alençon ; et dans plus d'une autre contrée de la province, les malheureux paysans, victimes de tant de maux, reprenaient les armes par désespoir (2).

Dans le Cotentin, les politiques ou royalistes n'avaient presque aucun partisan, et la question y était restée posée avec franchise entre les catholiques et les protestants.

Montgommery, de son château de Chantelou, y

(1) Lair, p. 103.

(2) M. Lair, p. 110.

courait le pays contre de Vicques-Lamoricière, et tous les deux levaient des contributions sur les paroisses, sans que les receveurs des deniers royaux osâssent s'y opposer. Le comte de Thorigny vint en aide à Montgommery. Il reprit le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, que de Vicques avait enlevé, en octobre 1589, à Guillaume Lambert, lieutenant de Montpensier (1).

De là, Thorigny alla mettre le siége devant Valognes, que lui livra Guillaume de Caraby-Pierrepont (2), puis il marcha sur Pontorson, dont les protestants lui livrèrent les portes. Il y établit les sieurs de Saint-Quentin et de Fleurimont pour gouverneurs, et revint vers la Vire, envoyant un de ses lieutenants au Parlement caennais, pour lui demander de l'argent, afin de se procurer de l'artillerie.

Il avait résolu d'attaquer le château de Neuilly-l'Evêque, où s'était établi Dampierre-Longaunay, qui tenait pour la Ligue, bien que son père fût mort à Ivry, sous les bannières du Prétendant. Récemment, il avait surpris le château de la Haulle, et en avait emmené le maître, Jean du Chemin, prisonnier à Neuilly, d'où il ne le relâcha que contre une rançon de trois mille écus.

Pendant que les magistrats de Caen multipliaient

(1) M. L. Delisle, p. 297.

(2) M. d'Estaintot, p. 111. — Delalande, p. 177-178.

vainement leurs arrêts, et n'avaient encore réussi à trouver qu'une somme de trois cents écus, un secours plus efficace arrivait aux royalistes normands.

Le duc de Montpensier, après avoir chassé d'Alençon, d'Argentan et de Falaise, tous ceux qui étaient *suspects* d'attachement pour la Ligue et défait un régiment que Tavannes envoyait de Rouen à Verneuil, Montpensier arriva à Caen, le 29 mai. Avec La Vérune et Renty, il marcha sur Neuilly, et y fut rejoint par Thorigny. Devant cette petite armée, Dampierre-Longaunay capitula ; le 5 juin, malgré les arrêts terribles du Parlement, il sortit, libre à la tête de ses soldats, du vieux château, que Montpensier fit détruire, bien qu'il appartînt à l'évêché de Bayeux, et même les troupes royalistes ruinèrent l'église d'Isigny, qui appartenait au chapitre diocésain.

Longaunay refusa de prêter serment au Prétendant, reçut trois mille écus d'indemnité pour la remise de la place qu'il occupait, et couvert par les termes de sa capitulation, qui portait qu'il ne pourrait être inquiété pour aucuns des faits de la guerre, il vint avec Leloup, Petit et ses autres compagnons, braver les magistrats caennais jusque dans leur ville (1), tandis que ses bandes allaient se reformer dans les environs de Carentan.

Cependant les forces royalistes étaient de nouveau

(1) M. Lair, p. 107 et 109. — M. d'Estaintot, 120.

rappelées vers Paris. Montpensier, à peine rentré à Caen, se prépara à en repartir. — Le Parlement le pria de détruire en s'en allant le château de Courtonne, et lança contre son maître Longchamps de Fumichon, ancien gouverneur de Lisieux, un arrêt virulent. Mais comme le duc devait traverser le pays d'Auge, le président de Lisores, un des *glorieux* magistrats caennais, vint le prier d'épargner la maison d'un certain Beschard, de Pont-l'Evêque, procureur du roi passé à la Ligue : de peur de compromettre une créance que le vertueux président avait, et qui était hypothéquée sur cette maison (1).

Avec ces étranges recommandations, Montpensier quitta Caen vers le 11 juin, et se rendit à Sainte-Barbe-en-Auge où avait été fixé le rendez-vous assigné à toute la noblesse du pays par les arrêts répétés du Parlement caennais.

Le duc n'y trouva que très-peu de monde, et marcha sur Lisieux après avoir pris en passant le château de Fauguernon (12 juin) qui était tombé aux mains d'une bande de brigands. Le château fut détruit, et quatorze des prisonniers mis à mort.

Le 15 juin, Montpensier était à Lisieux, d'où il se dirigea sur Bernay qu'il reprit, et enfin vers Paris dont le Prétendant avait, le 28 mars, recommencé le siége.

(1) Lair, 107.

INTERRÈGNE

1590-1593.

Le vieux cardinal de Bourbon, Charles X, le roi de la Ligue, était mort le 8 mai, prisonnier au château de Fontenay-en-Poitou. C'était un grand embarras pour les ligueurs qui jusque-là avaient combattu en son nom.

Les chefs du grand parti catholique firent alors plusieurs démarches auprès du Prétendant pour lui offrir de le reconnaître s'il voulait abjurer. Le Béarnais qui se croyait sûr d'enlever Paris, refusa de rien promettre et pressa le siége avec activité. Mais malgré la famine, malgré des assauts redoublés, l'héroïsme des Parisiens catholiques ne baissa pas.

A la nouvelle de la défaite d'Ivry, loin de perdre courage, ils avaient renouvelé leur serment de n'avoir jamais un hérétique pour souverain. Le clergé soutenait dignement leurs résolutions intrépides ; des processions solennelles entretinrent leur dévouement, et ces cérémonies ridiculisées par les pamphlétaires royalistes, à qui trop d'historiens ont emprunté l'his-

toire de ces temps, eurent pour effet de triompher des efforts de toutes les bandes aguerries du Béarnais. Les troupes qui composaient la garnison de Paris se composaient à peine de neuf mille hommes, et ce fut la garde bourgeoise, composée de quarante-trois mille citoyens, qui soutint la lutte. Leur résistance ne fut pas l'œuvre d'un enthousiasme d'un jour. Pendant plus de cinq mois, tout un peuple de deux cent mille âmes supporta la plus affreuse famine, résista aux assauts les plus violents, sans que ce peuple consentît à exposer sa foi au règne d'un hérétique. Un des panégyristes d'Henri IV a écrit : « On ne saurait lire sans étonnement quelle fut l'aveugle obéissance et la constante union de cette fière et indocile populace pendant quatre mois entiers de misères horribles. La misère fut si grande que le peuple mangea jusqu'aux herbes qui croissaient dans les fossés, jusqu'aux chiens, aux chats et aux cuirs (1). »

Les ligueurs du reste de la France tentèrent plusieurs fois de délivrer l'héroïque cité. Mais toutes les villes voisines étaient tombées aux mains des royalistes, et à Senlis une tentative des ligueurs avait coûté la vie à vingt-sept moines ou prêtres et à douze soldats livrés au bourreau.

(1) Péréfixe.—Le peuple qui sut si noblement souffrir pour la plus précieuse de ses libertés n'était point encore affranchi par les immortels principes de 89.—Il est vrai que de celui-là, Napoléon Ier appréciant le courage et l'abnégation disait : « Que les fraises manquent deux jours sur le marché, et Paris capitulera. »

Enfin, le duc de Parme arriva, et le Béarnais dut abandonner Paris, pour se retirer avec les restes de son armée fatiguée et démoralisée dans les petites places dont il s'était assuré.

Pendant ce temps-là, notre province avait été loin d'être tranquille. Les hostilités n'avaient point cessé entre de Vicques d'une part, le comte de Thorigny et Canisy de l'autre.

Les calvinistes avec les Montgommery, de Lorge, Corboson, Charnay ravageaient les campagnes. Vers la fin de juin, une de leurs bandes, avec l'aide du régiment de Dracqueville, s'empara de Villedieu-les-Poëles. Les habitants étaient tous catholiques. Ils furent maltraités et rançonnés. Mais d'abord surpris par l'invasion des pillards, ils finirent par reprendre courage, et réduisirent bientôt leurs ennemis à se retrancher dans la vieille église de granit de la petite ville. Les bourgeois les y enfermèrent, en entassant devant les portes des tonneaux remplis de pierres.

De Vicques vint bientôt à leur aide, et les calvinistes bloqués dans l'église furent attaqués. Ils se défendirent rudement, mais à la fin tous succombèrent et pas un ne ressortit vivant de la petite ville. Quelque temps après, les magistrats caennais, pour venger leur mort, firent périr un moine nommé Ameline, accusé d'avoir pris part à cette exécution (1).

Le 23 juillet, les ligueurs Biragues, Prémarais,

(1) M. d'Estaintot, p. 131. — Floquet, t. III, p. 470 et 519. — Voir aussi Delalande, p. 161.

Turgot de La Ruaudière, avec des bandes de près de deux mille hommes, tinrent pendant quatre jours Domfront assiégé. Le gouverneur Fourneaux ne put les repousser que grâce au hasard qui lui avait amené trois compagnies du sieur de Loré, et une compagnie du régiment de son fils (1).

Canisy et Jean de Hotot de Beaumont avaient réuni une petite armée à la tête de laquelle ils attaquèrent de Vicques, sous les murs d'Avranches. Ils furent battus, et les ligueurs de la Bretagne et du Cotentin se trouvèrent en communication. Le 16 mai, le duc de Mayenne avait écrit au duc de Mercœur d'appuyer les catholiques de la Basse-Normandie. Pour assurer la facilité de leurs rapports, de Vicques résolut de reprendre Pontorson où s'était mis Montgommery.

Le jeune comte était un allié terrible pour les royalistes. Pendant le mois de juin, il s'était établi en maître dans cette place d'où Thorigny avait chassé les ligueurs, et qu'il avait laissée à la garde des capitaines Fleurymont et de Saint-Quentin. Montgommery fit tuer Saint-Quentin sans aucune forme de procès, et jeta Fleurymont en prison avec sa femme et ses enfants. Les magistrats de Caen condamnèrent vainement la conduite de leur allié dans d'impuissants arrêts; il n'en resta pas moins maître de la place conquise sur ses propres amis.

Vers le milieu du mois d'août, de Vicques l'assiégea

(1) M. d'Estaintot, p. 135.

avec environ deux mille huit cents hommes. Mercœur, après avoir tiré de Saint-Malo quelques pièces d'artillerie, se mit en marche pour soutenir l'attaque. Déjà les ligueurs serraient la place de fort près, quand une lâche perfidie des assiégés vint les priver de leur brave chef.

Dans ces guerres civiles, de vieux compagnons d'armes se retrouvaient souvent dans des camps ennemis, et dans les moments où on ne se battait pas, les rapports des temps meilleurs se renouaient assez souvent. De Vicques avait reconnu, parmi les défenseurs de Pontorson, le sieur de La Coudraye, un de ses anciens capitaines. Un jour, le 14 septembre, il l'appela, et La Coudraye, du haut des remparts, accepta d'aller dîner avec son vieux colonel, sur l'honneur duquel il savait qu'il pouvait compter. Mais au moment où de Vicques vint au devant de lui, accompagné seulement de trois amis, La Coudraye se précipita sur le vieux ligueur, à la tête de quarante soldats, et le tua. Ainsi mourut ce vaillant homme « combattant, dit un annaliste contemporain, pour la cause de l'Eglise et de Dieu (1). »

Cet assassinat privait les catholiques du Cotentin de leur meilleur chef ; dans la consternation que cette perte leur causa, presque tous se retirèrent et le duc de Mercœur lui-même quitta Pontorson où Montgommery resta longtemps encore le seul maître.

(1) *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 394, citée par M. Lair, p. 113.

La Cour du Tourps essaya de remplacer de Vicques à la tête des ligueurs du Cotentin. Un instant assiégé dans son château de Théville, il réussit à se débarrasser de ses ennemis, et donna plus d'une inquiétude aux royalistes (1).

Du côté de Rouen, les ligueurs avaient repris les châteaux de Neufbourg et de la Rivière-Thibouville. Bigards de la Londe, à la tête d'une petite armée, forte de 7,000 hommes de pied et de 1,200 chevaux, fit une tentative pour chasser les royalistes de Vernon. Il ne réussit pas ; mais dans les derniers mois de l'année, il reprit Château-Gaillard et y laissa N. de Mouy pour gouverneur.

Les barons d'Echaufour et de Chailloué avaient repris les armes, et ces vieux chefs des Gauthiers occupaient les environs d'Alençon, d'Essay et de Séez, où les royalistes ne pouvaient plus lever aucun impôt.

A Caen enfin, malgré les précautions du Parlement, les ligueurs donnaient de continuelles alarmes. Un instant on avait pu craindre que, du Havre, où il restait tout puissant, Villars ne vint donner la main aux partisans de l'union en Basse-Normandie, et chasser les magistrats royalistes de leur dernière retraite. Aussi, grande était la frayeur de ceux-ci.

Livrés à des dissensions mesquines, suscitées entre eux par des vanités ridicules et des rivalités de juri-

(1) Delalande. p. 78.

diction entre le Parlement et la Cour des aides, dissensions qui allèrent jusqu'aux coups de poings (1), leur esprit tracassier et envahissant indisposait la population contre eux. Le gouverneur La Vérune dut user de toute son énergie pour les empêcher de dresser des listes de proscription contre les suspects de Caen, et ils étaient nombreux. Une autre fois, il leur vint à l'esprit de chasser les pauvres de la ville, sous prétexte que la vie y était devenue trop chère. Malgré les décisions du Prétendant, ces zélés royalistes, plus emportés que leur roi, entreprirent d'arrêter le commerce d'Isigny et Bayeux avec la Haute-Normandie, afin d'empêcher toute communication avec les ligueurs. Ils finirent par établir un système d'emprunt forcé qui acheva de discréditer leur considération parmi les bourgeois (2).

Le duc de Montpensier avait réuni les forces royalistes à Coutances ; Thorigny et du Hertré l'y rejoignirent, et de là allèrent avec lui assiéger Avranches, où le duc de Mayenne avait nommé Odoard Pericard pour gouverneur. C'était le frère de François Pericard, qui était évêque de cette ville et qui partagea avec lui les travaux et les dangers de la défense ; les ligueurs du Cotentin étaient accourus dans la ville menacée. Aussi, malgré le mauvais état des fortifications, les royalistes trouvèrent-ils une vive résistance. Il fallut plusieurs jours pour déloger les

(1) M. Lair, p. 142.
(2) M. Lair, 128 et suiv.

Cotentinais des faubourgs où ils s'étaient établis, et pendant le temps que les royalistes y durent mettre, les bourgeois travaillèrent avec énergie à remettre en état les fortifications de leur ville. Montpensier avait amené de l'artillerie de Caen et de Falaise, et s'était procuré une grosse pièce de canon, nommée le Gros-Robin, avec laquelle il finit par attaquer le rempart en deux endroits. Le palais épiscopal fut détruit en partie par les boulets, et, le 2 février 1591, Odoard Péricard fut tué dans un assaut. Après une résistance désespérée, les assiégés réduits à capituler purent encore imposer d'honorables conditions à leurs vainqueurs. L'âpreté et la violence des magistrats caennais voulut en vain pousser Montpensier à des actes de dureté; le duc ne tint pas compte de leurs arrêts discrédités, et, le 4 février, il entra dans la ville, et y installa Canisy comme gouverneur, avec deux cents hommes de garnison (1).

Laissant le vieux huguenot, Jacques de Sainte-Marie d'Aigneaux, assiéger de nouveau du Tourps dans son château, qu'il ne put prendre, Montpensier revint par Vire, où il fut reçu avec honneur, et se rendit à Caen.

La reine Elizabeth avait envoyé de nouveaux secours à ses coreligionnaires, et le maréchal de Biron, venu à Dieppe pour les chercher, avait repris les places de Caudebec, d'Harfleur et de Fécamp, d'où il

(1) M. Lair, p. 142 et suiv. M. d'Estaintot, 155-161. Delalande, 164-166.

était allé rejoindre l'armée royaliste, qui faisait le siége de Chartres. D'un autre côté, le baron du Hertré, René de Saint-Denys gouverneur d'Alençon, et le baron de Saint-Simon Courtaumer, avaient repris le château d'Essay, et Tavannes, avec le sieur de Falandres, escortant un convoi dirigé sur Paris, avait été défait sous les murs de Mantes (1).

Villars entreprit de donner aux ligueurs une revanche de ces derniers malheurs. Le 4 février, il partit du Havre, à la tête d'une petite flottille, débarqua dans les environs de Honfleur, s'établit de suite dans les faubourgs et commença à battre la ville avec l'artillerie qu'il avait amenée, tandis que ses vaisseaux l'attaquaient par mer. Au bout de deux jours, le gouverneur, Jean de Curtenay, sieur des Salles, capitula et sortit de la ville, à la tête de ses soldats. Villars livra la ville au pillage, rançonna les bourgeois et remit Mouy de Pierrecourt pour gouverneur, avec Oscar de Boniface pour lieutenant (2).

Presqu'en même temps, dans le Cotentin, du Tourps essayait de surprendre Cherbourg. Son audacieux projet fut déjoué par le gouverneur, Michel de La Chaux-Montreuil (3). Thorigny, qui était à Valognes, vint assiéger encore une fois l'intrépide ligueur dans son château de Théville, qui cette fois

(1) M. d'Estaintot, 148.

(2) Catherine, *Histoire d'Honfleur*, t. I, p. 278.

(3) Qui avait succédé à Louis Dursus de L'Etre. M. Lair, p. 195, reporte ce fait à l'année suivante.

fut forcé, mais d'où du Tourps avait réussi à s'échapper, pour aller continuer encore cette terrible guerre de château à château, qui depuis si longtemps désolait toute la province (1).

Vers le même temps, Lisieux faillit être repris par Longchamps, son ancien gouverneur, qui y avait gardé des intelligences. Mais le gouverneur royaliste, Mailloc-Saint-Denys, découvrit le complot ourdi par les bourgeois, au moment où le pétard qui devait enfoncer une des portes y était déjà attaché.

Les magistrats caennais tirèrent une âpre vengeance de cette tentative. « *Au fait des intelligences qui se sont par la malice des temps rendues si communes*, avait dit le Béarnais, *les conjectures doivent tenir lieu de preuves.* » Les malheureux catholiques, impliqués dans le complot de Lisieux, apprirent en outre que : « *En tels crimes, est licite de commencer par l'exécution, non obstant appel* (2). » Les magistrats royalistes surent le leur prouver, et le Parlement de Caen, si étrangement flatté par ses historiens, fit pendre et torturer les accusés de Lisieux, comme les ligueurs faits prisonniers dans le Cotentin. Et ce ne fut pas l'emportement d'un jour. Le 8 mars de l'année suivante, ces procès féroces n'avaient encore pas pris fin (3).

(1) DELALANDE, 178, 187.
(2) M. D'ESTAINTOT, p. 114 et 150.
(3) M. D'ESTAINTOT, p. 151.

Cependant Villars et le vicomte de Tavannes s'étaient réunis pour reprendre Fécamp et en chasser la garnison que Biron venait d'y laisser. Le gouverneur de Dieppe, Clermont de Chastes, qui avait voulu s'opposer à leur entreprise et s'était avancé jusqu'à Thibermesnil, avait été forcé de se renfermer dans sa place forte.

Puis les ligueurs, au bout de cinq jours de siége, reprirent le château de Blainville, où le terrible marquis d'Alègre était rentré. Ils rapportèrent à Rouen l'artillerie qui garnissait cette petite forteresse, et les riches dépouilles que son dernier maître y avait entassées. Le partage qu'il en fallut faire devint un sujet de querelle entre Villars et Tavannes, qui étaient déjà depuis quelque temps en rivalité d'autorité, et ces tristes tiraillements arrêtèrent les succès des ligueurs. Tavannes, d'ailleurs, partit bientôt pour aller secourir Chartres, où il ne put faire entrer qu'une très-petite partie de son monde.

Les royalistes forcèrent cette ville à capituler le 19 avril 1591, et Tavannes revint à Rouen où les inconvénients d'un gouvernement irrégulier se faisaient toujours sentir, et où les rivalités entre les chefs, les défiances et les entraînements populaires paralysaient trop souvent les forces des catholiques.

En ces temps de division, les partis se fractionnent presque indéfiniment, et l'ardeur plus ou moins grande des convictions crée sans cesse des difficultés à ceux qui dirigent les affaires.

Le Prétendant, lui aussi, en savait quelque chose. Les lenteurs qu'il mettait à se détacher du calvinisme, dont il voulait ménager les partisans, lui étaient sans cesse reprochées par les catholiques qui l'avaient suivi, et de Thou, avec son indignation de courtisan et de sectaire, parle amèrement de la formation d'un nouveau tiers-parti, dans le camp même des royalistes. Ceux qui le formèrent firent imprimer un *libelle* « en forme de requête au Roi, pour le supplier d'abjurer l'hérésie et de se faire catholique, afin de pacifier les troubles de la France élevés à l'occasion de la religion. On disait dans ce libelle, qu'autrement la plupart de ceux qui avaient suivi le parti du Roi comme du légitime héritier de la couronne, dans l'espérance de le voir rentrer dans le sein de l'Église, ne balanceraient pas à l'abandonner, et prendraient les nouvelles mesures que les circonstances suggéreraient. » Ce rappel du Béarnais aux promesses qu'il avait jurées indigne naturellement l'hypocrite de Thou, et il témoigne amèrement de son irritation contre le jeune David du Perron, qu'il soupçonne d'avoir rédigé cette requête (1).

Mais la grande majorité des Français partageait la manière de voir du futur cardinal, et de ceux qui l'avaient chargé d'exprimer leurs pensées.—Le catholicisme était en ce temps-là l'âme de la France. Et

(1) De Thou, l. 101.

quelles convictions ne fallait-il pas pour que tout un peuple supportât si patiemment et si intrépidement tant de luttes et de combats contre les troupes aguerries et les hommes de guerre ralliés seuls, mais ralliés presque tous autour du Béarnais.

Car il ne faut pas oublier que, dans notre pays, les villes où flotta toujours le drapeau royaliste n'étaient point pour cela des villes où les catholiques vissent autrement que tous les ligueurs. Ils étaient dominés par des forces militaires qui les contenaient, voilà tout.

Quelle ville fut plus fidèle en apparence au parti du Béarnais que la ville de Caen? Les mesures rigoureuses que les membres du Parlement qui s'y étaient réfugiés, étaient sans cesse obligés de prendre contre les habitants, montrent cependant assez clairement ce qui serait advenu si la population eût été libre de se prononcer.

Au mois de mai 1591, une agitation provoquée par l'exécution d'un des nombreux ligueurs, que les magistrats royalistes firent supplicier, souleva même une émeute sanglante dans la ville.

Jean Le Maitre, sieur de Camilly, d'une des plus anciennes familles bourgeoises de Caen, s'était écrié en voyant mener à la potence un certain Borel de Bouttemont : « C'est une pitié de voir condamner ainsi les vrais et bons catholiques. » — Puis aux cris de : « Tue, tue, on nous tue, » le peuple se

révolta. La prudence de la Vérune arrêta la sédition que le Parlement allait exaspérer par des mesures trop violentes, et ce mouvement populaire n'eut pas d'autres suites. Mais n'indique-t-il pas d'une manière suffisante la situation d'une grande partie de la population ? Et, il faut le dire, de telles manifestations étaient loin d'être isolées.

Le Prétendant venait de se rendre maître de Chartres d'où plus de huit cents habitants s'étaient volontairement exilés plutôt que de se soumettre à la domination d'un prince huguenot (1). Il revint à Mantes et se prépara à appuyer ses lieutenants dans notre province.

Au commencement de juin, le sieur Le Blanc du Rollet, gouverneur du Pont-de-l'Arche, s'était entendu avec Biron et Filhet de la Curée pour surprendre Louviers. Grâce à la trahison d'un prêtre, Jean de la Tour, puni depuis par le mépris de ses confrères, il s'empara de cette ville où entre autres prisonniers les royalistes se saisirent de la personne de l'évêque d'Evreux, Claude de Sainctes, et de Fontaine-Martel.

Depuis longtemps, le Parlement très-peu catholique de Caen avait abrogé les lois de l'Eglise et de l'Etat du moment où elles se trouvaient en contradiction avec ses passions politiques et ses rancunes

(1) M. Lair, p. 145.

de parti. Les membres du clergé relevaient, comme aujourd'hui les militaires, de tribunaux spéciaux, et le Parlement n'avait aucune juridiction sur eux. Cela ne l'avait pas empêché de faire pendre le moine Ameline, et Varin chanoine de Bayeux. Par ses ordres, Henri Le Hot, curé de Montebourg, fut « rompu vif sur un gril dressé sur l'échafaud, puis son corps, mort ou vif, étendu sur une roue pour y finir le reste de ses jours (1). »

Le pieux et savant évêque d'Evreux (2), coupable d'être resté fidèle à l'édit de juillet 1588, juré par le Roi au milieu des Etats généraux, et proclamé « loi fondamentale et irrévocable du royaume, » l'évêque d'Evreux comparut en accusé devant le Parlement de Caen dont tous les membres avaient prêté le serment solennel de maintenir cet édit « même au péril de leur vie. »

Ce ne fut pas sans peine que le Béarnais, dont l'intérêt était de ne pas insulter à ce point tout le clergé et tous les catholiques de France, parvint à sauver la tête du prélat des mains des parlementaires caennais. Cependant ils durent se contenter de le jeter dans uue prison, où il périt bientôt non sans soupçon de poison, et les pièces de son procès

(1) Floquet, t. III, p. 518-519.

(2) Il avait composé plusieurs traités théologiques et liturgiques fort estimés, notamment un ouvrage en dix livres sur l'Eucharistie, dont les auteurs de la *Gallia Christiana* font l'éloge.

où on n'avait pas craint d'avancer cette calomnie qu'il avait approuvé l'assassinat d'Henri III, ont été supprimées par ses juges honteux et prudents. Fontaine-Martel, arrêté avec lui, avait des parents dans le Parlement, et les magistrats le rendirent à la liberté.

Chose étrange! l'histoire de ces temps a été si singulièrement comprise que les auteurs catholiques eux-mêmes semblent ne voir qu'à regret Claude de Sainctes échapper au dernier supplice (1), et n'ont de louanges que pour ses juges. *Væ victis!* Et pourtant dans cette lutte d'un peuple contre ceux qui insultaient à sa foi, ce fut le peuple qui triompha, et le Prétendant ne devint roi qu'en se soumettant. Mais enfin il devint roi, et les historiens, écrivant l'histoire sous son règne ou sous celui de ses héritiers, escamotèrent la vérité et le triomphe de la France pour la plus grande gloire des Bourbons.

A la nouvelle de la prise de Louviers, le Béarnais était accouru avec son armée, et l'on crut qu'il allait mettre le siége devant Rouen, que depuis longtemps les magistrats de Caen le pressaient d'attaquer, lui offrant même de l'argent pour cette entreprise.

Dans Rouen, les divisions entre Tavannes et les bourgeois s'étaient gravement accrues depuis quelque temps. Le duc de Mayenne vint pour rétablir la

(1) Floquet, 530. — M. d'Estaintot, p. 183, 184.

concorde entre les commandants militaires et la population. Tavannes fut remplacé par Villars, et les travaux de fortification activement poussés. Soldats et bourgeois y travaillèrent avec ardeur, même durant les dissensions intestines de leurs chefs, et leur enthousiasme, soutenu par d'imposantes manifestations religieuses et des processions solennelles, ne faiblit pas un instant.

Le Prétendant retourna à Mantes, et pour rendre plus faciles ses entrevues avec Gabrielle d'Estrées, mit le siége devant Noyon (1), où le duc de Montpensier alla le rejoindre, après avoir laissé presque toutes ses troupes dans les environs de Caen, toujours frémissant.

Elizabeth d'Angleterre, l'alliée du Prétendant, n'avait pu encore deviner en lui le fondateur de la glorieuse race des Bourbons, et avait d'abord espéré, pour prix de nouveaux secours, obtenir de lui la remise de Calais et de Dieppe. Heureusement pour l'honneur français qu'elle se trompait, et le Béarnais ne consentit pas à démembrer le royaume qu'il réclamait les armes à la main et appuyé sur des étrangers. Il dut néanmoins promettre « de lui donner dans Rouen juridiction raisonnable pour exercer le commerce librement et en toute sûreté, ainsi qu'à Caudedec et à Harfleur, avec pleine franchise d'y retirer les

(1) M. d'Estaintot, p. 188.

vaisseaux anglais (1). » A ce prix, Elizabeth envoya de nouveaux secours aux royalistes. Le 1er août 1591, sous les ordres du comte d'Essex, 300 lances, 3,000 hommes d'infanterie et 300 gentilshommes volontaires débarquèrent à Dieppe. D'un autre côté, les princes protestants d'Allemagne envoyaient aussi des renforts au Béarnais, qui alla au devant d'eux au travers de la Champagne.

Sixte V venait d'être remplacé sur la chaire de Pierre par le pape Benoît XIV, et ce pontife, touché de l'héroïque spectacle d'un peuple luttant au travers des plus terribles maux pour le maintien de sa foi, confirma les bulles de ses prédécesseurs et excommunia le Béarnais. Les légistes du Parlement donnèrent alors la mesure de leur attachement à l'Église catholique, apostolique et romaine. Le Parlement de Châlons traita les bulles papales de « *libelles injurieux et scandaleux.* » Les magistrats de Caen, sur l'ordre du Prétendant, firent aussi le procès aux bulles du « prétendu pape, » les firent lacérer publiquement, par la main du bourreau, et jeter dans un bûcher qui fut allumé sur la place Saint-Sauveur. Luther n'avait pas donné un autre scandale à Wittemberg. Mais les adorateurs du pouvoir royal agissaient au nom des libertés de l'Église gallicane.

En même temps, Biron, à la tête d'une armée,

(3) M. D'ESTAINTOT, p. 197.

marchait sur Rouen. Cela n'empêcha pas les membres du Parlement, qui y étaient restés, de rendre aussi un arrêt dans lequel ils reprochèrent à leurs confrères de Caen « le cruel massacre des ecclésiastiques et vrais catholiques, du sang desquels ils avaient les mains pleines, la pollution des lieux saints et choses sacrées, leurs abominables déportements à l'endroit du précieux corps de Jésus-Christ, et la coupable assistance donnée par eux à un chef hérétique ; » puis en venant au dispositif : « Ledit prétendu arrêt (celui de Caen), était déclaré nul, de nul effet et valeur, donné par personnes n'ayant aucun pouvoir, faussement usurpant le nom et titre de Parlement, pleines d'impiété et de schisme, d'hérésie et d'apostasie, contraires à l'honneur de Dieu, puissance et autorité du Pape, tendant à la subversion de la foi et religion catholique, apostolique et romaine, vrai fondement et appui de la monarchie. » Et, le 13 août, l'arrêt de Caen subit à Rouen le sort qu'il avait infligé à la bulle du souverain Pontife.

Le Béarnais, profitant des circonstances, essaya de faire faire un pas de plus aux catholiques du tiers-parti. Malgré ses serments du 4 août 1589, il révoqua formellement les édits de 1585 et de juillet 1588, remettant en vigueur l'édit éphémère de 1577, avec les articles de Bergerac, dont l'effet était de mettre l'égalité entre le Catholicisme et la Réforme. Les Parlements royalistes, embarrassés sous leurs

masques hypocrites, tentèrent quelques vaines et molles remontrances, et se soumirent (1).

Ces luttes de plume et d'arrêts où les pamphlets se mêlaient largement, n'empêchaient pas la guerre civile de continuer à désoler le pays.

Vers cette époque, le comte de Montgommery tenta un nouveau coup de main sur le Mont-Saint-Michel, où Jacques de Louvat-Boisuzé avait succédé au brave et vigilant de Vicques.

Dans une de ces rencontres, qui se renouvelaient si souvent entre les partis, un des soldats de Boisuzé était resté aux mains de Montgommery. Fidèle aux farouches traditions de son père, le huguenot faisait peu de prisonniers. Il épargna néanmoins celui-là, dans l'espérance de s'en servir pour entrer dans la vieille citadelle, qu'il convoitait depuis si longtemps, et le relâcha à la condition qu'il l'aiderait à s'y introduire. Le malheureux, une fois échappé des mains des huguenots, révéla le complot où on l'avait forcé d'entrer au gouverneur Boisuzé. Le 29 septembre, sur les huit heures du soir, Montgommery, avec les sieurs de Sourdeval et de Chasseguey, suivis d'une petite troupe, parvint à se glisser jusqu'au pied du rocher. Les cordages destinés à hisser les grosses provisions dans la place par les *Poulains*, étaient descendus, ainsi qu'il l'avait recommandé.

(1) Floquet, p. 554-555.

C'est par leur moyen que ses gens et lui devaient monter. Quatre-vingt-dix-huit protestants, dont quarante-deux de Pontorson, avaient été enlevés par cette voie périlleuse, quand Montgommery, pour preuve que tout allait à son gré, et que les siens étaient maîtres de l'abbaye, demanda qu'on jetât un des cadavres des moines, dont le massacre avait dû commencer. Le cadavre d'un de ses hommes, rasé à la hâte et vêtu d'un froc, lui fut envoyé. Le prudent huguenot fit alors monter un de ses pages; mais l'enfant, à peine arrivé au haut des murailles, vit le piége que la ruse de la garnison avait opposé au piége des assaillants, et il se rejeta en arrière, en criant : Trahison. Son dévouement sauva son maître, qui s'enfuit en toute hâte avec le reste des siens, vainement poursuivi par la garnison.

C'est cette scène sanglante, où la trahison tourna contre ceux qui s'en voulaient servir, que le Parlement de Caen appela le massacre du Mont-Saint-Michel. « Si on eut laissé faire la justice, le cruel massacre advenu au Mont-Saint-Michel, le dernier septembre 1591, ne fût point arrivé, » écrivit le président Groulard, regrettant une victime qui avait échappé à son zèle, et faisant bon marché de l'assassinat des moines, que les bandits, pris à leur propre piége, étaient si bien résolus à exécuter (1).

(1) Delalande, 170-171. — M. d'Estaintot, 224. — Floquet, t. III, p. 590. — Dom Morice, t. III, p. 1726.

Pontorson voulut profiter de l'échec de Montgommery pour se soustraire à sa rude domination, et lui ferma ses portes à son retour de sa triste expédition. Mais le hardi partisan eut bientôt réorganisé ses bandes ; il reprit la petite ville d'assaut et la livra aux flammes.

Cependant depuis longtemps de grands préparatifs se faisaient pour le siége de Rouen, qui passait alors pour la seconde ville du royaume. C'était spécialement pour ce but que la reine d'Angleterre avait envoyé ses renforts, et impôts, emprunts, moyens de toute espèce étaient employés depuis quelque temps pour réunir les ressources nécessaires à une telle entreprise.

Enfin, le maréchal de Biron était venu camper à Gaille-Fontaine le 28 septembre, et s'était abouché avec le comte d'Essex et les Anglais de Dieppe. Les protestants des Pays-Bas avaient envoyé huit canons qu'on venait de débarquer dans cette ville ; l'armée royaliste les emmena avec quatre autres venus d'Angleterre, et le 29 septembre attaqua la petite ville de Gournay. Gerberoy fut enlevé, le gouverneur de Dieppe, Clermont de Chastes, amena de nouveaux renforts et de l'artillerie, et le 7 octobre 1591, malgré les pluies d'automne qui incommodaient fort les assiégeants, les trois cents hommes de la garnison furent réduits à capituler.

Caudebec, Harfleur furent de même obligés à se

rendre, et l'armée royaliste, maîtresse des environs et forte de douze mille hommes, dont trois mille anglais, vint mettre le siége devant Rouen le 11 novembre.

Villars (1), que Mayenne avait chargé de la défense de la ville, avait fait ses préparatifs avec activité. Il avait fait venir par la Seine trente-deux pièces d'artillerie, et avait réuni sous ses ordres six cents cavaliers des environs, douze cents hommes d'infanterie de la Provence et servant déjà depuis longtemps sous ses ordres ; en outre, trois cents argoulets à cheval, trois cents lansquenets et bon nombre de gentilshommes volontaires. Ces troupes, parmi lesquelles il avait établi la plus exacte discipline, formaient, jointes aux milices bourgeoises de Rouen, pleines de courage et de dévouement, un effectif assez considérable.

Villars chargea le capitaine Picard de la défense du fort Sainte-Catherine, construit trente ans auparavant par Montgommery. Il mit au vieux palais le président de Bauquemare, et au vieux château son propre frère, le chevalier d'Oise (2). Il garda pour sergent-major de la place le vieux et brave Antoine de Bigards de La Londe (3).

Biron, de son côté, après avoir fait à Pont-Audemer,

(1) André DE BRANCAS VILLARS.

(2) Qui devint le duc de Villars.

(3) DAVILA, l. XII.

à Caen et jusqu'à Bayeux des réquisitions pour se procurer des draps, du linge et des effets de campement, avait logé les Anglais au Mont-aux-Malades, Hallot de Montmorency à Croisset et Canteleu, le comte de Soissons avec du Rollet à Saint-Sever, les Suisses et quatre régiments français à Blosseville et au Mesnil-Esnard, la cavalerie dans les villages vers Pont-de-l'Arche.

Sa première opération fut de couper le ruisseau du Robec qui faisait moudre les moulins de Rouen. Mais il ne put réussir à détourner un autre ruisseau nommé l'Aubette qui alimente le moulin de Martinville, et d'ailleurs Villars avait eu la précaution de faire établir des moulins à bras dans la ville.

Dès le commencement du siége, des sorties vigoureuses et de nombreuses escarmouches montrèrent aux assaillants qu'ils rencontreraient une énergique résistance. Les Anglais, sous la conduite d'Essex, ayant voulu les premiers attaquer une des portes, les capitaines Boisrosé et Boniface allèrent au devant d'eux, et après un engagement qui ne dura guère moins de trois heures, forcèrent les assaillants à reculer après leur avoir fait subir de grandes pertes. Le neveu du comte d'Essex, Edouard d'Evreux, y fut tué. Son oncle eut l'étrange idée de provoquer Villars à un combat singulier, pour venger la mort du jeune parent qu'il regrettait. Mais Villars n'était pas homme à compromettre la défense de la ville

pour un duel. Les capitaines Perdriel et Bazin, le vieux capitaine Picard qui se chargea de la querelle de son chef, firent à plusieurs reprises des sorties où presque toujours les assaillants eurent des pertes assez graves à subir.

Les bourgeois rivalisaient de bravoure avec les soldats de la garnison, et l'on vit plus d'une fois un prêtre, le curé de Gouville, oubliant trop dans son enthousiasme que ses mains n'avaient point été consacrées pour verser le sang, marcher le premier, à la tête des sorties, et étonner les deux partis par son héroïque valeur, dont il finit par être victime.

Biron fut bientôt obligé de faire des retranchements pour protéger son camp et se mettre en sûreté contre les incursions des assiégés.

Le 13 décembre, tous ses efforts n'avaient encore amené aucun résultat, quand le Prétendant vint le rejoindre avec de nouvelles troupes.

Le Béarnais adressa d'abord aux Rouennais une proclamation pour les inviter à lui ouvrir leurs portes, à ne pas se faire plus longtemps les instruments de l'ambition des Espagnols, et à éviter par une prompte soumission qu'il ne livrât leur ville au pillage. Mais les assiégés répondirent fermement que ces menaces ne les intimidaient pas, que fidèles à leurs serments ils n'auraient jamais un hérétique pour roi ; « que pour les Espagnols dont il faisait un portrait si odieux, il avait mauvaise grâce d'en par-

ler, lui qui avait rempli le royaume d'Allemands et d'Anglais, tous hérétiques et ennemis jurés de la France; qu'enfin ils se flattaient de montrer autant de courage pour la défense de la religion catholique, que les calvinistes en faisaient paraître pour soutenir leur détestable hérésie (1). »

Ils tinrent parole. Le Prétendant concentra toutes ses forces autour de la ville ; ses lansquenets et de Rieux reprirent le château de Blainville et en massacrèrent la garnison, malgré les termes d'une capitulation (2). Ce fut à peu près là tout le succès de la campagne pour les royalistes.

Trente-cinq mille hommes de troupes aguerries restèrent pendant cinq mois devant Rouen, redoublèrent en vain leurs efforts contre la vieille capitale normande, digne émule de la capitale du royaume. Le Béarnais n'entra dans Rouen que comme il entra dans Paris, c'est-à-dire vaincu et soumis à la condition que les populations catholiques travaillées en vain pendant un demi-siècle par la Réforme, mettaient à sa reconnaissance comme héritier de saint Louis.

En vain, les assiégeants essayèrent d'obtenir par la trahison un succès que la valeur des ligueurs leur faisait désespérer d'obtenir par les armes. Deux fois,

(1) De Thou, l. 102.

(2) Palma Cayet, p. 237, 57.

leurs projets furent déjoués, et ne servirent qu'à leur confusion.

Des assauts furieux furent inutilement tentés, et ce serait une glorieuse, mais trop longue histoire à faire, que celle des combats incessants où les bourgeois de Rouen luttèrent, et toujours avec succès, contre les troupes aguerries du Prétendant. Il payait lui-même bravement de sa personne, mais Bigards de La Londe, Perdriel, Boisrosé, Picard, Plumetot, Molard, n'étaient pas moins braves que lui, ni qu'aucun des siens, et les combats, sans cesse renouvelés, ne purent avancer la fortune des royalistes.

La rigueur de l'hiver ne ralentit ni les opérations du siége, ni les travaux de la défense, et les attaques, les escarmouches, les sorties ne cessèrent pas.

Cependant les ducs de Mayenne et de Parme se préparaient à secourir la généreuse population de Rouen, et au milieu de janvier 1592, ils se dirigèrent vers la Normandie, par la Fère et Péronne. Le Prétendant craignit de se laisser prendre entre leur armée et les murs de Rouen. Laissant Biron avec toute son infanterie pour continuer le siége, il se porta rapidement à la rencontre des ducs, avec toute sa cavalerie, sous les ordres des ducs de Nevers et de Longueville, du baron de Givry et des comtes de Thorigny, Montgommery, Fervacques, Lavardin, etc.

Le combat d'Aumale, où il se battit en soldat,

fut défait et en danger d'être pris, l'obligea à se rejeter dans Neufchâtel.

Bientôt même, il fut contraint d'aller s'abriter derrière les murs de Dieppe. Le baron de Givry, laissé dans Neufchâtel, fut assiégé par l'armée du duc de Parme, et l'arrêta neuf jours avant de capituler, ce qui donna le temps aux royalistes de se reconnaître. Les difficultés des approvisionnements retardèrent encore les opérations de l'armée de secours, et le Prétendaut réussit à reprendre position entre elle et la ville qu'elle venait délivrer. Le duc de Parme ne réussit à arriver en vue de Rouen que le 27 février. Dès le 25, la valeur des Rouennais et l'activité de Villars avait prévenu ses desseins.

Les ligueurs, à qui l'on a tant reproché leur alliance avec l'Espagne, étaient loin de vouloir lui livrer la France. Mayenne avait rudement arrêté à Paris le Conseil des seize, cette faction turbulente où les royalistes ont voulu résumer la Ligue, quand ses démarches devinrent compromettantes pour la sécurité et l'intégrité de la patrie. Les ligueurs de Rouen voulurent aussi prouver qu'ils étaient *bons français*, et tenter un national et suprême effort avant que de recevoir les secours étrangers.

Charles de Goutimesnil-Boisrosé eut l'audacieuse idée de faire prendre l'offensive par les assiégés, et de profiter du départ d'une partie de l'armée ennemie pour attaquer et vaincre l'autre. Villars goûta son

projet, et une sortie, faite par quatre portes à la fois, fut résolue et exécutée, sous les ordres de Boisrosé, d'Oise, Quitry, Canonville, La Rivière, Péricard, Perdriel, Boniface et La Briqueterie.

Le camp royaliste fut forcé, malgré tous ses retranchements, tous ses travaux détruits, l'artillerie enlevée, les tentes, les baraques brûlées, et le marquis d'Epiney, Nicolas de Grimouville-Larchant, Belsunce, lesmaîtres de camp de Boisse et de Piles, plusieurs autres officiers, six cents soldats tués. Le maréchal de Biron fut blessé, et les assiégés, devenus les assaillants, ne perdirent guère que soixante hommes. Ils rentrèrent triomphants dans la ville, et remercièrent solennellement Dieu de leur succès inouï.

Mayenne et les ligueurs, qui ne voyaient qu'à grand regret les Espagnols en France, représentèrent au duc de Parme que le but de la campagne était atteint, et le général espagnol dut repasser la Somme, après avoir ravitaillé Rouen et y avoir seulement fait entrer quelques troupes, sous les ordres de Marquerel d'Inville, pour remettre au complet la garnison.

De son côté, le Prétendant reçut des secours de Hollande. Philippe de Nassau lui amena trois mille fantassins, du canon, des munitions et quelques vaisseaux de guerre. Le duc de Parme s'était éloigné. Le siége de l'héroïque cité fut recommencé.

Les navires hollandais servirent à intercepter la navigation de la Seine, et la petite marine des Rouen-

nais, qui avait pu rendre de grands services sous les ordres de Louis Anquetil, fut bloquée dans la ville. Elle ne put même empêcher la flotte ennemie de venir battre, avec son artillerie, les murs du Vieux-Palais et quelques points voisins de la rivière.

Les tranchées furent ouvertes de nouveau et soutenues par de nombreuses redoutes. Les escarmouches, les combats journaliers recommencèrent; mais les sorties des assiégés leur avaient coûté bien de leurs plus braves combattants. Un pan de mur de soixante-dix pieds s'écroula, près de la porte Cauchoise. Les Rouennais réparèrent la brèche malgré le feu de l'artillerie et les efforts des troupes ennemies. La famine, d'ailleurs commença à se faire sentir dans la malheureuse ville.

Le 16 avril, les royalistes y avaient soulevé, par leurs affidés, une émeute qui, au cri de *la paix, ou du pain*, donna quelqu'inquiétude. Elle avait éclaté à propos d'une taxe nouvelle qu'on avait été obligé de créer. Mais Villars, avec dix ou douze des siens seulement, réussit à la réprimer, ce qui prouve combien peu elle était populaire (1).

Le Parlement, qui avait remis tous les pouvoirs aux mains du chef militaire, avait aussi été obligé, le 17 janvier, de renvoyer de la ville les mendiants et les vagabonds qui en absorbaient inutilement les

(1) Floquet, p. 376-381.

provisions. Néanmoins, la famine était venue, et quoi qu'il en coûtât, il fallut avoir recours de nouveau au duc de Parme. Villars lui envoya La Rivière le prévenir que, s'il n'était secouru, il ne pourrait tenir plus longtemps que le 20 avril.

Cependant, tant d'énergiques efforts n'avaient pas été impuissants. Le Prétendant, lui aussi, voyait ses ressources presque épuisées. Parmi la noblesse, beaucoup de volontaires l'avaient quitté. Mayenne et le duc de Parme, qui savaient qu'on pouvait compter sur l'héroïsme des catholiques de Rouen, attendirent pour faire leur retour offensif que la désertion et les fatigues eussent affaibli l'armée royaliste encore bien supérieure à la leur. Puis, le 16 avril, levant tout à coup le siége de Rue-Saint-Esprit, où ils s'étaient arrêtés, ils passèrent la Somme à Pont-Dormy avec dix-sept mille hommes, en quatre jours traversèrent quatre rivières et firent une trentaine de lieues, et le 20 avril, au matin, au jour fixé par Villars, ils se rangeaient en bataille, à Cailly, et marchaient sur Rouen.

Le Prétendant, qui était allé à Dieppe, revint dans la nuit, fit lever son camp à six heures du soir, et se retira à Pont-de-l'Arche s'appuyer sur de nouvelles forces qu'on lui amenait. Rouen était définitivement sauvé. Le lendemain, 21, à quatre heures, un *Te Deum* fut chanté dans la métropole normande. Le légat du pape, les ducs de Mayenne, de Parme, de

Guise et d'Aumale, Villars et le Parlement en robe rouge, avec tous les braves habitants de la ville y assistèrent, ainsi qu'à une procession générale et à une messe solennelle, célébrée par le cardinal de Plaisance (1).

Les ducs de Mayenne et de Parme voulurent rétablir les communications entre Rouen et les villes voisines. Pour assurer la liberté de la Seine, ils reprirent d'abord Caudebec qu'ils forcèrent à capituler le 26 avril. Mais dans le siége de cette petite place, le duc de Parme reçut une blessure assez grave qui ne laissa pas que d'influer sur les mouvements ultérieurs de son armée. Elle marchait sur Yvetot quand le Prétendant, qui venait encore de recevoir des renforts considérables, vint l'attaquer.

Le duc de Montpensier et La Vérune lui avaient amené huit cents gentilshommes, quatre cents carabiniers et deux cents chevau-légers. Saint-Denys-Mailloc était arrivé avec six cents arquebusiers à cheval, du Lude et Souvray, avec trois cents gentilshommes, Montgommery et Coulombières trois cents, Saint-Denys-Hertré deux cents, Humières deux cents, Sourdis, Canisy et La Noue plusieurs compagnies de cavalerie. L'armée du Béarnais eut bientôt un effectif de vingt-six mille hommes, dont huit mille à cheval.

(1) Sur tout le siége, voir PALMA CAYET. — DAVILA, l. XII. — DE THOU, l. CII et CIII. — FLOQUET. — MASSEVILLE. — M. D'ESTAINTOT, etc.

Les ducs se trouvèrent comme bloqués au fond du pays de Caux, où le Prétendant les attaqua, le 28, près de Valliquerville, près d'Yvetot, près de Maulevrier, les fatiguant de grosses escarmouches dans lesquelles ses troupes eurent presque toujours l'avantage.

La blessure du duc de Parme était assez grave pour le mettre presque hors d'état de diriger ses troupes. Cependant il réussit à les ramener à Caudebec, et à leur faire passer la Seine dans la nuit du 20 mai. Puis, tandis que Mayenne se jetait dans Rouen, il marchait à grandes journées vers Paris. Le Prétendant le suivit après avoir repris Caudebec, et la Normandie se trouva débarrassée des deux armées.

En partant, le Prétendant avait donné l'ordre à Michel Hurault du Fay de fortifier Quillebœuf. Du Fay accomplit ce travail en diligence, mais quand il fut terminé, il voulut y rester le maître et refusa d'y recevoir Roger de Bellegarde qui en avait été nommé gouverneur. « Les Anglais toujours attentifs à profiter des divisions de notre province, dit Masseville, lui offrirent une garnison, espérant faire entendre au Roi quand ils seraient maîtres de la place, qu'il leur avait promis des récompenses pour les services qu'ils lui avaient rendus, et qu'ils avaient perdu plus de deux mille hommes au siége de Rouen, sans parler des autres secours qu'il en avait reçus.

L'esprit de rébellion poussa du Fay jusqu'à négocier avec eux. » Mais du Fay mourut, et Bellegarde entra enfin dans la ville. Ce trait montre à quel degré d'anarchie les événements avaient conduit le pays.

Le Prétendant, entraîné avec son armée dans d'autres provinces, laissait la Normandie sans grands événements militaires. Mais, hélas! la guerre civile, la petite guerre de ville à ville, de château à château, la guerre de surprise, de vengeance, de pillage et de représailles désola plus que jamais le pays.

Le 3 juillet 1592, Mayenne, à la tête de cinq mille hommes environ, attaqua Pont-Audemer où le gouverneur Vieuxpont de Hacqueville capitula sans presqu'aucune résistance. Puis il marcha sur Quillebœuf. Bellegarde y avait cinquante pièces d'artillerie, les deux régiments de Fabien Rebours et d'Olivier Tempel, et le Prétendant venait en outre de lui envoyer Crillon avec quinze cents soldats et Bouquetot avec cent gentilshommes normands. Mayenne attaqua vainement la place pendant seize jours. L'approche des comtes de Saint-Paul, d'O et de Fervacques, avec des renforts, le contraignit à se retirer vers Rouen, après avoir perdu près de cinq cents hommes dans cette malheureuse entreprise (1).

Peu de temps après, le château de Pont-de-l'Arche tomba aux mains des ligueurs, grâce à deux des

(1) Masseville, t. V.—Davila, l. xiii.—De Thou, l. ciii.

leurs qui y étaient prisonniers des royalistes ; mais la ville demeura au pouvoir de ces derniers jusqu'à la pacification.

Dans la Basse-Normandie, du Tourps fut battu et tué à Gonneville, dans un combat de nuit, et sa tête, enlevée par ses vainqueurs, resta longtemps clouée à une des portes de Cherbourg (1).

Le 8 novembre, les royalistes s'emparèrent de Tombelaine, où ils placèrent Antoine de Mathan, comme gouverneur. Enhardis par ce succès, les huguenots de Pontorson saccagèrent encore une fois l'abbaye de la Luzerne, dont ils emmenèrent l'abbé, René Jourdain, prisonnier à Pontorson. L'abbaye Blanche, près de Mortain, tomba de même entre leurs mains et eut le même sort. Orglandes fut dévasté, au point que, deux ans après, la duchesse de Longueville, prise de pitié pour le sort de ses habitants, leur abandonnait ses droits sur les marais de Nehou (2).

A Caen, l'effroi des magistrats du Parlement était grand. Ils entreprirent, avec La Vérune, de relever les fortifications de la ville, et pour les garnir envoyèrent chercher de l'artillerie jusqu'en Angleterre (3).

Mais l'Angleterre, qui ne cessait de fournir des secours aux royalistes, était sur le point de leur en-

(1) Delalande, 185.
(2) Delalande, 180 et suiv.
(3) M. Lair, 181-182.

voyer une troupe de cinq mille hommes. Ces terribles alliés étaient l'épouvante des populations. Les Caennais eurent recours au gouverneur de la province, le duc de Montpensier, à qui ils firent représenter que « s'ils passaient, c'était la ruine de son gouvernement ; il n'y faudrait plus chercher aides ni tailles, ni quoi que ce soit. » On offrit quatre cents écus aux chefs anglais, et, grâce à tous ces efforts, le fléau alla s'abattre sur les côtes de la Bretagne (1).

L'état où la Réforme et ses conséquences avaient mis tout notre pays est vraiment horrible. La peste et la famine exerçaient des ravages presque continuels, à la suite de tant de crimes et de tant de malheurs.

La guerre civile était devenue un brigandage véritable et presque universel. Déshabitués du travail, chassés de leurs maisons dévastées, déracinés des campagnes ravagées, bien des habitants se trouvaient jetés en dehors de toute vie régulière, et, vagabonds désespérés, couraient le pays sans autres ressources que la vie aventureuse des routiers.

Il se forma des compagnies franches, qui ne tenaient ni pour la Ligue ni pour le Prétendant, mais qui chaque jour commettaient « une infinité d'exactions, pilleries, rançonnements, outrages, brûlements de maisons, violences et voleries. »

Altéré par tant de secousses, le sens moral semblait

(1) M. Lair, p. 184.

s'obscurcir chez ceux-là même qui avaient charge d'établir l'ordre matériel. Ce n'est pas en vain que les principaux d'une nation donnent l'exemple de l'apostasie, du mépris de la foi jurée et des vérités fondamentales de l'ordre social. Dans les magistrats chargés de faire respecter la justice, si le peuple voyait en haut les politiques compagnons de Groulard, en bas il trouvait des prévôts, des vice-baillis et des archers, que les honnêtes gens craignaient presqu'autant que les voleurs de grand chemin (1).

Au mois d'avril 1592, le Prétendant ayant voulu créer un grand prévôt de Normandie, avec deux lieutenants, deux exempts et cinquante archers, dont la mission spéciale fût de poursuivre les brigands, le Parlement de Caen, sans même donner de motifs, refusa d'enregistrer les lettres de création, et le procureur des Etats représenta que l'édit serait contraire au bien public, coûterait beaucoup et produirait peu de bien ; que déjà il y avait à Pont-de-l'Arche un vice-bailly qui ne servait qu'à fouler encore plus le pauvre peuple (2).

Les deux partis qui divisaient la France firent l'un et l'autre de vains efforts pour remédier à tant de maux. La sécurité et l'ordre ne pouvaient renaître tant que la grande question qui laissait en suspens

(1) M. Lair, p. 188.

(2) M. Lair, p. 189.

la constitution même de la nation ne serait pas résolue. L'autorité a besoin d'être légitime et reconnue comme telle pour pouvoir donner la paix, et les horreurs de l'anarchie ne peuvent être épargnées aux peuples que par le respect des principes fondamentaux des sociétés. Aussi, si grands que fussent les malheurs de la France, la fin ne pouvait-elle en être espérée que par une décision suprême qui jugeât de ses droits et des prétentions de celui qu'elle refusait avec une si persistante énergie de reconnaître pour l'héritier des rois très-chrétiens.

Inébranlable dans sa résolution de ne point accepter un souverain hérétique, la nation se préparait à réunir ses États généraux et à se prononcer elle-même sur ses destinées.

Les royalistes ont déversé à pleines mains le ridicule sur les États de 1593. Les procès-verbaux de leurs séances ont été longtemps dissimulés pour laisser plus libre champ à ces honteuses attaques, et ce n'est, on le sait, qu'en 1840 qu'ils ont été imprimés. Les royalistes avaient leurs raisons pour les supprimer. Car ce fut un grand spectacle que celui de cet appel au droit traditionnel de la nation fait par tout un peuple, affirmant son droit à n'être pas traité comme une chose inerte, dont la souveraineté appartient sans condition et comme un patrimoine à une famille, et se décidant à régler lui-même ses destinées, quand il les vit trahies par celui qui avait naturellement charge de les diriger.

Malgré les troubles, les élections avaient eu lieu presque partout, et tous les bailliages de la Normandie furent représentés (1).

Le 26 janvier 1593, les députés des trois ordres, venus de toutes les provinces au travers de mille dangers, se réunirent à Paris sous la présidence du duc de Mayenne. Non moins bons Français que bons catholiques, ils défendirent aussi énergiquement et avec autant d'unanimité la nationalité et l'indépendance de la France contre les vues intéressées de l'Espagne, que sa constitution et sa religion contre Henri de Bourbon. Après bien des conférences où l'honneur et la loyauté ne cessèrent d'être du côté des ligueurs, le 17 mai, le Prétendant qui, après avoir adhéré à la convocation des États, avait protesté contre leur réunion et leurs délibérations, le Prétendant renouvela encore ses cauteleuses promesses de conversion. Mais les catholiques avaient appris la valeur de sa parole, et les délibérations des États continuèrent.

(1) A. Thierry donne les noms des députés du tiers État. Rouen : Le Barbier, Nicolas, avocat général au Parlement. — François du Four, sieur des Fossés, échevin. — Etienne de Laval, échevin. — Pays-de-Caux : Odet Soret, laboureur. — Alençon : Jacques Desportes, lieutenant général en la vicomté. — Dreux : Denys Langlois, procureur-syndic de la ville. — M. Lair, p. 189, cite parmi les députés des autres ordres Adrien de Malfilâtre, curé de Baron, près Caen. — Péricard, évêque d'Avranches, et le grand pénitencier Dadré, avocat général au parlement de Rouen. — Masseville permet d'ajouter Guillaume Péricard, abbé de Saint-Taurin d'Evreux. — Antoine de Magnerey ou Masquerel, baron d'Hermanville.

HENRI IV

PACIFICATION. — ÉDIT DE NANTES.

1593-1609.

Le Béarnais comprit toute la gravité de la situation (1), et finit par se soumettre aux volontés de la nation. Le 25 juillet, après deux jours de conférences avec l'archevêque de Bourges, les évêques de Nantes, du Mans, de Mantes, de Chartres, Jacques David du Perron, évêque nommé d'Evreux, et Claude de Morenne, depuis évêque de Séez, il abjura solennellement à Saint-Denis, et envoya le duc de Nevers à Rome pour solliciter son absolution.

C'était beaucoup, mais les catholiques n'avaient-ils

(1) Les propositions faites par les ligueurs avaient fait impression sur les esprits. « Ce n'étaient plus simplement les princes et les seigneurs, mais les moindres particuliers qui déploraient leur sort de sacrifier leurs biens et leurs vies pour établir l'hérésie. On entendait à tous moments, presque dans les appartements du Roi, les murmures de ceux qui détestaient leur propre aveuglement et s'exhortaient les uns les autres à changer de résolution, alléguant que, puisqu'on leur avait manqué si souvent de parole, ils étaient forcés de prendre un autre parti. » — DAVILA, l. XIII.

pas le droit de se méfier du prince qui changeait ainsi pour la quatrième fois sa profession de foi ?— Il ne faut donc pas s'étonner si la Ligue ne désarma pas immédiatement, et suspendit seulement ses opérations. Une trève de trois mois fut établie, que le Béarnais et le duc de Mayenne signèrent sur la même ligne, *comme chef des deux partis*. Car

Henri, de ses sujets le vainqueur et le père,

comme plus tard un des flatteurs de sa royale maison osa l'appeler, Henri de Bourbon était alors si peu un vainqueur qu'il ne fit aucune difficulté de traiter d'égal à égal avec le chef de la Ligue.

Le 8 août, les États généraux se séparèrent après avoir renouvelé le serment de la Sainte-Union, et cette grande assemblée alla chanter un *Te Deum* dans Notre-Dame, justement fière d'avoir su à la fois résister à l'ambition des princes espagnols, et réussi à maintenir le droit de la France contre les prétentions tyranniques des princes français. Six mois après, le 22 mars 1594, le Roi qui venait de se faire sacrer à Chartres, parce que Reims appartenait encore à la Ligue, entrait dans Paris (1) et allait tout d'abord s'agenouiller à Notre-Dame.

(1) A l'entrée du Roi à Paris, « Chiverny, le chancelier, chargea Pierre Pithou de compulser soigneusement le greffe du Parlement et de mettre à part et déchirer tout ce qu'il y trouverait d'injurieux et de dangereux pour l'avenir, parmi les arrêts qui avaient été rendus dans le cours de la guerre civile. Pithou s'acquitta exactement de

Cependant la guerre civile n'était pas finie. Tous les grands mouvements politiques mettent en jeu des intérêts qui, après la solution des questions de principe, exigent aussi des satisfactions. Le retour d'Henri IV à l'antique foi de la France enlevait à la Ligue sa raison d'être, et l'invincible résistance des catholiques devait prendre fin par son triomphe même. Restaient toutes les ambitions personnelles, alliage mêlé au grand mouvement national qui, tout en le servant, s'étaient servi de lui, et avaient, portées par lui, acquis des positions où leur égoïsme allait se cramponner. La Ligue avait accompli son œuvre, et les grands seigneurs ligueurs allaient se faire marchander les débris d'autorité qu'elle avait mis entre leurs mains.

Ils s'efforcèrent donc de conserver leurs troupes, et les souffrances du pays ne diminuèrent que lentement. Après l'expiration de la trêve, la guerre reprit, non avec une grande violence, mais assez pour maintenir le trouble et les désordres.

Aussi l'état de notre province, où *tant la mer que la terre était couverte de pirates et de voleurs*, n'amenda-t-il guère.

Les huguenots, inquiets de la tournure que prenaient les affaires, recommençaient à courir la campagne pour leur propre compte, et encore une fois

cette mission, aidé de Guillaume du Vair et d'Antoine Loisel. » (De Thou, l. 109.)—Cela rendit plus facile d'écrire l'histoire sur les pamphlets.

ils tentèrent de s'emparer du Mont-Saint-Michel le 27 janvier 1594 (1).

D'un autre côté, la dissolution de la Ligue que son triomphe rendait prochaine aux yeux de tous, jetait l'hésitation et l'indiscipline parmi ses chefs. Aussitôt après l'abjuration de Saint-Denys, dès le mois d'août 1593, Villars était entré secrètement en traité avec le Roi pour lui remettre Rouen et la Haute-Normandie. Goutimesnil de Boisrosé, l'un de ses lieutenants, s'était emparé de Fécamp, où lui venait de nommer Jean Morel de Sacquainville pour gouverneur. En vain Villars essaya-t-il de rétablir son autorité maintenant méconnue ; Boisrosé s'entendit avec Sully et remit la place au Roi pour une récompense en argent, et la charge de lieutenant-général de l'artillerie.

En même temps, l'abbé des Portes, négociateur de Villars, continuait ses démarches près de la cour. Le gouverneur de Rouen était exigeant.

Henri IV, ce victorieux, dut reconnaître la nomination jadis faite par le duc de Mayenne, de Villars à la charge de grand amiral de France. C'était d'autant plus dur que lui-même avait disposé de ce grand emploi et en avait pourvu le fils du maréchal de Biron. Il fallut se résigner à négocier avec ce dernier aussi et donner à Biron, comme dédommagement, 120,000 écus, le gouvernement d'une pro-

(1) Delalande, p. 192.—C'est à cette époque que cet auteur place le pillage de l'abbaye Blanche et de l'abbaye de la Luzerne.

vince et le titre de maréchal de France. A ce prix, le roi put révoquer la nomination faite par lui et assurer le maintien de celle de la Ligue.

En outre Villars reçut 1,200,000 livres, plus une pension de 20,000 écus, le gouvernement à vie et indépendant des bailliages de Rouen et de Caux, enfin des pensions, des charges et même des bénéfices pour ses amis (1). Ainsi Jean de La Faye, du Mesnil-Bauquemare, Bigards de la Londe, Adrien Le Doux, le capitaine Valdory, l'abbé des Portes, etc., eurent leur lot. Alors, Villars consentit à recevoir Rosny le 27 mars 1594 dans les murs de Rouen.

Comme cela avait été exigé par Villars, l'envoyé du roi se présenta avec un édit d'amnistie complète et générale qui contenait en outre « qu'il n'y aurait aucun exercice de religion autre que la catholique, apostolique et romaine, en toutes les villes que ledit sieur Villars ramenait en l'obéissance de Sa Majesté; qu'il n'y aurait aucuns juges ni officiers de justice qui fussent de la religion prétendue réformée, jusqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné par Sa Majesté; que tout ce qui aurait été ordonné et vérifié par la cour du Parlement, chambre des comptes et autres juridictions desdites villes demeurerait validé; toutes levées de deniers de la Ligue vérifiées ou à vérifier seront validées et autorisées; que tous les ligueurs rentreraient sans difficulté dans leurs biens,

(1) Il reçut ainsi les commendes des abbayes de Jumiéges, Tiron, Bonport, le Valasse, Saint-Thaurin et Montivilliers. (MASSEVILLE, p. 338.)

que tous jugements rendus contre eux seraient tenus pour nuls, que les susdites villes seraient affranchies et déchargées pour trois ans à venir, de tous emprunts et subventions, réservé seulement les droits domaniaux et anciens, et conserveraient tous leurs priviléges (1). » Enfin, Villars conservait le droit d'avoir sous ses ordres, mais aux frais du roi, quinze cents hommes de pied et trois cents chevaux (2).

A ces conditions Henri IV put être proclamé vainqueur de la Ligue en Normandie. Le 19 avril, les magistrats qui s'étaient enfuis à Caen et y avaient établi le Parlement royaliste, rentrèrent à Rouen et furent reçus par leurs anciens collègues dont ils essayèrent vainement d'escamoter le triomphe, et tous ensemble prêtèrent serment de fidélité au nouveau roi.

Cependant tous les troubles n'étaient pas finis. Fontaine-Martel avait reçu 16,000 écus pour ouvrir les portes de Neufchâtel. Le baron de Médavy avait de même vendu Verneuil. Mais d'autres chefs tenaient encore. Georges Le Breton de Crillon, le frère de celui qu'une lettre d'Henri IV a rendu célèbre, Georges de Crillon tenait toujours Honfleur et Tancarville, d'où il ravageait les environs, guerroyant avec les châteaux et les petites places des alentours. Il fallut que Villars et le duc de Montpensier se réu-

(1) Palma Cayet, p. 159, t. LIX, *Collect. des Mémoires*.

(2) Masseville.

nissent pour avoir raison de lui, et le 5 juin 1594, après environ un mois d'une résistance folle et désespérée, il fut enfin obligé de remettre les deux dernières places de la province qui tinssent encore pour la Ligue.

Le grand soulèvement national désarmait après avoir vaincu. Mais il faut du temps pour que tout un peuple en armes depuis plusieurs années rentre dans l'ordre et le calme de la paix. Si légitime que soit leur but, les partis soulèvent toujours une écume qui souille encore le pays longtemps après la fin de la lutte. « Les prévôts des maréchaux favorisés de nombre de cavalerie firent tant de courses qu'ils dénichèrent et nettoyèrent une infinité de petites retraites à voleurs qui étaient en divers endroits de cette grande province (1). » Du côté du Cotentin, les châteaux de Rauville, Neuilly, Franquetot, La Hougue, Turqueville, Le Mesnil et Montfarville furent réduits, et les bandes qui, de ces repaires, infestaient le pays, furent détruites ou dispersées (2).

Le marquis de Canisy, avec Nicolas Castel de Saint-Pierre, luttait encore au commencement de l'année 1795 contre Michel de Raffoville qui, le 21 décembre 1794, s'était emparé de l'île de Tatihou et y avait trouvé un refuge, mais il y fut forcé le 18 janvier suivant.

Le Mont-Saint-Michel, où commandait alors Julien

(1) Palma Cayet, anno 1594.
(2) Delalande, 136.

de la Touche de Kérolent, ne fit sa soumission que le 2 novembre 1596 après avoir failli être enlevé par le marquis de Belle-Isle, Charles de Gondi, un des lieutenants du duc de Mercœur qui soupçonnait sans doute la fidélité de Kérolent et qui, lui, ne fit sa soumission qu'en 1598.

Le contre-coup des malheurs amenés par les novateurs moins de quarante ans auparavant, devait encore longtemps faire regretter le temps du roi Louis XII, du roi qui s'était fait donner le surnom de *Père du Peuple*, mais à qui avait succédé *le Père des Lettres* et la néfaste race des Valois-Angoulême.

Les États de Normandie en 1598 dénonçaient encore au roi les châteaux de Pont-de-l'Arche, de Château-Gaillard, d'Essay, de Beaumoulin, de Tombelaine, de Reniéville, du Homme ou l'Isle-Marie, de Saint-Sauveur-le-Vicomte, de Domfront, d'Exmes et de Rugles, comme autant de repaires de brigandages.

Les anciens chefs de partisans que l'habitude de la guerre civile avait conduits à l'habitude du désordre, avaient groupé autour d'eux tous les aventuriers de la province, et se rendaient coupables des plus affreux excès. Un Saint-Denis de Mailloc, un Montgommery-Courboson, un La Rivière-Rupalley, catholiques ou huguenots, oubliant même tout prétexte de religion, étaient devenus des pillards ou des faux monnayeurs. Des bandes de soldats, sans organisation ni chefs connus, comme sans drapeau, s'établissaient à poste fixe dans des châteaux abandonnés, dans des églises,

tyrannisaient les environs, chassaient les prêtres, épouvantaient le pays et achevaient de ruiner ce que tant de pillages successifs avaient encore pu laisser (1).

Ce ne fut ni en un jour ni d'une seule fois que prévôts et magistrats purent remédier à ces dernières suites de tant de troubles, et les malheurs engendrés pendant la dernière moitié du XVIe siècle se firent sentir longtemps encore même dans l'ordre matériel. Nous l'avons dit en commençant, la Réforme a fait verser plus de sang et de larmes en Normandie que la terrible guerre de Cent-Ans elle-même.

Tant de souffrances avaient au moins sauvé la France catholique des malheurs plus terribles encore qui ensanglantèrent tous les pays où l'hérésie parvenait à dominer, et le royame de Charlemagne et de saint Louis était demeuré le royaume très-chrétien.

L'abjuration d'Henri IV à Saint-Denis était pour le pays une véritable victoire. Plus de soixante mille de ses coreligionnaires ne tardèrent pas à l'imiter, et le parti des novateurs ne se releva pas d'un tel coup (2).

Malgré le mécontentement de tant d'espérances évanouies, les protestants étaient contraints de recon-

(1) FLOQUET, t. IV, p. 55 à 58.

(2) *Mémoires de Sully* cités par MASSEVILLE, t. V, p. 421.

naître que la France échappait définitivement à leur domination. Le courage et l'ensemble avec lesquels elle s'était soulevée contre un Prétendant de leur secte, leur devait ôter à jamais tout espoir de l'asservir. Aussi semblent-ils avoir conçu alors le projet de se séparer d'elle en quelque sorte, et de constituer au milieu d'elle comme un peuple à part.

Partout, hormis dans quelques villes pour lesquelles les ligueurs avaient stipulé en se soumettant que la seule religion catholique y serait exercée, les protestants jouissaient en fait de la plus complète tolérance. Cependant leurs menées et leurs agitations sourdes ne cessèrent point.

Le duc de Bouillon avait fait entendre à Henri IV, dès 1594, de menaçantes paroles, et deux ans après, le roi, étant en Normandie, se plaignait à Sully quc « on essayait de rallumer la faction huguenote, et de la rendre plus mutine que jamais (1). » Pendant qu'il luttait encore contre les derniers restes de la Ligue, déjà ses anciens coreligionnaires lui donnaient plus d'une préoccupation.

Dans l'héroïque ville de Rouen, où tant de catholiques étaient morts pour sauver l'intégrité de leur culte; à Pont-Audemer, où les protestants n'avaient pas non plus le droit d'ouvrir de prêches, le Parlement eut à lutter contre leurs empiétements.

(1) Masseville, 423.

Ils s'agitaient sourdement, et voulaient reconquérir leur importance disparue.

De là, en quelques endroits, des réactions des ligueurs victorieux, mais encore en méfiance contre les anciens coreligionnaires du Roi. Elles donnèrent lieu sur quelques points aux plaintes amères des ministres. A Falaise, un vieux religionnaire fut traîné de force à la messe; dans d'autres endroits, quelques autres furent illégalement arrêtés ; à Caen, le prêche fut un jour assailli, dispersé, et la salle où il se tenait, brûlée. Près de Pontorson, une bande de près de trois mille catholiques, essaya d'arrêter le sieur du Bordage, qui conduisait un fils de Montgommery à Vitré, pour le faire baptiser par un ministre, et deux des hommes de Montgommery furent tués (1).

En novembre 1594, Henri IV avait voulu faire revivre l'édit de tolérance de 1577. Mais cet édit, que les Parlements avaient toujours repoussé, ne fut enregistré à nouveau qu'avec les plus vives répugnances. Le séjour du Roi dans la capitale normande, où il passa près de trois mois, en 1596, avait pu très-peu sur les dispositions des esprits. Catherine, sa sœur, ayant voulu avoir un prêche dans son logis, au manoir abbatial de Saint-Ouen, n'avait pu elle-même y réussir, et avait dû sortir de la ville pour trouver un lieu où elle pût exercer son culte.

(1) Floquet, t. IV, p, 88, 71.

« Catherine et les siens, on le peut bien croire, n'épargnaient au monarque ni les plaintes ni les reproches, » dit Floquet. Au mépris du traité de Villars, elle voulut faire célébrer par ses ministres les obsèques d'un de ses écuyers, Roger du Lys. Le Parlement s'y opposa. Les courtisans eurent là belle occasion de se plaindre. Le président Le Jumel de Lisores répondit aux plaintes : « Le Parlement a jugé selon les ordonnances. »

Enfin, le 5 février 1597, « du très exprès commandement du Roi, par plusieurs fois réitéré, et ouïs en la Cour le duc de Montpensier et le sieur de Bellièvre, » le Parlement dut enregistrer la déclaration du 15 novembre 1594. A cette occasion, Henri IV fit de grandes promesses aux catholiques, et jura même de ne confier aucune place dans la magistrature aux réformés. « Opposez-vous-y vertueusement s'il arrivait que j'y fusse circonvenu, » dit-il ; et presqu'aussitôt il s'efforçait de faire rentrer au Parlement Jacques Moynet de Taucourt, religionnaire connu, et d'ailleurs méprisé et débauché (1).

Le Roi comprenait, sinon tout ce qu'il y avait d'injuste et d'impolitique dans sa conduite, au moins tout ce qu'elle avait d'impopulaire.

Mais, pour un prétendant parvenu au trône, les vieilles complicités contractées au temps des aven-

(1) FLOQUET, t. IV, p. 100.

tures pèsent d'un poids bien embarrassant. Les amères réclamations, les reproches, les menaces même de ses anciens compagnons, précipitaient le Roi plus loin sans doute qu'il ne voulait aller.

Avec ou sans sa permission, ses coreligionnaires de jadis se réunissaient en grandes assemblées générales tenues, en 1594, à Sainte-Foi, sur la Dordogne; en 1595, à Saumur; en 1596, à Loudun, où se trouvèrent, pour la Normandie, les seigneurs de Coulombières et de la Haye-du-Puits, les barons de Meneville et de Courtaumer, avec le ministre de Carentan, Basnage et T. Allain, assesseur de Saint-Lo. Dans ces réunions audacieuses qu'Henri IV essaya vainement d'empêcher, où non moins vainement il essaya d'apaiser les esprits à force de belles promesses, le parti protestant se constituait et établissait sur toute la surface du pays une organisation à la fois militaire, féodale et théocratique.

En 1594, les huguenots instituèrent des conseils politiques permanents à la tête de chaque province, ils levèrent des impôts, établirent des péages sur les rivières et saisirent même directement les deniers publics dans les caisses des receveurs du Roi, pour payer leurs ministres et pour entretenir des garnisons dans soixante dix-huit places de sûreté dont ils refusaient l'entrée aux troupes royales et où ils interdirent l'exercice du culte catholique. En 1596, l'assemblée

de Loudun donna l'ordre au conseil de Normandie d'aider Saint-Simon-Courtaumer à reprendre Argentan que les troupes du Roi lui avaient enlevé, et partout elle fit augmenter les troupes du parti.

Les Espagnols venaient de s'emparer d'Amiens. Henri IV adressa en vain un appel au patriotisme de ses anciens coreligionnaires. Toujours prêts à profiter des dangers de la patrie, et même à lui en susciter de nouveaux, les protestants déjà en rapport avec l'Angleterre et la Hollande s'entendirent aussi avec les Espagnols et menacèrent la France d'opérer par une révolte une diversion en faveur de l'ennemi national.

Et cependant, il ne faut pas l'oublier, ils jouissaient en droit et en fait d'une tolérance complète, d'une liberté et de priviléges qu'aucun gouvernement ne voudrait aujourd'hui accorder à aucune association.

Henri IV leur faisait encore sans cesse de nouvelles concessions. Cependant, en 1597, ils étaient sur le point de se soulever ouvertement ; déjà ils avaient demandé à Lesdiguières qui les refusa heureusement, de se mettre à leur tête, quand le succès des armées françaises sur les frontières vint les intimider. La division se mit entre les ministres, d'une part, les ducs de Bouillon et de La Trémoille, d'autre part ; puis la prise d'Amiens, les victoires en Savoie, la

soumission de Mercœur et les préliminaires de la paix de Vervins vinrent les consterner (1).

Ce fut dans ces circonstances qu'Henri IV leur accorda le célèbre édit, signé à Nantes, le 1er avril 1598.

Ils obtinrent la liberté par tout le royaume, la publicité de leur culte en une infinité d'endroits, le droit de tenir des assemblées provinciales et générales (2), la confirmation de leurs places de sûreté, de l'argent pour en entretenir les garnisons et payer leurs ministres dotés en outre de priviléges et d'exemptions (3); la validation du mariage des prêtres, des moines et des religieuses passés dans leurs rangs (4); des chambres mi-parties pour juger leurs procès dans tous les Parlements, etc., etc...

En vain, tous les Parlements protestèrent; en vain s'indignèrent les Etats provinciaux de Normandie et d'ailleurs; en vain, tous les corps de la nation multiplièrent leurs réclamations. Le Parlement de Normandie lutta dix ans avant d'enregistrer l'édit, mais il dut enfin plier sous les ordres répétés et de plus en plus impérieux du Roi. Le 5 août 1609, l'édit enregistré d'abord avec des restrictions et des réserves, le 16 juin 1599, fut enfin publié à Rouen dans son intégrité.

(1) Voir les actes des Synodes et les Mémoires de Sully.

(2) 43e des articles secrets.

(3) 44e art. secret.

(4) Art. 39e secret.

Ceux que la nation avait vaincus en tant de combats, ceux qui lui avaient infligé de telles douleurs et qu'elle avait repoussés au prix de tant d'héroïques efforts, étaient traités en victorieux, et constitués au sein du pays en un état particulier, séparé et hostile.

Ils eurent leurs places fortes, leurs arsenaux, leurs ports, leurs finances, leurs assemblées, leurs flottes, leurs ambassadeurs et leur diplomatie toujours sourdement occupée à chercher des ennemis à leur patrie.

Pour la Normandie, elle n'eut plus sans doute d'aussi horribles jours que ceux de l'année 1562; mais les fruits amères de la prétendue Réforme avaient empoisonné ses libertés provinciales, qui disparurent bientôt sous le sceptre absolu, cher au génie à la fois révolutionnaire et servile des novateurs.



TABLEAU

DES

EGLISES PRÉTENDUES RÉFORMÉES DE NORMANDIE EN 1603, D'APRÈS LA FRANCE PROTESTANTE ET FLORIMOND.

La province comprenait les sept synodes dont les noms suivent :

1°	Synode de Rouen,	comprenant	3	églises.	Rouen.
					Pont-Audemer.
					Pont-l'Évêque et quartiers adjoints.
2°	— de Caux,	—	8	—	Dieppe.
					Harfleur.
					Fécamp.
					Baqueville et Lindebœuf.
					Quillebœuf.
					Caudebec.
3°	— de Caen,	—	4	—	Caen.
					Neuville ou Manneville.
					Les Essarts.
					Trévières.
4°	— de Cotentin,	—	10	—	Saint-Lo.
					Chefrène.
					Sainte-Mère-Eglise.
					Carentan.
					Pontorson.
					Ducey-Montgommery.
					Fontenay.
					La Haye-du-Puits.
					Chasseguay.
					Gavray.

5° Synode d'Alençon, comprenant	4 églises.	Alençon.
		Montgoubert.
		Crocy.
		Séez.
6° et 7° — de Falaise et Condé —	6 —	Falaise.
		Condé-sur-Noireau.
		Vire.
		Saint-Aubin.
		Athis.
		Acqueville.

TABLEAU

DES

ÉGLISES CONSISTORIALES OU ORATORIALES AUJOURD'HUI ÉTABLIES.

Seine-Inférieure...	Rouen.
	Dieppe.
	Le Havre.
	Bolbec.
Eure	Néant.
Calvados..........	Caen.
Orne.............	Athis
	Montilly.
Manche...........	Cherbourg.
	Chefresne.

TABLE.

CAEN, TYPOGRAPHIE GOUSSIAUME DE LAPORTE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES

CITÉS DANS CE VOLUME.

B.

C.

D.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

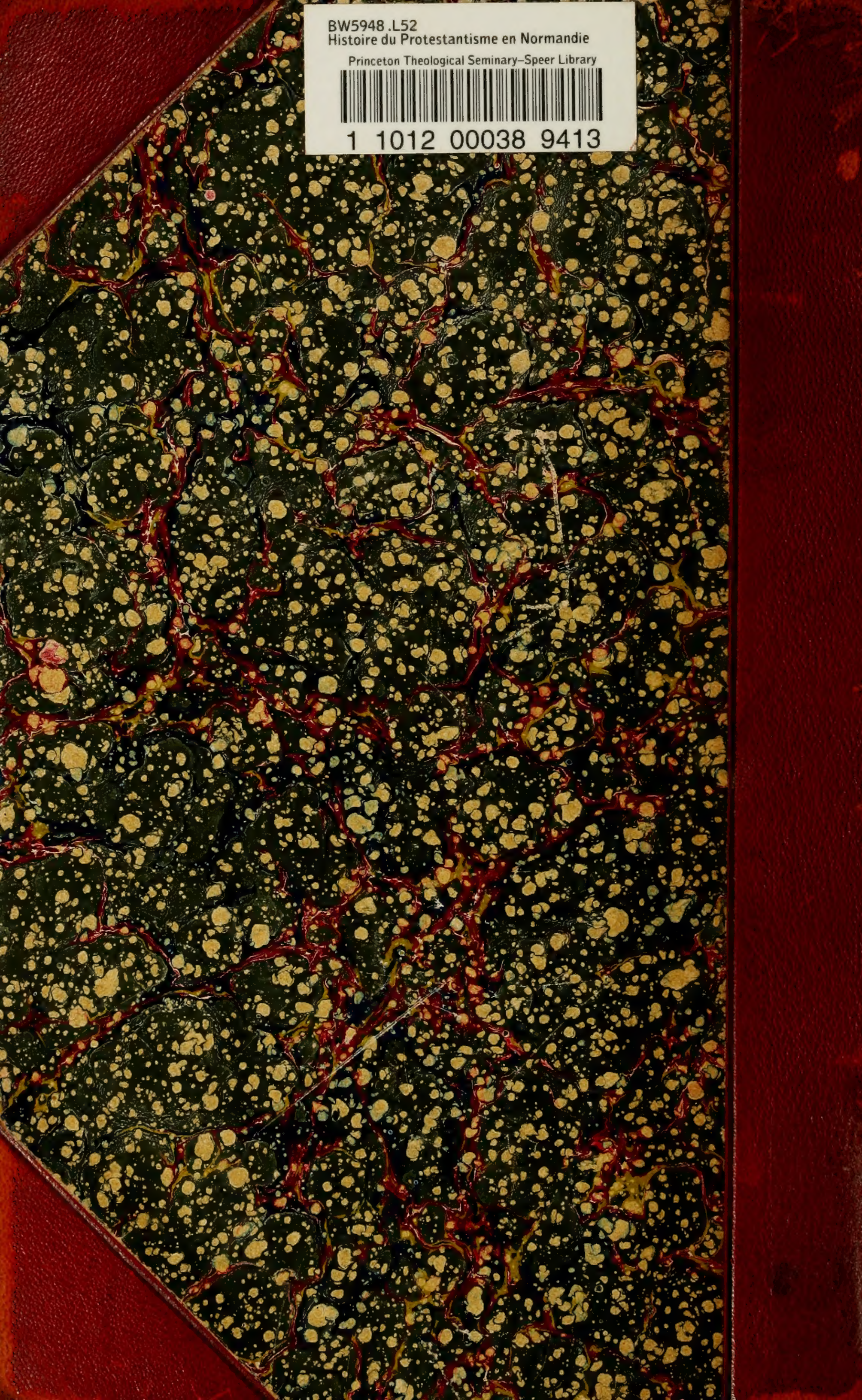
W.

Y.

Caen. — Typ. Goussiaume de Laporte.

DATE DUE

~~[illegible]~~			


BW5948 .L52
Histoire du Protestantisme en Normandie
Princeton Theological Seminary–Speer Library
1 1012 00038 9413